TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 035 — JEUDI 24 JUILLET 1980

Le nombre des chômeurs représente en Grande-Bretagne 7,8 % de la population active

LIRE PAGE 30

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; U.K., 35 p.; Irlande, 50 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr ; Pays-Bas, 1,30 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 11

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

La deuxième visite à Paris de M. Ceausescu

Le président de la République roumaine, M. Ceausescu, déjà venu à Paris en 1970, est reçu de nouveau ce mercredi 23 juillet en visite officielle en France. Il est rare que le protocole répète ainsi son grand jeu pour le même chef d'Etat. Seul, au cours de la V[e] République, M. Brejnev a eu jusqu'ici cet honneur. C'est dire l'intérêt que Paris attache à ses « liens » avec Bucarest, « enracinés — selon le porte-parole de l'Elysée — dans la latinité, l'histoire et une volonté persistante de coopération ».

En envoyant à Paris, en juillet 1964, le chef de son gouvernement, M. Maurer, la Roumanie a ouvert une voie très fréquentée depuis. Ce geste, alors sans précédent de la part d'un allié de l'U.R.S.S., répondait à une politique française de rapprochement entre les deux parties de l'Europe par le dépassement des « blocs ». Le général de Gaulle et ses successeurs se sont efforcés simultanément de développer les relations franco-soviétiques et d'établir avec chacun des « satellites de l'U.R.S.S. » — selon l'expression du moment — des relations spécifiques. Opération réussie techniquement à une exception près : le « printemps de Prague » fut écrasé dans l'œuf, plus sans doute en raison des risques d'hérésie contagieuse qu'il propageait vers l'Est que de la « tentation de l'Occident » qu'il suscitait chez les Tchécoslovaques.

Depuis l'intervention soviétique en Afghanistan, en décembre dernier, les relations entre l'U.R.S.S. et l'Occident sont cependant entrées dans une nouvelle phase de tension. La politique de « détente, entente et coopération » par la réduction pacifique des « blocs » a-t-elle encore une chance ou même simplement une signification ?

Le maintien des meilleures relations possibles « d'Etat à Etat » avec les républiques populaires de l'Europe de l'Est qui s'y prêtent n'a en tout cas rien perdu de son intérêt. Il ne fait guère de doute que la plupart de leurs dirigeants, même s'ils se contraignent à la prudence et au silence, voient poindre sans joie la menace d'une nouvelle guerre froide et la relance d'une course aux armements lourde de conséquences économiques catastrophiques.

La volonté d'indépendance de M. Ceausescu étant au-dessus de tout soupçon, il ne lui sera certainement pas demandé, à l'Elysée, d'afficher des positions provocantes envers le Kremlin. En ces temps incertains et dangereux, les présidents français et roumain chercheront sans doute surtout à échanger leurs informations, à confronter leurs analyses et à se fournir une sorte d'entraide diplomatique pour sortir les relations Est-Ouest de l'impasse.

Du moins peut-on regretter que la Roumanie n'ait pas mis à profit les beaux jours de la détente pour assouplir son régime en même temps qu'elle réussissait une audacieuse émancipation diplomatique. A en croire les organisations de défense des droits de l'homme, la répression politique en Roumanie rivalise avec celle qui sévit toujours en Union soviétique. Parlant à Strasbourg, le 22 novembre 1964, quelques jours après avoir reçu M. Maurer, le général de Gaulle proclamait son espoir que « l'évolution intérieure et extérieure du bloc totalitaire de l'Est, sous la pression élémentaire des hommes qui aspirent à retrouver leur dignité et des peuples qui tendent à reprendre leur libre arbitre national, (...), puisse, un jour peut-être, permettre d'envisager le rapprochement de l'Europe tout entière ». Dommage que les dirigeants roumains n'aient répondu qu'à la moitié de cet appel.

(Lire nos informations page 7.)

Violence et répression en Iran

• Un attentat dans le centre de Téhéran a fait 5 morts et plus de 70 blessés
• 10 trafiquants de drogue ont été exécutés

Trois bombes de forte puissance ont explosé simultanément ce mercredi matin 23 juillet dans un passage commercial sur l'avenue Ferdousi — l'une des plus animées de Téhéran — tuant au moins cinq personnes et en blessant plus de soixante-dix, dont certaines sont dans un état grave. D'après des témoins cités par l'A.F.P., la quasi-totalité des quatre-vingts magasins qui bordent le passage « Company » ont été détruits.

D'autre part, dix trafiquants de drogue et six « contre-révolutionaires » ont été passés par les armes mardi en Iran.

Enfin, les gardiens de la Révolution ont occupé ce mercredi les locaux du quotidien « Bamdad) » et en ont empêché la parution. Dans les très rares exemplaires diffusés, la rédaction annonçait la fermeture du journal le jeudi 31 juillet, en raison des menaces proférées par les intégristes d'extrême droite. Ceux-ci occupent toujours le siège du parti communiste Toudeh.

Vers un gouvernement « révolutionnaire » ?

Téhéran. — Les institutions de la République islamique se mettent en place avec une minutie de bijoutier persan. La démocratie, dont la Constitution, adoptée en automne dernier, a gardé des lambeaux respectables, s'est laissé dévorer par des pratiques autoritaires. Depuis le renversement de M. Mehdi Bazargan, en novembre 1979, c'est un amalgame composé du Conseil de la révolution, de l'ancien conseil des ministres puis, à partir de février, du président de la République, qui a administré le pays sans qu'un premier ministre ait pu être choisi.

Fort de son succès électoral du 25 janvier 1980, le président Bani Sadr a vainement essayé, avec l'autorisation de l'imam, de former un gouvernement qui aurait été provisoirement responsable devant le Conseil de la révolution. Il avait négligé la résistance du puissant Parti de la République islamique, dirigé par l'ayatollah Behechti. Celui-ci,

(Lire la suite page 6.)

La crise des Nouvelles-Hébrides

La France et la Grande-Bretagne prépareraient une intervention militaire pour mettre fin à la rébellion

Selon des informations recueillies à Nouméa, la France et la Grande-Bretagne auraient engagé, mercredi matin 23 juillet, les préparatifs d'une intervention militaire conjointe aux Nouvelles-Hébrides.

Cette opération viserait à mettre un terme à la rébellion de l'île d'Espiritu-Santo, avant l'accession de l'archipel à l'indépendance, le mercredi 30 juillet.

Cette décision aurait été annoncée, mercredi, à 12 heures locales (3 heures en métropole) à Luganville, centre urbain de l'île insurgée, par M. Jean-Jacques Robert, délégué extraordinaire de la France aux Nouvelles-Hébrides. Quatre heures plus tard, une centaine de parachutistes ont effectivement quitté Nouméa, en Nouvelle-Calédonie, pour Port-Vila, capitale de l'archipel des Nouvelles-Hébrides.

Ces hommes de troupe représentent la moitié des effectifs de la compagnie (appartenant à la 11[e] division parachutiste) envoyée en juin dernier en Nouvelle-Calédonie.

Au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, on indiquait, mercredi matin, que l'envoi de ce contingent avait eu lieu dans le cadre d'une « *expérience de transport de troupes* ». On ajoutait qu'aucune décision n'avait été arrêtée quant à une éventuelle intervention à Santo.

A Nouméa, on précise, selon des informations en provenance de Luganville, qu'une centaine de fusiliers marins britanniques du 42[e] Royal Marines, basé à Port-Vila depuis la mi-juin, pourraient se joindre aux soldats français pour intervenir à Espiritu-Santo dans la journée du jeudi 24 juillet. M. Robert aurait précisé que cette opération militaire conjointe serait placée sous le commandement du lieutenant-colonel Vidal, chef de l'unité française.

(Lire, page 8, la déclaration du secrétariat d'Etat aux DOM-TOM.)

AU JOUR LE JOUR

Accueil

Les Français, on le sait, sont allés à Moscou en rasant les murs, tâchant de se faire plus petits que des souris.

C'est raté. L'arrivée la plus spectaculaire, parmi celles des cinq mille sept cents athlètes, aura sans conteste été celle du Français Marajo. Accueilli comme un terroriste de haut rang, jaugé comme un malandrin, observé, palpé, retenu longuement, il aura passé avec succès l'épreuve du fouille-que-veux-tu.

Les policiers soviétiques l'ont laissé partir après vingt minutes, rassérénés : ils avaient pu vérifier qu'il n'avait sur lui ni hymne ni drapeau.

BRUNO FRAPPAT.

POINT

Etiquette et tradition

L'épouse du roi de France était reine de France, et plusieurs ont payé chèrement ce titre et cet honneur. Mais jamais la femme d'un président de la République n'avait été appelée « madame la présidente », ni joué le moindre rôle officiel.

Sous la III[e] et la IV[e] République, son prénom et jusqu'à son visage étaient le plus souvent ignorés du grand public. Et il a fallu qu'un député, aujourd'hui décédé, découvre Mme Gaston Doumergue mourant de froid dans une chambre de bonne pour, qu'enfin, une retraite soit accordée aux veuves des présidents de la République.

La V[e] République avait peu innové jusqu'à l'élection de M. Giscard d'Estaing. Si Mme de Gaulle et Mme Georges Pompidou accompagnaient le plus souvent leur mari dans des voyages officiels, elles apparaissaient peu en public et se vouaient aux expositions et aux œuvres de charité.

Mais une évolution sensible de l'étiquette et de la tradition s'est peu à peu manifestée. Jusqu'au jour où une sorte de consécration est venue lorsque, à la surprise de ses auditeurs, l'actuel président fit l'éloge de sa femme, au cours d'un entretien télévisé en novembre 1979 : « Je vous dirai que, quand j'ai envie de regarder ce que sont la dignité et la qualité françaises, il me suffit de regarder Anne-Aymone. »

Une étape plus officielle a été franchie lorsque, pour la première fois dans l'histoire de toutes les Républiques, M. Giscard d'Estaing associait son épouse à la présentation des vœux du corps diplomatique à l'Elysée.

Enfin, en plus d'une occasion officielle ou même politique, l'épouse du président a figuré à la place d'honneur.

En changeant l'étiquette, l'actuel président a mis fin à une tradition plus que centenaire, mais il a pris un double risque. En France, plus qu'ailleurs, la popularité, fût-elle féminine, est souvent éphémère. Mais, surtout, en faisant jouer à son épouse un rôle de plus en plus officiel, il l'expose au regard critique de la presse étrangère ou française, et finalement de l'opinion publique.

(Lire page 27.)

Un entretien avec le président mauritanien

La solution politique du conflit saharien dépend d'une rencontre entre Marocains et Sahraouis

nous déclare M. Haidalla

Dans la première interview qu'il ait accordée à la presse écrite depuis son accession au pouvoir en juin 1979, le président Mohamed Khouna Ould Haidalla aborde avec notre envoyé spécial Paul Balta, les différents problèmes intérieurs et extérieurs qui se sont posés au régime qui a succédé à celui de M. Ould Daddah, renversé le 10 juillet 1978.

Au sujet du conflit du Sahara occidental, qui continue à affecter liquilibre de la Mauritanie, le lieutenant-colonel Haidalla estime que toute solution politique passe par une rencontre entre Marocains et Sahraouis.

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Nouakchott. — Pour nous recevoir, une fois passées les festivités du deuxième anniversaire du coup d'Etat qui a renversé le régime Ould Daddah, le 10 juillet 1978, le lieutenant-colonel Mohamed Khouna Ould Haidalla a troqué son uniforme pour le boubou blanc. Le costume traditionnel accentue la haute stature de ce nomade de grande tente, né il y a tout juste quarante ans, près de Nouadhibou. Regard perçant, visage émacié et anguleux qu'allonge encore une barbiche noire, peu loquace, le chef de l'Etat fait penser au Boumediène des années 1960, qui passait de l'armée à la politique. En public, il paraît gauche, timide, mais on découvre rapidement que c'est un homme de caractère, extrêmement volontaire.

Qu'il ait fait ses études secondaires à Rosso sous la colonisation et soit un des deux officiers supérieurs mauritaniens à être passé par Saint-Cyr explique qu'il maîtrise parfaitement notre langue. Entré dans la carrière militaire en 1962, plusieurs fois commandant d'unité, il aime les vastes espaces et les opérations sur le terrain. Aussi, lorsque nous lui demandons quand les militaires rendront le pouvoir aux civils, la réponse fuse-t-elle : « *Le plus tôt possible. Je n'ai jamais passé plus d'un mois dans une ville. Etre enfermé dans un bureau est pour moi un enfer. Mais on ne peut fuir ses responsabilités...* »

Comme il appartient à une tribu apparentée aux Reguibat et que son gouvernement a signé l'accord de paix du 5 août 1979, par lequel la Mauritanie reconnaît que « *le Front Polisario est l'unique représentant du peuple sahraoui* », ses adversaires s'efforcent de le faire passer pour un Sahraoui déguisé en Mauritanien. A l'inverse, s'il jouit de l'estime des officiers qui l'ont porté à la tête du Comité militaire de salut national et donc de l'Etat, c'est que pendant les trois années de guerre (1975-1978) c'est lui qui s'était le mieux battu, tenant en échec plusieurs attaques du Front Polisario.

Sans cacher sa sympathie pour le « *peuple sahraoui frère* », il se veut d'abord nationaliste mauritanien, et c'est ainsi qu'il est perçu par la population. Il a une passion qui revient dans la conversation comme un leitmotiv : construire l'Etat et assurer son indépendance. Cette double volonté explique d'ailleurs sa position à l'égard du conflit du Sahara occidental. « *J'ai dit au sommet de l'O.U.A., à Freetown, que c'est nous Mauritaniens qui connaissons le mieux ce problème, à la fois parce que nous y avons été mêlés et que nous sommes en contact avec toutes les parties intéressées. A notre avis, c'est une affaire qui oppose avant tout les Marocains et les Sahraouis...* »

(Lire la suite page 4.)

M. Poniatowski et l'affaire de Broglie

La commission spéciale de l'Assemblée nationale entend l'ancien ministre de l'intérieur

(Lire page 9.)

A SAINT-PAUL-DE-VENCE

L'austère cantate de Braque

Comment ne pas songer, tout naturellement, lors de l'ouverture de cette rétrospective de l'œuvre de Georges Braque — due aux efforts tenaces de Jean-Louis Prat pour obtenir des musées du monde entier et des collections privées les prêts souhaités afin de conserver l'homogénéité d'une œuvre qui s'est développé durant la première moitié du vingtième siècle — oui, comment ne pas penser à la simultanéité de deux expositions célébrant, l'une à New-York, par delà l'océan, et l'autre, sur cette terre de Saint-Paul-de-Vence, deux peintres, Picasso et Braque, que leurs natures séparaient fondamentalement et que leurs préoccupations plastiques avaient su rapprocher momentanément ?

La comparaison paraît, au premier abord, hors de propos. Cependant, le compagnonnage de 1910 à 1914 où une ferveur efficace était telle, fait qu'il est souvent malaisé de distinguer les œuvres de ce temps communautaire de deux figures aussi dissemblables par leur tempérament, leurs souches, leur hérédité et en fin de compte leur style, que celui-là soit celui du pinceau ou celui de la vie.

Leurs voies s'écarteront : il avait fallu qu'elles se confondent, un moment, pour que chacun trouvât la sienne, et qu'à la polyphonie foisonnante de Picasso, s'opposât l'austère cantate de Braque.

(Lire page 13 l'article de PIERRE GRANVILLE.)

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Aujourd'hui

AUSTRALES : un pasteur à Rurutu (II)

(Page 21.)

Le Monde

idées

PROVINCIALES

La revendication d'un pouvoir régional relève-t-elle du folklore ou du discours électoral, comme le regrette Tanguy Kenec'hdu ? Conduira-t-elle à une réforme de nos institutions dans le sens d'une fédéralisation, comme le suggère Jean Rous ? Pour Maurice Le Lannou, cette revendication cache mal la déchéance des communautés et la « délocalisation » des hommes introduite par le progrès technologique. Jean-Claude Streicher se penche, lui, sur le cas moins connu de l'Alsace, victime de son histoire face à l' « ennemi héréditaire » allemand.

L'ALSACE ÉCRASÉE PAR SON HISTOIRE

par J.-C. STREICHER (*)

PROCES corses. Procès bretons. Occitanie en recherche. Radio libre flamande. Pays basque irréductible. Dans le concert des identités minoritaires, il y a cependant une grande absente : l'Alsace. Elle ne jette pas de bombes et l'on ne voit jamais son drapeau « rot un wiss » (rouge et blanc) dans les manifs contre le chômage et les centrales nucléaires.

Et pourtant, elle est la région de France où les parlers locaux sont les mieux conservés. Le refus de s'ériger en victime des centralismes et des politiques « assimilationnistes » serait-il le propre des peuples dont la personnalité linguistique n'est pas encore irrémédiablement perdue ? Peut-être.

Mais la cause alsacienne est-elle vraiment défendable ? A-t-elle des chances de rencontrer les mêmes sympathies que celle des Corses ou des Bretons ? L'histoire de France n'enseigne pas que Louis XIV, en annexant l'Alsace entre 1635 et 1681, réunissait au royaume une terre de langue allemande, une province dont les hommes de lettres pratiquaient sans doute jusqu'alors deux langues (le latin et l'allemand), mais sûrement pas le français.

Ainsi donc l'Alsace eut-elle une presse bilingue (français - allemand) et même une presse exclusivement de langue allemande jusqu'en 1870, date de son retour au Reich allemand. Si bien que l'autorité allemande n'eut alors qu'à inverser l'ordre des langues dans les journaux : l'allemand pour les colonnes de gauche et le français pour les colonnes de droite.

Du point de vue purement historique, les Alsaciens seraient donc en droit de considérer l'allemand comme la forme écrite (la Hochsprache) de leurs dialectes et d'en revendiquer l'enseignement à côté du français. Mais dans la France chauvine et anti-allemande des lendemains de guerre (1870, 1918 et 1945), qui pouvait l'admettre ? Pas même les Allemands eux-mêmes.

C'est surtout vrai après la seconde guerre mondiale, où la langue allemande parut suspecte d'hitlérisme. Son recul est alors général. Et pas seulement dans la presse alsacienne. Au Luxembourg, elle a cédé le pas au français.. En Suisse alémanique, les dialectes revivent comme un moyen de distanciation par rapport aux Allemands.

Le mouvement autonomiste corse est à l'heure actuelle le plus puissant de l'Hexagone. Mais qui se souvient aujourd'hui qu'entre les deux guerres, le problème alsacien occupait le devant de la scène, avec des procès et des emprisonnements au moins aussi retentissants. La veille de Noël 1927, les principaux « Heimatrechtler » étaient arrêtés à leur domicile et gardés en prison jusqu'au lendemain des élections de 1928, pour les empêcher de s'y présenter et éviter que la Chambre n'ait ses protestataires alsaciens, comme le Reichstag a eu les siens après 1871.

Parmi ces emprisonnés, le docteur Ricklin, président du Parlement d'Alsace-Lorraine de 1911 à 1914. C'est comme si un gouvernement de gauche décidait aujourd'hui d'arrêter Jacques Chaban-Delmas, ancien président du conseil régional d'Aquitaine ! Manque de chance, Ricklin et Rossé, bien qu'en prison, sont élus députés. Encore, en 1936, douze des quinze députés alsaciens sont des autonomistes déclarés ou des autonomisants de différentes tendances (cléricaux, radicaux, communistes dissidents...).

Au départ, ce mouvement réclame un plébiscite sur le sort de l'Alsace-Lorraine, comme pour la Sarre ou d'autres territoires « désannexées » après 1918. Mais, avec le temps, cette revendication s'épuise, et l'hitlérisme triomphant vient changer les données du problème. En septembre 1940, ne pouvant être arrêtés pour délit d'opinion, les « autonomistes » les plus notoires sont emprisonnés pour « espionnage ». Karl Roos est fusillé à Nancy, en février 1940.

Juste après la guerre, c'est un grand silence. La revendication autonomiste qui occupait le centre de la vie politique régionale depuis 1870 était discréditée pour longtemps. Avec quatre changements d'appartenance en moins d'un siècle, donc quatre politiques linguistiques et scolaires diamétralement opposées, avec deux guerres mondiales sur le front russe sous l'uniforme allemand; avec une épuration plus massive et plus expéditive que partout ailleurs, l'histoire cette fois avait écrasé les Alsaciens. Elle les avait « *glad gebeijelt* », passés au fer à à repasser.

Culpabilisés dans leur germanité profonde, les Alsaciens n'aspiraient plus qu'à être « des Français à part entière », jetant allégrement leur langue aux orties pour ôter définitivement aux Allemands toute prétention sur l'Alsace. Ceux dont on pouvait dire entre les deux guerres qu'ils étaient « *ceux de la communauté humaine qui ont l'esprit d'opposition le plus développé* », versaient alors dans l'unanimité gaulliste. Un retournement sans doute sans précédent.

Intercesseur

Comment reconstituer alors l'identité culturelle ? Problème à première vue insoluble. Le mot d'autonomie étant banni du langage, c'est de décentralisation, de démocratie à la base, de régionalisation, de fédéralisme ou d'autogestion régionale, que l'on parlera. Timidement. On attendra aussi beaucoup de l'Europe. Qu'elle contribue à la « dépénalisation » du voisin allemand et de la langue allemande. Qu'elle permette à nouveau aux Alsaciens d'être les intercesseurs entre les deux pays.

L'enseignement de l'allemand n'est plus revendiqué en tant que langue écrite traditionnelle des Alsaciens, mais comme une langue étrangère proche du dialecte, dont les Alsaciens auraient de plus en plus besoin dans leur travail (frontaliers, firmes allemandes implantées en Alsace, relations commerciales...). Donc plus de lutte linguistique au nom de la personnalité alsacienne collective, mais au nom de la réussite professionnelle individuelle.

Ceux qui osent s'avouer autonomiste restent groupusculaires, sans toujours parvenir à se démarquer du passé ni des anciennes phraséologies, prêtant ainsi le flanc aux manœuvres d'un pouvoir ravi d'entretenir ses amalgames habituels.

Les jeunes chanteurs et poètes ne misent que sur le dialecte, seul défendable encore maintenant. Ils ne négligent pas de se servir des institutions existantes.

C'est sous le contrôle de FR 3-Alsace et au travers de la gauche classique que l'Alsace se réveille aujourd'hui doucement à son identité. Voilà pourquoi elle n'a rien à voir ni avec la Corse ni avec le Québec.

(*) Journaliste et historien.

POUR UNE RÉFORME FÉDÉRALE

par JEAN ROUS (*)

L'EXPLOSION corse a fait réfléchir tout le monde, sauf bien entendu le gouvernement français, empêtré dans le centralisme et la répression.

En effet, sauf une minorité très réduite, les Corses ne demandent pas une indépendance - séparation mais une autonomie dans le cadre français. Ils veulent être corses tout en restant français. Personnellement, je les comprends d'autant mieux que je suis catalan du Roussillon et que c'est ce que viennent d'obtenir mes compatriotes catalans du Sud. Le même problème se pose d'une manière plus ou moins aiguë pour les régions de France ou d'Europe qui sont d'anciennes nations ou nationalités supprimées par le centralisme, notamment, pour la France, les Catalans, les Basques, les Bretons, les Alsaciens, les Flamands, les Occitans, etc. Ces pays ont perdu leur identité et essayent de la retrouver sans nécessairement rompre avec l'unité nationale. Mais ils veulent une unité qui soit compatible avec la diversité, cette « *reine du monde* », comme disait un grand poète.

Or le moyen de concilier les deux existe, c'est le système fédéral ou fédératif, qui permettrait d'être en même temps corse sans cesser d'être français, en substituant une saine coopération des pouvoirs à un conflit qui va s'envenimer de plus en plus.

Cette idée fédérale est d'origine française, avec Proudhon et Jaurès. Nous nous en réclamions déjà dans la Résistance, à mon mouvement Libérer - Fédérer. Dès 1919, le jacobin Clemenceau demandait dans un de ses derniers discours que la France soit transformée en une fédération qui accorderait l'« indépendance » (sic) aux régions. Léon Blum dans *A l'échelle humaine*, en 1943, proposait que la France devienne une fédération comme les Etats-Unis d'Amérique ou une confédération comme la Suisse.

Des fédérations existent en Yougoslavie, en Allemagne, en Suisse et, d'une manière il est vrai contestable, en U.R.S.S. En Italie, les régions ont des pouvoirs réels, avec assemblées élues et exécutifs ; il y a des gouvernements régionaux en Sicile, en Sardaigne, dans le val d'Aoste, qui est bilingue. En Belgique, le fédéralisme est la seule perspective malgré le cas épineux de Bruxelles. En Espagne, près d'une dizaine de régions vont devenir autonomes dans un cadre qui est fédéralisant, bien que formellement il ne s'agisse pas d'une fédération. L'évolution des Catalans est un exemple pour le monde. En 1928, ils étaient séparatistes et volontiers terroristes. Maintenant, ils sont fédéralistes et en majorité socialistes.

Nous avons en France de bons théoriciens de la régionalisation socialiste et démocratique, comme le professeur Laffont. En 1966, au colloque de Grenoble, Michel Rocard a présenté son rapport : « Décoloniser la province. » Le parti socialiste serait le plus ouvert à une réforme de type fédéral, bien que les mentalités retardent toujours sur l'évolution des faits. Ses propositions de loi demandent l'autonomie des régions et des statuts spéciaux pour les « peuples minoritaires » (corses, etc.). Mais la régionalisation officielle est un véritable avorton. De Gaulle avait bien demandé que l'on rompe avec le centralisme et que les régions deviennent « *les moteurs du progrès* ». Pompidou a enterré la réforme régionale, et Giscard a renchéri sur Pompidou.

Cette réforme fédérale de la France pourrait et devrait être un des principaux enjeux de la campagne présidentielle. Elle serait préparée, ensuite, au niveau des communes, des régions, des mouvements, des associations et ferait l'objet d'une véritable révision constitutionnelle. L'idée peut paraître prématurée aux caciques de la politique. Mais ils avaient déjà les mêmes réactions quand nous formulions des propositions comparables en ce qui concerne la décolonisation, il y a plus de trente ans. Ils préfèrent se laisser imposer des concessions, crise après crise, explosion après explosion. C'est alors que, de la révolte et de son aigreur, surgirait le danger séparatiste.

(*) Ecrivain.

LA FIN DES PAROISSES

par M. LE LANNOU

J'AI souvent écrit que le métier de géographe est un métier redoutable. Ce n'était pas vrai il y a quarante ans, quand le monde bougeait peu et se prêtait à la contemplation. Aujourd'hui, c'est la grande bousculade, qui laisse peu de temps à la réflexion et appelle à courir au plus pressé dans la chasse aux avenirs. On ne cherche plus à rapporter les faits, après classement, aux desseins de Dieu ou aux données immédiates de la nature : on les forge en concepts dans l'espoir de les mieux contenir. Vocabulaire et style suivent mal ce viol d'une vieille discipline tranquille. La géographie s'arrache à la littérature. Déjà désencombrée de l'histoire, elle tourne le dos, décidément, à la philosophie.

La frénésie des sociétés humaines explique assez ces renoncements. Beaucoup a été dit, et souvent fort bien (1), sur ces énormes mouvements qui bouleversent la physionomie traditionnelle du monde et singulièrement de notre Occident. L'urbanisation galopante, la « rurbanisation » — moins sournoise que jamais — des plats pays, les colossales migrations de travail qui tendent à devenir des transferts irréversibles, les cohortes fiévreuses du tourisme : en voilà les plus voyants. Tout cela sous le signe d'une mondialisation qui est devenue la marque péremptoire des économies et des sociologies de notre temps. En fin de compte, c'est la fin des espaces nuancés, des sociétés différentes, d'une image du monde complexe et bigarrée qui justifiait la géographie de naguère.

Il serait vain d'en cultiver la nostalgie. Sans doute, si le mouvement accéléré de la planète n'est pas une simple fuite en avant mais une évolution raisonnée, n'est-il pas inutile d'examiner ce qui, de notre civilisation, est menacé de disparaître ou d'être mis au rancart. Et puisque je suis en humeur de philosopher, et que philosopher est rechercher la nature profonde des faits, je dirai que ce qui va disparaître, et qui était proprement le fondement de cette civilisation, ce sont les communautés localisées, habitantes, qui exprimaient l'entente des hommes et des lieux. Tels la paroisse et le village.

La paroisse est aujourd'hui en déroute, et l'Eglise elle-même renonce à la sauver. Ce déclin de l'encadrement paroissial, de rites et de fêtes vieux comme les mythologies parce que suggérée tout directement par le déroulement des saisons, n'est au surplus que le signe d'un délabrement du village, non seulement par les saignées de l'exode rural, mais par la perte du pouvoir de communautarisation que leur donnait le caractère particulier des lieux. Quand l'économie rurale sans sol aura remplacé le soin des plantes cultivées, que voudront dire les vieux clochers ?

La crêpe bretonne : en blé noir de Chine

On aimerait se persuader que ces communautés défaillantes font place à d'engageants substituts. Après tout, à civilisation urbaine, puisque la ruralité se meurt, doivent bien correspondre de nouvelles communautés citadines. Hélas ! En notre époque d'urbanisation, la ville, elle aussi, est en train de mourir de corps et d'esprit. La rue est devenue dissymétrique et intraversable, toute lisibilité abolie par les peintures au sol de la signalisation automobile ; le quartier perd sa personnalité par sa rénovation elle-même, qui détruit la communauté en imposant un modèle. La ville tout entière, dont Baudelaire disait qu'elle contient les archives de la vie universelle, néglige toute référence au cours des heures et des saisons. En fin de compte, piétinée, comme l'écrivait Robert Auzelle — un urbaniste, — par « *la foule informe et morcelée qui efface le temps* », elle en arrive à s'oublier elle-même.

Cette déchéance des communautés localisées, celles qui ont un foyer, un terrain, des bornes, s'étend aux groupements supérieurs. Nul ne niera le discrédit où tombent l'Etat et la nation. L'Europe elle-même, cette communauté virtuelle, qui pourrait représenter un stade moderne d'une civilisation conservée, est hérissée d'obstacles dans les psychologies de nos contemporains : elle a le défaut, pour les uns, de balayer des communautés plus naturellement ancrées, pour les autres, celui de barrer le chemin à une citoyenneté du monde.

Je pousserai plus loin ma philosophie. Au-delà de la dislocation des communautés, il y a cette délocalisation des hommes — de fait ou d'intention — qui est une des caractéristiques majeures du présent. Dislocation, délocalisation : les mots sont quasiment les mêmes et traduisent une même réalité. J'aurais besoin d'un gros volume pour illustrer un tel propos. Je noterai simplement ici quelques expressions pittoresques de ces « évasions » qui sont, en tourisme et en économie, la règle de notre temps.

Une enveloppe au timbre somptueux m'assure que « *Nairobi, la capitale ensoleillée du Kenya, est la seule cité moderne du monde à la portée du rugissement du lion* ». Une autre, provenant de Vendée, me sollicite d'acheter un appartement dans... l'Acapulco vendéen. L'épouse de mon plombier revient de vacances en Thaïlande. Mais que dire de toute notre vieille géographie économique si soucieuse autrefois de localisations explicables ! Les Bermudes sont un grand centre bancaire international, les Seychelles un paradis touristique, Formose un haut lieu de l'électronique. Si j'en crois Pierre Drouin (*le Monde* du 23 février 1979), les industriels japonais étudient la construction d'usines flottantes qui se déplaceraient le long des côtes à la recherche de la main-d'œuvre la moins chère.

N'allons pas si loin : notre agriculture est en train de se séparer des sols et des ciels. C'est que la condition naturelle ne compte plus en face d'une conjoncture déterminée non par des données de lieu, mais par des rapports d'espace : dans la vogue des crêperies qui se multiplient en Bretagne, on croit voir quelque résurgence d'un vieux type alimentaire. Mais ce n'est qu'une apparence, puisque les dégustateurs viennent de partout et que — le sarrazin ne poussant plus très bien sur des sols bretons améliorés — vous mangerez, bonnes gens, de la farine achetée en Chine ou au Canada.

Ces processus de démantèlement du local et de mondialisation des affaires et des esprits apparaissent au gros de nos contemporains comme autant de libérations. Le mot n'est pas de moi, car je n'y crois guère. Libération à l'égard des milieux naturels ? Elle ne serait véritable que si les libertés acquises ne devaient se payer d'un prix fort lourd. On a beaucoup parlé de ressources pillées, de patrimoine sacrifié, de pénurie promise, pour peu que les hommes cessent d'inventer. Il faudrait mettre davantage en lumière le rôle des délocalisations dans la genèse des pollutions et à l'origine de ces catastrophes qui sont l'équivalent moderne, abondamment augmenté, des calamités naturelles d'autrefois. Beau travail pour une géographie active et appliquée, physique et humaine, qui ne donnerait pas toute sa foi au technocrate !

Libération, nous dit-on aussi, quant à la condition humaine, politique, économique, morale. Je n'en crois rien. Il me semble que l'ancienne entente des hommes et des lieux garantissait aux premiers infiniment plus de liberté que ne leur en apporte l'actuel divorce, et que les pseudo-libérations d'aujourd'hui, par le démembrement des vieilles communautés éprouvées, les font retomber dans d'autres servitudes. Le renoncement aux vrais ensembles de naguère est singulièrement favorable à la mise en œuvre de pouvoirs occultes, anonymes et lointains qui, sous couleur de se rapporter à l'universel, échappent à l'humain. Des logiques totalitaires se substituent aux leçons tirées des lieux.

Libérations ? Je me demande plutôt si l'ère des dominations ne vient pas de s'ouvrir.

(1) Deux livres fraîchement sortis consacrés aux villes et à l'urbanisme, l'un d'une sociologue, l'autre d'une géographe, sont à inscrire au nombre des plus remarquables présentations : Françoise Choay, *la Règle et le Modèle, sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Seuil (Coll. « Espacements »), 1980, 381 p. ; Jacqueline Beaujeu-Garnier, *Géographie urbaine*, Armand Colin (Coll. « U »), 1980, 360 p.

DU FOLKLORE A LA CHARTE

par TANGUY KENEC'HDU (*)

EN France, chez la plupart à tout le moins, parler de régionalisme, c'est évoquer le folklore de la carte postale qui reverdit nos plages, si l'on me pardonne cette image audacieuse, surtout par ces temps de marée noire.

Ailleurs en Europe, le régionalisme, c'est autre chose : synonyme de libertés locales, de « pouvoir régional », cher jadis à Jean-Jacques (non point Rousseau), à cent lieues des pièges à vacanciers en mal de dépaysement.

Le sain régionalisme part d'un double constat, à savoir l'existence de deux courants simultanés dont les effets se conjuguent. En premier lieu, le déclin, en Europe, des nationalismes : militaire (hormis sous quelques crânes chauvins), impérial, économique. En second lieu, la volonté des composantes régionales des Etats-nations d'affirmer et de voir reconnaître leur personnalité propre, leur identité comme l'exprime un franglais pour une fois inoffensif.

Les facteurs qui fondent ces revendications se retrouvent dans chaque cas, quoique à doses variables :

a) Souvent une situation géographique particulière ; par exemple, les pays de la mer ou/et ceux que singularise leur éloignement des capitales ;

b) Une évolution historique différenciée ; il s'agit parfois d'anciennes nations souveraines, rattachées bon gré mal gré à des couronnes expansionnistes ;

c) Des traits économiques fortement accusés ;

d) Enfin, selon les cas, une différenciation ethnique, linguistique, en un mot *culturelle*.

Ces « régions » ont pris conscience qu'elles étaient desservies, étouffées, par le grand ensemble dont elles dépendent si étroitement : l'Etat central.

La défense de ces valeurs que menace le « progrès » trouve désormais une large audience chez ceux que passionnent à juste titre l'environnement, la qualité de la vie. Au point que cette défense est cotée à la Bourse électorale. A mettre en portefeuille, par conséquent. Avis aux amateurs.

Enfin, l'autonomie régionale apparaît seule à même de relayer une démocratie confrontée aux périls mortels de la technocratie superbe et centralisatrice.

Cas particulier entre tous, à cet égard, celui de notre pays. Une évolution historique fondamentale, sans cesse exaspérée, y fait que le « régionalisme », au sens fort de ce mot, brille par son absence. Bien mieux, tout absent qu'il soit, il y crée l'épouvante. Aussi n'y passe-t-il *jamais* le stade des architectures verbales, des poses et des proses alanguies, honneur des fins de banquet.

Exemple : un premier ministre — M. Chirac — ne déclarait-il pas, de passage à Rennes, le 14 janvier 1976 : « ...*Les Bretons doivent avoir les moyens non seulement de conserver, mais de développer leur culture et de trouver en elle l'inspiration de leur culture de demain.* »

On a bien lu : ...Bretons... doivent... conserver... développer...

Croit-il, avec la majorité dont il est, sinon l'âme, du moins une partie du corps, que le maintien et le développement d'une culture se puissent nourrir de l'aumône de quelques heures hebdomadaires de radio et de l'os à ronger de quelques *minutes* de télévision ?

Ecoutons plutôt ce qu'en écrivait un autre député du bon choix, M. Alain Madelin : « *Il s'agit de savoir si l'on veut donner un contenu réel à la Charte culturelle bretonne, ou si l'on veut la laisser lettre morte.* »

L'expérience séculaire incline à penser que c'est bien cela, en effet, que l'on veut.

Pourtant, d'un « vrai président » (slogan de 1974) du « juste milieu » (discours de mars 1980), on pouvait attendre davantage.

Faut-il donc lui rappeler que voici fort entamée l' « Année du patrimoine » ? Or quel patrimoine mérite plus de soins que le culturel ? Lequel, à notre époque en proie aux agressions multipliées, est néanmoins plus fragile ?

A quand, pour les Bretons (et alii), la République selon la Charte ?

(*) Sous-préfet en retraite.





Le Monde

étranger

ASIE

Corée du Sud

Le procès de M. Kim Dae-jung se tiendra en présence d'observateurs étrangers

De notre envoyé spécial

Séoul. — « *Le procès de M. Kim Dae-jung commencera le mois prochain. A l'exception de certaines audiences qui, pour des raisons de sécurité nationale, auront lieu à huis clos, il sera ouvert à la presse et aux observateurs étrangers* », a déclaré mardi 22 juillet, au cours d'une conférence de presse le général Cha Kyu-hon, commandant adjoint de la loi martiale.

Recevant à dîner les journalistes étrangers, son chef, le général Lee Hui-sung, commandant de la loi martiale, a d'autre part affirmé : « *Les rumeurs concernant les sévices dont M. Kim aurait été victime durant ses interrogatoires sont sans fondement, car personne n'a été autorisé à le rencontrer depuis son arrestation le 17 mai, et par conséquent personne n'est à même de porter de telles accusations. Vous serez rassurés quand vous le verrez à son procès.* »

C'est dans une atmosphère qui se voulait cordiale et détendue que le général Lee et les principaux officiers responsables de l'application de la loi martiale, proclamée dans la nuit qui suivit l'assassinat du président Park le 26 octobre et renforcée le 17 mai à la suite des manifestations étudiantes, se sont entretenus près de quatre heures avec les représentants de la presse étrangère à Séoul. Cette campagne de relations publiques de l'armée après huit mois de quasi-black-out, au cours desquels il était impossible sinon de rencontrer du moins de citer les propos des généraux, témoigne de la volonté des autorités militaires d'essayer de restaurer l'image du régime du général Chon, le nouvel homme fort du pays, pour le moins détériorée par les événements de Kwangju et les rumeurs sur les tortures dont aurait été victime M. Kim Dae-jung, la principale figure de l'opposition et un peu le symbole de l'opposition démocratique.

Parmi les propos tenus par le général Lee que la presse est autorisée à reproduire, on peut noter d'abord sa remarque sur l'unité de l'armée. « *Depuis la fin de l'année passée, dans beaucoup de domaines, les « jeunes » ont essayé de supplanter les « anciens » excepté dans l'armée, qui reste fermement unie sous mon commandement.* » Le général entendait démentir ainsi les rumeurs sur une division au sein de l'armée, certains officiers étant favorables au général Chon, d'autres s'opposant à lui. Il n'en demeure pas mois qu'aujourd'hui le commandement militaire paraît ramassé entre les mains des fidèles du général Chon, c'est-à-dire en particulier des généraux qui ont collaboré, dans la nuit du 12 décembre, à l'arrestation du précédent commandant de la loi martiale, le général Chung Seung-hwa, et à l'élimination d'une partie du haut commandement.

Au cours des derniers mois, une vingtaine de généraux connus ont été limogés (officiellement, ils ont pris des « *retraites anticipées* ») et une bonne cinquantaine de haut-gradés ont été déplacés. Apparemment, dans un geste d'apaisement, le général Chung Seung-hwa condamné à sept ans de prison pour avoir participé à l'assassinat du président Park, a été récemment libéré, ont confirmé nos interlocuteurs militaires. La raison officielle invoquée est son « *état de santé* », mais on ignore la nature de sa maladie.

Répondant à une question sur la possibilité d'une démocratisation, alors que les principaux politiciens sont, soit en prison (M. Kim Dae-jung), soit discrédités (comme M. Kim Jong-pil), soit en résidence surveillée (comme M. Kim Yong-sam, président du nouveau parti démocrate), le général s'est contenté de dire : « *Les trois Kim ne sont pas toute la Corée.* » Le général est resté évasif sur le sort de M. Kim Yong-sam, qui se dit « *assigné à résidence* ». « *De toute façon, c'est une petite affaire* », a tranché le général.

Commentant les événements de Kwangju, le général Lee a précisé qu'aucune mesure disciplinaire n'avait été prise à l'encontre des soldats qui sont intervenus dans cette ville du sud de la province de Chola, où a eu lieu en mai une insurrection populaire : « *Personne n'a été réprimandé pour des actions condamnables pendant les manifestations : les soldats agissant sous les ordres de leurs chefs, il n'y a aucune raison de prendre des mesures disciplinaires à leur encontre.* » Selon les habitants de Kwangju que nous avions rencontrés au moment des émeutes, c'était pourtant précisément les exactions commises par les parachutistes qui avaient fait dégénérer les manifestations étudiantes en une flambée de violence. Le général Lee a une nouvelle fois rejeté comme « *rumeurs mensongères* » les déclarations de source chrétienne faisant état de plus d'un millier de morts à Kwangju : « *Il y a eu cent soixante-deux tués chez les civils et vingt-trois soldats*, a déclaré le général. *Pour le reste du monde, Kwangju est une affaire mineure comme les révoltes de Miami. Mais si elle s'était étendue à Séoul, elle aurait gagné toute la Corée, conduisant à une situation analogue à celle de l'Iran ou du Vietnam.* » Selon les autorités militaires, pratiquement tous les fusils (plus de cinq mille) dont s'étaient emparés les manifestants auraient été retrouvés.

Sous l'autorité de commandement de la loi martiale se poursuit d'autre part, à Séoul, la campagne de « *purification* » commencée le mois dernier. Après les fonctionnaires (près de cinq mille ont été démis), c'est au tour des employés du secteur des entreprises nationalisées : mille huit cent dix-sept personnes, annonce la presse ce mercredi, ont été obligées de donner leur démission, comme éléments corrompus.

PHILIPPE PONS.

Afghanistan

SELON « THE GUARDIAN »

Le président Karmal aurait menacé de démissionner si les Soviétiques ne lui laissaient pas « les mains plus libres pour gouverner »

Le président Karmal aurait indiqué, dans des lettres envoyées à M. Brejnev, il y a environ un mois, son intention de démissionner s'il « *n'avait pas les mains plus libres pour gouverner* », écrit l'envoyer spécial du *Guardian*, à Téhéran, citant des sources diplomatiques. C'est à la suite de cette démarche que le dirigeant afghan aurait obtenu un infléchissement de la politique soviétique et la possibilité « *d'introduire quelques changements dans la politique et le personnel gouvernementaux* ».

La menace de démission aurait été provoquée « *par le nombre croissant de hauts - conseillers soviétiques auprès des ministres afghans, avec certains desquels M. Karmal serait en conflit* », écrit encore *The Guardian*. « *Mais l'élément le plus important*, poursuit-il, *est la scission persistante entre les deux fractions du parti démocratique et populaire d'Afghanistan* » (P.C., l'aile Parcham (le Drapeau) du président Karmal et, celle du Khalq (le Peuple), à laquelle appartenaient ses prédécesseurs, Tarai ekt Amin. Toujours selon le journaliste, dans leur désir d'imposer l'unité du parti et de garder leurs options ouvertes, les Soviétiques ont sans doute contribué à sapper l'autorité de M. Karmal en permettant aux membres du Khalq de défier ses instructions ou de faire obstacle à ses décisions.

De notoriété publique, à Kaboul, M. Asadullah Sarwari, vice-premier ministre, actuellement en traitement, et en principe, à Moscou — mais son éloignement pourrait être lié à la tension au sein de l'équipe dirigeante — est non seulement la personnalité la plus importante du Khalq mais aussi « l'homme politique afghan le plus sûr et le plus tuilisé par les Soviétiques », écrit *The Guardian*. La récente restructuration du gouvernement — en l'absence de M. Sarwari — a montré que M. Karmal avait acquis une relative liberté d'action et qu'il avait engagé l'épreuve avec ses rivaux du khalk, soutenus implicitement par Moscou.

Selon l'A.F.P., à Islamabad, qui cite des sources diplomatiques, trois ministres du Khlaq auraient été arrêtés avant le récent remaniement. Il s'agit de M. Mohammed Golabjoi, ministre de l'intérieur, du colonel Aslam Watanjar, ministre des communications, et du lieutenant-colonel Sherjan Mazdooryar, ministre des transports. En revanche, M. Ali Khestmand, vice-premier ministre chargé du Plan, aurait vu ses prérogatives renforcées à la faveur de la réoganisation du gouvernement.

La mort du secrétaire d'État à l'éducation

Des informations en provenance de New Delhi, semblent, d'autre part, confirmer que le secrétaire d'Etat à l'éducation, M. Wali Yousufi, a été tué récemment, en plein jour à Kaboul, par des guerilleros. En avril et mai, lors des émeutes étudiantes, il aurait donné l'ordre de tirer sur les manifestants aux soldats afghans qui ont refusé ; les forces soviétiques auraient alors ouvert le feu.

Deux journalistes français, Philippe Rochot et Jacques Douay, de A 2, sont arrivés au Pakistan après avoir passé en Afghanistan, trois semaines, au cours desquelles ils ont filmé les récents bombardements soviétiques sur des villages de la province de Wardack ainsi que des mines disséminées le long de la frontières pakistano-afghane. Selon eux, « il est très peu probable que les bombardements aient pu faire des milliers de victime comme cela a été annoncé (*le Monde* des 16 et 17 juillet). Les privations et les maladies doivent tuer plus d'Afghans que les combats », ont-ils déclaré. Mais les deux journalistes ontvu des Migs et des hélicoptère bombarder deux villages contrôlés par des maquisards, bombardements qui ont fait « trois morts et six blessés ». Ils étaient accompagnés d'une équipe de « Médecins du monde » qui a soigné « des centaines de personnes et opéré à trois reprises, en territoire rebelle à même le sol avec les moyens du bord ». Les hôpitaux de Peshawar, au Pakistan, comptent de nombreux blessés par des explosion de mines.

La difficulté de s'informer

De notre envoyé spécial

Kaboul. — *S'il ne peut faire de doute que la répression contre toute opposition et, a fortiori, contre toute action armée, s'exerce en tous points du pays avec une impitoyable brutalité — napalm, gaz paralysants, minage des zones frontalières, mitraillage de populations, — en revanche, il est très difficile, pour ne pas dire impossible, d'établir des bilans précis des pertes subies de part et d'autre.*

Si les informations ne cessent d'affluer à Kaboul, devenue tout naturellement la plaque tournante où aboutissent les renseignements venus de toutes les provinces, acheminés par des voyageurs, des réfugiés ou des responsables politiques, les indications recueillies sont très souvent contradictoires quant à la localisation exacte des engagements relatés, et il en va de même pour ce qui concerne la date à laquelle ils ont eu lieu.

*Ainsi, les affrontements très sévères, qui ont eu pour théâtre une vingtaine au moins de villages montagnards situés à une vingtaine de kilomètres au nord de la capitale, avaient-ils été signalés comme s'étant produits aux alentours du 14 juillet (*le Monde *du 16 juillet). En vérité, nous a-t-on indiqué, c'est dans les derniers jours de juin qu'ils avaient débuté, et il semble même qu'ils se poursuivaient encore le dimanche 20 juillet à un rythme encore soutenu.*

A l'origine, dans 90 % des cas, les événements sont liés à l'attaque d'une colonne de blindés, d'un transport de troupes — afghanes ou soviétiques — ou d'un convoi de ravitaillement par des éléments de la résistance, à qui une mobilité absolue jointe à une connaissance parfaite du terrain confèrent un avantage indiscutable, mais dont l'armement limité ne peut toujours suffire à l'emporter.

Le but essentiel de ces embuscades est moins l'élimination physique de l'adversaire que la récupération d'armes, de munitions, de matériel et même de vivres, le blocus exercé par l'armée de plus en plus systématiquement, comme les destructions des récoltes, réduisant, purement et simplement, à la famine des régions entières. Très souvent, ces combats, de durée généralement limitée, tournent à l'avantage des maquisards, sauf quand les hélicoptères soviétiques escortent le convoi, et interviennent à la moindre alerte, leur rendant la tâche difficile.

Ne pouvant s'en prendre directement à des assaillants, qui, une fois terminé le coup de main, s'évanouissent dans la montagne, les autorités procèdent alors, dans tous les cas, à la destruction des villages alentour, qui sont bombardés et mitraillés jusqu'à ce qu'il n'y ait plus pierre sur pierre. Les milliers de réfugiés qui ont tenté — bien souvent en vain, des barrages étant mis en place de façon permanente sur tous les axes aboutissant à la capitale — de gagner Kaboul attestent de l'importance des représailles exercées partout dans le pays.

Mais comment chiffrer les victimes, comment comptabiliser les défaites et les victoires, dans un pays où aucune source officielle d'information n'existe (la presse afghane ne fait jamais la moindre allusion à quelque action armée que ce soit, se serait-elle conclue par la victoire des forces gouvernementales), et où l'on a toujours tendance à déformer chaque fait, jusqu'à lui donner parfois des apparences invraisemblables. Ainsi affirmait-on, lors de ces dernières semaines, qu'une bataille rangée ayant opposé la résistance aux forces de l'ordre (afghanes et soviétiques), dans la région de Ghazni, s'était terminée par sept mille victimes du côté gouvernemental et... sept seulement parmi les maquisards ! De même, on a raconté, en notre présence, le vendredi 18 juillet dans la soirée, que, dans l'après-midi de ce même jour, vers 15 heures, un officier soviétique et le sous-officier afghan qui l'accompagnait avaient été tués par balles en plein centre de Kaboul... Vrai ou faux ? Les Soviétiques construisent-ils d'ores et déjà, comme on le dit avec insistance dans la capitale, une piste d'atterrissage dans la province montagneuse du Badakhsan, au nord-est du pays, et un aéroport dans le Seistan, à l'extrême sud-ouest de l'Afghanistan — ce qui mettrait leurs avions à portée immédiate du golfe Persique ? Impossible à vérifier...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

● *Le président du Bangladesh, le général Ziaur Rahman*, est arrvé, lundi 21 juillet, à Pékin, pour une visite officielle de quatre jours en Chine, destinée à renforcer les liens déjà étroits existant entre les deux pays. Dans un éditorial de bienvenue, le *Quotidien du Peple* a salué la politique de « *non-alignement* » et de lutte contre « *l'hégémonisme et l'expansionnisme* » poursuivie par les autorités de Dacca, en relevant que celles-ci s'étaient « *résolument opposées* » à l' « *invasion* » vietnamienne du Cambodge ainsi qu'à l' « *incursion* » soviétique en Afghanistan. — *(A.F.P.)*

AFRIQUE

Un entretien avec le président mauritanien

(Suite de la première page.)

« C'est aussi ce que dit l'Algérie. C'est pourquoi à Rabat, à Dakar, mais aussi à Paris, on vous soupçonne de vous aligner sur Alger.

— *La France et ses amis nous voient tomber dans les bras des Algériens, des Russes, de qui sais-je encore, comme si nous ne pouvions pas nous tenir debout tout seuls et avoir nos propres analyses. Lorsque la France dit que tout règlement politique au Proche-Orient suppose la participation de l'O.L.P., qui se veut l'unique représentant du peuple palestinien, elle ne s'aligne pas sur Yasser Arafat et sur les Arabes : elle fait un constat et exprime une réalité...*

» *J'ai donc dit à l'O.U.A. que le préalable à toute solution politique au Sahara occidental est une rencontre. Si Marocains et Sahraouis se rencontrent, la situation se débloquera. Pour faciliter un tel contact, l'O.U.A. a préconisé que toutes les parties intéressées, y compris l'Algérie et la Mauritanie, se retrouvent autour du tapis vert.*

« Il faut que Sahraouis et Marocains discutent »

— Et l'Aosario qui représente, selon Rabat, les Sahraouis du Maroc ?

— *Pourquoi pas ? Je sais que le Front Polisario dénie à ses dirigeants toute représentativité, mais si leur présence à la table de conférence peut favoriser le déblocage, alors je répète, pourquoi pas ?*

— Pourquoi n'avez-vous pas reconnu la République arabe sahraouie démocratique, alors que vous semblez favorable à son installation dans les frontières héritées de la colonisation ?

— *Notre peuple considérait que l'ancien régime l'avait plongé dans une guerre injuste et fratricide. Nous nous en sommes retirés et nous nous sommes engagés à être neutres. Nous n'étions pas contre l'entrée de la R.A.S.D. à l'O.U.A., mais si nous l'avions reconnue nous aussi nous aurions failli à cette neutralité. Des liens de fraternité lient les peuples de la région, c'est pourquoi nous estimons que notre rôle est d'aider nos frères marocains et sahraouis à trouver une solution comme nous l'avons fait nous-mêmes.*

— Cela ne revient-il pas à demander de grandes concessions au Maroc ?

— *Les Marocains ne doivent pas faire de ce problème une question d'amour-propre ou d'intérêt immédiat. Ils devraient penser, comme nous, au Grand Maghreb, à l'avenir. Je le répète, il faut que Sahraouis et Marocains discutent. Nous souhaitons une solution car la guerre se déroule à nos frontières. Cela nous impose de maintenir les effectifs de notre armée ; c'est une lourde charge financière que nous préférerions consacrer au développement.*

— Voyez-vous une solution se dessiner ?

— *L'O.U.A. avait préconisé l'organisation d'un référendum. Je sais que le Front Polisario affirme que le peuple sahraoui s'est déjà autodéterminé par la guerre qu'il mène depuis cinq ans. Je sais aussi qu'un référendum ne serait pas facile à organiser. Il supposerait cependant, selon le vœu de l'O.U.A., que le Maroc retire ses troupes et son administration du territoire contesté...*

— En attendant, que feriez-vous si des combats venaient à opposer les belligérants sur le sol mauritanien ?

— *Nous contrôlons notre territoire, et je sais de quoi je parle. Le Front Polisario n'a pas de base chez nous, ce qui n'exclut pas que certains de ses militants puissent venir voir leurs parents. Si une force venait à pénétrer sur notre sol, elle se heurterait d'abord à nos troupes. Cela étant, le désert est vaste, et je souhaite que les belligérants n'aient pas l'occasion de s'affronter chez nous.*

— On a dit que la Libye construit un aéroport secret à Nema, dans le sud du pays, pour y acheminer les armes destinées au Polisario au cas où l'Algérie leur interdirait d'emprunter la « piste Kadhafi » (1) dans le sud saharien. Qu'en est-il ? »

Le président retient un éclat de rire avant d'expliquer d'un ton malicieux qu'il est de notoriété publique que cet aéroport international, commandé par l'ancien régime a été construit par la R.F.A. et qu'il aurait dû être inauguré fin 1979. « *Nous avons préféré attendre*, poursuit-il, *car les aéroports de Nouakchott et de Nouadhibou nous suffisent. Le seul entretien des installations à Nema nous aurait coûté 10 millions de francs par an, et nous avons préféré affecter cette somme à des secteurs prioritaires.* »

Autre sujet délicat : les rapports avec Paris. Le chef de l'Etat en parle tour à tour avec perplexité et une émotion nullement feinte lorsqu'il confie, par exemple : « *Nous n'oublierons jamais l'aide que les Français nous ont apportée chaque fois que notre pays a été menacé. L'histoire a tissé de nombreux liens entre nous... comment pourrions-nous éprouver de l'hostilité à l'égard de la France ?*

« Pourtant, depuis le début de l'année, il existe bien une certaine méfiance entre Paris et Nouakchott. D'où vient-elle ?

— *Je m'interroge aussi. Les Français avaient pris l'habitude d'être toujours informés de tout ce que nous faisions et d'y être associés. Notre peuple ne voulait plus d'un tuteur permanent, et il en avait assez des alliances successives de l'ancien régime ; il voulait être lui-même et tenait à gérer ses affaires lui-même. Nous pensons que — mieux que nos meilleurs amis — c'est nous qui connaissons le mieux où sont nos intérêts et comment les défendre. Je me demande si les Français n'ont pas pris ombrage de cette attitude ? Nous apprécions, quant à nous, la politique d'indépendance du président Giscard d'Estaing. Aussi nous ne comprenons pas que les Français puissent nous critiquer quand nous en faisons autant.* »

Après un silence, le président fait état de propos « *très négatifs* » qui auraient été tenus sur le nouveau régime par des responsables français à des diplomates et des chefs d'Etat qui se seraient empressés de les lui rapporter...

— Est-ce bien la France que vous visiez dans votre discours du 10 juillet, lorsque vous avez dit qu'en accueillant des opposants mauritaniens, certains pays étaient passés de « *l'hostilité latente à l'hostilité déclarée* » à l'égard de la Mauritanie ? (*le Monde* du 12 juillet).

— *Des opposants se trouvent, il est vrai, en France et aussi au Sénégal, mais je pensais surtout au Maroc, qui accueille tous ceux qui sont contre nous et leur sert de caisse de résonance. J'avais d'ailleurs dépêché un émissaire à ce sujet au roi Hassan II.* »

Un lourd héritage

Le président revient aux sujets qui lui tiennent le plus à cœur et par lesquels il avait d'ailleurs commencé l'entretien : le bilan des deux années écoulées et les perspectives d'avenir. « *Je suis encore surpris*, dit-il, *de l'héritage de l'ancien régime. Il est particulièrement lourd. Nous avons fait procéder en octobre 1979 à une étude de tous les secteurs : il n'en est pas un qui n'ait présenté de graves lacunes. Nous avons fait des découvertes extravagantes. Dans l'armée, nous n'aurions jamais pensé que la dégradation avait pu atteindre un tel point. Je sais bien qu'il y a eu la guerre, mais quand même...* »

Le chef de l'Etat observe un silence plus éloquent encore que son commentaire avant de rappeler les principales réalisations de son régime : politique d'austérité qui a permis de ramener le budget de l'Etat de 11,4 milliards d'ouguiyas (10 ouguiyas = 1 franc) à moins de 10 milliards d'ouguiyas cette année, priorité accordée à la pêche et à l'agriculture, signature à Paris, le 7 juillet, des derniers accords concernant le projet Guelbs d'extraction du minerai de fer, prochaine remise en activité des mines de cuivre d'Akjout avec l'aide de l'Irak et d'une raffinerie de pétrole avec la collaboration de l'Algérie. « *Avec tout cela, je crois que notre avenir n'est pas aussi sombre que certains veulent le dire* », commente-t-il (2).

« *Je suis persuadé que les investisseurs étrangers, en particulier français, ne tarderont pas à venir. Notre code des investissements est d'ailleurs très avantageux et nous estimons que les investissements s'accroîtront de 6,2 milliards en 1980 par rapport à 1979. Je sais qu'il y a actuellement à l'étranger une campagne sur une prétendue instabilité de la Mauritanie. Mais nous sommes là, nous allons de l'avant, et la réalité s'imposera d'elle-même.*

— Comment expliquez-vous la succession de trois présidents en deux ans ?

— *Les forces armées ne pensaient pas prendre le pouvoir. Le 10 juillet 1978, elles ont été le dernier recours dans une situation catastrophique. Elles ont assumé une tâche à laquelle elles n'étaient pas préparées. Le comité militaire de salut national s'était fixé une ligne de conduite et il avait chargé un des siens, le lieutenant-colonel Mustapha Ould Salek, de l'appliquer. Quand il a constaté qu'il tournait en rond, il l'a remplacé par le lieutenant-colonel Louly, puis par moi-même. Mais tous deux incarnent la continuité de notre mouvement, et c'est pourquoi ils étaient à la tribune d'honneur au défilé du 10 juillet. S'il m'arrivait de tourner en rond, je devrais m'attendre à être, à mon tour, mis à l'écart.*

— Quand l'armée rétablira-t-elle les libertés démocratiques et rendra-t-elle le pouvoir aux civils comme elle l'avait promis le 10 juillet 1978 ?

— *Ces libertés ne peuvent s'exercer réellement que dans un pays où le peuple jouit pleinement de son indépendance politique vis-à-vis de l'extérieur et compte sur ses ressources et son génie créateur pour assurer son développement à l'intérieur. Le C.M.S.N. entend opérer le plus rapidement possible les redressements qui s'imposent avant de rendre le pouvoir aux civils. Il faut transformer les mentalités pour accélérer la construction d'un Etat moderne. La récente abolition de l'esclavage est un pas important dans cette direction. Une réforme foncière doit voir le jour prochainement en apportant du travail aux anciens serviteurs et leur donnera concrètement la possibilité de quitter leurs maîtres.*

— Quelles seront les prochaines étapes ?

— *Par rapport à l'ancien régime, nous avons déjà beaucoup fait en deux ans. Comme nous l'avions promis, nous avons ramené la paix et entamé le redressement économique et social. Il faut maintenant que nous « débloquions » l'administration. Ce n'est pas facile : on ne peut pas muter tout le monde ni jeter les gens à la rue. Nous comptons fermement sur la création de conseils communaux élus pour que la population apprenne à gérer ses affaires, interpelle l'administration et l'oblige à être plus honnête et plus dynamique. Nous espérons aussi que le Mouvement national du volontariat contribuera à changer les mentalités et aidera le peuple mauritanien à transcender ses contradictions internes.* »

Propos recueillis par **PAUL BALTA.**

(1) Divers indices permettent de penser que les autorités algériennes ont renforcé leur contrôle sur cette piste et qu'elle n'est plus guère utilisée. En outre, depuis quelques mois, on rencontre des dirigeants sahraouis plus souvent à Tripoli qu'à Alger. Les dirigeants algériens, à commencer par le chef de l'Etat, affirment cependant qu'ils n'ont pas modifié leur position à l'égard du conflit saharien.

(2) Notre supplément sur la Mauritanie (*le Monde* daté 6-7 juillet).

● *L'ancien chargé d'affaires mauritanien à Abidjan* M. Bilal Ould Werzeg, qui avait démissionné de son poste pour protester contre le sort réservé aux Haratine (esclaves affranchis), dont il est issu, a annoncé son intention de regagner Nouakchott à la suite de l'abolition de l'esclavage, proclamée le 5 juillet (*le Monde* du 8 juillet) par le Comité militaire de salut national. M. Werzeg, qui représentait à l'extérieur El Hor (L'homme libre), mouvement clandestin des Haratine, a également précisé qu'il avait cessé tout contact avec les opposants de l'Alliance pour une Mauritanie démocratique, créée fin mai à Paris.

● *Le Front Polisario* a annoncé mardi 22 juillet avoir attaqué une nouvelle fois la ville de Smara, capitale religieuse du Sahara occidental, infligeant à l'armée marocaine d'importantes pertes en vies humaines et en matériel, ainsi qu'à diverses garnisons du Sud marocain. Par ailleurs, un émissaire de Lisbonne négocie avec les dirigeants sahraouis la libération des pêcheurs portugais capturés le 4 juin dernier. — (*A.F.P., Reuter.*)

BIBLIOGRAPHIE

« LES CINQUANTE-SIX AFRIQUE » de Frank Tenaille

Ces deux petits volumes qui se présentent comme un « guide politique » selon l'expression même de l'auteur, constituent le petit vade-mecum du militant progressiste intéressé aux questions africaines. Frank Tenaille, jeune journaliste trotskiste aux idées généreuses, part en guerre contre l'impérialisme en même temps qu'il effectue, pays par pays, un tour d'horizon du continent noir. C'est l'occasion pour l'auteur de montrer pourquoi se trouve constamment différé le progrès économique et social d'une région du monde où les rivalités des grandes puissances perpétuent le sous-développement. Frank Tenaille a accompagné la présentation de chaque Etat d'une bibliographie. — Ph. D.

★ *Les Cinquante-Six Afrique*, Editions Maspero, deux tomes de 250 pages chacun.

AMÉRIQUES

Costa-Rica

Des personnalités gouvernementales sont mises en cause à propos d'un trafic d'armes

Des personnalités costariciennes ont fait l'objet d'accusations pour leur éventuelle participation à des trafics d'armes à destination de rebelles centre-américains. Les noms de certains membres de l'entourage du président Rodrigo Carazo avaient été cités. Le chef de l'Etat a reconnu, le 21 juillet, avoir fait introduire des armes au Costa-Rica en 1979 afin de « défendre les *Costariciens contre Somoza* » (1) Il a, en revanche, déclaré qu'une enquête devait être menée sur le « trafic d'armes à but mercantile ».

San-José (*A.F.P.*). — Le gouvernement du Costa-Rica est confronté, depuis quelques semaines, au plus grave scandale politique survenu depuis son arrivée au pouvoir en 1978. Des révélations ont été faites selon lesquelles de hautes personnalités du gouvernement seraient compromises dans un trafic d'armes au profit de mouvements de guérilla d'Amérique centrale.

Le 14 juin dernier, la police costaricienne, la DIC, avait découvert une cargaison de quatre-vingt-quatre projectiles de 75 millimètres. Les capitaines Werner Lotz et Ronald Alfaro, chefs de la section aérienne de la force publique costaricienne (le Costa-Rica n'a pas d'armée), ont été accusés d'avoir prélevé ces munitions dans les arsenaux gouvernementaux. Les noms d'autres personnalités du ministère de l'intérieur et de la police nationale ont été cités.

Le 6 juillet, au cours d'une perquisition chez un important conseiller du ministère de l'intérieur, des hommes de la DIC ont découvert dix-sept armes de gros calibre et des caisses de munitions. L'enquête a établi que ces armes et munitions appartenaient à M. José Etchevarria, ancien ministre de l'intérieur du gouvernement du président Rodrigo Carazo.

La semaine dernière, le directeur de la DIC, le colonel Guillermo Marti, et son chef des opérations, le commandant Fallas, ont démissionné. Le colonel Marti a déclaré que l'enquête sur le trafic d'armes était entravée par des dirigeants gouvernementaux.

Le « *scandale des armes* », comme l'appelle la presse locale, a pris de plus larges proportions lorsque le commandant Fallas a révélé, devant une commission spéciale du Congrès, que, pendant la guerre au Nicaragua, d'importantes quantités d'armes qui devaient parvenir au Front sandiniste étaient restées dans les arsenaux costariciens et que ces armes font maintenant l'objet d'un trafic au profit d'autres mouvements de guérilla de la région.

Le président Carazo a annoncé que toute la lumière serait faite sur le « scandale des armes ».

(1) Le Costa-Rica a renoncé, en 1948, à avoir une armée. Il a, en revanche, une garde civile doté d'un armement léger et en principe uniquement défensif. Lors de la crise nicaraguayenne de 1979, le gouvernement modéré de M. Carazo a été soupçonné par l'opposition de vouloir « ramilitariser » le pays. L'appui du Costa-Rica aux révolutionnaires sandinistes avait été très important. — N.D.L.R.

Dominique

Les conservateurs remportent les élections

Roseau (*Reuter, U.P.I.*). — Le Parti de la liberté (D.F.P.), la formation conservatrice de la Dominique, a remporté, le lundi 21 juillet, une écrasante victoire lors des premières élections organisées dans cette île des Caraïbes depuis l'indépendance, accordée en 1978 par la Grande-Bretagne.

Le D.F.P., dirigé par une femme, Miss Eugenia Charles, une avocate de soixante et un ans, a enlevé 17 des 21 sièges à pourvoir. Le premier ministre actuel, M. Oliver Seraphine, leader du parti travailliste démocratique, n'a pas été élu. Sa formation a obtenu deux sièges. Son prédécesseur, M. Patrick John, leader du parti travailliste (dont M. Seraphine s'était éloigné pour fonder sa propre formation) a, lui aussi, été battu. M. John, qui était premier ministre lors de l'indépendance, avait été chassé du pouvoir à l'issue de violentes émeutes au printemps 1979. Le Mouvement de libération de la Dominique (extrême gauche), qui avait joué un rôle lors des événements de 1979, n'a obtenu aucun siège. Deux indépendants ont, en revanche, été élus.

La Dominique, une petite île montagneuse de quatre-vingt mille habitants, située entre la Martinique et la Guadeloupe, dépend entièrement, pour sa survie, de l'agriculture, et notamment de la banane, sa principale exportation, et de la noix de coco. L'île a été ravagée, le 29 août dernier, par l'ouragan David.

Miss Charles, dont la désignation comme premier ministre est automatique aux termes de la Constitution, a indiqué qu'elle entendait favoriser les investissements étrangers dans le secteur industriel. « *Je ne pense pas que cet aspect des choses soit, pour nous, aussi important que l'agriculture, source de tous nos emplois* », a-t-elle cependant précisé.

Miss Charles se définit elle-même comme une démocrate libérale, anticommuniste et favorable, en politique étrangère, au non-alignement.

Il semble que la défaite de M. Seraphine soit largement due à son refus d'organiser plus rapidement des élections. Il lui a été aussi reproché certaines indélicatesses dans la gestion de l'aide étrangère, notamment américaine, fournie à l'île après l'ouragan David.

● *Deux dignitaires religieux français ont dénoncé la répression* au Guatemala et au Salvador. — Il s'agit du pasteur Jacques Maury, président de la Fédération protestante de France, et de Mgr Jacques Ménager, archevêque de Reims et président de la commission française Justice et paix. Tous deux ont adressé une lettre de soutien aux évêques du Guatemala, ainsi qu'aux responsables des Eglises des Etats-Unis pour attirer l'attention des chrétiens sur la « situation d'injustice dans ces deux pays, et sur la responsabilité du gouvernement américain dans cette région ». — (*A.F.P.*)

OCÉAN INDIEN

Comores

DÉMISSION DE L'AMBASSADEUR A PARIS

M. Saïd Ali Kemal a rendu publique, mardi après-midi 22 juillet, la lettre de démission de son poste d'ambassadeur de la République fédérale islamique des Comores en France, adressée le 19 juillet au président Ahmed Abdallah. M. Saïd Ali Kemal, qui a décliné l'offre du président Abdallah de prendre le portefeuille de la justice, lors du dernier remaniement ministériel (*le Monde* du 17 juillet), écrit notamment au chef de l'Etat : « *Ne sachant que faire des prisonniers politiques devenus encombrants, vous souhaitiez me faire endosser la responsabilité du jugement et des sentences.* » M. Saïd Ali Kemal était ambassadeur des Comores en France depuis le 30 novembre 1978.

La démission de M. Saïd Ali Kemal avait été rendue publique mardi matin par Me René Henry, retour d'une semaine aux Comores, où il avait effectué une mission d'information pour la Fédération internationale des droits de l'homme.

Me Henry a fait un bilan pessimiste de la situation des détenus, à la fois sur le plan pénal, *pénitentiaire et sanitaire. Ils* sont maintenus au secret, a-t-il dit, dans « *des conditions sanitaires épouvantables* », le plus souvent sous l'autorité militaire, et l'on fait preuve de « *brutalité à leur égard* ».

Les États-Unis entre le droit et la justice

III. — Le judiciaire, premier pouvoir

de notre envoyé spécial ALAIN CLÉMENT

Les Américains sont devenus un « peuple de plaideurs ». Après avoir décrit la position exceptionnelle, dans la société américaine, d'avocats de plus en plus nombreux, Alain Clément a analysé les dispositions du nouveau droit américain qui visent à redresser les injustices du passé à l'égard de minorités raciales et des femmes (« le Monde » des 22 et 23 juillet).

Il traite dans ce dernier article des rapports qu'entretiennent aux Etats-Unis le judiciaire et le politique.

Milwaukee. — Simples citoyens, un Allan Bakke ou un Brian Weber n'auraient sans doute eu ni l'endurance ni les moyens financiers de porter leurs doléances jusqu'à la Cour suprême. Mais leur cas finissant par s'identifier à une cause, ils recueillirent en cours de procédure — ainsi que la partie adverse — le soutien moral et financier d'associations qui, au titre d'« ami de la cour » *(amicus curiae)* se sentaient concernés par l'objet du litige et joignirent par écrit leurs considérations *(brief)* aux plaidoyers proprement dits. Une certaine dimension sociale est ainsi donnée d'emblée à l'action judiciaire d'un individu, de même que la justice fédérale admet dans certaines conditions la « plainte groupée » *(class action)* d'une catégorie lésée représentée par un seul particulier appartenant à cette catégorie.

Toujours dans cette perspective pluraliste, il convient de ne pas regarder uniquement les décisions des neuf juges de la Cour suprême. Les juridictions d'instance et d'appel fédéral (en tout, quelque six cents magistrats) sont tout aussi importantes et leur influence dépasse de beaucoup celle de leurs homologues européennes. Elles sont composées de juges inamovibles (alors que les juges des Etats sont souvent élus), nommés à vie après ratification du Sénat, relativement bien rémunérés, dont les décisions la plupart du temps ont le dernier mot soit que les parties renoncent à saisir la Cour suprême, soit que celle-ci, après examen, ne trouve rien à redire ou à ajouter à la sentence.

Or, cette dernière possède beaucoup plus d'autorité qu'un simple verdict aux lendemains incertains. D'abord, même lorsqu'elle contrarie l'opinion courante ou gêne de gros intérêt, elle est unanimement respectée. Il est en outre difficile d'éluder ses conséquences. Aux Etats-Unis, il ne s'agit pas seulement de « dire le droit » sans s'inquiéter de ce qui s'ensuit : il faut que justice soit *faite*. C'est pourquoi il advient qu'un juge fédéral non seulement « donne tort » à telle mesure ou négligence regardée comme injuste ou discriminatoire mais prenne en main, personnellement ou par syndic interposé, la réparation d'un dommage qu'il aura prescrite dans ses moindres détails.

L'intérêt de la campagne menée à l'enseigne de l'*affirmative action* ne réside pas seulement dans ses résultats immédiats, qui sont pourtant substantiels : de 1975 à 1978, six millions et demi de femmes, un million sept cent mille Noirs, ont intégré le marché du travail, en partie grâce à l' « appel d'offres » créé par l' « action positive ». Il tient surtout à l'attiture d'esprit qu'elle entraîne. Ce n'est pas une croisade, comme le furent jadis le mouvement pour les droits civiques des Noirs, ou, plus récemment, celui pour l'égalité des sexes. Ce n'en n'est pas moins un mécanisme, presque impersonnel, d'arrachement aux habitudes et aux routines qui, même là où il ne donne pas lieu à un examen de conscience, contraint à une remise en cause de l'acquis et à la révision des procédures en usage.

Prenons l'exemple, toujours à Milwaukee, de l'excellente université Marquette — nommée d'après le missionnaire jésuite qui découvrit le Mississippi. Elle a choisi de se présenter comme une institutrice catholique de droit commun, respectant la liberté de conscience et de recherche. Ce qui lui permet et de partager la manne fédérale et de conserver une « préférence » catholique pour le recrutement de ses enseignants. Elle jouit ainsi de l'exemption dite de « qualification professionnelle de bonne foi » *(bona fide occupational, qualification)*, mais cette dispense partielle ne la soustrait pas aux efforts demandés par l'« action positive ». Marquette s'y soumet d'ailleurs depuis 1974. Quatre ans plus tard, dans un document de quarante pages, l'université dresse un bilan minutieux de la situation de l'emploi des minoritaires et des femmes sur son campus, catégorie par catégorie, et projette les objectifs qu'elle s'assigne jusqu'en novembre 1981.

Peut-être a-t-on senti, à travers ces cas particuliers, l'impact du « dirigisme social » à l'œuvre à travers l'*affirmative action*. Il s'agit, non pas comme dans les opérations d'intégration scolaire, d'un système expérimental dont on ne sait, en réalité, ce qu'il donne, mais de faire entrer à tous les niveaux possibles — fût-ce au-dessus de leur niveau présent — les minoritaires de couleur dans le processus de la production et de la responsabilité. Certes, la conjoncture n'est pas assez dynamique pour ne pas menacer l'emploi gagné par ces méthodes quand vient le moment des licenciements, mais la logique interne de l' « action positive » n'a pas manqué de s'étendre à l'employeur « minoritaire » lui-même. Certains Etats et municipalités ont introduit, dans leurs contrats de travaux publics, une clause stipulant qu'une fraction déterminée des crédits votés devaient aller tantôt à des entreprises minoritaires, tantôt à des entreprises « blanches » employant un certain pourcentage de sous-traitants minoritaires.

En 1977, le Congrès lui-même, appelé à voter une tranche exceptionnelle de 4 milliards de dollars de travaux publics pour aider la construction, ordonne — de façon un peu expéditive, une fois de plus — que 10 % des dépenses autorisées aillent à des entreprises minoritaires. Ce quota fut attaqué en justice par des entrepreneurs new-yorkais et l'affaire est maintenant en instance devant la Cour suprême. A-t-on le droit de « priver » arbitrairement des entrepreneurs sérieux des marchés qui leur reviendraient si la loi de l'offre et de la demande jouait à plein ? La réponse à cette question touchera particulièrement la ville de Washington, noire à 75 %, en plein effort de reconstruction et où la mairie impose un quota réservé *(set aside)* de 25 % en faveur des entrepreneurs minoritaires. Mais, comme ceux-ci ne sont ni assez nombreux ni assez solides pour emporter les contrats préférentiels, ils entrent en concurrence avec des firmes blanches qui s'empressent de meubler leur conseil d'administration d'assez de Noirs pour pouvoir faire figure de « minoritaire ».

Sur toute la ligne donc, le mode de reclassement des Noirs et autres minoritaires — par un certain biais aussi, celui des femmes — pose les problèmes d'organisation sociale et de dépassement du *statu quo* qui concernent, qu'elle en ait aujourd'hui conscience ou non, l'ensemble de la société américaine. C'est d'autant plus vrai que les Etats-Unis ne connaissent pas d'autres « luttes sociales » que celles qui prolongent la lutte pour les droits civiques des Noirs. Ni le chômage ni l'inflation n'y produisent des réactions collectives du type anglais ou français. Pas de grève, sinon locale et ponctuelle. Pas de « journée d'action » coordonnée d'un bout à l'autre du pays. Pas de revendication d'ampleur nationale non plus, ni même de centrale syndicale qui puisse prétendre parler au nom d'une « classe ouvrière » : les trois quarts des salariés ne sont pas couverts par une convention collective. Rien de très étonnant à tout cela, vu l'immensité du territoire, la diversité des régions et des intérêts, la variété des traditions. Mais ces facteurs de disparité ne jouent pas pour les minoritaires qui, même disséminés et sous-organisés, trouvent partout audience et avocats, et que coalisent les pressions de l'*affirmative action*. La vedette sociale est donc constamment tenue par les péripéties de leur lente insertion dans le tissu de la société américaine.

Plutôt le prétoire que la rue

Peut-être parce que ce sont, avant tout, des péripéties judiciaires, même quand, comme dans les affaires Bakke, Weber et tant d'autres, elles ont des incidences personnelles. Le prétoire est plus rassurant que la rue ; l'arrêt, même défavorable, vaut mieux que l'émeute. Ainsi qu'en témoigne le cinéma, le juge est un personnage familier, non fatidique. Il désamorce ce qu'il y a d'inexpiable dans tout conflit. Ces qualités en font-ils cependant l'agent idéal de ce « réformisme d'Etat » qu'introduisent, dans la structure de l'emploi, sinon déjà dans les mœurs, l'*affirmative action* et ses séquelles ?

Pour les uns, les juges sont surmenés. On en attend trop. Il ne leur appartient pas de s'instituer les gardiens et les missionnaires du progrès à la place des instances du processus démocratique. L'optique juridique est étroite : elle avance de cas en cas et ne saurait embrasser la totalité de l'intérêt public, lequel relève de l'homme politique, qui, lui, sait faire la part du souhaitable et du possible. Bien plus, l'activisme judiciaire est suspect de partialité. A son insu ou consciemment, il se fait l'instrument d'une école de pensée sciemment subversive, qui entend obtenir des tribunaux ce que la majorité populaire refuserait, comme l'abolition de la peine de mort et la libéralisation de l'avortement.

Au-delà de ce dévoiement institutionnel se profilerait une « *campagne ambitieuse pour inciter les cours à dicter sans ambages une politique économique dont le but avoué est d'opérer une redistribution des revenus* ». De cette « *guerre des juristes contre la démocratie* », pour reprendre le titre d'un article publié dans la revue juive *Commentary*, et d'où est tirée la citation précédente, l'*affirmative action* n'est qu'une étape. Ce mensuel s'est élevé avec une vigueur intraitable contre toutes les décisions de la Cour suprême en la matière. Mieux que d'autres, peut-être, les auteurs qui s'y expriment ont perçu ce qu'elles avaient de profondément novateur — et donc de « dangereux » — pour la mentalité américaine.

Dans le camp opposé à ces Cassandres se rencontrent, outre une phalange de professeurs de droit, ces équipes de brillants étudiants qui publient les revues de droit des grandes universités et ces légions de juristes de tous âges qui, en marge de leur clientèle ordinaire, militent pour les droits civiques et pour les causes — droits de la femme, défense des déshérités, écologie — qui ont pris leur essor dans le sillage de ces derniers. Pour eux, le juge américain n'est pas le notaire du droit, mais l'expression vivante de ce que l'on pourrait appeler la « morale constitutionnelle ».

Faudrait-il départager les uns des autres que deux observations s'imposeraient. La première est que, dans un pays qui pratique le contrôle constitutionnel des lois, il est fatal que la prééminence revienne non au corps chargé de rédiger et de voter les lois, mais aux hommes auxquels incombe de leur conférer validité finale en les interprétant à la lumière des précédents et de leur propre jugement. L'opinion américaine et ses organes ne s'y trompent pas : les journaux assurent une large « couverture » aux arrêts de la magistrature fédérale alors qu'ils ne savent toujours pas comment éclairer les arcanes du Congrès, qui demeurent impénétrables au commun des mortels. Il y a comme une prime de publicité accordée aux sessions de la Cour suprême, ne serait-ce qu'en raison du suspense qui précède ses grandes décisions. Tout se passe dans le public *comme si le Congrès ne décidait rien*.

Le succès des ouvrages juridiques

Consultons maintenant, pour nous informer de ce qui préoccupe le citoyen américain, la bibliographie des livres disponibles. Est-ce parce qu'il est intouchable que le système politique américain ne fait l'objet d'aucune étude originale ? La prospérité de la « science politique » américaine ne saurait cacher que la pensée politique américaine est au point mort. En revanche, les ouvrages juridiques témoignent d'une vitalité jaillissante. Laissons de côté la littérature purement technique.

Il reste que l'histoire constitutionnelle s'augmente chaque année d'ouvrages de valeur et surtout qu'on assiste en ce domaine à un débat d'idées qui descend jusqu'aux fondements du droit. Il faudrait citer une douzaine de titres pour être équitable, mais qu'une œuvre aussi ardue que *Une théorie de la justice (A Theory of Justice)*, de John Rawls, se trouve aujourd'hui en livre de poche indique que sa diffusion dépasse le cercle des spécialistes de la philosophie du droit. Cette moderne vision de l'impératif catégorique a engendré toute une littérature de commentaires. Il en sera bientôt de même pour l'œuvre de Laurence Tribe, *le Droit constitutionnel américain (Americain constitutional Law)*, panorama dialectique du développement de la jurisprudence de la Cour suprême depuis ses débuts.

Que signifie cette différence de retentissement, ce décalage du judiciaire sur le politique ? Avant tout, que ces derniers entretiennent des rapports exactement inverses de ceux auxquels nous sommes accoutumés en Europe. Sur le Vieux Continent, la formule napoléonienne du politique comme destin demeure vraie. Qu'elle soit « politicienne » ou non, la politique affecte directement nos vies, tant par l'incessant discours de ses partenaires que par l'encadrement administratif du citoyen. De la justice relèvent seulement les cas de rupture de la communauté, du divorce au crime crapuleux. Le politique reste la règle, le judiciaire l'exception.

Aux Etats-Unis, c'est le judiciaire qui prime parce qu'il légitime les lois et en extrait l'esprit. A ce titre il intervient à tous les niveaux et à tous les instants. C'est lui qui met la communauté en règle avec elle-même. Et c'est dans l'administration de l'exception — en matière criminelle — qu'il s'expose à l'injustice (1), tant il est fait pour la norme. En revanche, la politique, c'est — à la limite — le superflu, l'aléatoire, l'excentrique. D'où la faible participation électorale. D'où la kermesse permanente d'une élection présidentielle étirée sur des mois. Mais ne pourrait-on pas dire aussi que, derrière la primauté de la justice, c'est l'égalité des conditions — moteur selon Tocqueville, de la démocratie américaine — qui travaille à son « interminable avènement » ?

FIN

(1) Cf. Entre autres, Lloyd Weinrob, *Denial of Justice, Criminal Process in the United States (Déni de justice, les procès criminels aux Etats-Unis)*, The Free Press, MacMillan, New York ed.

PUBLICATION JUDICIAIRE

D'un arrêt rendu par la Cour d'appel de PAU le 19 décembre 1979, entre Mme DUPONT et ses filles et la Société Française d'Edition et de Publication qui assure l'édition du journal « FRANCE-DIMANCHE », il a été extrait ce qui suit : Dit et juge que l'article paru dans « FRANCE-DIMANCHE », nº 1623, assorti de son placard publicitaire porte atteinte à l'intimité de la vie privée de la dame DUPONT et de ses deux filles ainsi qu'à la mémoire du Dr DUPONT, leur mari et père. Condamne en conséquence la Société Française d'Edition et de Publication au titre de l'hebdomadaire « FRANCE-DIMANCHE » à verser en réparation du préjudice causé... Signé P. MARBOT, avoué.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes

FRANCE :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	69 F
Un mois	77 F
Un mois et demi	108 F
Deux mois	140 F
Deux mois et demi	171 F
Trois mois	202 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	73 F
Trois semaines	100 F
Un mois	132 F
Un mois et demi	191 F
Deux mois	250 F
Deux mois et demi	309 F
Trois mois	367 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	96 F
Trois semaines	125 F
Un mois	165 F
Un mois et demi	241 F
Deux mois	316 F
Deux mois et demi	392 F
Trois mois	462 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant dix jours au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

PROCHE-ORIENT

La session « extraordinaire d'urgence » de l'ONU sur la Palestine ne fait pas recette

De notre envoyé spécial

New-York (Nations unies). — La session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée à la Palestine *« constitue une rébellion de cette auguste assemblée contre l'arme du veto »* utilisée par les Etats-Unis au Conseil de sécurité, a déclaré mardi 22 juillet M. Kaddoumi, directeur politique de l'O.L.P. au cours de la première journée de la réunion.

De fait, l'organisation palestinienne, qui a un statut d'observateur à l'O.N.U. a concentré ses attaques sur les Etats-Unis. M. Kaddoumi a manié l'ironie à propos de la « *patience* » que l'on conseille aux Palestiniens d'observer en cette année électorale américaine : « *Le président Johnson était par nature anti-arabe et nous devions attendre l'élection d'un nouveau président,* a-t-il dit. *Nixon ne pouvait rien faire d'important avant le début de son second mandat ; le président Ford n'avait pas été élu, et nous devions attendre un président élu, etc.* »

Le dirigeant de l'O.L.P. a été particulièrement sévère pour M. Carter, « *qui avait fait un certain nombre de pas en avant en parlant d'une patrie palestinienne et d'un rôle de l'O.L.P., mais qui a reculé depuis lors, et dont il n'y a rien à espérer (...), puisque son unique souci est de rester à la Maison Blanche* ». Il est vrai que M. Reagan « *s'est vendu à l'avance aux sionistes* », et est vraisemblablement pis encore.

M. Kaddoumi, contrairement à certains espoirs des diplomates européens, n'a pas été non plus très amène à l'égard de la Communauté européenne. Certes, il a estimé que la déclaration des Neuf, à Venise, en juin, dans laquelle ceux-ci évoquent l'« association » de l'O.L.P. aux négociations sur l'avenir de la région, constitue une « lueur d'espoir », mais il a aussitôt précisé que celle-ci était insuffisante et que « *les pays du Marché commun avaient cédé devant les menaces des Etats-Unis* ». M. Kaddoumi a affirmé encore qu'en raison de la « *capitulation américaine devant les sionistes* », *la confrontation* avec eux était « inévitable ».

Le ton de cette intervention était sans doute dramatique, mais l'atmosphère ne l'était pas. Les habitués des couloirs de l'ONU s'étonnaient de l'absence totale de fébrilité dans les délégations. Le public était clairsemé, les journalistes peu nombreux. Le *New York Times* de ce mercredi, jugeant peut-être l'affaire déjà classée, a omis purement et simplement de donner un compte rendu de cette première journée...

Il est vrai que la litanie des discours contre Israël, affirmant les « *droits inaliénables* » des Palestiniens, avait, en l'absence de toute intervention contradictoire, un effet quelque peu soporifique qui ne correspond guère à l'idée qu'on se fait d'une « *session extraordinaire d'urgence* ». Le contraste est d'autant plus frappant si l'on rappelle que les précédentes sessions, convoquées selon la même procédure, ont traité en leur temps de l'expédition de Suez et de la Hongrie (1956), du Liban (1958), du Congo (1960), de la guerre au Proche-Orient (1967) et de l'invasion soviétique de l'Afghanistan (janvier 1980).

Les propos acerbes du ministre cubain des affaires étrangères ont provoqué le seul incident de la journée. « *Pour prix de sa trahison de la cause arabe, l'Egypte a récupéré une partie du désert du Sinaï et quelques puits de pétrole, d'ailleurs presque épuisés par les occupants israéliens* », déclarait M. Malmierca. Le représentant égyptien, faisant usage du droit de réponse, demandait alors si Cuba parlait en son nom propre ou au nom des non-alignés (La Havane assume actuellement la présidence du mouvement.) Il a affirmé que, en tout état de cause l'île caraïbe « *sert une politique qui n'a rien à voir avec le non-alignement* ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

Israël

MORT D'UN DÉTENU PALESTINIEN

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Un jeune Palestinien de vingt-six ans, Ali Mohamed Al Jaafari, l'un des soixante-quatorze prisonniers palestiniens qui font la grève de la faim dans la prison de Nafkha, en plein désert du Néguev, est décédé, le mardi 22 juillet, après son transfert avec vingt-cinq autres prisonniers palestiniens, à la prison de Ramleh.

Selon les autorités pénitentaires, il est mort de pneumonie, mais son avocat, Mᵉ Léa Semel, qui a rencontré mardi quelques uns des prisonniers transférés de Nafkha, affirme qu'ils ont tous été battus par leur geôliers à leur arrivée à Ramleh.

Les prisonniers de Nafkha font la grève de la faim pour obtenir « *une amélioration de leurs conditions de détention considérées comme inhumaines* ». Ils demandent qu'on leur accorde les mêmes conditions de détention que celles réservées aux prisonniers de droit commun, elles-mêmes décrites récemment par le chef des autorités pénitentiaires, le général Haïm Levy, comme « *désastreuses* ». — *(Intérim.)*

Jordanie

LE ROI HUSSEIN SERA REÇU LE 28 JUILLET PAR M. GISCARD D'ESTAING

Le roi Hussein de Jordanie sera reçu, lundi 28 juillet, à l'Elysée, par M. Giscard d'Estaing.

Le souverain, qui fera une visite non officielle en France, souhaite semble-t-il, faire le point de la situation au Proche-Orient avec les dirigeants européens.

Il s'était arrêté à Londres à son retour des Etats-Unis, et doit se rendre également à Bonn et à Rome.

Irak

L'assassinat de Salah Bitar risque d'aggraver les divergences entre Bagdad et Damas

De notre envoyé spécial

Bagdad. — La presse officielle irakienne a largement rendu compte de l'assassinat de Salah Bitar, mettant notamment en relief le communiqué de l'opposition syrienne accusant le régime « *fasciste* » de Damas d'être à l'origine de ce crime. Les journaux ont rendu hommage à la personnalité du « *martyr Salah Bitar* », en soulignant que ce dernier avait été « *l'un des hommes politiques qui ont contribué le plus efficacement au développement du mouvement national syrien* ». Ils ont également rappelé qu'il avait été « *l'un des proches amis et associés* » de M. Michel Aflak, actuel secrétaire général du commandement inter-arabe du parti ; le cofondateur du Baas a adressé un message de condoléances à la famille du disparu, dans lequel il dénonce ce crime qui « *prouve l'isolement du régime syrien* ».

Les instances officielles du gouvernement irakien n'avaient cependant pas encore, jusqu'à ce mercredi 23 juillet, stigmatisé formellement l'assassinat, ni mis en cause la Syrie. Cette relative prudence peut s'expliquer par le souci des dirigeants de Bagdad, à quelques mois de la tenue de la conférence au sommet arabe d'Amman prévue pour novembre, de ne pas envenimer outre mesure la tension qui apparaît de nouveau dans les relations entre Bagdad et Damas.

L'euphorie suscitée par les négociations syro-irakiennes qui avaient, entre octobre 1978 et janvier 1979, abouti à la mise au point d'un processus d'unification progressive des deux Etats et des deux partis Baas rivaux, a, depuis longtemps déjà, cédé ici la place à un sentiment de frustation et de désillusion. Le nouvel axe Bagdad-Damas a reçu, alors qu'il était encore dans les limbes, un coup mortel avec le « complot » de Bagdad, de juillet 1979, dont la paternité a été officieusement attribué à la Syrie. Les autorités observent, jusqu'à présent, le silence sur cette affaire pour ne pas, nous a dit un des proches du régime, « faire voler en éclats ce qui reste encore de la solidarité inter-arabe ».

Une apparence de normalité

Depuis l'échec des négociations sur l'unité — dû, on le sait maintenant, au refus de l'Irak de reconnaître la « légitimité » du Baas syrien, — des efforts ont été entrepris de part d'autre pour éviter que la guerre froide ne s'installe à nouveau entre les deux capitales rivales. Une apparence de normalité a été maintenue dans les relations entre les deux pays : les ambassades sont demeurées sur place, les frontières n'ont pas été fermées, et des échanges commerciaux bénéfiques pour les deux parties se sont développés. Contrairement à certaines craintes, le litige sur l'utilisation des eaux de l'Euphrate n'a pas rebondi. En outre, Damas a largement profité de la reprise des exportations pétrolières irakiennes par les terminaux méditerranéens de la côte syrienne ainsi que du transit des marchandises acheminées vers l'Irak à partir des ports de Lattaquié et de Tartous. Le brut irakien alimente toujours la principale raffinerie syrienne située à Homs.

En revanche, les divergences politiques se sont accentuées avec la détérioration des relations entre l'Irak et la République islamique d'Iran, que les Syriens appuient ouvertement. L'absence remarquée de Bagdad aux travaux de la conférence du Front de la fermeté et de la résistance, que M. Saddam Hussein vient de tourner en dérision en le qualifiant de « *ni ferme ni résistant* », souligne l'étendue du désaccord au sujet du problème du Proche-Orient. Enfin, l'entrée des troupes soviétiques en Afghanistan a créé une nouvelle pomme de discorde entre Bagdad, qui l'a dénoncée énergiquement, et Damas, qui l'a justifiée et acceptée.

Ces divergences n'avaient, jusqu'à présent, pas empêché les deux parties de faire preuve d'une remarquable retenue et de ne pas recourir à la campagne de dénigrement mutuel, qui avait marqué les relations entre les deux régimes « frères », au cours des années qui ont précédé les négociations d'octobre 1978. Plusieurs indices recueillis ici montrent cependant que cette façade de sérénité risque fort de se lézarder définitivement. Les journaux du parti et du gouvernement, qui sont ici strictement contrôlés, ont, en effet, récemment commencé à monter en épingle les informations relatives à la détérioration constante de la situation en Syrie. Le président Saddam Hussein a lui-même donné l'exemple en dénonçant, au cours du discours qu'il a prononcé le 17 juillet à l'occasion du douzième anniversaire de la révolution baasiste, les « *régimes et forces politiques qui se disent nationalistes et progressistes sans être vraiment socialistes et démocratiques* » ainsi que « *la corruption qui règne dans certains pays arabes, pétroliers ou non* ».

Tout le monde a compris que Damas était essentiellement visé par ces formations ambiguës, et, afin qu'aucun doute ne puisse subsister à ce sujet, le président Saddam Hussein est revenu à la charge trois jours plus tard en dénonçant le « *pays dont le président laisse son frère voler* », nette allusion aux agissements attribués ici au commandant Rifaat Assad, frère du chef de l'Etat syrien.

JEAN GUEYRAS.

Les Neuf n'entendent pas s'associer au projet de résolution des pays arabes

De notre correspondant

Bruxelles. — M. Thorn, ministre des affaires étrangères du Luxembourg, qui préside actuellement les travaux des Neuf, va participer, à New-York, à la session spéciale des Nations unies, afin, comme l'a dit M. François-Poncet, que le point de vue européen soit exposé et au niveau approprié. Ensuite, conformément à ce qui avait été décidé au conseil européen de Venise, il fera une série de visites au Proche-Orient pour voir comment les parties au conflit réagissent à la position adoptée par la Communauté. Ce sont les modalités de cette double mission que les ministres des affaires étrangères des Neuf ont arrêté mardi 22 juillet à Bruxelles.

Les Neuf entendent faire acte de présence à la session de New-York, mais, semble-t-il, de manière relativement discrète. M. Thorn réaffirmera leur position, mais il ne présentera pas de résolution. Rien d'étonnant à cela puisqu'il a été décidé, précisément à Venise, qu'une série de contacts sur le terrain était nécessaire avant d'envisager une quelconque initiative. Par ailleurs, il semble « *inimaginable* », pour reprendre le terme employé mardi par un des participants, qu'ils s'associent d'une manière ou d'une autre au projet de résolution présenté par les pays arabes.

Pour M. François-Poncet, ce texte est trop éloigné de la position des Neuf et trop déséquilibré pour que ceux-ci puissent envisager de le voter ou même de participer à une négociation à son sujet. Le ministre français a remarqué notamment que ce projet ne faisait aucune référence à la résolution 242 des Nations unies, laquelle, même si elle n'épuise pas le sujet, demeure, dans l'esprit des Européens, l'un des piliers de la solution à bâtir. Les Neuf apprécieront sur place le comportement à tenir à New-York, mais ils ont manifesté mardi la ferme intention de rester, en tout état de cause, unis.

Le plus tôt possible après cette session spéciale, M. Thorn commencera ses sondages au Proche-Orient. Il a déjà rencontré, on le sait, le secrétaire général de la Ligue arabe. L'idée est qu'il soit en mesure de rendre compte de manière complète à ses collègues, en septembre, à Bruxelles, avant l'ouverture de l'Assemblée générale ordinaire des Nations-Unies. Cependant, les pays membres seront informés après chacune des visites de la façon dont elle se sera déroulée. La mission de M. Thorn n'a pas été définie dans tous les détails, ses collègues ayant le souci de lui laisser une réelle liberté d'appréciation sur la manière d'opérer. Il est ainsi exclu qu'il se déplace flanqué d'un représentant de chacun des pays membres ; cependant, si l'un ou l'autre de ceux-ci souhaite qu'un de ses experts soit du voyage, il n'y fera pas obstacle.

Qui verra-t-il ? Il est dans l'ordre des choses, expliquait-on à Bruxelles, que le présidest du conseil des ministres des Neuf soit reçu à un haut niveau politique. Cela veut dire que, sauf surprise, il aura notamment des contacts avec MM. Sadate, Begin et aussi Arafat. La mission sera limitée à la région directement touchée par le conflit : M. Thorn ne se rendra donc ni en Libye ni dans les pays du Maghreb. L'objet de la mission est d'évaluer avec précision comment chacune des parties concernées considère à la fois la position arrêtée par les Neuf à Venise et une éventuelle initiative de ceux-ci pour donner corps aux idées qui y sont exprimées.

PHILIPPE LEMAITRE.

Iran

Vers un gouvernement « révolutionnaire » ?

(Suite de la première page.)

Celui-ci, pour se consoler de la défaite de son candidat à la présidence, n'a eu de cesse de réduire le rôle du président.

L'activité débordante de M. Bani Sadr n'a pas suffi pour garder les acquis, jusqu'à l'élection du Parlement en mars et avril derniers : mieux préparés pour des élections à l'échelon local, et protégés (notamment à Téhéran) par le système des deux tours, les candidats présentés par le Parti de la République islamique ont acquis une majorité écrasante à l'Assemblée. Les rares élus en désaccord avec le parti vainqueur ont été exclus par l'examen impitoyable de leur passé politique, ou se sont retirés pour manifester leur désapprobation, comme récemment l'amiral Madani.

Le parti de l'ayatollah Behechti ne s'est pas contenté de triompher aux élections parlementaires, il lui fallait éliminer définitivement le pluralisme politique. Les libéraux qui rêvaient avec M. Bazargan d'une République islamique pro-occidentale et « démocratique » ont été sévèrement pris à partie pendant l'hiver par les étudiants « *fidèles à la ligne de l'imam* ». Le démantèlement de la gauche s'est fait par étapes : en avril, les bureaux des fedayin du peuple furent attaqués dans les universités du centre de Téhéran par des bandes d'hezbolahi (partisans de Dieu) recrutés dans les bas-fonds de la capitale, armés de slogans anticommunistes et de couteaux à cran d'arrêt. La gauche islamique modérée, Jombesh (le mouvement animé par l'avocat Asghar Sayed Javadi), et Jama (le parti de l'ancien ministre de la santé, le docteur Sami) ont ensuite progressivement arrêté leurs activités et leurs publications.

Bataille de rue

En juin, il ne restait plus que les Moudjahidin du peuple, groupe musulman progressiste qui eut sa part de gloire dans la lutte contre le chah. Leur dernier meeting avec leur chef politique, M. Massoud Radjavi, finit par une bataille de rue avec les hezbolahi, et leur quotidien, *Modjahed*, arrêta sa publication deux semaines plus tard. Quant au parti communiste Toudeh, son raillement tactique à l'imam Khomeiny et à la République islamique lui a donné un sursis, mais son siège a été occupé lundi soir 21 juillet par des musulmans venus du sud de Téhéran, encouragés par l'ayatollah Ghaffari.

Cette réduction par la force du pluralisme politique n'est pas du goût de M. Bani Sadr, qui aurait préféré l'instauration d'une société towhidi (unitariste) de l'Islam par une voie non violente. N'ayant pas réussi avant les élections législatives à former un gouvernement provisoire, on peut douter qu'il puisse maintenant imposer son choix à l'Assemblée qui vient d'être officiellement inaugurée et devant laquelle il a solennellement prêté serment mardi. Les paris sont ouverts : les candidats premiers ministres dont on parlait jusqu'ici — notamment M. Ali-Reza Nobari, économiste formé aux Etats-Unis, directeur de la Banque centrale et proche collaborateur de M. Bani Sadr — sont écartés depuis les déclarations de l'imam, dimanche dernier.

Le « guide de la révolution » a en effet, enjoint les députés de ne choisir que des ministres à cent pour cent islamiques et surtout pas les actuels hauts fonctionnaires, qui perpétuent les habitudes bureaucratiques de l'ancien régime. L'ayatollah Behechti définit quant à lui ainsi le premier ministre qui doit être nommé : jeune, formé à la doctrine de l'islam, ferme dans ses décisions, et dans la ligne de l'imam.

Un nom était mardi sur toutes les lèvres à Téhéran : celui de l'actuel ministre de l'enseignement et de l'éducation, le docteur Mohamad Ali Rajaï, qui, jusqu'à la révolution, enseignait les mathématiques dans un lycée et est aujourd'hui membre du Parti de la République islamique.

De nombreuses spéculations

Parmi les autres noms qui alimentaient les spéculations dans les couloirs de l'Assemblée, on ne trouvait pas celui que le président de la République proposa mardi à l'imam : son propre fils, Ahmad Khomeiny. L'imam a rejeté cette proposition en repoussant l'idée que ses proches puissent être promus à de hautes fonctions politiques, et pour garder Ahmad « *lire pour le service de la nation* ». La radio de la République islamique, qui annonça la surprenante nouvelle dans son bulletin de la soirée et diffusa aussitôt après une interview téléphonique de M. Ahmad Khomeiny dans laquelle celui-ci, confirmant son refus, donnait une bien vague définition du rôle du premier ministre.

Etait-ce une manœuvre de M. Bani Sadr que de proposer ce personnage haut en couleur certes mais politiquement peu marqué ? On pourrait, en effet, penser que le chef de l'Etat, qui ne dispose pas d'un soutien suffisant pour tenir tête aux partisans de l'ayatollah Behechti, essaie de diminuer l'importance du futur premier ministre. Le quotidien du Parti de la République islamique est revenu, ce mercredi matin, à la charge en proposant M. Jalaleddin Farsi comme premier ministre. On se souvient que la candidature de ce dernier à la présidence de la République avait été écartée en janvier à cause de son origine à moitié afghane.

Ces spéculations autour du gouvernement qui doit se former, mercredi ou jeudi, ont lieu dans un climat orageux : le chômage et l'inflation ne cessent de s'aggraver ; la frontière avec l'Irak est le théâtre de conflits quotidiens ; on signale d'importants sabotages dans les installations pétrolières du Khouzistan, la guerre larvée du Kurdistan n'est pas éteinte et chaque jour de nouvelles exécutions de complices du récent coup d'Etat manqué sont annoncées.

On doit ajouter du côté international un très net durcissement dans les relations avec la France depuis l'arrestation des auteurs de l'attentat manqué contre M. Bakhtiar ; de violentes déclarations contre le ministre des affaires étrangères M. Ghotbzadeh, ont été publiées notamment par M. Jalaleddin Farsi.

Pour couronner ce tableau, l'imam Khomeiny a mis en garde, dans un discours publié mardi, les mebres du conseil de surveillance de la Constitution : « *N'écoutez pas ce que disent les bourgeois progressistes* » ; « *le seul principe à respecter,* a-t-il encore dit *c'est Dieu et non pas le peuple ; six cent millions d'hommes ou même tous les hommes de la Terre étaient favorables à une opinion et que vous la jugiez contraire au Coran, ne cédez pas, même s'ils se révoltent tous. Prenez l'exemple de Moïse qui tint tête à Pharaon* ».

DIX NOUVELLES EXÉCUTIONS DE TRAFIQUANTS DE DROGUE

Dix trafiquants de drogue ont été exécutés le mardi 22 juillet, ce qui porte à soixante-douze le nombre de personnes passées par les armes en Iran pour des motifs divers depuis le début du ramadan, le 14 juillet, soit moins de dix jours. D'autre part, dans le Kurdistan, huit « gardiens de la révolution » ont été tués dans un affrontement avec les peshmergas kurdes. Radio-Téhéran a annoncé encore qu'un véhicule civil a sauté mardi sur une mine posée par des « *mercenaires du Baas irakien* ». Cinq passagers ont été tués et neuf autres blessés.

La mise au pas de la presse se poursuit. Ce mercredi matin, le quotidien indépendant *Bamdad* n'a pas paru, ses locaux étant occupés par des « gardiens de la révolution ». L'un d'eux a déclaré à l'A.F.P. qu'il « *espérait que* Bamdad *ne paraîtrait plus jamais* ». Le parti communiste Toudeh a, pour sa part, qualifié de « *contre-révolutionnaires* » les hesbollhi (les partisans de Dieu) qui occupent les locaux de son siège à Téhéran depuis lundi soir.

Dans un communiqué publié en première page de son organe central *Mardom*, le Toudeh indique que les assaillants avaient incendié les archives du parti et blessé pulsieurs de ses membres. Le parti révèle encore qu'il avait fait appel au secours des miliciens islamiques, mais que ces derniers étaient arrivés trop tard. Il dénonce nommément l'ayatollah Gaafari, député de Téhéran, d'avoir été l'instigateur de l'attaenb *(A.F.P., Reuter.)*

Un opposant au régime islamique a été assassiné à Washington

Un opposant iranien, M. Ali Tabatabaï, quarante-trois ans, président de la Fondation pour la liberté de l'Iran, a été assassiné de plusieurs coups de feu, mardi 22 juillet, à son domicile dans la banlieue de Washington. Conseiller de presse à l'ambassade d'Iran lors de la chute du chah, M. Tabatabaï menait une campagne active, à la radio et à la télévision, contre le régime de l'imam Khomeiny.

Ce premier assassinat, aux Etats-Unis, d'un opposant survient quelques jours après l'attentat manqué, vendredi dernier à Paris, contre l'ancien premier ministre, M. Chapour Bakhtiar.

M. Tabatabaï était en contact assez régulier tant avec M. Bakhtiar qu'avec d'autres exilés iraniens et refusait de prendre position pour l'un ou pour l'autre. Il déclarait que son intention était seulement de coordonner les divers groupes d'opposants iraniens, résidant aux Etats-Unis, en vue de l'établissement, en Iran, d'un régime parlementaire et laïque. Son organisation, créée il y a une dizaine de mois, comptait quelques centaines de militants et touchait, selon lui, des milliers de sympathisants. Le courrier qu'il envoyait portait un tampon à l'encre : « *Nous sommes contre Khomeiny.* »

La Fondation pour la liberté de l'Iran comptait organiser prochainement, à Washington, une première grande manifestation publique contre le régime de l'imam Khomeiny. Le mois dernier M. Tabatabaï avait indiqué qu'il était au courant du fait que M. Bakhtiar et le général Gholam Ali Oveissi, ancien chef de l'état-major impérial, organisaient en Irak des groupes armés d'exilés iraniens.

Mardi soir, l'assassinat de M. Tabatabaï n'avait suscité aucune réaction en Iran, et la radio ne l'avait même pas annoncé. Toutefois, après l'attentat contre M. Bakhtiar, M. Djalaledine Farsi, haut responsable du Parti de la République islamique, avait déclaré avoir prescrit aux gardiens de l'islam de tuer « *tous les contre-révolutionnaires, où vous les trouverez, en France, en Allemagne, aux Etats-Unis* ». Et d'ajouter : « *L'organisation n'a pas besoin de bureau, sa propagande se fait par les balles* ». — *(A.F.P.)*

A travers le monde

Chili

● LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE va lever l'embargo sur ses ventes d'armes au Chili. Cet embargo avait été imposé par les travaillistes à la suite du coup d'Etat militaire de 1973. Es janvier dernier, le Chili et la Grande-Bretagne ont décidé de reprendre des relations diplomatiques normales. Elles avaient été suspendues en 1975 à la suite d'un cas de tortures infligées au Chili à une doctoresse britannique. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● UN AVION DETOURNE de son itinéraire entre Miami et Porto-Rico est arrivé le mardi 22 juillet à Cuba. L'avion, un L-101 de la compagnie Delta, transportait cent trente-trois passagers et treize membres d'équipage. — *(A.F.P.)*

Sénégal

● QUATORZE DES DIX-SEPT RESSORTISSANTS SENEGALAIS qui s'étaient enfuis, au début du mois d'un camp d'entraînement lybien pour se réfugier à l'ambassade du Sénégal à Tripoli, sont arrivés, samedi 19 juillet, à Dakar, venant de la capitale libyenne. Les quatorze Sénégalais ont indiqué qu'ils avaient été recrutés à Cotonou (Bénin) par M. Ahmed Khalifa Niasse, opposant sénégalais qui prône une « République islamique du Sénégal », qui leur avait promis du travail dans le bâtiment en Libye. Mais, ont-ils expliqué, au lieu du travail promis, ils ont été acheminés dans un camp militaire. Le gouvernement sénégalais a rompu les relations diplomatiques avec la Libye, le 28 juin, pour protester contre les ingérences libyennes dans les affaires intérieures sénégalaises. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Union soviétique

MALGRÉ UNE LÉGÈRE AMÉLIORATION

Les résultats de l'économie restent inférieurs aux objectifs du Plan

Moscou. — Les résultats de l'économie soviétique pour le premier semestre que vient de publier la *Pravda* indiquent une légère amélioration de la situation par rapport à la période correspondante de l'année dernière, mais elle est insuffisante pour compenser les retards accumulés au cours des quatre premiers exercices du X° Plan (1976-1980).

De notre correspondant

On peut d'ailleurs s'étonner que l'Office des statistiques annonce que le plan a été rempli tant en ce qui concerne le volume de la production que l'augmentation de la productivité du travail. En effet, le plan pour cette année prévoyait une croissance industrielle de 4,5 %. Le résultat atteint n'est que de 4,2 %. Or la moyenne annuelle inscrite dans le projet de plan quinquennal est de 6,2 à 6,8 %.

Pour la productivité du travail, l'objectif de croissance n'a pas été atteint non plus (3,2 % contre 3,8 % dans le plan de 1980 et une « fourchette » de 5,4 % à 6 % dans le plan quinquennal). Toutefois, cette augmentation de la production est la plus forte enregistrée depuis bien longtemps. 90 % de la croissance de la production ont été assurés par les gains de productivité, contre 75 % seulement auparavant. Pourtant, la faiblesse relative de la productivité du travail demeure l'un des problèmes essentiels de l'économie soviétique.

Alors que les responsables s'étaient proposés de freiner les investissements afin d'utiliser plus rationnellement les ressources existantes, on constate au cours des six premiers mois de l'année une augmentation des investissements productifs de l'État plus importante que celle prévue par le plan. Ce phénomène, souvent dénoncé par les économistes soviétiques, s'explique aussi par la faible productivité du travail et par la hausse des prix qui ont contraint l'État à injecter de nouveaux capitaux. Dans son commentaire, l'Office des statistiques reconnaît que le plan n'a pas été suivi pour la mise en service des nouvelles capacités de production, les travaux de finition et la productivité du travail dans la construction et le bâtiment.

La faible productivité du travail

Dans les grands secteurs industriels, le rétablissement de la situation par rapport à 1979 est également sensible. Pour l'extraction du pétrole, l'objectif annuel de 606 millions de tonnes sera pratiquement atteint. On sera loin cependant de la « cible » fixée par le projet initial de plan quinquennal qui était de 640 millions de tonnes. Ce « manque à produire » donne quelque consistance aux études américaines sur la stagnation de l'industrie pétrolière soviétique. Si l'industrie du gaz se développe conformément aux prévisions, il n'en va pas de même pour le charbon dont la production continue à baisser en chiffre absolu, provoquant des difficultés dans la métallurgie lourde. Cette situation s'explique sans doute par la faible productivité du travail dans ce secteur et par la vétusté des équipements. L'hypothèse est confirmée par les résultats de l'Ukhraine, région de vieille tradition industrielle, qui sont les plus mauvais de ceux enregistrés par toutes les Républiques fédérées. La chimie a pratiquement rattrapé le retard pris au début du plan. La production d'engrais notamment, qui avait été très faible l'année dernière, a augmenté de 12 % au premier semestre.

Dans l'agriculture, la récolte des céréales qui s'annonce satisfaisante influera de manière décisive sur le résultat final. Pour le moment, on constate une diminution de la production de viande et de lait, ainsi qu'une baisse des livraisons de viande et de volaille à l'État. Des goulets d'étranglement dans l'approvisionnement des villes, constatés au cours des derniers mois, ne semblent donc pas près de disparaître.

Enfin, selon les statitisques officielles, le commerce extérieur de l'U.R.S.S. a augmenté en valeur de 20 % pendant les six premiers mois de cette année. Cette croissance, qui touche essentiellement les exportations soviétiques, est due pour une large part au renchérissement du pétrole et du gaz. L'U.R.S.S. a amélioré sa position financière et dispose, selon toute vraisemblance, de réserves de devises suffisantes puisqu'elle s'est abstenue de vendre de l'or sur le marché international depuis dix-huit mois pour financer ses importations en provenance des pays capitalistes.

DANIEL VERNET.

Un témoignage sur les camps de concentration de femmes

Expulsées d'Union soviétique et déchues de leur nationalité, les rédactrices de l'almanach « Femmes et Russie » sont arrivées à Vienne le 20 juillet. Il s'agit de la rédactrice en chef, Tatiana Mamonova, de Natalia Malakowskaia et de Tatiana Goritcheva. Elles étaient attendues à l'aéroport par une autre rédactrice à l'almanach, Mme Loulia Voznessewskaya, qui, elle, est arrivée à Vienne au mois de juin.

La police soviétique multiplie, depuis septembre 1979, les opérations de harcèlement contre les rédactrices de l'almanach (non autorisé par le parti).

Nous publions ci-dessous des extraits d'un entretien, accordé peu après son arrivée à Vienne, par tien accordé, peu après son arrivée à Vienne, par Mme Voznessewskaya à Mme Michèle Idels, rédactrice à « Des femmes en mouvements - Hebdo ».

« Ma première arrestation date du 11 septembre 1976 et, dès les premiers jours, j'ai compris que si je n'écrivais pas, j'allais mourir. Voilà pourquoi j'ai aussitôt commencé. Mes premiers vers sur cette vie de prison je les ai écrits cinq heures après mon arrestation, et ainsi pendant trois ans, jusqu'à la fin, j'ai continué à décrire mes pérégrinations dans les camps, en exil, etc.

» Pour ma part, j'ai été arrêtée pour des motifs politiques. Il s'agissait d'une affaire de slogans : notre groupe clandestin avait des activités assez diverses, allant d'expositions non officielles, jusqu'à la préparation du premier journal sur la défense des droits : *le Dissident rouge*. L'une de nos formes d'action consistait à diffuser les slogans dans la ville, pour montrer que toute attaque des autorités entraînait une riposte du peuple. Un slogan qu'on affiche sur un mur n'y reste pas longtemps, juste quelques heures, mais si laconique soit-il, il est mémorisé et se transmet de bouche à oreille. C'est donc le moyen le plus mobile de véhiculer des pensées, comme un moyen d'exprimer son opinion, une des possibilités de briser le silence. La liberté de parole n'existe pas en Uunion soviétique comme on sait ; mais en agissant ainsi, nous la rendions possible à travers des mots très brefs, sous cette forme laconique de slogan. Nos activités ont duré six mois, durant lesquels le K.G.B. nous a pourchassés et, en septembre 1976, tout le groupe a été arrêté.

» Mes amis n'ayant fait aucune déposition contre moi, le K.G.B. n'a pas réussi à m'inculper ; il a donc ouvert une nouvelle enquête, en vertu de l'article 193 qui interdit la diffusion de documents mensongers diffamant le régime et l'ordre social soviétiques. Les documents en question se résumaient à trois de mes articles, sur la situation des peintres et des poètes en Union soviétique, et cela m'a valu d'être condamnée à cinq ans de déportation...

» La plupart des détenus des camps ont été condamnés en vertu de loi qui n'ont aucun équivalent dans le code pénal de pays occidentaux. Ainsi celui qui concerne la spéculation : un homme qui, sachant qu'il n'y a pas de légumes dans le nord, en achète dans le sud, et les apporte dans le nord pour les vendre peut être arrêté. Ou le tapage qui n'est pas accompagné de bagarres : pour autant que je sache, en Occident, on dresse simplement des contraventions... eh bien, chez nous, une femme qui a participé à un chahut, on peut l'enfermer pour deux ans ou plus...

» La plupart des délits sont exagérément punis, et les gens qui pourraient être punis autrement que par la prison y sont quand même envoyés sans égards pour le fait qu'il s'agit d'une femme ou d'une femme qui a des enfants, souvent en bas âge. La cruauté est égale envers tous. En Union Soviétique, neuf peines sur onze ne sont pas des peines de prison, mais il est extrêmement rare que les femmes y échappent. Certaines lois sont tout à fait paradoxales ; ainsi, une femme qui a un enfant de moins de sept ans ne peut pas être envoyée en déportation... Et la déportation est la peine la moins dure, on est simplement envoyé dans une autre ville sans avoir le droit d'en sortir. Mais, comme cette peine ne peut pas être appliquée, eh bien on les condamne aux camps, c'est-à-dire à une peine plus lourde. Ces mesures d'humanité ont donc l'effet contraire, comme chaque fois qu'on est humain en Union soviétique.

» Selon l'article qui me condamnait, ma durée maximum de détention devait être de trois ans, et la peine minimale était une amende. Lors du jugement, bien que l'article prévoit la condamnation à une amende, la peine a été fixée de la manière suivante : *« Compte tenu du fait que l'accusée a deux enfants mineurs, lui infliger une peine inférieure au seuil de pauvreté, c'est-à-dire cinq ans d'exil. »* !... Il y a énormément de cas paradoxaux.

» Les procès se déroulent souvent sans avocat e tsans procureur, à toute vitesse, dix minutes environ par personne Evidemment, aucun tribunal n'est en mesure de régler le sort d'un homme en dix minutes. Et dans le flot de ces procès à la chaîne, on fait passer des femmes qu'on condamne à de lourdes peines, non à des amendes, mais à deux ou trois ans d'internement dans les camps. Voilà pourquoi j'en suis venue à la conclusion que même ceux qui ont commis des délits, de petits délits, sont détenus illégalement.

Droit commun et politiques

» J'ai d'abord été exilée à Vorkouta, ville proche du cercle polaire. Très vite, je me suis évadée. Puis, lors d'un nouveau procès, j'ai été condamnée à deux ans de camp de droit commun. Il n'existe qu'un seul camp de prisonnières politiques, celui de Mordora. Mais en général, les autorités préfèrent répartir les femmes dans des camps de droit commun pour qu'elles ne soient pas ensemble et ne puissent pas se communiquer leur expérience. Les autorités profitent habilement des divisions entre les détenus de droit commun et les détenus politiques, qui autrefois ont coûté la vie à des milliers de prisonniers politiques. Mais elles sont très mal informées sur les relations qui existent aujourd'hui entre eux, car au fond, les droits communs respectent beaucoup les prisonniers politiques.

» Les femmes qui peuplent les camps sont très différentes : on y rencontre des criminelles, mais elles sont beaucoup moins nombreuses qu'on ne le suppose quand on vit en liberté. D'après ce que j'ai pu voir, environ 70 % des femmes ne sont absolument pas des délinquantes. L'État les enferme parce qu'il n'a pas pu leur créer des conditions de vie humaines ou normales. Et quand des femmes n'ont pas des conditions de vie normales, c'est-à-dire qu'elles n'ont ni travail, ni logement, ni la possibilité de vivre dans une autre ville où elles obtiendraient un toit et du travail, l'État les punit.

» Dans les camps, il faut dire tout d'abord que les fonctionnaires d'État qui y travaillent sont en général déficients sur le plan psychique : ce sont des sadiques plus ou moins prononcés, des dépravés, des voleurs. Ils n'ont en général qu'un petit salaire, mais d'énormes possibilités de se remplir les poches grâce au travail non rémunéré des détenues. Toutes ces conditions avilissent de toute manière les gens, mais figurez-vous que dans les camps de femmes les employés, chefs et surveillants sont presque toujours des hommes. Les femmes subissent donc toutes sortes de débauches, de contraintes aux relations sexuelles.

» Mais ces gens-là sont libres. Ils portent des épaulettes et les femmes dans les camps n'ont aucun droit. De temps en temps, un procureur vient voir si le règlement est bien appliqué, mais en général, il se garde bien de sortir du quartier général où se tiennent les surveillants et la direction, et il repart les poches pleines de ce que les détenues ont produit par leur travail. Dans le camps où j'étais, il y avait un atelier de couture : avant chacune des visites du procureur, on lui faisait de magnifiques parures de lit... et comme les articles de literie sont rares dans le pays, il n'en prenait pas uniquement pour lui mais aussi pour sa famille, ses amis, et peut-être même pour les vendre : en tout cas, le procureur qui visitait notre camp ne partait pas sans cinquante ou soixante parures de lit au moins. Notre camp comprenait aussi un secteur agricole, c'est-à-dire une laiterie, un élevage de volailles, une porcherie... Alors, la voiture du procureur repartait toujours pleine de poulets, de cochons de lait, etc. C'est dono ainsi chargé que le procureur quittait le camp.

» Il faut le dire : l'existence des camps de femmes est une des choses les plus horribles, e td'un des problèmes les plus insolubles qui soient. Je m'y consacrerai sans doute encore longtemps car chez nous, en Union soviétique, il n'y a pas que des camps de concentration de femmes, mais aussi cette chose absolument scandaleuse : des camps de femmes avec leurs enfants et des camps de concentration d'enfants... »

DIPLOMATIE

LA VISITE A PARIS DE M. CEAUSESCU

Le président roumain entend mettre « au premier plan » le désarmement en Europe

M. Ceausescu, chef de l'État roumain et secrétaire général du parti communiste, arrive ce mercredi 23 juillet dans l'après-midi à Paris, pour une visite officielle de quatre jours. Il est accompagné de son épouse Elena, membre du bureau permanent du comité politique exécutif du P.C., premier vice-premier ministre et second personnage de l'État, selon le protocole ; de MM. Burtica, vice-premier ministre et ministre du commerce extérieur, Andrei, ministre des affaires étrangères, et Avram, ministre de l'industrie et de la construction mécanique.

Dans un entretien télévisé, qui sera diffusé vendredi par FR 3, M. Ceausescu, interrogé sur la crise internationale actuelle, estime que « *le plus haut niveau de la tension a été dépassé* » et que « *nous nous trouvons dans une période d'accalmie* ». Toutefois, ajoute-t-il, « *le danger demeure assez grand* ». C'est pourquoi, selon lui, « *les problèmes du désengagement militaire et du désarmement en Europe doivent se trouver au premier plan, car, en dépit du fait qu'il existe différentes zones de tension, l'Europe demeure le foyer principal d'où pourrait éclater une nouvelle guerre mondiale* ».

A propos de l'Afghanistan, M. Ceausescu estime que l'essentiel est de « *tout faire pour aboutir à une solution politique basée sur la cessation de toute aide de l'extérieur aux forces antigouvernementales, ainsi que sur le retrait des troupes soviétiques* ».

M. Ceausescu a dénoncé, d'autre part, l' « agitation » déclenchée au sujet des droits de l'homme en Roumanie par « *certains milieux qui souhaitent ramener le monde à la période de la guerre froide* ». Ces milieux, selon lui, « *s'arrêtent sur des aspects mineurs et non sur les problèmes fondamentaux, qui ont déjà été résolus en Roumanie et dans d'autres pays socialistes, et ils l'ont été incomparablement mieux que dans les pays capitalistes occidentaux* ».

LE TROISIÈME PARTENAIRE COMMERCIAL COMMUNISTE DE LA FRANCE

La Roumanie a été, avec 3,8 milliards de francs d'échanges en 1979, le troisième partenaire commercial de la France au sein du Comecon, derrière l'U.R.S.S. (16,1 milliards de francs) et la Pologne (4,9 milliards de francs).

Les exportations françaises vers la Roumanie — surtout composées de biens d'équipements, de produits sidérurgiques et chimiques — se sont élevées à 2 365 millions de francs en 1979, en progression de 47,7 % sur 1978, et à 793 millions de francs pour les cinq premiers mois de 1980. La France a importé en 1979 pour 1 462 millions de francs (+ 40,6 % par rapport à 1978) de marchandises (produits raffinés, textiles) et pour 626 millions de francs pour les cinq premiers mois de 1980. La balance des échanges entre les deux pays reste donc largement positive pour la France.

La présence française est surtout sensible dans l'automobile. Renault fabrique depuis dix ans dans le pays des R 12 (quatre-vingt mille en 1979) et des Estafette. Citroën a obtenu un contrat pour la construction d'un petit modèle local dont la production devait démarrer en 1980, la commercialisation étant assurée en Europe pendant dix ans pour la firme française.

La Roumanie envisage l'installation dans une première étape de quatre réacteurs nucléaires, puis de douze autres réacteurs dans la décennie 1980. L'industrie française espère être choisie pour la construction de deux centrales nucléaires. De même, des négociations sont en cours dans d'autres secteurs : informatique, chimie, sidérurgie et mines.

● *M. Joseph Luns*, secrétaire général de l'OTAN, s'est à nouveau déclaré satisfait, au cours d'un entretien publié par *le Matin* du mercredi 23 juillet, de la décision française favorable à la mise au point de l'arme à neutrons. Il estime « *exact* » que cette décision porte atteinte à la doctrine de sanctuarisation telle qu'elle était définie jusqu'à présent en France, mais affirme qu'il a « *toujours eu un certain doute* » au suje tde cette doctrine. M. Luns relève encore que « *l'on a été un peu étonné* » à la direction de l'alliance du sommet Giscard d'Estaing-Brejnev de Varsovie, tenu sans consultation des alliés ; « *les conversations de M. Schmidt à Moscou ont eu plus de contenu* », à son avis, et obtenu « *peut-être* » davantage de résultats.

● *La visite au Japon d'une délégation de l'O.L.P.*, qui devait avoir lieu cette semaine, a été annulée à cause « *du mépris des autorités japonaises et de leur attitude insultante* » à l'égard de l'O.L.P., a annoncé mardi 22 juillet M. Fathi Abdul Hamid, chef du bureau de l'O.L.P. à Tokyo. Les quatre membres de la délégation devaient arriver au Japon dimanche dernier pour deux semaines. M. Hamid a affirmé que l'ambassade japonaise à Beyrouth avait fait des difficultés pour délivrer des visas à deux des membres de la délégation, leur avait demandé des cautions et ne leur avait accordé que des laissez-passer. Or la plupart des Palestiniens n'ont pas de passeports et doivent utiliser des documents fournis par les pays où ils vivent, a expliqué M. Hale 4 juin. — *(A.F.P., Reuter.)*

Un certain sens de la démesure

Soixante-deux ans — dont quarante-sept d' « *activité révolutionnaire ininterrompue* », ajouteraient les laudateurs officiels de Bucarest, — on l'appelle le « *père créateur* » ou encore le « *Carpate du communisme* » : aucun épithète n'est assez flatteur, aucun superlatif assez fort. Du grand dessein qu'a nourri pour eux cet homme dans lequel, un temps, ils purent se reconnaître, que reste-t-il aux Roumains ? Les excès du culte de la personnalité, sans aucun doute, et parfois l'amertume du désenchantement.

C'est cependant grâce à M. Nicolas Ceausescu, à son orgueil de Roumain, son sens aigu du nationalisme et son intransigeance, que la Roumanie a pu se flatter d'être le seul pays du pacte de Varsovie à tenir tête à l'U.R.S.S. et à faire sur la scène internationale une figure à bien des égards respectable. Si, il y a quinze ans, M. Ceausescu apparut comme le successeur incontesté de Gheorghiu Dej, c'est qu'il œuvrait lui-même, depuis des années déjà, à l'indépendance de la Roumanie socialiste. Il fut, en 1967, le premier dirigeant du camp socialiste à établir des liens avec l'Allemagne fédérale, et le seul à maintenir ses relations avec Israël après la guerre de six jours.

Il fut le seul encore, un an plus tard, à dire haut et fort son attachement au principe de non-ingérence, tandis qu'à Prague fleurissait le printemps, le seul à dénoncer l'agression le jour où les chars des autres pays membres du pacte de Varsovie entraient dans la ville pour y rétablir l'ordre. Il fut, à ce moment, à l'apogée de sa popularité. Recevant le président Richard Nixon, se rendant à Pékin, puis, dans les années suivantes, dans de nombreux pays d'Afrique et d'Asie, il fut seul encore dans son camp à encourager le voyage de M. Sadate à Jérusalem et le seul, en 1978, à s'opposer avec fracas à l'U.R.S.S., qui demandait à ses alliés du pacte de Varsovie, un accroissement de leur budget militaire. Moins spectaculairement que pour la Tchécoslovaquie ou l'invasion du Cambodge par les troupes vietnamiennes, il a su encore récemment, à propos de l'Afghanistan, prendre quelque distance à l'égard des Soviétiques.

Roumain autant que communiste

C'est que ce petit homme sévère est résolu, militant de la première heure, fut de tout temps Roumain autant que communiste. M. Ceausescu est né dans une famille de paysans olténiens qu'il quitte, en 1929, pour chercher du travail à la ville. Il a alors onze ans et laisse derrière lui la misère paysanne pour celle du prolétariat. De ce passé sans enfance, il garde l'intransigeance de ceux que la vie a durcis. Syndicaliste à quatorze ans, membre du P.C. à quinze, il est emprisonné à deux reprises (de 1936 à 1939, puis de juillet 1940 à la fin de la guerre) pour ses activités antifascistes. Sa carrière est ensuite très rapide, et il devient, à quarante-sept ans, le plus jeune dirigeant suprême d'un P.C. du camp socialiste. Entré en 1952 au comité central du nouveau parti communiste, né de la fusion avec le parti social-démocrate, il accède, en 1954, au secrétariat et, l'année suivante, au bureau politique. En 1965, il succède à Gheorghiu Dej comme premier secrétaire. Dès 1967, il amorce le tournant qui devait le conduire au pouvoir régalien dont il jouit aujourd'hui : il confond les responsabilités dans l'appareil du parti et celui de l'État, et commence lui-même à cumuler les fonctions. Chef du parti, il accède aussi à la présidence du Conseil d'État, puis à celle de la République. La Roumanie devient le pays d'un seul homme. M. Ceausescu a, en outre, placé les membres les plus proches de sa famille aux postes-clés de l'État et fait de sa femme, Elena, le numéro deux du régime.

M. Ceausescu s'est fait décerner le titre de « *premier mineur du pays* » après avoir réprimé la grève des mineurs de la vallée du Jiu en 1977. Il a des qualités, mais pas toutes celles que lui attribuent ses zélateurs. Il lui en a manqué une, pourtant indispensable à qui se maintient au pouvoir : le sens de la mesure. — C. T.

Plusieurs organisations dénoncent les violations des droits de l'homme en Roumanie

Les membrer de la Ligue pour la défense des droits de l'homme en Roumanie (L.D.H.R.), ont évoqué le mardi 22 juillet à Paris, au cours d'une conférence de presse, le cas des nombreux prisonniers politiques, l'utilisation abusive de la psychiatrie, les persécutions religieuses et l'absence de liberté de circulation en Roumanie.

Le premier mouvement de contestation ouverte dans ce pays date de 1977, lorsque plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées autour d'une plate-forme revendicative demandant le respect des accords d'Helsinki, dont la Roumanie est signataire. La répression ne se fit pas attendre : arrestations, passages à tabac, internements dans les hôpitaux psychiatriques, expulsions — dont celle de l'écrivain Paul Goma — désorganisèrent le mouvement.

Au début du mois d'août 1977 éclatait la grande grève des trente-cinq mille mineurs de la vallée du Jiu, elle aussi très sévèrement réprimée : quatre mille d'entre eux, selon la L.D.H.R., se trouvent encore dans des camps de travail forcé du delta du Danube, deux sont morts peu après la grève dans des circonstances jamais éclaircies, trois mille ont été « déplacés » à l'intérieur du pays.

En février 1979 se créait le Syndicat libre des travailleurs de Roumanie (S.L.O.M.R.), dont les membres sont aujourd'hui la cible principale de la diffamation orchestrée par les pouvoirs publics, des internements abusifs, des détentions arbitraires et des enlèvements.

La répression adopte maintenant, selon la L.D.H.R., des méthodes particulièrement inquiétantes qui n'ont rien à envier à celles des dictatures latino-américaines : les « disparitions », comme celles de Gheorghe Brasoveanu, de Virgil Chender ou de Vasile Paraschi, tous trois ouvriers et militants des droits de l'homme ; les conditions inhumaines de détention des prisonniers politiques privés de soins, à peine nourris, soumis au travail forcé ; la torture, enfin, comme celle qu'on inflige au Père Calciu, dont le seul tort, disait Paul Goma, est « *d'avoir élevé la voix contre la prostitution de l'Église orthodoxe* ».

C'est pour attirer l'attention contre ces pratiques que l'écrivain Virgile Tanase, en exil en France depuis 1977, a décidé de faire une grève de la faim sur l'esplanade du Trocadéro pendant toute la durée du séjour à Paris du chef de l'État roumain.

D'autre part, une délégation de la Fédération internationale des droits de l'homme, de la Ligue des droits de l'homme, du Comité des psychiatres contre les internements politiques, de la C.F.D.T., de F.O., de la FEN et du syndicat C.G.T. des correcteurs se rendra à l'ambassade roumaine pour demander la libération des prisonniers politiques.

Enfin, l'Association des anciens détenus politiques de Roumanie a estimé dans une déclaration que la visite en France de M. Ceausescu est « *regrettable par la consécration qu'elle apporte au régime totalitaire de Roumanie* ».

Le Monde

politique

LA SITUATION AUX NOUVELLES-HÉBRIDES

«La France n'abandonne pas l'archipel»

déclare le secrétariat d'État aux DOM-TOM

Avant l'annonce de l'arrivée, mercredi 23 juillet, d'une centaine de parachutistes français, à Port-Vila, le secrétariat d'Etat aux département et territoires d'outre-mer avait diffusé, mardi soir 22 juillet à Paris, un communiqué visant à justifier la politique de la France à l'égard de l'archipel des Nouvelles-Hébrides qui doit accéder à l'indépendance le mercredi 30 juillet. On lit notamment dans ce texte : *« La position de la France dans ce problème complexe et difficile des Nouvelles-Hébrides n'a jamais varié :*

» 1) *La France a œuvré, en particulier depuis deux ans pour l'accession à l'indépendance de ce condominium dont il convient de souligner qu'il n'est ni un département ni un territoire d'outre-mer. Le gouvernement français a notamment facilité, dans un esprit de réconciliation, la constitution d'un gouvernement d'union nationale, l'élaboration d'un texte constitutionnel pour le futur Etat et l'organisation d'élections démocratiques. La France a, depuis quelques semaines, poursuivi son action pour le dialogue et la négociation en très étroite concertation avec le gouvernement britannique ;*

» 2) *La France n'abandonne pas les Nouvelles-Hébrides. En premier lieu, elle se soucie des garanties qui doivent être accordées à nos nationaux comme les textes en préparation en témoignent. En second lieu, elle est prête à nouer un important accord de coopération économique, technique et culturelle avec le futur Etat. L'héritage francophone doit être sauvegardé.*

» 3) *La France, nation du Pacifique grâce à nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie et de Wallis et Futuna, assume ses responsabilités en tant que telle. D'une part, il est de l'intérêt de nos compatriotes du Pacifique que le nouvel Etat accède à l'indépendance dans la paix et l'amitié avec la France. Serait déraisonnable qui pourrait en douter ! D'autre part, la France, nation du Pacifique, doit tenir compte des souhaits et des intérêts des autres nations voisines avec qui elle entretient des relations d'amitié et de bon voisinage. Enfin, la France montre, dans le Pacifique comme ailleurs, qu'elle est capable de veiller elle-même à ce que les engagements pris soient tenus.* »

PRÉPARER L'OPINION

Cette déclaration du secrétariat d'Etat aux DOM-TOM s'adresse d'abord au R.P.R., dont le secrétariat général avait exprimé, le jeudi 17 juillet, une vive inquiétude *« devant l'évolution de la situation aux Nouvelles-Hébrides, où, à la suite de nombreuses erreurs commises par le gouvernement français depuis 1976, l'accession à l'indépendance risque de déclencher une véritable guerre civile (le Monde* du 19 juillet). Elle s'adresse aussi à la population de Nouvelle-Calédonie dont ceratins membres reprochent déjà à la France d'avoir donné son accord à la proclamation de l'indépendance le 30 juillet, sans avoir obtenu auparavant des garanties suffisantes pour ses partisans et ses ressortissants néo-hébridiens, ainsi que pour l'avenir de la présence culturelle dans l'archipel.

Depuis deux ans, en effet, la politique de la France n'a pas variée. Elle a consisté à accélérer le processus de décolonisation engagé en 1977, en se fondant sur une coopération étroite avec la Grande-Bretagne et en composant avec la principale formation politique, le Vanuaaku Paty, anglophone, présidé par M. Walter Lini, devenu premier ministre. Toutefois, la méfiance séculaire qui a souvent empoisonné les relations franco-britanniques ne s'est pas totalement dissipée dans cette partie du monde, et les rapports entre l'administration française et le parti anglophone sont restés placés sous le signe de la suspicion permanente. La faute en incombe d'ailleurs, en grande partie, aux gouvernements gaullistes qui refusèrent naguère toute représentativité au courant nationaliste incarné par M. Lini. M. Messmer préconisait le *statu quo*, en 1971, quand les Anglais aidaient leurs partisans à préparer l'indépendance.

Le gouvernement d'union nationale constitué en décembre 1978, n'a eu qu'une existence éphémère. Depuis décembre 1979, c'est le Vanuaaku Paty qui détient tous les postes gouvernementaux et manifeste les tendances totalitaires qui inquiètent la communauté francophone et les mouvements francophiles pour lesquels la France jouait un rôle protecteur.

Quant à la « réconciliation nationale », elle demeure encore un vœu pieux; ainsi que l'a démontré la fusillade du 11 juin, dans l'île de Tanna, au cours de laquelle un jeune député de l'opposition francophone, Alexis Yolou, a été tué par des miliciens du parti anglophone. Il n'y a pourtant pas d'autre voie possible pour empêcher le chaos, sauf à préparer l'installation d'un régime répressif. Il apparaissait, toutefois, mercredi matin, que la déclaration du secrétaire d'Etat visait surtout à préparer l'opinion publique et politique à une intervention militaire franco-britannique dans l'île de Santo. — A. R.

Les élections cantonales partielles

Mystère à Briançon

Mystère dans les Hautes-Alpes : a-t-on vraiment transmis à la commission administrative chargée de réviser les listes électorales de Briançon, afin de l'induire en erreur, un faux plan du canton nord de cette ville ? A-t-on voulu délibérément empêcher certains électeurs de voter pour fausser les résultats de l'élection partielle, dont le premier tour de scrutin a eu lieu le 20 juillet dans ce canton ? Si ces suspicions sont sans fondement, comment la préfecture des Hautes-Alpes a-t-elle donc pu délivrer, l'an dernier, une copie du plan de ce canton certifiée « conforme » alors que le préfet affirme aujourd'hui que celle-ci ne l'est pas ?

Autant de questions qui intriguent le tribunal d'instance de Briançon:

Le plaignant numéro un est M. Robert de Caumont, adversaire socialiste du conseiller sortant, M. Georges Chabas, R.P.R., adjoint de M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM et maire de Briançon, mais il n'est pas le seul à se plaindre. Une centaine d'électeurs partagent son courroux.

Les faits remontent à l'invalidation, prononcée le 18 juin par le Conseil d'Etat, des résultats du premier tour de scrutin de mars 1979, à l'issue duquel M. Chabas avait été réélu en devançant M. de Caumont de cinquante-trois voix (1). Le candidat socialiste avait attiré l'attention de la haute juridiction sur diverses anomalies dans l'établissement de la liste électorale du quatrième bureau de Briançon. Il avait constaté que la composition de cette liste ne correspondait pas au découpage cantonal tel que celui-ci est fixé par le plan officiel du canton, dont il possède une copie qui lui a été adressée le 25 avril 1979, certifiée « conforme » par le directeur adjoint du cabinet du préfet. Le Conseil d'Etat avait été également saisi par une centaine d'électeurs étonnés d'avoir été inscrits sur les listes du canton sud.

Les résultats de mars 1979 ayant été annulés, on imagine quelle fut la surprise du candidat socialiste et des autres requérants quand la commission chargée de réviser la liste incriminée décida, le 12 juillet, de n'ajouter à celle-ci que sept électeurs.

Nouvelle erreur ? Pour M. de Caumont, la « manigance » ne fait aucun doute. Le candidat socialiste met en cause le conseiller général gaulliste, le préfet et le maire, qu'il accuse d'avoir organisé *« un coup de force contre le suffrage universel »*.

Le préfet est formel : la commission administrative a fait correctement son travail en respectant exactement le découpage électoral. Il affirme que le document produit par M. de Caumont à l'appui de ses protestations n'a pas de valeur, car la copie du plan du canton certifiée « conforme » à l'original par son directeur adjoint *« n'est qu'un document de travail qui a été communiqué par erreur »* au candidat socialiste.

Les arguments du préfet n'ont pas convaincu le tribunal d'instance, d'autant plus qu'une autre version dudit plan a été transmise à l'un des membres de la commission. Le tribunal souligne également que si l'on retient l'explication du préfet, cela signifie que son directeur adjoint a également que, si l'on retient mont en 1979.

Conclusion provisoire du juge le 20 juillet : *« Il apparaît opportun de se poser la question de savoir s'il n'y a pas eu en l'espèce une tentative d'égarer la justice et de frauder la loi. »* Le tribunal examinera à nouveau ce mystère le samedi 26 juillet à 10 heures. Auparavant, il se transportera, le jeudi 24 juillet, à 17 heures, à la préfecture de Gap où il ordonnera que le préfet *« produise au juge le plan original visé par le décret n° 73-561 du 13 juillet 1973 portant création de deux cantons à Briançon »*.

(1) Au deuxième tour de mars 1979, M. Chabas avait recueilli 884 voix et M. de Caumont 831. Au premier tour du scrutin du 20 juillet, les résultats ont été les suivants : MM. Chabas, 632 voix ; de Caumont, 472 ; Ruchon, P.C., 118. Il y avait 2 542 inscrits.

Après un incident au cours du Festival

LE MAIRE (P.S.) D'AVIGNON RETIRE SA DÉLÉGATION A UN ADJOINT COMMUNISTE

(De notre correspondant.)

Avignon. — M. Alain Pauly, adjoint (P.C.) au maire d'Avignon, chargé de l'action culturelle, s'est vu retirer sa délégation, vendredi 18 juillet, par le maire M. Henri Duffaut, sénateur (P.S.) du Vaucluse. Celui-ci a indiqué, mardi 22 juillet, qu'il ne reviendra sur cette mesure que *« dans un climat différent de celui qui a été instauré »*. *« Ma décision dépend de l'attitude des élus communistes »*, a declaré M. Duffaut, qui a dénoncé *« les distributions de tracts, tous les jours, à toutes les portes du festival »*.

Une cinquantaine de mineurs de Labrecht, près d'Alès (Gard), venus manifester le 16 juillet à Avignon, s'étalent présentés, le soir, au cloître des Carmes, où allait être joué la pièce de Nazim Hikmet *Pourquoi Benerdji s'est-il suicidé ?* Les manifestants et les membres du P.C.F. qui les accompagnaient, entendaient pénétrer dans le cloître et y prendre la parole. M. Paul Puaux, ancien directeur du Festival d'Avignon, qui se trouvait sur place, expliqua aux manifestant que c'était contraire à la tradition du Festival. M. Pauly, qui était du côté des manifestants, lança : *« Tu as fait virer le Festival à droite ! C'est une trahison, même si les spectacles sont meilleurs ! »*

Dans la bousculade qui suivit, M. Bernard Faivre d'Arcier, actuel directeur du festival, fut, lui aussi pris à partie par M. Pauly. Le calme ne revint qu'après une vigoureuse intervention du metteur en scène, Mehmet Ulusoy. Les manifestants abandonnèrent la partie et le spectacle put commencer.

M. Duffaut avait expliqué la décision prise à l'encontre de M. Pauly en ces termes : *« Il est intolérable qu'une délégation vienne troubler le déroulement du festival même si les motivations de cette délégation sont justes. Il est inadmissible que, pour des problèmes sociaux, M. Paul Puaux ait été insulté et M. Faivre d'Arcier bousculé. »*

J. L.

BIBLIOGRAPHIE

« P.S., LA MISE A NU » d'André Salomon

Placé sous le signe du *« devoir de déplaire »*, l'ouvrage qu'André Salomon consacre à la *« mise à nu »* du P.S. a certainement déplu à la plupart des dirigeants socialistes actuels. Peu d'entre eux, en effet, sont épargnés. L'auteur a longtemps vécu à la périphérie de cette direction avant de redevenir, en 1979, simple militant, puisque, dès le congrès d'Epinay, en 1971, il fut élu au comité directeur et participa, en 1974, aux négociations qui permirent à M. Michel Rocard d'adhérer au P.S. Il écrit donc en connaissance de cause.

Il convient toutefois de distinguer dans son propos ce qui relève exclusivement d'une subjectivité quelque peu partisane de ce qui concerne les questions de fond. Au premier rang de celles-ci, figure l'idée ou plutôt le rappel en forme de vœu selon lequel l' *« outil P.S. est un moyen de (...) lutte tourné vers la société, non vers lui-même »*. Rappel opportun que, dans la période récente, les socialistes ont eu tendance à oublier.

La question des statuts du parti est également importante, et constitue l'une des parties les plus intéressantes de l'ouvrage. André Salomon souligne, en effet, la rigidité d'une organisation tout entière ordonnée autour de *« personnalités charismatiques »*. Le P.S. est, en effet, une fédération de courants, et la méfiance qui sépare la majorité de la minorité est source de tension permanente, voire d'immobilisme. André Salomon propose donc de corriger l'application de la règle de la représentation proportionnelle et de mettre fin au cumul des responsabilités suprêmes, celles du premier secrétaire de candidat à la présidence de la République.

On retrouve là, peut-être, la subjectivité de l'auteur qui, sévère avec tous les responsables socialistes, l'est particulièrement à l'encontre de M. Mitterrand et de ses amis, du moins dans les portraits qu'il trace de ces derniers. André Salomon y ajoute une critique du parti, tel qu'il est aujourd'hui conçu, ainsi qu'une description savoureuse de deux des grands courants constitutifs du P.S., celui des catholiques pratiquants et celui des athées, de culture et de tradition anticléricales, soulignant à juste titre que leur réunion au sein d'une même formation n'est pas la moindre des réussites du « parti d'Epinay ».

J.-M. C.

★ *P.S. : la mise à nu*, d'André Salomon. Editions Robert Laffont, 267 pages.

Le P.C.F. en 1940

L'article de MM. Guy Konopnicki et Michel Renard tendant à démontrer l'existence de « deux lignes au sein du P.C.F. » en 1940 (« le Monde » du 28 juin) a inspiré à M. Paul Delanoue, « vétéran » du parti communiste, les réflexions qu'on lira ci-dessous. D'autre part, M. Jacques Debû-Bridel, membre fondateur du Conseil national de la Résistance, aujourd'hui gaulliste d'opposition, rectifie une erreur, par laquelle MM. Konopnicki et Renard l'avaient cité parmi les auteurs d'une démarche en faveur de M. Charles Tillon.

TÉMOIGNAGE

Deux orientations différentes

par PAUL DELANOUE (*)

Avec stupeur, le 24 août 1939, à Marseille, au retour d'un voyage en Méditerranée avec d'autres camarades, j'appris par les titres énormes des journaux la signature du pacte germano-soviétique. Cela nous semblait incroyable. A peine avions-nous rejoint nos domiciles que le parti communiste était dissous, ses journaux interdits. De tous côtés, l'administration, le patronat, certains dirigeants syndicalistes « munichois », nous sommaient de condamner le pacte, de condamner l'U.R.S.S., de désavouer toute notre action antérieure. C'était l'occasion pour la bourgeoisie française d'en découdre avec les communistes, à qui l'on ne pardonnait pas le Front populaire.

Même s'il se posait des questions, un militant communiste ne pouvait céder à ces injonctions ; c'eût été capituler. Son honneur et ses responsabilités de militant étaient en cause. Dans l'intérêt des travailleurs de France, de la France même, il nous fallait maintenir le parti. Il était né avec la Révolution russe, et il en était resté solidaire. En 1939, malgré le stalinisme, le seul pays socialiste était l'U.R.S.S., et les forces capitalistes désiraient sa destruction par tous les moyens. Nous n'avions pas le choix, et, en tant que « section française de l'Internationale communiste », nous nous sommes bientôt trouvés à diffuser des publications clandestines où l'on considérait le conflit en cours comme une guerre entre deux impérialismes rivaux — allemand et britannique, — où la classe ouvrière n'avait rien à voir, sinon lutter pour la paix.

A l'été 1940, les hitlériens étaient là, en occupants. Au début, ils tentèrent de semer la confusion dans l'esprit des Français, et plus particulièrement des travailleurs. Ce fut l'époque des affiches : *« Populations abandonnées, faites confiance aux soldats allemands ! »* Le journal *la France au travail* était imprimé sur les mêmes presses que *l'Humanité* avant son interdiction (imprimerie Dangon) et avec une présentation semblable. Les proclamations anticapitalistes ou « antiploucratiques » y voisinaient avec l'antisémitisme. Cependant que le gouvernement de Vichy reprenait, ou plutôt continuait, la répression anticommuniste, en l'étendant aux autres démocrates et aux juifs, avec l'accord des autorités d'occupation allemande. Si quelques communistes avaient été libérés dans les premiers temps de l'occupation, ce ne fut que très provisoire, dans le but de désorienter la population.

Qu'il y ait eu des « flottements » à la base du parti est parfaitement compréhensible. Au sommet, on décida effectivement la démarche pour la reparution légale de *l'Humanité* (il y a encore un survivant de la délégation). Des mots d'ordre furent lancés pour l'affirmation ou la reconquête de la légalité du parti. Des militants qui travaillaient clandestinement auparavant se « découvrirent », notamment dans la région parisienne. Cela facilite les arrestations ultérieures, celles d'octobre 1940 notamment. Officiellement, sur décision du gouvernement de Vichy, en fait en plein accord avec les occupants, les internements administratifs reprirent.

Cette période, de l'automne 1940 à mai 1941, fut bien celle des *« deux lignes au sein du P.C.F. »*. L'une considérait que la guerre impérialiste continuait et mettait l'accent sur la lutte contre le gouvernement de Vichy et pour la paix, l'autre plaçait au premier plan l'action contre le fascisme hitlérien, en même temps que l'action contre les « collaborateurs » de Vichy.

Guy Konopnicki et Michel Renard citent Havez, Tillon, Guingouin parmi ceux qui défendirent la ligne antifasciste. Il y en eut bien d'autres. Le journal clandestin *le Progrès d'Argenteuil* (journal de Gabriel Péri) écrit dès septembre 1940 : *« ...Un peuple qui en opprime un autre n'est pas un peuple libre. Nous ne saurions admettre sans protester la collusion honteuse des autorités françaises et allemandes contre les ouvriers révolutionnaires, collusion qui rappelle les sombres souvenirs de la collaboration de Thiers et de Bismarck contre la Commune... »* Jacques Decour, Georges Politzer, Jacques Solomon furent de ceux qui, parmi les intellectuels, préconisèrent l'action contre le fascisme hitlérien et l'organisèrent dans leur milieu. L'éditorial du n° 1 de *l'Université libre* de novembre 1940, exalte l'action des étudiants du 11 novembre 1940 . *« L'attitude des maîtres et des étudiants a contraint les autorités allemandes à démasquer leur volonté de « mettre au pas » l'Université française... Au pays de Descartes la raison restera victorieuse. Vive l'Université française libre ! »* Ces initiatives eurent lieu en liaison avec certains dirigeants du parti.

L'appel de juillet 1940, d'une grande importance, contient des phrases heureuses et percutantes (*« Jamais un grand peuple comme le nôtre ne sera un peuple d'esclaves »*), et il évoque les espoirs de *« libération nationale et sociale »*, mais sans aller plus loin dans la définition de la guerre en cours.

En janvier 1941, *l'Humanité* clandestine écrit encore : *« De toute façon, les deux solutions que les impérialistes offrent à la France, c'est la guerre, la guerre sous le signe de la collaboration ou la guerre sous le signe d'une prétendue résistance à l'oppression. »*

Ce n'est qu'au printemps 1941 que nous reçûmes les pamphlets de Gabriel Péri et de Georges Politzer : *Non le nazisme n'est pas le socialisme* et *Révolution et contre-révolution au vingtième siècle* (« Sang et Or »), ce dernier étant une réponse claire et vigoureuse au théoricien du national-socialisme, Rosenberg. Ces documents furent pour nous d'un grand appui. Enfin, nous commençions à y voir vraiment clair ! Quelque temps après, nous avions l'appel du 15 mai pour la constitution d'un Front national pour la libération et l'indépendance de la France. La ligne antifasciste, antihitlérienne — avec son corollaire : l'union de tous les démocrates et patriotes — se précisait sur le plan national. Sur le plan international, la direction du P.C.F. affirmait toujours son accord avec l'I.C. et Staline. En mai 1941, on trouve simultanément, dans *l'Humanité* : *« A bas la guerre impérialiste ! Vive le Front national de lutte pour l'indépendance de la France ! »*

Récemment, j'ai entendu un historien communiste affirmer que, progressivement, insensiblement, dès l'été 1940, la direction du parti aurait évolué de la position « guerre impérialiste » à celle de « guerre de libération antifasciste ». Je crois cette appréciation inexacte. Pendant toute une période, sous des formes parfois confuses, « à la base », comme « au sommet », il y eut coexistence de deux lignes, de deux orientations différentes. L'influence de l'I.C. contribua certainement à freiner les initiatives pour l'union de toutes les forces démocratiques et antifascistes dans les premiers temps de l'occupation. Aux historiens d'étudier les formes — et les conséquences — de cette coexistence. Il n'empêche que les communistes, dans leur ensemble, furent dès le début aux premiers rangs dans la lutte et que l'U.R.S.S. fut la force principale dans la victoire sur le fascisme.

(*) Membre du P.C.F., ancien président de l'Internationale des syndicats d'enseignants.

UNE MISE AU POINT DE M. DEBU-BRIDEL

M. Jacques Debû-Bridel, président de l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (A.N.A.C.R.), cité par MM. Konopnicki et Renard parmi les personnalités de cette association qui, en novembre 1978, avaient effectué une démarche en faveur de M. Charles Tillon (le Monde du 12 juillet), nous précise :

1) Je ne suis pas membre d'honneur de l'A.N.A.C.R., mais de ses organismes de direction actifs. J'ai été réélu président pour la dixième fois lors du congrès de Lyon, en mai dernier, en compagnie de Pierre Villon, Louis Terrenoire et Vincent Badie.

2) Non seulement je n'ai pas pu m'associer à la démarche de certains des membres du comité d'honneur concernant le cas de M. Tillon, mais je l'ai, au contraire, publiquement blâmée et condamnée parce que contraire à la vérité historique.

● *M. Raymond Barre* a reçu, mardi après-midi 22 juillet, à l'hôtel Matignon M. Emmanuel Hamel, député U.D.F. du Rhône, avec lequel il s'est notamment entretenu des projets de loi relatifs à la distribution d'actions aux salariés et à la participation, en instance au Parlement.

● *MM. Jean-Louis Tixier-Vignancour et Pascal Gauchon* ont critiqué, le lundi 21 juillet, au nom du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite), les déclarations faites, le 17 juillet, à Aix-en-Provence, par M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national. Celui-ci ayant indiqué qu'il pourrait appeler à voter pour M. Mitterrand au second tour de l'élection présidentielle (*le Monde* du 19 juillet), ils ont notamment déclaré : *« Pour un homme qui met au premier plan de sa campagne l'immigration et l'avortement, est-il possible de venir au secours d'un socialiste qui prône une libéralisation accrue de l'avortement et de l'immigration ? A-t-on jamais vu Mitterrand aider un homme de droite ? Pourquoi dès lors devrions-nous jouer les forces d'appoint en sa faveur ? Cette politique du pire, le P.F.N. l'a toujours combattue. (...) Nous considérons qu'un homme qui désire faire voter pour la gauche en 1981 perd* ipso facto *tout droit à se prétendre le représentant de la droite. »*

● *Deux cent mille exemplaires* du bulletin d'information édité par le conseil général du Val-de-Marne, soit les deux tiers du tirage, ont été découverts, le 18 juillet, dans une décharge publique, à Orgeval (Yvelines). Ce numéro comportait un éditorial de M. Michel Germa, président (P.C.) du conseil général, consacré à l'élection cantonale partielle de Vincennes-Fontenay (*le Monde* des 22 et 29 avril). M. Germa a demandé au préfet de saisir la justice.

● *M. Antoine Rufenacht* est député R.P.R. de la sixième circonscription de Seine-Maritime et non de la Loire-Atlantique, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 23 juillet, page 7, colonne 3.

P.C.F. en 1940

orientations différentes

Le Monde

société

JUSTICE

M. Poniatowski et l'affaire de Broglie

La commission spéciale de l'Assemblée nationale entend l'ancien ministre de l'intérieur

Ministre de l'intérieur au moment de l'assassinat de Jean de Broglie le 24 décembre 1976, M. Michel Poniatowski doit être entendu à sa demande, mercredi 23 juillet, par la commission spéciale de l'Assemblée nationale chargée d'examiner la proposition socialiste tendant à sa mise en accusation devant la Haute Cour de justice. Cette audition risque d'être mouvementée, sinon déterminante pour les suites à venir, dans la mesure où, depuis la mise en place de la commission, l'ancien ministre a déjà, à maintes reprises, plaidé non coupable devant l'opinion, mais aussi qualifié de « magouille », de « *malhonnêteté* » et de « *diffamation* » *l'attitude des députés de l'opposition pour* qui M. Poniatowski pourrait avoir non seulement violé le secret de l'instruction, mais surtout dissimulé des documents à la justice et n'avoir pas porté assistance à une personne qu'il aurait su en danger.

Tels sont en effet les motifs de la résolution socialiste consécutive à la publication le 2 avril, par « le Canard enchaîné », de deux rapports de la 10e brigade territoriale faisant apparaître qu'avant le crime la police était déjà en possession d'informations révélant clairement l'existence d'un projet d'assassinat de Jean de Broglie. Au-delà des fonctionnaires de la *10e B.T., qui eut connaissance de ce projet et de ces rapports et à quel moment ?*

Si M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire de Paris, a admis avoir eu en sa possession les rapports, il a toujours affirmé qu'il ne les avait pas transmis à ses supérieurs hiérarchiques, du moins avant l'assassinat, car il ne les jugeait pas suffisamment sérieux, bien qu'il y ait porté des annotations. Du même coup, M. Poniatowski ne se trouve donc pas contredit en affirmant qu'il ne sut rien de ce qui se tramait contre le député de l'Eure avant le 24 décembre 1976. On trouvera ci-dessous un rappel des principales déclarations de l'ancien ministre sur cette affaire.

« J'ai dit l'entière vérité »

Le 29 décembre 1976, quatre jours après le crime, dans une conférence de presse réunie au ministère de l'intérieur, M. Poniatowski, entouré de MM. Jean Ducret, directeur de la P.J., et Pierre Ottavioli, alors chef de la brigade criminelle, annonce l'arrestation de six personnes impliquées, MM. Patrick Allenet de Ribemont, Pierre de Varga, Gérard Frèche, Guy Simoné, Serge Tessèdre et Simon Kolkowicz, et dit : « *Le coup de filet est complet. Toutes les personnes impliquées dans l'assassinat de M. Jean de Broglie sont maintenant arrêtées après l'arrestation de M. de Varga-Hirsch. Le mécanisme était extrêmement simple. Il* (M. de Varga) *avait un prêt contracté auprès d'une banque avec la caution de M. de Broglie et remboursable par M. de Varga-Hirsch et M. de Richemont.* » Après quoi il laisse aux deux policiers le soin d'exposer les grandes lignes de l'affaire.

Cette conférence de presse, par son caractère exceptionnel, suscite aussitôt des réactions et des étonnements, aussi bien dans les milieux judicaires que parmi les observateurs, qui y voient une entorse faite à l'article 11 du code de procédure pénale concernant le secret de l'instruction.

A ces réactions, M. Poniatowski répond, le 10 janvier 1977 : « *Je n'ai jamais violé le secret de l'instruction. Je suis très surpris par toutes les interprétations données après les félicitations que j'avais adressées à la police au sujet de l'affaire de Broglie. Il y a une tentative d'utilisation politique. L'hypocrisie des « Trissotin » — je vise ici certains beaux esprits et non pas les magistrats — s'est donné libre cours. Il est vrai que l'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu.* »

Le 11 avril 1978, M. Poniatowski, cité à comparaître comme témoin par M. Guy Floch, premier juge d'instruction alors chargé de l'information ouverte sur l'assassinat de Jean de Broglie, adresse au magistrat une lettre pour lui faire savoir qu'il n'est pas en mesure d'éclairer la justice, étant donné qu'il n'a pas revu Jean de Broglie depuis 1975. Cette audition avait été sollicitée par les avocats de deux des inculpés, MM. Frèche et de Varga, car sur l'agenda parlementaire de la victime figurait la mention d'un dîner prévu avec M. Poniatowski pour le 8 décembre 1976.

Cependant, l'instruction judiciaire suit son cours, et, le 21 mars 1980, Mlle Martine Anzani, qui a succédé à M. Guy Floch, appelé à d'autres fonctions, clôture l'information ouverte en décembre 1976, et renvoie le dossier à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, après avoir signé trois non-lieux en faveur de MM. Patrick Allenet de Ribemont, Simon Kolkowicz et Albert Leyris qui avait été, lui, inculpé ultérieurement et dont il était apparu qu'il était l'informateur grâce auquel la police avait pu procéder aussi rapidement aux arrestations, mais aussi l'informateur par qui M. Guy Floch devait apprendre l'existence des rapports de la 10e B.T. signalant, dès l'automne 1976, le projet d'assassinat. Restaient alors inculpés et détenus, MM. de Varga, Frèche, Simoné et Tessèdre.

Deux rapports et leurs retombées

C'est le 2 avril suivant que l'affaire est relancée par la publication dans *le Canard enchaîné* de l'essentiel des deux rapports de la 10e B.T. Aussitôt, la question est posée : ces rapports ne sont-ils pas parvenus à la connaissance de M. Poniatoski, ministre de l'intérieur, s'agissant de menaces pesant sur un homme politique tel que Jean de Broglie ?

Dès le 3 avril, l'entourage de M. Poniatowski, alors absent de Paris, affirme que l'ancien ministre « *n'a jamais eu connaissance d'aucune note, document, ou information concernant un éventuel projet d'assassinat du député Jean de Broglie avant la disparition de celui-ci* ».

Le 4 avril, M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, déclare qu'il a effectivement eu connaissance des rapports, mais qu'il les a jugés « *fantaisistes* » et pour cette raison n'a pas jugé nécessaire de les transmettre à ses supérieurs hiérarchiques.

Le 8 avril, à TF 1, M. Poniatowski répète : « *Je n'ai jamais vu ni lu un document, une note, une information, et aucune information n'a été portée à ma connaissance dans ce domaine.* » Il ajoute, faisant allusion aux intentions de l'opposition à son sujet : « *Nous sortons d'une affaire pour rentrer dans une autre. Cela me paraît dangereux, de quelque homme politique qu'il s'agisse, parce que c'est comme cela que l'on finit pas user l'attachement que les citoyens peuvent avoir à leur démocratie.* »

Le 13 avril, il réaffirme qu'il n'a « *jamais été informé au préalable en aucune manière et sous aucune forme d'un projet d'assassinat concernant le député Jean de Broglie. Parler de Haute Cour est une galéjade mal fourbie, inventée et fabriquée après trois années, et le plus récent des coups bas électoraux* ».

Cependant, le 15 avril, les goupes communiste et socialiste déposent chacun leur proposition de résolution tendant à la mise en accusation de M. Poniatowski devant la Haute Cour.

Le 16 avril, l'ancien ministre réagit violemment : « *Il serait tout à fait scandaleux et intolérable que l'Assemblée puisse suivre la magouille politique de basse-cour montée de toutes pièces par l'opposition, sans qu'il y ait même l'ombre d'une preuve pour soutenir l'accusation. Je réaffirme, une fois encore, n'avoir jamais jamais soustrait de pièces au dossier, ni été informé d'un projet d'assassinat contre le député de Broglie, ni violé le secret de l'instruction. Ces accusations sans preuves sont mensongères, perverses et calomnieuses. Ce sont les motifs pour lesquels je déposerai une plainte en justice pour diffamation et dénonciation calomnieuse avec demandes d'indemnisation suivantes : 5 millions de francs à chacun des partis communiste et socialiste, 1 million de francs personnellement au député Georges Fillioud, 300 000 francs individuellement à chacun des députés signataires de la saisine, si le bureau de l'Assemblée venait à prendre une décision positive.* »

En dépit de ces propos, si le bureau de l'Assemblée déclare, le 17 avril, irrecevable pour vice de forme la proposition de résolution communiste, il déclare recevable celle présentée par le parti socialiste.

Le 23 avril, M. Poniatowski, confirme son intention de poursuivre ceux dont il a parlé le 16 et charge le bâtonnier Claude Lussan d'engager les actions nécessaires.

Tandis que se met en place la commission spéciale chargée d'examiner la proposition socialiste, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, le 25 avril, ordonne un supplément d'information judiciaire dont elle charge son président, M. André Chevalier, en se référant, elle aussi, aux deux documents publiés par *le Canard enchaîné*.

Le 26 avril à Pontoise, M. Poniatowski déclare : « *L'opposition non seulement cafouille mais magouille. Comme tout citoyen, je fais confiance à la justice de notre pays et je reste comme auparavant à sa disposition. J'ai dit l'entière vérité dans cette affaire. Je n'ai rien à craindre et je n'ai rien à ajouter.* »

Le 21 mai, M. Jean Ducret, entendu de nouveau par la commission, déclare cette fois que, s'il n'a pas informé ses supérieurs de l'existence des rapports de la 10e B.T. avant le 24 décembre 1976, il a, en revanche, averti de leur existence, aussitôt après le crime, M. Maurice Bouvier, directeur central de la police judiciaire. Et, dans sa déposition, il fait état d'une réunion place Beauvau le 28 décembre 1976 dans le cabinet du ministre, en présence de M. Poniatowski, de son directeur de cabinet M. Jean Paolini, de MM. Bouvier, Ottavioli, Pandraud et Somveille, préfet de police, en précisant que personne alors ne paraissait ignorer cette fois le projet mentionné dans les documents.

Le 3 juin, M. Poniatowski, qui a, semble-t-il, renoncé à poursuivre les parlementaires de l'opposition, du moins dans les conditions où il l'avait annoncé le 16 avril, fait savoir qu'en revanche il engage des poursuites contre quatre journaux : *le Quotidien de Paris*, l'organe socialiste *Riposte*, *l'Humanité* et *le Canard enchaîné*.

Enfin, le 15 juillet, il adresse à M. Hector Riviérez, député (R.P.R.), président de la commission spéciale de l'Assemblée nationale, une lettre par laquelle il demande à être entendu « *dans les plus brefs délais* » par cette commission. Le même jour, dans une lettre à M. Gaston Defferre, président du groupe socialiste, il écrit notamment : « *Depuis l'origine, j'ai toujours affirmé et clairement dit que je n'avais jamais, d'aucune manière et sous aucune forme, été informé d'un projet d'assassinat avant sa mise à exécution (...). Toutes les auditions des différents membres de la hiérarchie supérieure de la police nationale devant la commission d'enquête ont démontré sans ambiguïté que je n'étais pas informé. Aujourd'hui, l'honnêteté et la justice, ce serait de le reconnaître.* » (*Le Monde* du 16 juillet.)

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

« Si on allait casser de l'homosexuel ? »

Un an de prison, dont six mois avec sursis, pour le vol d'une montre, d'une veste en cuir, d'une petite chaîne et d'un portefeuille contenant 30 F : tel est le jugement rendu, le mardi 22 juillet, par la trente et unième chambre correctionnelle, présidée par M. Jean-Paul Dorly, à l'encontre de trois jeunes de vingt-deux ans, dont la victime était un homosexuel, étudiant brésilien de vingt-sept ans, M. Harley de Mello Camargo.

Le 24 février dernier, un dimanche d'hiver ordinaire, tard dans la soirée, Eric et Fabrice Mary et leur ami, Jean-Claude Divarcioglu, boivent au drugstore Opéra un dernier verre, en compagnie de quelques désœuvrés de la nuit. « Si on allait casser de l'homosexuel » ? *lance Fabrice, un peu gai.* « Plus on est nombreux, plus on s'amuse », *lui répond un autre. Ils partent donc à six ou sept vers le jardin des Tuileries, tout proche.*

Sont-ils armés alors d'un simple morceau de bois « ramassé machinalement », *comme ils l'affirment, ou d'un couteau, comme le prétend l'étudiant attaqué ? Tous, en tout cas, l'entourent, le volent sans qu'il oppose résistance et sans un mot d'injure, s'enfuient. Des policiers, alertés quelques instants plus tard par la victime, retrouvent immédiatement deux des agresseurs, puis un troisième, venu voir son frère en détention provisoire...*

Sont-ils de « simples voyous sans fanatisme anti-homosexuel », *comme l'affirmera Mme Duranthon, substitut au procureur de la République ? Leurs emplois, l'un dans l'entreprise de confection paternelle, l'autre comme chef de rang dans un grand restaurant de Clichy, payé 10 000 F par mois, le troisième comme serveur, ne font pas d'eux pourtant des délinquants ordinaires. Expriment-ils pour autant le désir de certains pour* « l'enfermement des homosexuels dans les camps de concentration » *évoqué dans cette affaire par la partie civile ? On ne dénotait pas en fait de haine particulière dans leur ton gêné.* « Ils ont voulu se payer un bon moment », *dira leur propre avocat.* — N. B.

Faits et jugements

Silence persistant de l'Élysée à propos de l'affaire Malley.

Après la menace d'expulsion de France qui pèse sur M. Simon Malley, directeur du bimensuel *Afrique-Asie* (*le Monde* du 23 juillet), on confirme, à l'Élysée, que M. Jacques Wahl, secrétaire général de la présidence de la République a reçu, le vendredi 18 juillet, l'ambassadeur d'Angola. La conversation a porté sur les relations entre la France et l'Angola et, à cette occasion, l'ambassadeur a fait part des préoccupations qu'inspirait au président angolais le sort de M. Malley.

Au cours d'une conférence de presse, le 16 juillet, Me Nuri Albala, animateur du Comité des amis d'*Afrique-Asie*, avait indiqué que près de vingt États d'Afrique et du Proche-Orient, dont l'Angola, étaient intervenus en faveur de M. Malley auprès du gouvernement français (*le Monde* du 18 juillet).

● *Plusieurs personnalités*, parmi lesquelles MM. Pierre Berci, président du club socialiste des droits de l'homme, Jean-Marie Domenach, Georges Hourdin, Claude Mauriac, Jacques Debû-Bridel, ont créé un comité de défense en faveur des six personnes arrêtées le 5 juin et inculpées pour avoir fourni de faux papiers à des militants du tiers-monde (*le Monde* du 25 juin).

Ces personnalités s'élèvent dans un appel rendu public contre « *les violations systématiques des droits de l'homme les plus élémentaires* » en Turquie et en Argentine. Elles demandent, compte tenu notamment des « *raisons politiques de l'assistance portée à ces femmes et à ces hommes persécutés* », la mise en liberté de la totalité des inculpés

Nouvelles actions des opposants au projet « sécurité-liberté ».

Les organisations syndicales et professionnelles qui avaient exprimé, le 23 mai par un communiqué commun, « *leur opposition absolue au projet Peyrefitte* », viennent d'exprimer par une nouvelle déclaration « *leur volonté de tout mettre en œuvre pour le repousser* ».

Ces organisations (C.G.T., C.F.D.T., FEN, Union nationale des syndicats de journalistes, Ligue des droits de l'homme, Syndicat de la magistrature, Syndicat des avocats de France, fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de la police nationale, Syndicat national autonome des policiers en civil, fédération autonome des syndicats de police) ont décidé à cet effet « *de prendre de multiples initiatives unitaires dans les départements, les localités et les entreprises, de rencontres des parlementaires et de préparer aussi des manifestations de grande ampleur* » avant l'examen du projet par le Sénat. Les modalités en seront fixées au début du mois de septembre

● *Un pétrolier se brise en deux à Rotterdam.* — Une dizaine de tonnes de pétrole brut seulement se sont échappées du pétrolier libérien *Energy-Concentration*, qui s'est brisé en deux le 22 juillet dans le port de Rotterdam, et non plusieurs milliers de tonnes comme l'avaient initialement estimé les autorités du port. Il est presque certain que l'accident est dû à une mauvaise exécution des opérations de déchargement. Les risques d'explosion ou de fuite semblaient écartés le 23 juillet. Il n'y a eu qu'un blessé parmi l'équipage de quarante-trois marins. — (*A.F.P.*)

UN CONGRÈS INTERNATIONAL A MADRID

Administrations et sociétés

par GUY BRAIBANT (*)

Pour le développement, l'administration est-elle un frein ou un moteur ? Pour la démocratie, est-elle une entrave ou un outil ? Pèche-t-elle, dans le monde actuel, par excès ou par défaut ? Est-elle envahissante ou insuffisante ? Telles sont quelques-unes des questions évoquées au dix-huitième congrès international des sciences administratives, qui s'est tenu à Madrid du 30 juin au 4 juillet.

C'est à Bruxelles, en 1910, que quelques professeurs de droit administratif et hauts fonctionnaires d'Europe se sont réunis pour la première fois. En 1930, à Madrid, a été créé l'Institut international des sciences administratives, qui vient de célébrer dans la même ville tout à la fois son cinquantenaire et son renouveau.

La composition du congrès était par elle-même significative. Mille participants, quatre-vingt-cinq pays, quinze organisations internationales : cette rencontre est la plus importante au niveau mondial depuis qu'il existe des administrations publiques. Elle n'a pas été limitée à l'Europe, mais étendue à l'ensemble du monde, avec l'Amérique du Nord, le Japon, le tiers-monde, les pays socialistes. Elle n'a pas seulement rassemblé les représentants d'États-nations, mais aussi ceux des institutions internationales, comme les Nations unies, l'UNESCO, la Banque mondiale, l'O.C.D.E., UNITAR, la Commission des Communautés européennes, les grandes organisations américaines, africaines et arabes ; l'I.I.S.A. a d'ailleurs modifié ses statuts, à la fin du congrès, afin de pouvoir admettre en son sein à part entière les organisations internationales. Il n'y avait pas seulement des juristes, mais des spécialistes du management, des sociologues, des historiens, des planificateurs. C'est le temps de l'universel et de l'interdisciplinaire.

Quatre thèmes

Que les théoriciens — professeurs et chercheurs — soient en nombre égal avec les praticiens — ministres, fonctionnaires, magistrats, — c'est un élément positif. La rencontre des uns et des autres est fructueuse, encore qu'elle pose quelques problèmes de coexistence et de compréhension mutuelle. Que les femmes représentent moins de 10 % des congressistes, c'est au contraire un élément négatif ; cette disproportion reflète la place des femmes dans l'enseignement supérieur et la haute fonction publique ; la carte de la féminisation n'est d'ailleurs pas conforme aux idées reçues : les taux les plus élevés ne se trouvent pas en Scandinavie ou dans les pays anglo-saxons, mais en France et dans certains États d'Amérique latine. Voilà de quoi méditer sur les résultats de ce qu'un ministre, dans la session inaugurale du congrès de 1930, appelait la « *furie émancipatrice des femmes* », ou « *communisme blanc* »...

Le congrès était consacré aux « réponses des administrations publiques aux défis des sociétés contemporaines ». Cette formulation était en elle-même optimiste. Elle signifie que les administrations sont au service des sociétés, et non l'inverse, ce qui n'est pas toujours évident.

Quatre questions ont été plus particulièrement étudiées. D'abord, la signification du principe de légalité dans l'administration d'aujourd'hui : l'État doit-il respecter le droit ? Comment peut-il le faire dans le domaine de l'interventionnisme économique et social ? Le droit ne doit pas céder la place à l'efficacité, à l'opportunité, à l'équité, mais se combiner avec elles. La nécessité du droit a été réaffirmée, comme objectif et comme valeur, même pour les pays en développement. Ce n'est ni un luxe ni une lubie. Mais il faut inventer un nouveau droit administratif, conforme aux exigences de notre temps. En marge du Congrès s'est tenue une réunion d'une cinquantaine de magistrats administratifs appartenant à des conseils d'État et à des juridictions suprêmes, qui ont adopté l'idée de la création d'un groupement international, comme ceux des cours des comptes et des ombudsmans. C'est une autre manière d'affirmer la place du droit dans l'administration.

Le second thème d'étude était moins juridique : le contrôle du pouvoir politique sur les administrations centrales et les organismes autonomes, en particulier ceux que les Anglo-Saxons appellent les « quangos » (*quasi autonomous non-governmental organizations*). C'est tout le problème de l'autonomie de l'administratif par rapport au politique, de la localisation des centres de pouvoir et de décision, de la bureaucratie et de la démocratie.

Troisième thème : le profil des fonctionnaires dans l'administration de demain. Que seront nos futurs technocrates ? Et seront-ils des technocrates ? Quels seront leurs vertus et leurs talents, pour reprendre les termes de la Déclaration des droits de l'homme ? Devront-ils être des managers ou des négociateurs ? Un débat particulier a été consacré à la fonction publique internationale, en particulier à la question de savoir si ceux qui y entrent y feront une carrière indépendante ou s'ils conserveront des liens avec leurs pays d'origine.

Enfin, le rôle de la planification dans l'administration, et réciproquement, a constitué le quatrième thème du congrès. On disait depuis longtemps que « *gouverner c'est prévoir* » ; on peut ajouter aujourd'hui qu' « *administrer c'est planifier* ». La crise économique a des effets contradictoires selon les régions et les pays : déplanification ou surplanification. Même lorsqu'on improvise au jour le jour, on ne peut jeter par-dessus bord les notions de programmation et de prospective.

Le congrès lui-même a été précédé de trois réunions, tenues du 26 au 28 juin à Barcelone, Alcala-de-Henares et Madrid, et consacrées respectivement au régionalisme, à la formation des fonctionnaires, aux systèmes budgétaires intégrés. La première était d'une actualité brûlante, au lendemain de l'élection du premier Parlement et de la formation du premier gouvernement de la nouvelle Généralité de Catalogne ; les notions nouvelles d'État régional et d'État des autonomies y ont été étudiées. La seconde a réuni les représentants d'une centaine d'écoles et instituts d'administration du monde entier. La troisième a fait le point sur les nouvelles méthodes budgétaires, depuis le P.P.B.S. et la R.C.B. jusqu'au tout récent B.B.Z. (budget base zéro). De la décentralisation au management, les grands thèmes de l'administration contemporaine ont été ainsi abordés.

Des réunions restreintes ont en outre permis le lancement et le développement de programmes de recherche, par exemple sur l'adaptation des administrations à la crise de l'énergie, l'organisation administrative du travail gouvernemental, administration et communication, les administrations africaines vingt ans après l'indépendance. La présence de plusieurs ministres de l'administration publique ou de la fonction publique a fait naître l'idée de rencontre des titulaires de cette charge, sous l'égide de l'I.I.S.A.

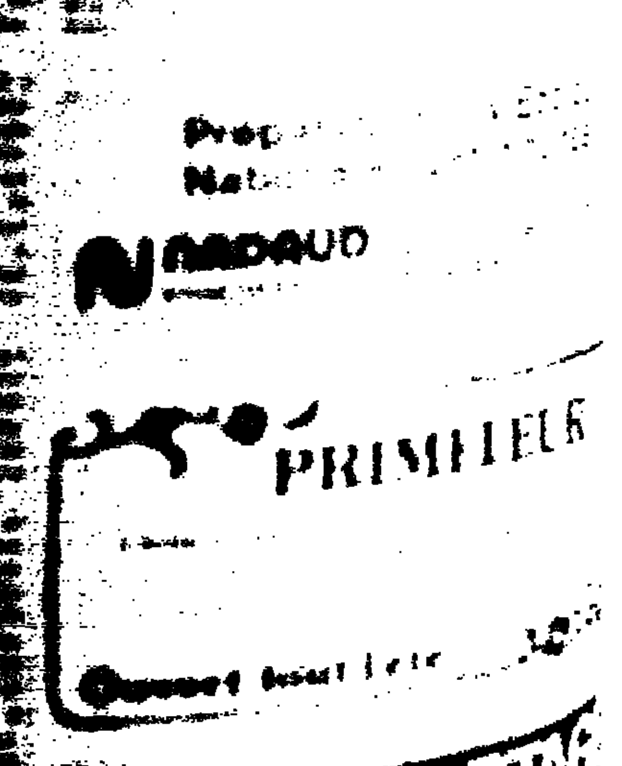
Le sous-développement

Parmi les défis du monde actuel, celui du sous-développement a retenu particulièrement l'attention. Un message de M. Kurt Waldheim des interventions du secrétaire général adjoint des Nations unies pour la coopération technique, du sous-directeur de l'UNESCO pour les sciences sociales et d'un représentant du PNUD, une séance plénière consacrée aux implications administratives d'un nouvel ordre économique international, ont souligné l'importance de l'administration publique pour le développement, à l'aube de la troisième décennie.

Les années 60 et 70 ont été marquées, de ce point de vue, par deux erreurs fondamentales. D'une part, on a sous-estimé, aux niveaux national et international, le fait que la sous-administration est, en même temps qu'une conséquence, une cause du sous-développement. Des programmes de coopération en matière d'éducation, de santé, de travaux publics, ont perdu une grande partie de leur efficacité en raison de l'insuffisance de l'infrastructure administrative locale. D'autre part, dans la mesure où l'on a tenté de renforcer ces infrastructures, on a commis le péché de « mimétisme » en transposant dans les pays en développement des modèles conçus ailleurs, pour d'autres sociétés, dans des contextes différents. On a oublié que l'administration n'est pas seulement un ensemble de règles juridiques et de techniques d'organisation, elle est aussi un fait culturel et politique qui ne peut être isolé des traditions et des valeurs de chaque pays, voire de chaque région.

Faire de l'administration publique une priorité et lui appliquer les principes du développement endogène : ce sont là deux idées qui font actuellement leur chemin à travers le monde, et qu'il faut transformer en réalité. On peut espérer que l'Assemblée générale des Nations unies en tiendra compte dans la session spéciale qu'elle va consacrer le mois prochain à la stratégie internationale du développement et au dialogue Nord-Sud.

(*) Conseiller d'État, directeur général de l'Institut international des sciences administratives.



RELIGION

LE RAMADAN A PARIS

« Ici, ce n'est pas une fête »

Chambre 8, une des trente-deux chambres de cet hôtel de Belleville, meublée de deux paillasses et de quelques clous pour accrocher des costumes : Amar et Lunis, deux Algériens, préparent, comme chaque soir, leur couscous sur un réchaud de camping. Il y a vingt-cinq ans qu'ils cuisent ainsi, solitaires, leur repas. Simplement ce soir, en ce neuvième mois du quinzième siècle de l'Egire, ils ne dîneront qu'à 21 h. 46 : c'est en effet le Ramadan, et le Coran leur interdit d'absorber toute nourriture et toute boisson entre le lever et le coucher du soleil ; ils n'ont pas mangé depuis 4 heures du matin (*le Monde* du 15 juillet).

Dix-huit heures de jeûne, c'est beaucoup pour des hommes d'une cinquantaine d'années qui travaillent neuf heures par jour dans le bâtiment, passent trois heures dans les transports et ne se rappellent pas avec précision les dates de vacances prises il y a plus d'un an. « *Question de volonté* », disent-ils. Effectivement, c'est sans fébrilité qu'ils attendent sur leur lit, depuis 18 heures, au retour du travail, le bouillon, l'agneau, la semoule, les pâtisseries, les gâteaux — ces nourritures substantielles achetées chez des commerçants arabes. Seules les ablutions qui précèdent les cinq prières quotidiennes meublent ces moments d'attente.

La raison de ce jeûne et de ces prières ? « *C'est à cause de la religion*, dit Amar, *et la religion est aussi utile pour la société que la justice ou la police* » « *Quand tu dois une dette à ton frère*, affirme Lunis, *tu la rembourses ; c'est pareil pour Dieu.* » Il ajoute : « *Je souffre plus d'ailleurs du sommeil que de la faim.* » On le comprend : réveillé à 3 heures du matin pour le deuxième repas avant le lever du soleil et à nouveau à 5 heures pour prendre le premier métro, il n'aura dormi en tout que trois ou quatre heures. Il récupérera, dit-il, ce week-end.

Le Coran prévoit également une abstinence sexuelle totale sauf la nuit entre époux. Mais leur femme est absente. « *Même quand tu discutes avec une femme* précise l'un d'eux, *faut pas « y » penser.* » « Y » pense-t-il ? A cette question il sourit. Au mur, peint d'une mauvaise peinture verte, à côté de la photo de leurs enfants, il y a le portrait d'une femme qui pourrait être une actrice : « *C'est une putain* », précise Lunis, *que j'ai laissée tomber.* »

Comme eux deux, une bonne partie des deux millions de musulmans que compte la France suit, depuis le dimanche 13 juillet, le Ramadan : en témoignent la baisse de moitié du chiffre d'affaires des restaurateurs du quartier de la Goutte-d'Or et la hausse spectaculaire des ventes de cassettes du Coran chez les disquaires du quartier, qui en écoulent quinze à cinquante par jour au lieu de quelques unités ordinairement.

Ce jeûne discret est respecté aussi bien dans les quatorze étages du foyer Sonacotra de Bagnolet, où cent cinquante musulmans sur trois cent cinquante locataires de vingt-quatre nationalités différentes s'y plient, que dans la sinistre salle commune « *Chirurgie hommes* » de l'hôpital Lariboisière. « *Celle*, précise le directeur, *où, de tout temps, il y a eu beaucoup d'immigrés.* » Après minuit encore, au cœur de Paris, deux cent cinquante fidèles écoutent dans la mosquée, en silence le chant religieux et guttural du mollah.

Un peuple en prière

Un peuple est en prière, et on ne le sait pas chez les Français : à Belleville, le vendeur de Félix-Potin assure que « *les Arabes ne suivent plus depuis longtemps le Ramadan* », et la vendeuse de fruits impute « *au temps pluvieux* », et à lui seul, les difficultés saisonnières de son commerce. Il n'est que quelques entreprises de nettoyage et de restauration pour expliquer par ce biais, auprès des directeurs d'hôpitaux, les difficultés passagères de leurs entreprises.

Triste Ramadan : on évoque chez les musulmans, avec nostalgie l'Afrique du Nord où les gens sortent le soir gaiement, où les horaires sont souvent décalés et où, dans beaucoup de familles, il y a table ouverte « *pour les parents, les amis et les pauvres* ».

« *Ici*, disent-ils presque tous, *le Ramadan n'est pas une fête* ». L'ouverture après 2 heures du matin de quelques cafés de la Goutte-d'Or, grâce à la tolérance de la police, la vente par les épiciers de quelques dattes et amandes supplémentaires et les bonnes affaires des pâtissiers tunisiens sont les seuls signes extérieurs de cette période. « *Les autres années*, explique ce restaurateur de la Goutte-d'Or, *il y avait plus de monde dans la rue parce que les « filles » n'avaient pas encore été chassées* ». Des « filles » interdites par le Coran.

Dans la rue, on trouve en fait surtout ceux qui ne respectent pas le Ramadan, ceux qui sont sans famille. « *Ce sont les femmes*, explique l'un d'eux, *qui sont, chez les musulmans, les plus religieuses, elles ne vont pas dans les cafés.* » « *Pendant le Ramadan, on se nourrit* bien, dit un autre, *encore faut-il que des femmes puissent préparer le repas.* » Les non-pratiquants invoquent les raisons les plus diverses : « *Je suis seul en France, alors je bois du vin* », dit l'un. « *On fait trop d'heures de travail ici* », explique un autre. Un troisième, qui travaille « *dans les radiateurs* » n'a pas pu supporter le jeûne plus de quelques jours à cause de la chaleur qui règne dans l'atelier. En Algérie, pourtant, il fait plus de 30 degrés à l'ombre, et tous, là-bas, auraient respecté le Ramadan. Presque tous, même s'ils ne jeûnent pas en France, se veulent musulmans : « *Si je suis Algérien, je suis musulman*, estime un retraité qui, à 4 heures de l'après-midi, commande ostensiblement un café ; *un Breton n'est-il pas français*. »

Ce Sénégalais de vingt-huit ans, chômeur, qui joue au loto et boit un « kir » pendant la journée, se dit aussi « *musulman de cœur et d'esprit* ». « *Ils prient pour moi au pays* », explique-t-il. Il est en train d'écrire à sa mère à l'occasion du Ramadan : il ne lui dira pas qu'il ne respecte pas le jeûne. Il ne lui écrira sans doute pas que « *les coutumes doivent évoluer comme les enfants doivent grandir* ». « *Ce qui compte dans la religion*, conclut-il, *c'est l'amour, l'amour culturel.* »

NICOLAS BEAU.

Un message œcuménique des églises du Maroc

Jeûne et désir spirituel

A l'occasion du ramadan, le Conseil des Eglises du Maroc, parlant au nom des différentes communautés spirituelles qu'il représente (anglicans, catholiques romains, orthodoxes et protestants), adresse aux chrétiens d'Europe, et plus particulièrement à ceux de langue française, le message suivant :

« Nous qui sommes une minorité chrétienne et étrangère vivant dans un pays d'Islam, nous pensons qu'il est important de faire savoir que non seulement nous jouissons dans ce pays d'une totale liberté dans l'exercice de notre culte, mais aussi que la foi chrétienne est considérée par la plupart des musulmans au Maroc avec respect, voire avec sympathie. C'est pourquoi nous voulons essayer d'apporter notre contribution à une meilleure compréhension des manifestations de la foi musulmane en pays chrétien.

» Le Ramadan peut être une occasion privilégiée, pour les non-musulmans, de découvrir la dimension spirituelle de ceux qui ne sont trop considérés que comme des « travailleurs immigrés » ou au mieux comme des « étrangers ». Pour comprendre le sens et la portée du Ramadan, il est important de savoir que, pour le musulman, le jeûne n'est pas une « pénitence », mais qu'il représente un mois de « lutte » et d'« effort » :

» — *Effort sur soi-même* : le musulman pubère doit s'abstenir en Ramadan de toute nourriture, boisson, tabac, du lever au coucher du soleil. Il doit maîtriser son appétit de consommation, mais aussi son regard, sa colère...

» — *Effort communautaire* : C'est le sens des visites multiples et des « veillées festives » prolongées fort avant la nuit, qui permettent à la communauté de se ressouder et de colmater les brèches. Le Ramadan est le mois des réconciliations. Pour célébrer la fête (Aïd el Fitr) qui termine ce mois, il faut être en paix avec les membres de sa famille, ses voisins, ses compagnons de travail. Le Ramadan permet souvent des gestes de réconciliation admirables ;

» — *Effort de partage*, qui se concrétise par l'aumône distribuée à l'occasion de cette fête de fin de Ramadan. Celui qui, par le jeûne, a éprouvé la faim et la soif, doit se faire un cœur compatissant, comprendre la souffrance du pauvre et partager avec lui.

» Au plan de la vie en société, on déplore généralement une baisse de rendement au travail pendant ce mois ; elle est sans doute inévitable. Mais pourquoi ne pas essayer au moins, là où c'est possible, d'adapter les horaires comme en pays musulman ?

» Certains parmi nous, qui ont vécu, seuls chrétiens au sein d'une communauté musulmane, ont eu l'occasion de jeûner par sympathie por leurs voisins ou leurs compagnons de travail. Ils se sont sentis portés par tous ceux qui jeûnaient autour d'eux. Devant cette manifestation de foi communautaire, nous nous posons parfois la question suivante : « *N'est-on pas tombé en Occident dans un excès d'individualisme ? Certains efforts, certains dépassements sont-ils possibles sans une solidarité communautaire ?* »

» Les musulmans en Europe étant loin de leurs communautés d'origine, il nous semble que le Ramadan offre aux chrétiens une belle occasion de manifester leur solidarité avec ces frères croyants. Notre attention à leur démarche religieuse, nos vœux de « Ramdan M'brouk » (que votre Ramadan soit béni) peuvent les encourager, voire les stimuler à cet « *effort dans la voie de Dieu* » (Coran).

» Réciproquement, le jeûne des musulmans ne nous interroge-t-il pas ? Jésus lui aussi à jeûné... et nous, où en sommes-nous ? Un grand penseur et mystique musulman, Ghazzali (mort en 1111), pourrait nous aider àdécouvrir le sens intérieur du jeûne, lui qui écrivait : « *Il faut jeûner pour découvrir que notre vie sur Terre est un long jeûne... nous sommes privés de Dieu.* » Puisse le jeûne du corps réveiller en nous le désir spirituel que Lui seul peut satisfaire... »

ÉDUCATION

LES FORMATIONS UNIVERSITAIRES

« Notre objectif est un objectif de qualité »

déclare Mme Saunier-Seïté

« *Les décisions que nous avons prises sont le résultat d'une étude extrêmement sérieuse* », a expliqué le 22 juillet au journal de 13 heures, à TF 1, Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, en commentant les raisons qui ont motivé l'établissement de la carte des formations universitaires.

Insistant sur l'aspect collectif de cette étude, à laquelle ont participé la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale et des « *universitaires extrêmement compétents* », le ministre des universités a précisé que quatre mille habilitations arrivaient à expiration. Or « *de très nombreuses formations ne concernaient presque plus d'étudiants ou n'intéressaient presque plus de professeurs* ».

« *La crédibilité des diplômés français*, a-t-elle ajouté, *commençait à être sérieusement mise en question dans le monde. Un certain nombre de pays étrangers ont fait savoir au gouvernement français qu'ils ne reconnaissaient plus les diplômes français. Et même en France, un très grand nombre d'employeurs avait des doutes au moment du recrutement sur la qualité, la crédibilité de certains diplômes.* »
nombre d'employeurs... »

Selon Mme Saunier-Seïté, « *les regroupements de formations n'obligeront à la mobilité que trois mille étudiants environ, dont les deux tiers en sociologie et en psychologie. (...) Nos grandes universités n'ont pas l'apanage d'un certain nombre de formations intéressantes* ». D'autre part, « *les redéploiements laissent à chaque grande région l'éventail de toutes les formations universitaires* ».

A propos des moyens financiers, le ministre a précisé : « *Notre objectif est un objectif de qualité. Les mesures que nous prenons ne nous feront faire aucune économie, au contraire. Le budget recherche universitaire sera en augmentation de 23 %. Le renforcement des formations nous impose de créer de nouveaux emplois : cent vingt emplois de professeurs seront créés au budget 1981.* »

« *Ce qui a été supprimé*, a enfin déclaré le ministre, *ce sont souvent des formations trop pointues. Pour les étudiants qui seront obligés de se déplacer, nous introduirons des critères d'éloignement dans l'attribution des bourses.* »

« *Mon rôle*, a-t-elle conclu, *m'interdit la démagogie pour des intérêts particuliers ou des vanités particulières. (...) Un diplôme, c'est comme un passeport ou un billet de banque, il ne faut pas qu'il soit faux.* »

« LA LETTRE DE LA NATION » : la méthode du « ça passe ou ça casse ».

La Lettre de la Nation du mercredi 23 juillet réagit longuement aux affirmations de Mme Saunier-Seïté le 22 juillet à TF 1, à propos des formations universitaires de deuxième et troisième cycles. « *Avec les dernières mesures du ministère des universités, la méthode du « ça passe ou ça casse » semble être érigée en méthode de gouvernement. Il suffit de mettre devant le fait accompli, et, en fonction des réactions, de dénoncer les propos partisans de sinistres corporatistes et d'en appeler à l' « intérêt général.* »

« *Le juste milieu*, ajoute *la Lettre de la Nation, ne donne pas dans les demi-teintes. Au-delà de la nécessaire réforme dans l'organisation des universités, c'est à grands coups de serpe que Mme le ministre a taillé dans le nombre et la variété des habilitations à délivrer les diplômes que détenaient avant nombre d'universités, notamment en province.*

» *En fait, cette méthode de gouvernement traduit le manque de capacité à organiser une concertation avec tous les partenaires sociaux et les usagers, mais il traduit aussi, implicitement, un profond mépris pour le Parlement, devenu chambre d'enregistrement.*

» *A ce prix, ainsi que l'a affirmé Mme Alice Saunier-Seïté, « l'université française est en bonne santé » comme le justiciable de M. Peyrefitte, ou le médecin de M. Barrot, une santé de cheval.* »

LES NOUVEAUX HORAIRES DES CLASSES DU CYCLE MOYEN SONT PUBLIÉS

Les nouveaux horaires des classes élémentaires du cycle moyen (cours moyen première année et cours moyen deuxième année) sont publiés au *Journal officiel* du 23 juillet. Ces horaires, ainsi que les nouveaux programmes, prendront effet à la rentrée de septembre prochain (*le Monde* du 28 juin).

La durée hebdomadaire de la scolarité reste fixée à vingt-sept heures réparties sur neuf demi-journées. Le temps consacré à la langue française sera de neuf heures par semaine (contre dix heures, précédemment). L'horaire de mathématiques sera de six heures (au lieu de cinq), celui des activités d'éveil de sept heures (au lieu de six) et celui de l'éducation physique et des activités d'initiation sportive de cinq heures (au lieu de six).

● *Les modifications de la loi d'orientation.* — La loi modifiant les articles 13, 14 et 15 de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur est publiée au *Journal officiel* du 22 juillet. Ces articles modifient la composition des conseils d'université (en attribuant notamment la moitié des sièges aux professeurs, maîtres de conférences et chercheurs de rang égal), le quorum exigé dans le collège étudiant (qui passe de 50 % à 25 %) et les conditions d'éligibilité du président d'université, qui doit avoir le grade de professeur, de maître de conférences ou de directeur de recherche (*le Monde* du 19 juin).

ADMISSIONS AUX AGRÉGATIONS

Anglais.

(par ordre alphabétique)

Mmes et MM Abrioux (34e ex.), Fabrice Antoine (47e), Augu (14e), Badiou (60e ex.), Batisse (72e ex.), Agnès Bergeret-Théron (60e ex.), Billiard (63e ex.), Bonnerot (20e), Bonnin (4e), Brot (22e ex.), Castellan (45e ex.), Celli (12e ex.), Martine Chard Hutchinson Moreau (68e ex.), Christine Charlet (68e ex.), Joyce Chollet Steel (33e), Colonna (68e ex.), Muriel Constant (63e ex.), Crabb (63e ex.), Delcoigne (48e ex.), Brigitte Delcoigne-Thibaut (21e), Deshayes (43e ex.), Véronique Després (38e ex.), Douay (72e ex.), Du Pac (3e), Ducatel (13e ex.), Diana Dupuy-Gibbons (12e ex.), Béatrice Faure (45e ex.), Floupou (48e ex.), Nadine Foucher (48e ex.), Sophie Frangin-Imbert (29e), Michel Gaillard (48e ex.), Jacqueline Gendre-Karp (16e), Grandjeat (9e), Guego (38e ex.), Guillard (59e), Martin Guy (72e ex.), Martha Harris-Vecchi (72e ex.), Annie Hlasny-Savier (30e ex.), Barry Hugues (53e ex.), John Hughes (5e ex.), Wilfred Humphries (28e), Lynda Leynaud Roberts (25e ex.), Longuèvre (79e ex.), Monique Ludden-Hourlier (72e ex.), Lurbe (1er), Anne Luyat-Moore (5e ex.), Myrna Magnan-Shardt (32e), Chantal Manes (55e ex.), Manry (79e ex.), Mayer (22e ex.), Mollie Milesi Wilson (55e ex.), Monfort (2e), Annie Monier (55e ex.), Moro (72e ex.), Ogee (17e ex.), Daniel Ollivier (63e ex.), Annie Ousset-Krief (30e ex.), Christine Philippo (17e ex.), François Portier (36e ex.), Potentini (25e ex.), Françoise Raby-Boudon (53e ex.), Didier Raynaud (38e ex.), Claude Remucci (68e ex.), Wendy Ricard Cooper (5e ex.), Riou (52e), Michèle Rivoire-Foullu (63e ex.), Rosello (24e), Alain Rossignol (10e ex.), Martine Skopan-Laurent (25e ex.), Sonolet (72e ex.), Stalder (17e ex.), Claude Stancic-Geal (42e), Stremoouhoff (8e), Evelyne Thibaud (34e), Torres (15e), Ulpat (55e ex.), Venuat (36e ex.), Verguet (38e ex.), Videloup (62e), Whyte (10e ex.).

Mathématiques.

(par ordre alphabétique)

Mmes et MM. Gérard Ben Arous (22), Catherine Beniguel (31), Yves Benoist (3), Gérard Boccon (49), Pierre Bonneau (58), François Boucher (39), Luc Bouge (17), Christian Boulinier (66), Joël Brauner (63), Pascal Brovaye (56), Marc Cabanes (6), Alain Calvez (62), Jean-Pierre Chanod (68), Laurent Cheno (21), Pascale Choquer (68), Jean-Hervé Cohen (52), Francis Comets (30), Hubert Comon (28), Corinne Cuisinier, née Samyn (58), Christian De Moliner (34), Sylvie De Peretti, née Chereau (13), Françoise Demengel (17), Jean-Luc Dormoy (32), Nelly Denuelle, née Verrot (34), Raphaël Douady (1), Mohamed el Medi Driss (82), Martine Duchesne (19), Thierry Dugardin (64), Gwihin Etienne (32), Christine Fedon (73), Robert Ferachoglou (73), Françoise Fontanez (16), Vincent Giovangigli (7), Marc Girault (79), Goestchel (46), Antoine Henrot (47), Roberto Hernandez (6 bis, à titre étranger), Dominique Hulin (15), Catherine Icol (45), William Jalby (39), Bruno Kahn (13), François Kauffmann (68), Anne L'Huillier (49), Jean-François Lacarra (42), Marie Lagarde (79), Jean-Yves Le Boudec (4), Alain Le Boulch (76), Jean-François Le Gall (1), Rémi Leandre (5), Jean Leblanc (38), Mireille Lecinq (25), François Loeser (11), Geneviève Loridon (78), Philippe Maisonobe (39), Hélène Mesbaka, née Cabannes (79), Pierre Messulam (52), Florence Michau (49), Marie Noutary (36), Jean-Pierre Otal (12), Philippe Paclet (80), Joël Pagès (27), Jean-Luc Petitpierre (60), Brigitte Picandet (68), Jean Picard (14), Laurent Pierre (52), Daniel Pierre-Loti-Viaud (42), Barbara Pioux (29), Alain Pommeust (10), Michel Quarcia (9), Marie Ravard (64), Yves Robert (47), Alain Salinier (66), Alain Satabin (44), Martine Sebag (68), Frédérique Simondon, née Houdayer (76), Philippe Tchamitchian (20), Patrick Teller (22), Jacques Tilouine (8), Jean Toromanoff (35), Jean-Pierre Tual (52), Michel Vaquié (26), Sophie Weinryb (56), Bernard Ycart (24).

SPORTS

FOOTBALL

DÉBUT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE LE 24 JUILLET

Nantes et Saint-Étienne pour faire oublier la crise

Comme chaque année, les footballeurs professionnels français seront les premiers en Europe à débuter leur championnat de première division dès le jeudi 24 juillet. La compétition à vingt clubs, la Coupe de France par matches aller et retour, les aménagements du calendrier pour permettre une bonne préparation des rencontres de Coupe d'Europe et de l'équipe nationale, qui entamera sa qualification à la Coupe du monde 1982, le maintien d'une trêve hivernale du 21 décembre au 25 janvier prochains et la situation financière précaire de nombreux clubs, qui ne peuvent rester trop longtemps sans recettes, expliquent cette brièveté des vacances estivales des footballeurs professionnels français.

Les plus enclins à se féliciter de ce démarrage précoce sont les trésoriers des vingt clubs de première division. Les rencontres estivales en nocturne sont traditionnellement les plus attractives de l'année dans la plupart des villes. Or, pour la troisième fois consécutive, le championnat, suivi en 1979-1980 par quatre millions quarante-quatre mille sept cent trente-trois spectateurs enregistre une perte de cent quatre-vingt-huit mille sept cent seize entrées payantes. Cette baisse de la fréquentation des stades, n'empêche pourtant pas les trésoriers de compter pour la neuvième année consécutive une augmentation de leurs recettes brutes, qui se sont élevées à 121 291 233 F, soit 15 817 433 F de plus que la saison précédente.

Administrateur du Groupement du football professionnel (G.F.P.), M. Jacques Thebault attribue cette évolution « *aux profonds bouleversements socio-économiques : regression du pouvoir d'achat, changements profonds et rapides dans les modes de vie des Français pour l'organisation de leur temps de loisir et à l'augmentation du prix moyen des places* », qui a subi une majoration de 36 % en deux saisons, pour atteindre 29,98 F.

Devant les présidents de club, réunis en assemblée générale le 28 juin à Nîmes, M. Jean Sadoul, président du G.F.P. a même tiré le signal d'alarme, en estimant que le football français « *perdait complètement le sens de la mesure et de la limite de ses possibilités économiques* ». Il ne faisait pas seulement allusion à l'augmentation du prix des places qui éloigne des stades le public le plus populaires, mais entendait dénoncer « *une situation éminemment inflationniste* » au niveau des transferts et des salaires — officiellement + 21 % en une année — et surtout « *l'égoïme et l'absence de solidarité entre quelques clubs disposant de moyens financiers importants, et la masse des autres clubs, qui s'essoufflent en s'efforçant de suivre un rythme impossible* ».

Onze internationaux transférés

Alors que le plafond des salaires mensuels est fixé cette année, par convention, à 15 850 francs, près de la moitié des footballeurs professionnels bénéficieront sans doute de dérogations permettant à certains joueurs de toucher quatre à cinq fois plus. De même, alors que les clubs ont dû investir de fortes sommes pour créer des centres de formation, le G.F.P. a enregistré cette année soixante-dix transferts de joueurs plus ou moins coûteux, pour la seule première division. Circonstance accablante : cent quatre-vingt-dix-huit jours aspirants ou stagiaires issus de ces centre de formation ont dû se reclasser comme amateurs, entre 1977 et 1979...

Parmi les principales mutations, on relève celles de onze internationaux français : Fares Bousdira (Nice) et Marc Berdoll (Marseille) à Angers, Marius Trésor (Marseille) et François Bracci (Strasbourg) à Bordeaux, Alain Moizan (Monaco) à Lyon, Carlos Curbelo (Nancy) et André Rey (Metz) à Nice, Dominique Rocheteau (Saint-Etienne) à Paris-Saint-Germain, Bernard Gardon (Monaco) et Patrick Battiston (Metz) à Saint-Etienne, et Francis Meynieu (Bordeaux) à Tours.

Sept nouveaux étrangers font leur apparition dans le championnat : les Polonais Wienczek à Angers et Wiezorek à Auxerre, les Yougoslaves Nicolic à Lyon et Mirocevic à Metz, l'Allemand de l'Ouest Krause, qui succédera à son compatriote Kostedde à Laval, l'Israélien Perez, qui remplacera Bienchi à Strasbourg, et le Suisse Barberis à Monaco, pour compenser le départ d'Onnis à Tours.

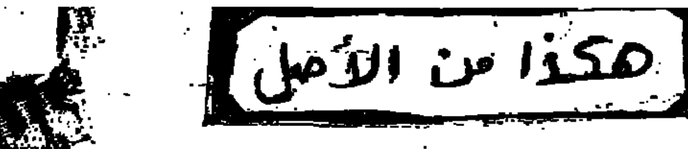
Ces nombreux changements ne devraient pourtant pas bouleverser la hiérarchie établie ces dernières années. Nantes, le champion en titre, qui s'est seulement séparé de son avant-centre argentin Trossero — parti à Monaco — pour améliorer le climat au sein de l'équipe, fera encore figure de favori avec Saint-Etienne, qui a renforcé sa défense et entend faire de plus en plus confiance à ses deux grands espoirs, Laurent Roussey et Laurent Paganelli.

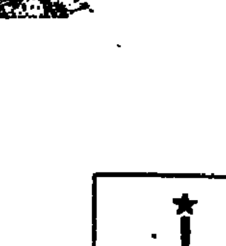
Parmi les principaux outsiders, on devrait retrouver Sochaux, qui conserve le même effectif et fait confiance à ses jeunes issus du centre de formation pour progresser, et Monaco, si l'équipe trouve rapidement sa cohésion, après huit départs et quatre arrivées de joueurs, auxquels viendront se joindre Paris-Saint-Germain, qui a totalement renouvelé son attaque avec Rocheteau, Toko et le retour de Brisson, et Bordeaux, qui a encore consenti cette année le plus gros effort de recrutement.

GÉRARD ALBOUY.

● *Le plan d'apurement du passif de l'Olympique de Marseille*, relégué en deuxième division, a été admis par le tribunal de commerce de Marseille dans un jugement rendu le 22 juillet. M. Nespoulos a été désigné administrateur provisoire jusqu'au 31 décembre 1980. Le passif du club a été chiffré à près de 10 millions de francs.

TENNIS. — *En phase finale de la Coupe de Galea, disputée à Vichy et réservée aux joueurs de moins de vingt et un ans, la France mène par 2 victoires à 0 devant l'Argentine après les deux premiers simples joués mardi 22 juillet. Tulasne et Potier ont respectivement battu Castellan par 6-0, 7-5, et Rivera par 6-2, 3-6, 6-4. Dans l'autre rencontre, l'Espagne et l'Union soviétique sont à égalité avec une victoire.*







Les J.O. de Moscou

Salnikov contre les ombres

De notre envoyé spécial

Moscou, sans forcer vraiment, cette jeune Allemande de l'Est s'est offert au goûter, en série éliminatoire, le record du monde du 100 mètres dos féminin. Ce serait beaucoup dire que ce gain d'un centième de seconde (1 min. 1 sec. 50, contre 1 min. 1 sec. 51) a remué les foules moscovites.

Moscou. — Rapide, pas rapide. La question de savoir si un bassin favorise ou non la mise à mort des records n'est apparemment pas de celles que se pose Rica Reinisch. Dans la soirée du mardi 22 juillet, à la piscine olympique de Ces Allemandes de l'Est, qui accumulent les exploits comme elles feraient un point mousse, ont tué le désir du record.

Il fallait donc autre chose pour donner de l'intérêt aux compétitions de natation. Il y fallait un véritable exploit. Il est venu d'un nageur soviétique, Vladimir Salnikov, vingt ans, longue silhouette d'adolescent blond, nageur de grande classe un peu isolé parmi ses adversaires — de très bons, sans plus, — et, de ce fait, certain de l'emporter dans le 1 500 mètres nage libre. Vladimir Salnikov était, quelques jours avant les Jeux, recordman du monde du 400 mètres, mais ce record devait être battu en 3 min. 50 sec. 49 par le Canadien Peter Szmidt, absent pour boycottage à Moscou. Il ne restait donc à Vladimir Salnikov que son record mondial du 800 mètres, distance non olympique, et le risque d'être champion olympique à Moscou uniquement par défaut de véritable concurrence.

Vladimir Salnikov n'a pas voulu être le champion du boycottage. Et seul contre les ombres, en bagarre contre les absents, il a réussi mardi un authentique exploit. Ce fut un moment magnifique, une course en solitaire contre la dérision et le sarcasme, une course contre le chronomètre. Le jeune Soviétique n'avait rien pour l'aider, ni l'opposition un peu présomptueuse de l'Espagnol Escalas qui le poussa pendant 400 mètres, ni la lutte au bord à bord avec son rival, ni même des références. *Le défi était fou, simple,* mathématique: courir quinze fois 100 mètres en moins de 15 minutes. Il y faut un chronomètre dans la tête et un sacré rythme.

Cet exploit, Vladimir Salnikov l'a réussi avec la régularité d'un métronome. Aux 500 mètres il était dans le temps, 5 min. 0 sec. 23. Aux 1 200 mètres, il s'est laissé glisser un peu — tout est relatif, — 12 min. 0 sec. 94. Aux 1 300 mètres, il a accéléré déjà, 1 3min. 0 sec. 81. Et sur les 200 derniers mètres, devant le public en délire, il s'offrait le luxe d'un sprint, 1 min. 57 sec. 46 pour cette distance. L'exploit était de taille, 14 min. 58 sec. 27, le mur des 15 minutes franchi, et un gain de plus de 4 secondes sur le précédent record (15 min. 2 sec. 40), établi précisément aux Jeux de Montréal par l'Américain Brian Goodell.

De taille suffisante, en tout cas, pour éclipser tout le reste. Par exemple cette finale du 400 mètres nage libre dames, simple championnat de R.D.A. avec un record national et la victoire de la musclée Inès Diers devant ses deux compatriotes Petra Schneider et Carmela Schmidt et même cette victoire d'un Britannique, Duncun Goodhew, aux 100 mètres brasse. Il fut, lui, loin du record du monde. Mias il fut aussi le second, après l'Italien Luciano Giovanetti au rir, à recevoir sa médaille sous drapeau et hymne olympique, casquette à la main sans réalisme et sans remords.

PIERRE GEORGES.

Ailleurs

De notre envoyé spécial

Moscou. — M. Vladimir Popov n'est pas content. Il y aurait du sabotage dans l'air, un boycottage sournois et indirect par téléphone et télex. « *Si plusieurs journalistes ont eu des difficultés de transmission, il faut en chercher la raison ailleurs, hors des frontières de l'U.R.S.S.* », a indiqué, mardi 22 juillet, dans sa conférence de presse quotidienne le vice-président du comité organisateur des Jeux olympiques. Ailleurs ? « *C'est-à-dire, par exemple, aux Etats-Unis ou en Europe de l'Ouest.* »

Le monde olympique de M. Popov est plein d'ailleurs. L'incident survenu la veille sur la place Rouge ? « *Un épisode monté ailleurs, une mise en scène de très mauvais goût. Je ne veux pas en parler. La place Rouge est comme une place sainte pour chaque Soviétique.* » Les mesures de sécurité spécifiquement et systématiquement imposées aux journalistes ? « *Des mesures simplement importées d'ailleurs, d'un autre monde.* » Et encore, la visite effectuée, dimanche, par M. Yasser Arafat au village olympique et évidemment évoquée ici huit ans après une autre « visite » palestinienne à Munich en 1972 : « *Vous venez d'ailleurs. Ici nous avons une opinion tout à fait différente de M. Arafat. C'est un homme politique, qui n'a jamais rien eu à voir avec ce que nous avons toujours dénoncé comme un acte de terrorisme, de vandalisme.* »

D'une certaine façon, le village olympique à Moscou lui aussi vient d'ailleurs. De Munich, il a gardé la mémoire du terrorisme. De Montréal, le souci extrême de la sécurité. La trêve olympique à Moscou est d'abord armée et grillagée. Dans cette lointaine banlieue de la ville, passés ces grands jardins publics où les couples indifférents au sort des nations sportives fêtent sous les bouleaux l'été amoureux, passés ces monuments triomphalistes qui, comme des cathédrales marxistes, balisent le boulevard de ceinture, passés ces milliers de casquettes plates qui garantissent l'ordre et la circulation, vient d'abord l'image d'un camp retranché. Un double grillage, des ponts coupés, des soldats en armes qui patrouillent, des dizaines d'hommes en civil qui autopsient les sacs, photographient les accréditations et vous remercient fort poliment de n'avoir été qu'un suspect.

Une ville nouvelle sous surveillance

Village olympique : c'est donc cela, une ville nouvelle sous surveillance, un Evry ou Saint-Quentin-en-Yvelines en champ clos de 107 hectares. Des bâtiments, dix-huit, ni beaux ni laids, bleu et blanc, rouge et blanc, d'une quinzaine d'étages chacun, tout le confort dans des appartements de trois pièces « *pas comme à Montréal où étaient logées dans l'entassement et l'inconfort de cinq à quatorze personnes* ». En effet, pas comme à Montréal, mais comme à Moscou. Sept mille deux cent quatre-vingt-dix-huit athlètes ou dirigeants bien logés et bien gardés, les hommes et les femmes séparés car il y a aussi une morale olympique.

C'est donc la zone résidentielle, le saint des saints où pour entrer vraiment il faudrait commettre des bassesses, remplir mille formulaires et se justifier de mille recommandations. Et puis, à côté, *la zone internationale* : les banques, la polyclinique, les coiffeurs, le cordonnier, les restaurants, les milk-bars, la poste, les boutiques de sport et la maison de la presse. Ici les athlètes vivent, dans l'attente ou le commentaire des compétitions, un séjour de Babylone. La course aux badges avant la course aux médailles, l'achat des souvenirs, d'un profil de Lénine, d'une nappe brodée, d'un écusson ou d'un bijou de pacotille, les approches amoureuses et les dialogues espérantistes.

Ce mardi après-midi, il fait une chaleur lourde. Les haut-parleurs diffusent de la musique reggae, et sur l'espèce d'agora c'est un défilé de mode sportive qui s'organise. Les athlètes ont l'allure faussement nonchalante des gens en attente et des touristes flemmardant dans un monde inédit. Sur les pistes là-bas dans les trois gymnases, sur les trois terrains de football, à la piscine; des athlètes se préparent sans que l'on sache très bien à quoi.

Au centre culturel, ce soir, le titre du film dans la salle de mille deux cents places est à lui seul un programme olympique : *le Collier autour du cou*. Devant les komsomols, le disc-jockey de la piste de danse règle ses baffles pour la surprise-party du soir. Dans la salle des jeux électriques, les flippers chauffent. Le bureau de la sécurité veille sans faiblesse. Et dans une autre salle, celle dite de « l'audition collective », une dizaine de jeunes gens d'Allemagne de l'Est allongés sur la moquette écoutent avec des gourmandises de champions olympiques ces étranges *musiques pop'* gagnées à la sueur de leurs records.

Il fait lourd. Les grandes filles de l'équipe vénézuélienne de volley-ball chantent. Les basketteurs brésiliens répondent aux interviews. Les coureurs polonais arrosent au lait-fraise leurs brioches olympiques. Et, encadrés comme chefs d'Etat, deux athlètes afghans fuient les questions.

P. G.

● *Cent quarante-quatre dissidents soviétiques* ont été arrêtés, condamnés ou internés dans des hôpitaux psychiatriques, entre octobre 1979 (phase finale de la préparation des J.O.) et juin 1980, indique un rapport de la section autrichienne d'Amnesty International publié le 22 juillet. — *(A.F.P.)*

Les mésaventures des Français

De notre envoyé spécial

Moscou. — A une quinzaine de kilomètres du Kremlin, dans des vallonnements engazonnés où zigzague le circuit routier des épreuves cyclistes, le bassin olympique de Krylatskoie est un ensemble fort agréable. Le bassin de course proprement dit, d'une longueur de 2 300 mètres, est doublé par une voie de retour large de 73 mètres, qui permet aux concurrents de gagner la ligne de départ, de s'échauffer et de s'entraîner pendant les épreuves. Son seul défaut est d'être trop exposé au vent, qui provoque un clapotement désagréable pour les fragiles esquifs en bois précieux.

Mardi matin, le ciel était couvert, mais les conditions étaient bonnes, avec tout juste un léger souffle d'air. Quatre bateaux français devaient démontrer que l'aviron national était revenu au meilleur niveau mondial. A midi, on se demandait si le bassin n'avait pas été rempli avec l'eau de la Bérézina. Aucun bateau n'était qualifié pour les phases ultérieures : ni, en double skull, les jeunes espoirs Marc Boudoux et Denis Gaté, qui avaient été premiers aux Jeux méditerranéens, ni, en skiff, Didier Gallet, le maraîcher de trente-cinq ans qui est venu à l'aviron il y a sept ans par le biais des sauvetages en barque, ni, en deux barré, Fornara et Hervé Bourquel, qui sont de solides gaillards mesurant près de 2 mètres dirigés par la voix du fluet Jean-Pierre Huguet-Baleux.

Tous ont craqué. Ils avaient pris un bon départ, mais ils ont cédé du terrain après 1 200 mètres de course. Le quatre sans barreur de Jean-Pierre Bremer, Nicolas Lourdaux, Bernard Bruand et Dominique Basset n'a perdu sa place en finale que pour quelques centimètres, sans exploiter toutefois une défaillance des Tchèques dans les derniers mètres.

Doutes

Quatre échecs, une même cause. Tirer sur les « pelles » provoque une débauche d'énergie musculaire hors du commun, mais nécessite une grande force morale pour soutenir une cadence de galériens quand les adversaires attaquent. Au moindre doute, c'en est fini.

La grimace de Bernard Bourandy, le directeur technique de l'aviron, en disait long sur sa déception. Deux bateaux, le quatre de couple et le deux sans barreur, ont encore leurs chances jeudi. Mais il espérait mieux. L'erreur de préparation technique lui semblait à exclure. Celle-ci a été confiée aux entraîneurs qui, depuis deux ans, ont amorcé le redressement de cette discipline, redressement concrétisé par de *nombreuses places sur les podiums* des derniers championnats du monde à Karapiro (Nouvelle-Zélande) et Bled (Yougoslavie).

Pour Bernard Bourandy, la cause principale de ces contre-performances tenait au fait que la sélection définitive a été connue trois semaines seulement avant le départ pour Moscou. Deux rameurs en stage au mois de juin ont été autoritairement écartés par le comité national olympique, et l'armement de presque tous les bateaux en a été bouleversé. Alors, les sélectionnés eux-mêmes se sont mis à douter. Or, au moindre doute...

Après un pareil coup de Trafalgar, on craignait le pire pour les dix-huit autres Français qui concouraient ce même jour. Les nouvelles en provenance du stade Lénine, où les gymnastes effectuaient les exercices libres par équipe, n'étaient pas mauvaises. Les Français n'étaient pas arrivés à refaire complètement leur retard sur les Cubains, toujours aussi exubérants. Mais leur huitième place collective — loin derrière les Soviétiques en état de grâce — permettait néanmoins à Boutard, Moy et Boerio (le maximum possible) de se qualifier pour le concours général individuel. A une dizaine de kilomètres de là, dans le centre sportif du club de l'armée, en revanche, rien n'allait plus.

Des trois fleurettistes qui tentaient de franchir le cap des éliminatoires, celui sur lequel on fondait le plus d'espoir, Didier Flament, champion du monde en 1978, avait perdu tous ses moyens face au Soviétique Smirnov. Il ne laissait en piste pour les éliminatoires directes que Jolyot et Pietruszka, plus heureux dans leur poule. Dans la salle de lutte, qui jouxte celle d'escrime, Lacaze, qui regrettait le manque de popularité pour son sport en France — il a remarqué que les porte-drapeaux de sept délégations à la cérémonie inaugurale étaient des lutteurs, — a obtenu une victoire et une défaite. A la seconde, ce sera fini pour lui.

Même bilan en demi-teinte à la piscine. Le Havrais Xavier Savin améliorait deux fois le record de France du 100 mètres papillon (56 secondes 07 en matinée, puis 55 secondes 67 dans l'après-midi) et gagnait sa place en finale, tandis que la Niçoise Michèle Ricaud ratait complètement son 100 mètres dos, restant très loin du temps de son record de France (56 secondes 69). L'haltérophile Jean-Claude Chavigny se trouvait à sa place dans la hiérarchie mondiale des 60 kilos en prenant le neuvième rang du concours avec un total de 255 kilos, soit 35 de moins que le vainqueur soviétique Victor Mazine.

Bloqué au départ

En bref, on est entré au vélodrome, fine coquille de béton qui jouxte le bassin d'aviron avec une certaine appréhension. Daniel Morelon, le double champion olympique qui entraîne désormais les pistards français, pensait que son protégé, Yave Cahard, monterait sur le podium du kilomètre contre la montre. A l'entraînement, le Havrais avait réalisé des temps qui en faisaient logiquement le dauphin de l'Allemand de l'Est Lothar Thoms, prématurément chauve, mais manifestement intouchable sur cette piste très rapide en mélèze de Sibérie, grâce à son vélo très original, dont un modèle analogue avait été expérimenté par le Suisse Guy Gisiger, il y a deux ans.

En prenant le départ, Cahard heurta dans le premier virage un des boudins de caoutchouc qui bordent la piste. Bloqué, il dut faire un nouvel effort pour relancer sa machine et perdit ainsi les 5/10es de seconde qui lui auraient permis de monter sur le podium. Cahard a eu la maigre consolation d'être descendu en dessous du vieux record du monde de la distance du Belge Patrick Sercu. Mais il s'en voulait d'avoir ainsi laissé filer la chance et pensait déjà à prendre sa revanche dans les épreuves de vitesse.

En fait, la principale satisfaction des cyclistes français aura été la troisième place d'Alain Bondue dans les épreuves de qualification pour la poursuite individuelle (4 kilomètres). En se relâchant délibérément dans les trois derniers tours, il a sensiblement approché (12 centièmes de seconde) la meilleure performance mondiale réalisée peu auparavant par l'Allemand de l'Est Harald Wolf (3' 39" 96). Après les doutes des premiers jours dus aux fatigues du voyage et à des ennuis alimentaires, il pensait maintenant que la victoire pourrait être jouée.

Cela n'était pourtant pas suffisant pour masquer un léger flottement parmi les responsables sportifs nationaux. Les résultats n'étaient pas là où on les attendait. La chanson, paroles et musique, est bien connue. On l'a entendue à presque chacun des derniers Jeux olympiques avant que la première médaille ne vienne redonner de la voix à Chantecler.

ALAIN GIRAUDO.

A LA TÉLÉVISION

MERCREDI 23 JUILLET

- Gymnastique (en différé) : de 14 h. 30 à 16 h. (TF 1); de 15 h. 55 à 16 h. 55 (A 2).
- Haltérophilie : de 18 h. à 18 h. 50 (A 2).
- Natation (en direct) : de 19 h. à 20 h. (TF 1).
- Résumé de la journée : de 22 h. 40 à 23 h. 40 (A 2).

JEUDI 24 JUILLET

- Gymnastique (finale hommes, en direct) : de 16 h. à 18 h. 15 (A 2). Concours général : de 19 h. à 20 h. (T 1).
- Athlétisme (en direct) : de 18 h. 15 à 19 h. 15 (A 2).
- Résumé de la journée : de 23 h. à 23 h. 30 (A 2).

Le zèle des douaniers soviétiques à l'égard de José Marajo

Cosignataire, avec cent huit autres athlètes, d'un communiqué rendu public le 1er juillet, protestant à la fois contre le *boycottage des Jeux, contre l'intervention militaire soviétique en* Afghanistan et le non-respect des droits de l'homme en Union soviétique, José Marajo a fait l'objet d'une attention spéciale des douaniers soviétiques à son arrivée à Moscou, mardi 22 juillet. José Marajo, qui avait précisé, le jour de la publication du communiqué, que les signataires avaient décidé d' « *aller plus loin* » et de ne pas se contenter de protester symboliquement, par exemple « *en manifestant publiquement* à Moscou *leur réprobation* », a subi une fouille de vingt minutes à l'aéroport de Cheremetievo.

« Avez-vous besoin de ce pantalon de femme »

Découvrant un pantalon rouge, l'un des douaniers lui a demandé : « *Avez-vous besoin de ce pantalon de femme ?* »

Un par un, tous les objets contenus dans sa valise ont été ouverts, tournés et retournés, auscultés, passés aux rayons X. Marajo, bien que légèrement tendu, a pris la chose avec une certaine philosophie : « *Je m'y attendais* », a-t-il déclaré.

Le chef de la délégation française, M. Georges Boudry, venu accueillir les vingt-trois sélectionnés qui accompagnaient Marajo, a *vivement protesté* contre cette longue fouille. « *Cent vingt athlètes français sont déjà passés à ce contrôle, et c'est le premier qui est traité de cette façon. Je considère donc que des ordres spéciaux ont été donnés concernant José Marajo, et je vais envoyer immédiatement une lettre de protestation aux autorités soviétiques.* »

Quand tout fut terminé, l'employé des douanes, qui s'était particulièrement occupé de Marajo, a déclaré, avec un sourire, en lui rendant son passeport : « *C'est fini.* » Marajo a pu alors rejoindre le car de l'équipe de France en passant à travers la haie de policiers qui avait été spécialement mise en place pour la circonstance.

José Marajo s'est ensuite rendu, comme les autres athlètes français, au village olympique, où il sera sans doute assez difficile de l'approcher. Les responsables français ont tout fait, depuis le 1er juillet, pour atténuer la portée du communiqué publié par les athlètes. Avant son départ pour Moscou, José Marajo avait, semble-t-il, cédé à *certaines pressions et refusé* de préciser comment il envisageait d' « *aller plus loin* », et comment il entendait concrètement s'y prendre « *pour manifester publiquement sa réprobation à Moscou* ».

Une déclaration des contestataires à l'issue des épreuves

José Marajo, détenteur du record de France du 800 mètres, auteur de la deuxième performance mondiale en 1979, peut logiquement entretenir l'ambition de remporter une médaille sur cette distance à Moscou. Ses convictions et son caractère déterminé laissent à penser que d'une manière ou d'une autre, dans le stade ou hors du stade, il fera son possible pour tenir les engagements pris le 1er juillet. M. Jean Soczobut, directeur national de l'athlétisme, a déclaré, mardi 22 juillet, à Moscou, « *que les contestataires, dont fait partie José Marajo, feraient une déclaration solennelle à la presse à l'issue des épreuves olympiques* ».

● *L'équipe de France du relais 4 × 200 mètres nage libre messieurs* (Lazzaro, Petit, Laget, Noël) a amélioré de 1 sec 29 son record national, en 7 min. 34 sec. 81, mercredi 23 juillet, à Moscou. Ce temps lui permet d'accéder à la finale olympique.

De son côté, Odile Bihan, quatrième de sa série au 200 mètres brasse dames en 2 min. 40 sec. 55, a été éliminée.

LES JEUX OLYMPIQUES DE MOSCOU

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

1904, 1936, 1980...

Dissidents déplacés, enfants expédiés loin d'une capitale vidée de ses marginaux, Moscou dont on a fait la toilette à l'usage des étrangers venus participer ou assister au Jeux olympiques, surveillance accrue, circulation restreinte, contrôles, laissez-passer en tout genre, détecteurs : les journaux hebdomadaires sont pleins des descriptions de la « *camisole* » (*LE NOUVEL OBSERVATEUR*) qui entrave ces Jeux que *L'EXPRESS* dit « *de la honte* ».

Dissidents déplacés ? *LE NOUVEL OBSERVATEUR* parle d'une cinquantaine depuis l'automne dernier. *ROUGE*, organe de la Ligue communiste révolutionnaire, dénombre une centaine d'arrestations ou de condamnations et publie une liste établie par Amnesty International. « *Au cours du premier semestre de 1980, plus de deux cents dissidents ont été expédiés en prison, en camp de travail, en asile psychiatrique, à l'étranger, ou relégués à l'intérieur du pays. Un chiffre qui est loin d'être définitif si l'on ne tient compte que des victimes de quelques grandes villes* », estime *L'EXPRESS*.

Chacun y va de son anecdote. Michel Dupont raconte dans *ROUGE* que des réunions de locataires ont été organisées au cours desquelles — « *N'achetez pas de chemises aux étrangers, ils ont des maladies...* » — les Moscovites ont été mis en garde contre les contacts avec l'extérieur et invités à dénoncer ceux qui ne respecteraient pas cette recommandation. « *D'après les chiffres qui courent et que répètent les journalistes étrangers en poste à Moscou, sept cent mille personnes ont été fermement priées de quitter la capitale. Ça crée un vide dans une ville de huit millions d'habitants* », écrit Gérard Petitjean dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*. La raison de ces précautions et de ces mesures autoritaires ? Michel Brousse explique dans *LUTTE OUVRIERE* : « *Les dirigeants russes veulent empêcher que la population soviétique n'exprime, ne serait-ce que dans des discussions, ses sentiments, ses aspirations. Ils veulent empêcher que la présence d'étrangers soit pour elle l'occasion de dire ce qu'elle pense. Ils veulent aussi empêcher que les Jeux olympiques soient pour des opposants l'occasion de se faire connaître.* »

Tristes tableaux de ce qui devrait être une fête. Les conditions dans lesquelles la France y participe ajoutent à la gêne, parfois à la colère de certains commentateurs. « *Les athlètes français sont à Moscou. Pas le drapeau de la France. Le gouvernement a préféré masquer par son absence six mois d'hésitations et de faiblesses* », estime *VALEURS ACTUELLES*, et François d'Orcival écrit, à propos de la cérémonie d'ouverture : « *La France y était sans y être, tout en y étant.* » « *Aller à Moscou sans y aller, tout en y allant* », titre *RIVAROL*, dont l'éditorialiste, faute d'avoir obtenu l'absence de la France, recommande aux Français de fermer les yeux et de se boucher les oreilles afin de ne « *rien regarder de ce que pourra nous proposer le petit écran, de ne rien écouter de ce que la radio pourra nous offrir* ».

« *La diplomatie française retrouve une curieuse efficacité*, ironise Olivier Todd dans *L'EXPRESS*. *Elle oblige notre ambassadeur en U.R.S.S. à prendre dare-dare des vacances. Elle manifeste sa mauvaise humeur en n'acceptant point de le laisser censurer à Moscou un 14 Juillet. Que d'audaces byzantines ! Nous ne défilerons même pas derrière une pancarte. Disons le : nous nous cachons.* »

Une tradition

Pourtant, les Jeux de Moscou n'ont l'air ni plus tristes ni plus honteux que d'autres qui les ont précédés.

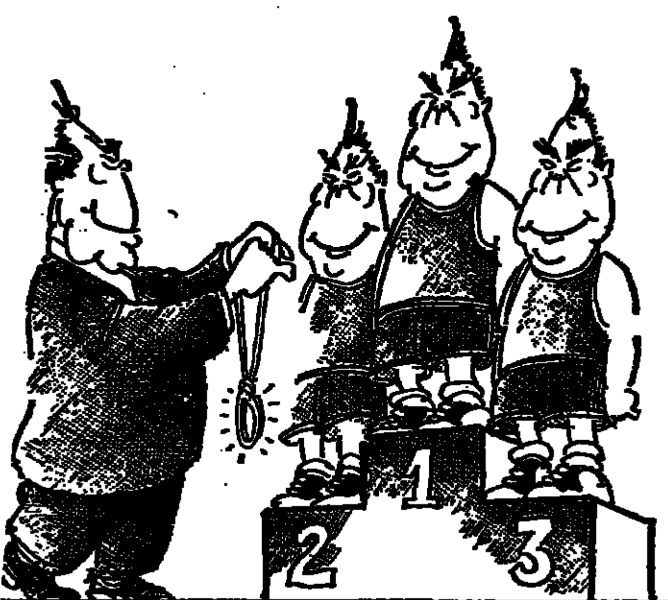
« *Quels sinistres souvenirs traînent les Jeux olympiques !* ajoute Olivier Todd. *Ceux de Melbourne, en 1956, restent associés au double viol de la Hongrie et de Suez ; ceux de Mexico, en 1968, à des assassinats d'étudiants. Ceux de 1980, à Moscou, sont déjà jumelés avec ceux de 1936, à Berlin. Dans les deux cas, on a aidé les propagandes du fascisme noir et du fascisme rouge à se déployer. En 1936, Hitler n'était au pouvoir que depuis trois ans. Il n'avait pas annexé l'Autriche, la Bohême ou Dantzig. Si l'on n'avait pas lu « Mein Kampf », on pouvait espérer qu'il s'arrêterait. Plus d'un demi-siècle après la prise du pouvoir par les Bolcheviks, peut-on croire que la prétendue « trêve olympique » va se muer en trêve de l'expansionnisme communiste ?* », Olivier Todd en tire argument pour réaffirmer qu'il ne fallait pas y aller.

Sous le titre « *La fin des jeuzos* » et le pseudonyme d'Arthur, un journaliste de *CHARLIE HEBDO* se contente de constater : « *La vilaine politique a toujours empesté le climat de saine camaraderie olympique (...). Les Jeux de Moscou ne font que respecter la tradition.* » Arthur évoque Munich en 1972 et Montréal en 1976.

Georges Montaron, dans *TEMOIGNAGE CHRETIEN*, est allé chercher plus loin encore dans l'histoire. « *Les Jeux*, écrit-il, *ont toujours difficilement échappé aux crises et aux conflits. A Saint Louis du Missouri, aux U.S.A., en 1904, ils furent soumis au racisme des organisateurs. Racisme également à Stockholm en 1912, quand un Noir et un Peau-Rouge furent privés de leur victoire. En 1936, Hitler s'en servit comme d'une tribune. En 1972, à Munich, le conflit israélo-palestinien y fit couler le sang. Mais, vaille que vaille, dans cette lutte quotidienne qui est le lot de tous ceux qui aspirent à bâtir un monde meilleur, les Jeux ont été un moment de fraternité entre les hommes par-delà les frontières.* » Pour Georges Montaron, malgré tout, il fallait y aller.

Gérard Petitjean, du *NOUVEL OBSERVATEUR*, n'est pas allé à Moscou seulement pour voir « *beaucoup de monde sur le joli stade de l'avenue Mitchourine, beaucoup de sprints éperdus, coupés net à dix mètres de la ligne, beaucoup de jeux, beaucoup de rires aussi. Il se passe trop de choses au-delà des grilles électrifiées du village, dans cette ville immense qui vit en coulisse, pour qu'on puisse se borner à ne voir que les grands artistes qui vont se produire ces jours-ci sur les pistes, dans les piscines et les gymnases* », écrit-il.

Que l'Arthur de *CHARLIE HEBDO* se rassure. Il avait peur que la télévision n'oublie de « *tout raconter* », outre la « *merveilleuse histoire des Jeux olympiques* ». Il semble que la tendance soit à parler moins des Jeux du « *joli petit stade de l'avenue Mitchourine* » que de ce qui se passe à l'extérieur de l'enceinte olympique. — Y. L.



(Dessin de Plantu.)

LES RÉSULTATS

Aviron

Les quatre bateaux français engagés, mardi 22 juillet, dans les repêchages ont été éliminés : Didier Gallet, quatrième de sa série en skiff, le double-scull (Gaté - Bondoux), troisième de sa série, le deux-barré (Fornara - Bourcquel), quatrième de sa série, et le quatre sans barreur (Bremer, Lourdeaux, Bruand, Bassed), troisième de sa série.

Cyclisme

KILOMETRE CONTRE LA MONTRE

Classement final. — 1. Lothar Thoms (R.D.A.), 1 min. 2 sec. 995 (nouveau record du monde) ; 2. Alexander Panfilov (U.R.S.S.), 1 min. 4 sec. 845 ; 3. Dadid Weller (Jamaïque), 1 min. 5 sec. 241 ; 4. G. Bontempi (Italie), 1 min. 5 sec. 478 ; 5. Chard (Fr.), 1 min. 5 sec. 584, etc.

● Le record du monde des 4 kilomètres sur piste couverte a été amélioré à trois reprises, mardi 22 juillet, lors des éliminatoires de poursuite individuelle. L'Italien Pierangelo Bincoletto a d'abord réussi 4 min. 43 sec. 65, le Danois Hans Erik Orsted 4 min. 39 sec. 98, enfin l'Allemand de l'Est Harald Wolf 4 min. 39 sec. 96. Le Français Alain Bondue a obtenu le troisième meilleur temps et s'est qualifié pour les quarts de finale.

Escrime

Le Français Didier Flament, champion du monde en 1978, a été éliminé dès le deuxième tour du tournoi de fleuret (nos dernières éditions). En revanche, ses compatriotes Frédéric Pietruszka et Pascal Jolyot se sont qualifiés assez aisément pour les huitièmes de finale.

Gymnastique

TOURNOI MASCULIN PAR EQUIPES

Classement final. — 1. U.R.S.S., 589,60 points ; 2. R.D.A., 581,15 ; 3. Hongrie, 577 ; 4. Roumanie, 572,30 ; 5. Bulgarie, 571,55 ; 6. Tchécoslovaquie, 569,80 ; 7. Cuba, 563,20 ; 8. France, 559,20, etc.

Haltérophilie

Finale (60 kilos). — 1. Viktor Mazine (U.R.S.S.), 290 kg ; 2. Stefan Dimitrov (Bulg.), 287,5 ; 3. Marek Seweryn (Pol.), 282,5, etc.

Lutte gréco-romaine

48 KILOS

Classement final. — 1. Azakzylik Ushkempirov (U.R.S.S.) ; 2. Constantin Alexandru (Roum.) ; 3. Ferenc Seres (Hong.).

62 KILOS

Classement final. — 1. Stilianos Migiakis (Grèce) ; 2. Istvan Toth (Hong.) ; 3. Boris Kramorenko (U.R.S.S.).

90 KILOS

Classement final. — 1. Norbert Nottny (Hong.) ; 2. Igor Kanygin (U.R.S.S.) ; 3. Petre Dicu (Roum.).

Natation

400 M. NAGE LIBRE DAMES

Finale. — 1. Ines Diers (R.D.A.), 4 min. 8 sec. 78 (nouveau record d'Europe ; ancien record 4 min. 8 sec. 91 par sa compatriote Petra Thumer) ; 2. Petra Schneider (R.D.A.), 4 min. 9 sec. 16 ; 3. Carmela Schmidt (R.D.A.), 4 min. 10 sec. 86 ; 4. M. Ford (Aust.), 4 min. 11 sec. 65 ; 5. I. Aksyonova (U.R.S.S.), 4 min. 14 sec. 40 ; 6. A. Maas (P.-B.), 4 min. 15 sec. 79 ; 7. R. de Jong (P.-B.), 4 min. 15 sec. 95 ; 8. O. Klevakina (U.R.S.S.), 4 min. 19 sec. 18.

1 500 M. NAGE LIBRE MESSIEURS

Finale. — Vladimir Salnikov (U.R.S.S.), 14 min. 58 sec. 27 (nouveau record du monde ; ancien record du monde, 15 min. 3 sec. 99, par lui-même) ; 2. Alexandre Chaev (U.R.S.S.), 15 min. 14 sec. 30 ; 3. Max Metzker (Aust.), 15 min. 14 sec. 49 ; 4. R. Strohbach (R.D.A.), 15 min. 15 sec. 29 ; 5. B. Petric (Youg.), 15 min. 21 sec. 78 ; 6. R. Escalas (Espagne), 15 min. 21 sec. 88 ; 7. Z. Wladar (Hong.), 15 min. 26 sec. 70 ; 8. E. Petrov (U.R.S.S.), 15 min. 28 sec. 24.

100 M. BRASSE MESSIEURS

Finale. — 1. Duncan Goodhew (G.-B.), 1 min. 3 sec. 34 ; 2. Arsène Miskarov (U.R.S.S.), 1 min. 3 sec. 82 ; 3. Jeter Evans (Aust.), 1 min. 3 sec. 96 ; 4. A. Cederowsky (U.R.S.S.), 1 min. 4 sec. ; 5. J. Dzvonyar (Hong.), 1 min. 4 sec. 67 ; 6. L. Spencer (Aust.), 1 min. 5 sec. 4 ; 7. P. Restrepo (Colombie), 1 min. 5 sec. 91 ; 8. A. Vermes (Hong.), 1 min. 6 sec. 20.

● En série du 100 m. dos dames, l'Allemande de l'Est Rica Reinisch a amélioré mardi 22 juillet en 1 min. 1 sec. 50 le record du monde qu'elle partageait avec sa compatriote Ulricke Richter en 1 min. 1 sec. 51.

Après avoir battu par deux fois, mardi 22 juillet, le record de France (56 sec. 7 puis 55 sec. 67) qu'il détenait en 56 sec. 69, Xavier Savin s'est qualifié pour la finale du 100 m. papillon.

Pentathlon moderne

Classements provisoires après les épreuves d'équitation, d'escrime et de tir :

Individuel. — 1. T. Szombathelyi (Hong.), 3 214 points ; 2. A. Starostin (U.R.S.S.), 3 178 ; 3. P. Lednev (U.R.S.S.), 3 074 ; ...8. Four (Fr.), 3 000 ; ...10. Bouzou (Fr.), 2 928 ; ...18. Cortès (Fr.), 2 824, etc.

Par équipes. — 1 Hongrie (9 130 points) ; 2. U.R.S.S. (9 046) ; 3. Suède (8 956) ; 4. France (8 758).

Tir

FOSSE OLYMPIQUE

Classement final. — 1. Luciano Giovannetti (Italie), 198 plateaux ; 2. Rustam Yambulatov (U.R.S.S.), 196 ; 3. Jeorg Damme (R.D.A.), 196, etc.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Au temps du muet

Vous vous rappelez ces « Dossiers de l'écran » à l'ancienne, du genre : « le mouvement syndical américain entre les deux guerres » ou « la véritable affaire du collier de la reine » : un film complètement débile, sans aucun rapport avec la vérité historique, suivi d'une discussion confuse, stérile, menée par vingt-cinq personnes chargées de rétablir dans le tumulte d'opinions contradictoires la réalité des faits. En voyant, en revoyant plutôt, mardi soir, Chantons sous la pluie, *cette merveille, en retrouvant après ça sur le plateau un historien du cinéma, un réalisateur, deux comédiens, deux comédiennes déjà connus au temps du muet, et parmi eux, excusez du peu, Charles Vanel, on mesurait les progrès de l'émission. Elle ne date pourtant pas d'hier. Elle n'en a que plus de mérite.*

Si vous êtes allé vous coucher sans attendre le débat, sachez que Gene Kelly et Stanley Donen ont vu parfaitement juste. Leur évocation burlesque des années-charnières — 1927 à 1930 ou 1931, — la fin du muet, le début du parlant, est à peine exagérée. C'est bien ça. La panique créée à Hollywood par le triomphe, en dépit d'un son presque inaudible, du Chanteur de jazz, *et la tragique déconfiture de certaines stars. Ainsi John Gilbert, jeune premier à la petite moustache assassine, le partenaire et l'ami de Garbo. Elle a eu beau faire, rien à faire : dès qu'il ouvrait la bouche, la salle se tordait de rire et il s'est littéralement noyé dans le chagrin et l'alcool. L'inquiétude aussi des acteurs venus d'ailleurs, d'Allemagne, de Hongrie, de Suède précisément. Qu'allait-on penser de leur accent ? Les versions multiples : le même scénario tourné par quatre ou cinq metteurs en scène dans quatre ou cinq langues avec quatre ou cinq distributions, et dans un seul décor !*

C'était avant l'invention du doublage. Et juste après : cette dame sortant d'un cinéma, à Lille je crois, et disant à une copine : « Gary Cooper quand même, ce qu'il parle bien français ». Et Vanel — il était bruiteur en second en 1906 ou 1907, ses débuts à l'écran remontent en 1908 — à qui l'on demandait s'il est exact qu'à notre époque encore le public — c'est particulièrement vrai en Italie, ainsi Silvana Mangano — n'a jamais entendu le son de la voix de telle ou telle vedette, toujours doublée par un anonyme comme dans le film de Gene Kelly, oui, Vanel a eu un de ces brefs sourires qui en disent long. On a revu quelques extraits de ses vieux films : il était déjà et il est encore fabuleux. Un grand bonhomme.

CLAUDE SARRAUTE.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 23 JUILLET — *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre, membre du conseil national de l'U.D.F., est l'invité du journal d'A 2, à 20 heures.

Mercredi 23 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h Série : Tigris : Le voyage sumérien de Thor Heyerdahl.
Les navigateurs.
18 h 55 Tirage du Loto.
19 h Jeux olympiques d'été à Moscou.
Natation (en direct).
20 h Journal.
20 h 30 Les incorrigibles.
Réalisation d'A. Isker, avec F. Tirmont, E. Margoni, G. Beller, J.-J. Blanc...
Des bijoux volés passent de main en main.
21 h 30 Cela s'appelait l'Empire.
Série proposée et réalisée par Michel Droit. L'Algérie d'un siècle.
Du fameux coup d'éventail donné par le dey au consul de France à Alger jusqu'à la conquête de l'Algérie. L'histoire de la colonisation vue par Michel Droit, un point de vue partisan et contestable.
22 h 30 A bout portant.
Yvette Horner.
23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h Sports : Jeux olympiques.
Haltérophilie (en direct de Moscou).
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés.
20 h Journal.
20 h 30 Théâtre : « le Misanthrope ».
De Molière. Enregistré au Théâtre de la Porte-Saint-Martin, mise en scène d'A. Vitez, réal. M. Bluwal. Avec M. Delsaert, J. Gastaldi, D. Martin...
La dernière des quatre pièces de Molière mises en scène par Antoine Vitez, présentées à Avignon en 1978, avant d'être jouées à la Porte-Saint-Martin. Ce projet et sa réalisation nés du désir de retraverser les couches d'interprétation accumulées depuis trois siècles pour retrouver le « système archaïque et simple proposé par l'auteur » ont fait couler beaucoup d'encre. Un travail étonnant des acteurs.
22 h 40 Sports : Jeux olympiques.
Résumé.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Comité de liaison pour l'action locale et régionale.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Le prince et le mendiant ; Carroyage.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Vertige pour un tueur ».
Film français de J.-P. Desagnat (1970), avec M. Bozzuffi, S. Koscina, M. Cassot, M. Constantin, J. Luciani, D. Moosman, M. Peyrelon, J. Castelot, R. Dalban. (Rediffusion.)
Un tueur à gages refuse d'abattre son ami, tue, en s'enfuyant, un caïd de la pègre et est poursuivi par les hommes du gang. Il trouve refuge auprès d'une femme qui veut lui faire endosser un meurtre.
Film policier français très traditionnel. Le réalisateur s'en est assez habilement tiré en dosant le suspense et la violence.
21 h 50 Journal.

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Du côté de O'Henry : Kid des prairies.
19 h. 30, La science en marche : Des mathématiques récréatives aux mathématiques de pointe.
20 h., Festival d'Avignon : « Va et Vient » et « Pas moi », de S. Beckett. Mise en scène B. Sobel, à la chapelle des Pénitents blancs.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE - MUSIQUE

17 h. 55, Concert (Echanges internationaux) : « Requiem pour solistes, chœur et orchestre » (Cavalli) ; « Ricercare du premier et second ton pour orgue » (Gabrielli), par les Chœurs Via Nova de Munich, Academia Claudio Monteverdi, dir. H.-L. Hirsch ; 19 h. 5, Kiosque-soir.
20 h. 30, Festival estival de Paris (en direct de l'église Saint-Séverin) : « Te Deum » (Lully) ; « Les Antiennes du roi George » (Haëndel), par le Nouvel Orchestre Philharmonique, Monteverdi Choir, dir. J.-E. Gardiner, et des improvisations sur des thèmes de Lully et Haëndel par P. Cochereau à l'orgue.
23 h., Les Nuits d'été : Promenades dans Londres, de Sadler's Well au Coliseum (Purcell, Offenbach (Beethoven, Webern, Boulez) ; Hommage à Mira Hess (Beethoven) ; Curiosité : Saint-James Hall et Picadilly ; 0 h., La B.B.C. à Saint-Martin.

Jeudi 24 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Jeune pratique.
Plongée sous-marine.
12 h 30 Jeu : Avis de recherche.
13 h Journal.
13 h 35 Série : Les héritiers.
14 h 35 Objectif santé.
Les huiles alimentaires.
17 h 10 Vickie le Viking.
17 h 35 Croque-vacances.
Dessin animé : 17 h. 45, Isidire le lapin ; 17 h. 47, Infos-magazine ; 17 h. 50, Variétés ; 17 h. 55, Momo et Ursule : voleur de raisin.
18 h Documentaire : Tigris - Le voyage sumérien de Thor Heyerdahl.
Civilisation.
19 h Jeux olympiques à Moscou.
Gymnastique, concours général dames.
20 h Journal.
20 h 30 Théâtre : « Harold et Maude ».
De Colin Higgins, par la Compagnie Renaud-Barrault, mise en scène de J.-L. Barrault, avec M. Renaud, D. Rivière, P. Pascal...
Une histoire drôle et émouvante, un prodigieux message d'espoir. A voir pour Madeleine Renaud, qui incarne une infatigable vieille dame, amoureuse de la vie.
22 h 30 Jeux olympiques à Moscou
Gymnastique et résumé de la journée.
0 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Ah ! quelle famille !
Le spectateur.
14 h Aujourd'hui madame.
Avec J.-P. Rampal.
15 h 5 Feuilleton : Switch.
Voyageur pour Paris.
15 h 55 Sports : Jeux olympiques.
Gymnastique ; athlétisme.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Emission réservée aux formations politiques.
La majorité.
20 h Journal.
20 h 35 Le grand échiquier.
Autour d'Enrico Macias : l'ensemble Kol Aviv, Ivry Gitlis, Memphis Slim, Popeck, Sabah, Raoul Duguay, Marcel Dadi, Georges Brassens, Joan Baez, Gilbert Bécaud, Harry Belafonte.
Résumé.
23 h Sports : Jeux olympiques.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
Fondation pour l'innovation sociale.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Le prince et le mendiant ; Enfants de France : deux enfants d'Anjou ; Bricolopédie : le théâtre de marionnettes.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle comédies italiennes) : « Nous voulons les colonels ».
Film italien de M. Monicelli (1973), avec U. Tognazzi, C. Dauphin, F. Périer, L. Pugilsi, T. Bianchi, G. Solaro, V. Palanga, A. Pas di Bruno, C. Tato, P. Tordi.
A Rome, un député de droite prépare un coup d'Etat avec de vieux officiers gâteux et l'aide financière d'hommes d'affaires, tous nostalgiques de Mussolini.
22 h 5 Journal.

FRANCE - CULTURE

14 h. 5, Un livre, des voix : « le Maître de Hongrie », de M. Jullian.
14 h. 47, Départementale : au Creusot-Montceau-les-Mines.
16 h. 50, Actualité : Cinq mille géologues nous apprennent la Terre.
18 h. 30, Du côté de O'Henry : Un Noël inattendu.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Soleil et peau, avec le professeur R. Touraine.
20 h., Les trois cases blanches, d'A. Didier-Weil (rediffusion).
22 h. 30, Nuits magnétiques : Avignon ultra-son.

FRANCE-MUSIQUE

17 h. 15, Concert (Festival estival de Paris) : œuvres de Haydn, Mozart, Hummel et Schubert ; 19 h. 5, Kiosque-soir.
20 h. 30, Festival de Vienne 1980 (Echanges internationaux) : « Ouverture de Coriolan, en ut mineur » opus 62 (Beethoven) ; « Totentanz pour piano et orchestre » (Liszt) ; « Das Klagende Lied » (Mahler), par les Chœurs et l'Orchestre symphonique de l'O.R.F., dir. Hans Graf, avec E. Leonskaja, piano.
23 h., Les Nuits d'été : Promenade dans Londres, Haute à Paris, le festival hall musique de l'époque élisabéthaine (Delius, Williams, Copland) ; 0 h., Concert autour de la « Purcell Room » ; Hommage à Myra Hess (Mozart) ; Curiosités : de Crystal Palace au Globe Theater (Shakespeare, Mozart).

ART
Saint-Paul-de-V
L'austé
UNE SELECTION
cinéma
théâtre



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

A Saint-Paul-de-Vence

L'austère cantate de Braque

IL s'agit bien ici de Georges Braque et du développement de son travail. Mais son métier, son évolution et son esprit se définissent inévitablement, à nos yeux, par son contraire, dont témoigne Picasso, qui lui fut par ailleurs si proche.

A leurs débuts, à l'aube du siècle, l'un et l'autre ne subissent pas les mêmes influences. Tandis que l'Espagnol cligne à la fois du côté de Puvis de Chavannes et de Lautrec, le Français se laisse plutôt entraîner dans un sillage proche d'un impressionnisme timide.

La délicatesse d'œil de Braque s'affirme déjà dans telle *Marine* de 1902. Néanmoins, comme durant toute sa vie, Braque se cherche toujours autre, et sa rencontre avec Friesz, Matisse et Derain fait naître une suite de toiles où le fauvisme fait éclater la couleur dans sa pureté originelle. Le ton local y est pourchassé et la réalité de la peinture explose en fulgurances, atténuée chez Braque par l'introduction d'un mauve qui le personnalise.

Mais au fond, Braque se sent-il à l'aise dans ce fauvisme dont il devait ressentir inconsciemment la part d'artifice appliquée par recette alors que le fauvisme tenait aux entrailles d'un Derain ou d'un Van Dongen ? Le fauvisme se réduit donc chez Braque à un passage où l'empire du doute qui l'habite fera qu'il le délaissera comme une tentative de jeunesse menant à l'impasse. Et puis, comme une clarté qui force à voir dans une autre direction, c'est la révélation de Cézanne et les débuts accomplis d'une recherche de structures, que ce soit dans le paysage, la figure ou la nature morte. Le motif de *l'Estaque*, de 1907, sert de transition à la nouvelle investigation. Et celle-ci aboutit à la juste autorité de *la Nature morte aux instruments de musique*, de 1908 (coll. Cl. Laurens), tableau-clef, car Braque y perçoit et fait percevoir dans ce miroir de sa pensée l'une des fondamentales de son labeur, à savoir que la valeur prend le pas sur la couleur.

Par la fente de la meurtrière

Mais revenons à cet attelage en paire de peintres qui marquent la naissance de ce qu'un critique à œillères appela par dérision « le cubisme ». Tout d'abord, ne faisons pas intervenir une dispute de Trissotin sur l'antériorité de l'invention qui appartiendrait à l'un ou à l'autre. Sans doute, *les Demoiselles d'Avignon* tirent en premier par la fente de la meurtrière. Braque, son cadet d'un an, le suivra de près et lesdits « cubes » vont peu à peu réédifier un réel dans une sorte d'échafaudage de lumière où le peintre s'interdit tout usage de la trop séduisante couleur. Il travaille — et Picasso de même — après avoir serré de près la forme d'objets reconnaissables, à désarticuler l'objet, animé ou inanimé, pour offrir au regard un nouvel objet non identifiable à première vue, mais qui finit par révéler une intériorité et une qualité plastique méconnues à ce jour.

Ne peut-on retrouver à travers l'histoire de l'art trace de ces préoccupations, que ce soient celles de la construction des figures en volumes hyperboliques par un Luca Signorelli ou celles d'une mise en pièces cubiques des personnages d'une scène par un Luca Cambiaso ? Par-là, on voit que certaines tendances se répètent, et personne n'invente absolument de manière gratuite. On ne fait que réinventer dans la modernité de son propre temps.

Il est pourtant une invention dont on ne saurait dire si elle a eu quelque antécédent similaire : car il semble bien que, là, Braque marque un point. Est-ce ce qu'il hérite entre autres de l'entreprise paternelle de peinture en bâtiment, où il voyait peindre du faux bois ou du faux marbre, qui lui fit inventer le « collage » et l'introduction d'éléments hétérogènes : papiers étrangers à son dessin, mais faisant corps avec lui dans une ordonnance qui leur donne titre de noblesse. De ces recherches, Picasso fait aussi son pain quotidien. Et bien que l'on puisse confondre l'invention de l'un et de l'autre dans les années 1910-1914, il semble que dans le domaine particulier du collage, Braque dépasse en réussites incisives les expériences frémissantes du Malaguène.

Il est probable que la qualité essentiellement musicale de Braque contribue grandement à entraîner notre esprit dans une espèce de sphère métaphysique par la grâce de ses collages. La salle de la Fondation Maeght, où se trouvent réunis dessins et collages, éclaire non seulement l'exposition en sa généralité, mais avant tout l'œuvre entier, d'un jaillissement lumineux que seul l'orgue d'une cantate de Bach peut égaler.

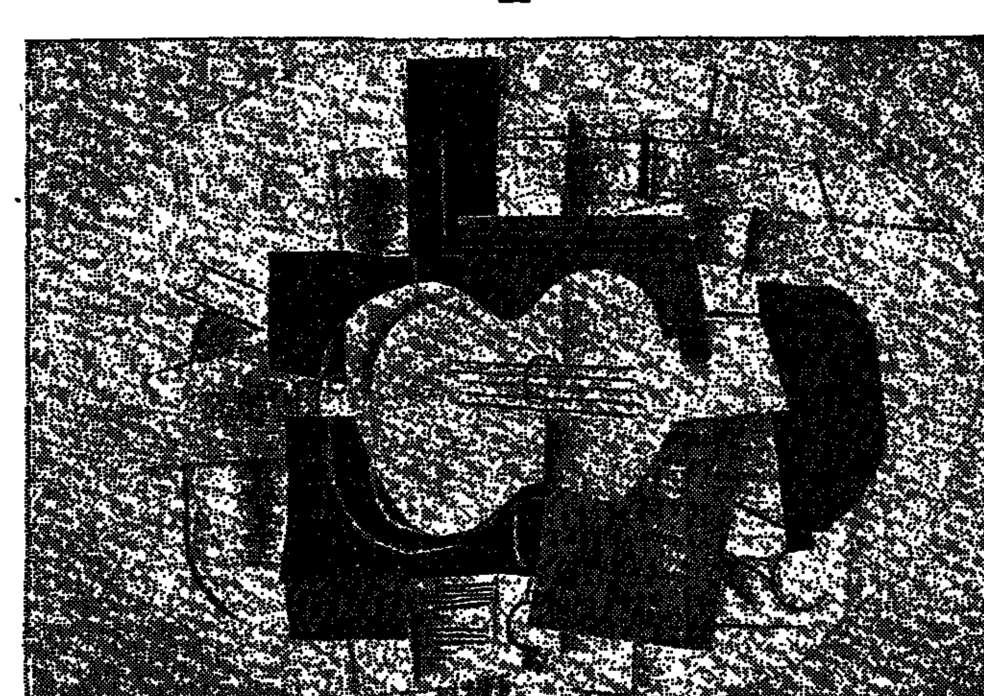
Avec les années 20, peut-on parler de coupure avec le cubisme proprement dit ? Il vaudrait mieux voir dans cette volonté de rupture l'insatisfaction du vrai créateur qui a « trouvé » mais qui veut trouver autre chose. Et ce sont, comme thème et variations, la suite de natures mortes organisées, où guéridon, cheminée, compotier, fruits, guitare et mandoline, deviennent les personnages de sa mémoire, leur refusant toujours toute couleur locale. Le « valoriste » Braque se meut dans les terres, les bruns chauds, les gris, les ocres, ne s'autorisant pas l'enjouement d'une palette fardée.

C'est d'ailleurs là le meilleur de lui-même, cette privation, comme en cellule, du rayonnement solaire et de ses arcs-en-ciel. La composition reste serrée et sérieuse, au risque parfois de la trop charger ou de la trop compliquer. L'aboutissement qui culmine vers 1930 est certes *la Grande Nature morte* sur fond brun (Musée national d'art moderne, donation Mme Braque), parce que le peintre n'y met que l'essentiel et par-là la nature morte se laisse dominer par l'espace qui l'enveloppe. Aucun appel à la facilité, à la recherche d'un plaisir séduisant. C'est en robe de bure cistercienne que le peintre s'accomplit et fait vivre son art.

Mais ce faux vrai moine possède aussi le doute et ses recherches les plus austères veulent être dépassées. Braque se pose toujours des questions et met en question le labeur antérieur. Il veut encore l'enrichir et ne pas s'en tenir à ce point de sa maturité. Peut-être les événements — la guerre en tant que couperet, puis la rencontre admirative avec un jeune peintre qui se nommait Nicolas de Staël lui rendant bien l'admiration — ont fait que Braque a, à nouveau, dévié de sa voie précédente. C'est alors un retour progressif à la couleur — non pas comme au temps du fauvisme — avec des tons soigneusement choisis. La sélection est relativement simple : un vert amande, un orange feu, un jaune citron entre l'or et la paille. Mais le noir, paradoxe de la couleur, est peut-être celle qu'il préfère, du moins pour faire valoir la luminosité du reste.

Et encore, autre démarche, naît un besoin de presque sculpter la toile peinte. D'où l'emploi de hautes pâtes, du couteau à palette qui rythme musicalement la surface à peindre. L'introduction du paysage le plus synthétisé est l'occasion pour Braque de cette nouvelle facture. Là, sans doute, l'ombre de de Staël y est pour quelque chose. On rapprocherait volontiers les paysages ou marines de Braque de 1952 avec ceux de de Staël.

Braque ainsi se régénère, et l'attaque frontale de grandes compositions, dont les *Ateliers à l'oiseau*, dégage du même coup une adéquation rajeunie la plus dénudée sur le plan plastique, et une symbolique dont le sens spirituel n'échappe pas à son spectateur. S'imposent aussi, comme un martelage raisonné, les œuvres dernières des années 60 : sur un fond de vaguelettes de matière peinte, *la Charrue* noire livre au premier plan une sorte de forme animale de la préhistoire, en même temps qu'elle démontre l'assurance de la main humaine. Enfin, *l'Aquarium bleu*, pris dans un ovale un peu équarri, rejoint, par un système de lignes obliques et le symbole du poisson toujours ondoyant à travers les filets d'eau, la pensée héraclitéenne du mouvement (le tableau est rappel avant-coureur de la mosaïque bleue animant l'un des bassins qui rafraîchissent ce haut lieu de l'art contemporain qu'est la Fondation Maeght), car Braque est en amitié avec les philosophes de l'antiquité puisqu'il illustre aussi bien *Héraclite d'Ephèse* (préfacé par René Char) que la *Théogonie* d'Hésiode où il distille à l'eau-forte l'essence des dieux sous le couvert du visage humain.


Tivoli-Cinéma (1913)

Une certaine tradition française

Dix-sept ans écoulés depuis la disparition du peintre ! Le recul du temps est-il suffisant ou insuffisant pour bien juger de ce qui est perdurable à travers la diversité continue de l'œuvre ? Nous nous garderions bien d'en décider. Dans la dernière part de l'opus, dans certains *Ateliers* sombres que l'oiseau blanc pénètre de sa liberté lumineuse, dans certains plus-que-paysages où le soc de charrue est prêt à labourer une méditation, dans certaines natures mortes structurées des premières années révolutionnaires où, parmi d'autres, *le Compotier* (Moderna museet, Stockholm) révèle non pas une jouissance des sens mais celle de l'intellect, en bien des œuvres prises au long du parcours un bonheur achevé rassérène le regard.

Mais attardons-nous quelque peu sur l'une de ces réussites premières qui a eu le privilège de marier pour longtemps deux parmi les plus importants créateurs du demi-siècle : la grande nature morte à la guitare de 1913 (titrée *Tivoli Cinéma* — coll. Jacqueline Picasso — en raison d'un papier collé, partie de la composition inscrite dans l'ovale que Braque affectionnait particulièrement) fut l'objet d'un échange entre Braque et Picasso. Le parfait accomplissement du tableau-objet exécuté sur toile au fusain, soutenu par des collages et des parties peintes à l'huile, projette une clarté extraordinaire par la disposition contrastée des formes, jeu de valeurs où le noir et le blanc s'équilibrent par transition des gris les plus raffinés. L'imprimé du collage (*Tivoli-Cinéma*) n'étant que prétexte à la blague qui sert de titre, chacun n'entend plus dans leur envol que le chant des blanches et des noires.

Rappelons que ce tableau de Braque fut un convive permanent dans la salle à manger de Picasso et que ses noires prunelles ont dû le dévisager avec la passion de celui qui s'interroge continûment sur sa propre création. Picasso avait en face de lui le reflet du compagnon de route de sa jeunesse. Leur cheminement avait divergé parce que leurs natures profondes, si différentes, avaient écarté les contraintes qu'ils s'étaient imposées. Picasso, un vrai baroque, voyait face à lui l'expression moderne d'un vrai classique. Une certaine tradition française, une grande pudeur, une austérité presque monastique, contrastaient avec sa *furia* espagnole, traversée de corridas et de convulsions amoureuses. Il faut dès lors comprendre que, dans une même investigation formelle que le cubisme a concrétisée, des personnalités aussi fortes que celles de Picasso et de Braque font alliance pour vaincre et, sitôt vainqueurs, se séparent en amis pour être enfin eux-mêmes. Par cette rétrospective, cent cinquante-trois œuvres, le *témoignage* de Braque est celui d'un apaisement rassurant, indispensable dans l'ère que nous vivons.

PIERRE GRANVILLE.

★ Fondation Maeght, jusqu'au 30 septembre.

UNE SELECTION

cinéma

LE GUEPARD DE VISCONTI

Le vieux monde meurt, étouffé dans les fastes du bal le plus célèbre de l'histoire du cinéma. Crinoline, et chemises rouges, Garibaldi approche. Burt Lancaster erre dans son palais. Alain Delon aime Claudia Cardinale. Visconti aime les fastes et la mort.

REPRISES

Chinatown de Roman Polanski : variations perverses sur le thriller. **La Comtesse aux pieds nus** de Mankiewicz : rêve hollywoodien sur la femme. Ava Gardner, Humphrey Bogart. **Psychose** d'Alfred Hitchcock : suspense freudien, frissons garantis.

Le Troupeau d'Yilmaz Guney et Zeki Okten : deux mondes qui se perdent l'un dans l'autre. **All That Jazz** : les méandres de Broadway, ballet *sulfureux et splendide*. **The Rose** de Mark Rydell : pour Bette Midler.

théâtre

LONDRES, GENES, BRNO, LA COMEDIE-FRANÇAISE ET CELLE DE CAEN AU FESTIVAL D'AVIGNON

Lindsay Kemp, mime anglais et professeur de David Bowie, entouré de robustes travestis, parcourt le monde depuis dix ans avec deux spectacles, **Salomé** et **Flowers** : c'est ce dernier qu'il présente, du 23 au 27, au Théâtre municipal, où il sera suivi, du 30 juillet au 3 août, par l'école du Stabile de Gênes, avec **la Donna Serpente**. Aux Carmes, la Comédie-Française non traditionnelle joue dans une mise en scène de Jean-Claude Boutté **la Double Inconstance**, du 24 au 29, et la Comédie de Caen déménage, du 23 au 30, aux Pénitents Blancs, avec de nouvelles pratiques d'acteurs et deux auteurs allemands contemporains, Achternbusch (**Ella**) et Kroetz (**Concert à la carte**). Salle Benoît XII, des clowns tchèques de Brno jouent deux spectacles en alternance, jusqu'au 29. Le off s'étoffe. Benedetto continue et Gelas aussi, le premier au Théâtre des Carmes, le second au Chêne Noir.

SHAKESPEARE ET LES FRERES PREBOIST AU FESTIVAL DE VAISON-CARPENTRAS

Le Théâtre de recherche de Marseille joue **le Songe d'une nuit d'été** le 24, les frères Preboist font rire le 26, et dans **la Nuit des rois**, Jean Le Poulain les 28, 30 et 31.

« AFTER LIVERPOOL » AU LUCERNAIRE

Jeux d'acteurs sur conversation brisée.

musique

LE VAISSEAU FANTOME A ORANGE

Pour peu que le mistral souffle, **le Vaisseau fantôme** de Wagner se trouvera à l'aise au Théâtre antique d'Orange avec une superbe distribution : Thomas Stewart, Eva Marton, M. Schenk et W. Ochman, chœurs de Francfort et Wiesbaden, Orchestre philharmonique de Radio-France sous la direction de Tilson Thomas, dans une mise en scène d'Alfred Woopmann, dont les précédentes réalisations à Orange n'ont guère convaincu (26 juillet). Le lendemain, grand concert Mozart, avec la sublime **Messe en ut mineur** et les **Vêpres d'un confesseur**, avec Barbara Hendrickx, K. Ciesinski, C. Zaharia et F. Vassar, sous la direction de Léopold Hager (27 juillet).

ECOUTER - MOURIR A AVIGNON

Une création de Nguyen Thien Dao au cloître des Célestins : une princesse se languit pour un homme dont elle ne connaît rien sinon la musique par laquelle il l'a délivrée d'un dragon. Mais un imposteur survient... Mise en scène J.-L. Martinoty (les 24, 25, 27 et 28). On ira aussi écouter une messe byzantine à la cathédrale (le 24, à 18 heures) par l'Ensemble Christoloudos Halaris, qui présentera par ailleurs une **Passion selon Romanos le Mélode**, un admirable poète byzantin, à l'abbaye de Senanque (le 25) et à Villeneuve-lès-Avignon (le 26).

PRADES, SAINT-DONAT-SALINELLES

Fidélité à Pablo Casals : le vingt-*neuvième Festival de Prades a in*vité nombre d'excellents ensembles de musique de chambre et de solistes (*Trio Krivine, Quatuor Bartholdy*, J.-P. Wallez et J.-P. Brosse, l'Ensemble orchestral de Paris, le Trio de Moscou, H. Szeryng, etc.) qui se retrouveront à l'abbaye Saint-Michel-de-Cuxa (du 28 juillet au 13 août. Renseignements : 68-05-02-11). A Saint-Donat (Drôme), autour de Bach et de M.-C. Alain, nombre de jeunes organistes, l'Orchestre de Heidelberg, les Tudor Singers de Montréal, etc. (du 24 juillet au 14 août. Renseignements : 75-45-10-29). En la chapelle Saint-Julien de Salinelles (Gard) commencent les Heures musicales qui groupent l'Ensemble vocal d'Avignon, Ch. Roustan et L. Boulay, L. Sgrizzi, etc. (du 26 juillet au 15 août. Renseignements : 66-80-03-24).

LE CAVAILLE-COLL DE SAINT-SEVER

Jean Guillou inaugurera, le 24 juillet, l'orgue historique de l'abbaye de Saint-Sever (Landes), un orgue de Dom Bedos, repris par Cavaillé-Coll, qui vient enfin d'être restauré (Renseignements : 58-76-00-10.)

Lulli et Hændel, dir. J.-E. Gardiner (Saint-Germain-des-Prés, les 23 et 24) : **Cosi fan tutte** (Aix-en-Provence, les 24, 28 et 30) ; G. Tacchino (Albi, le 24), Quintette de cuivres G. Touvron (R.E.R., station Auber, le 25, à 18 h 30) ; Beethoven et Lalo, par le Trio Delta (Grand-Hôtel, Paris, le 25, à 18 h. 30) ; Rita Bollen, alto, lieder romantiques (Grand-Hôtel, le 25) ; Th. Paraskivesco (Sceaux, le 25) ; M. Chapuis (Saint-Bertrand-de-Comminges, le 25) ; **les Liaisons dangereuses**, de Cl. Prey, et **Semiramis**, de Rossini (Aix, le 25) ; Ensemble Terpsichore : musique italienne (Sceaux, le 26, à 17 h. 30) ; Michèle Pena (Albi, le 26) ; **les Saisons**, de Haydn, dir. J. Pritchard (Aix, le 27, à 17 heures) ; J.-P. Rampal et R. Veyron-Lacroix (Albi, le 27) ; Schubert, Fauré, Brahms, par le Quatuor de France et L. Wright (Sceaux, le 27) ; **la Périchole** d'Offenbach (Carpentras, les 28, 2 et 5).

expositions

GROMAIRE A. MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

La première rétrospective, avec près de cinq cents numéros, tableaux, dessins, projets de travaux décoratifs, d'un peintre de la tradition française.

ECOUTER PAR LES YEUX A L'ARC

Objets en environnements sonores : le nouvel art du bruit à travers les avant-gardes du siècle.

CHEFS-D'ŒUVRE IMPRESSIONNISTES DE CHICAGO A ALBI

La fameuse collection de l'Art Institute. Politesse en retour : auparavant le musée d'Albi avait envoyé ses Toulouse-Lautrec à Chicago.

INGRES ET SA POSTERITE A MONTAUBAN

Des contemporains du maître à ceux qui, depuis un siècle, l'ont rejoint : Degas, Renoir, Matisse, Picasso...

variétés

COLUCHE ET CHARLELIE COUTURE AU CAFE DE LA GARE

Retour de Coluche dans le lieu où est né son personnage (20 h. 30). Plus tard dans la soirée (22 heures), Charlélie Couture, auteur-compositeur inspiré à l'univers large, chante des blues et des ballades avec la voix de la gorge et du ventre.

jazz

Don Cherry au Palace (le 23), à Calais, pour le Festival de la Côte d'Opale (le 24) à Antibes (le 26) : la fête de l'invention. **Stan Getz** à La Grande-Motte (le 24), à Boulogne, pour le Festival de la Côte d'Opale (le 25) : la pureté du son. **Joe Lee Wilson** à la Chapelle des Lombards et **Fats Domino** à l'Olympia (le 24) puis à Salon-de-Provence (le 25) : voix d'aujourd'hui et d'hier

Métiers anonymes

Un troisième homme pour l'architecture

Les progrès de la technique aidant — adieu la simplicité de l'artisanat, — nombreuses sont les professions qui se fractionnent, et dans les fractures fleurissent de nouvelles spécialités. L'univers de la construction n'a pas échappé au phénomène. Les architectes ont vu les ingénieurs largement dévorer leur terrain, pour le meilleur et pour le pire. Arrivent maintenant les programmateurs.

Ils ont trouvé leur créneau entre les organismes de promotion — maîtres d'ouvrage — et les architectes — maîtres d'œuvre. Leur fonction ressemble à celle des traducteurs dans les congrès internationaux, interprofessionnels, interdiplomatiques — à celle des diplomates arbitrant les rencontres entre représentants de pays en conflit. Car, en même temps que les techniques, le langage s'est diversifié, s'est adapté à la complexité des problèmes financiers, aux exigences nouvelles des utilisateurs.

Les programmateurs font communiquer des préoccupations divergentes, des intérêts antagonistes. Ils sont les éminences grises chargés de rétablir ou d'établir le dialogue entre l'ouvrage et l'œuvre.

« L'*ARCHITECTE, ce n'est plus Michel-Ange* », disent-ils. Patrick O'Byrne et Claude Pecquet ne sont pas Michel-Ange, ne sont pas architectes, ils sont programmateurs. Rien à voir avec les fiches perforées de l'informatique, ces fiches qui suscitent tant de passions inquiètes. Rien à voir avec les « libertés » qu'on leur oppose parfois. « *En matière de construction, la prévision n'entrave pas l'imagination mais lui donne ses cadres d'exercice.* » *Programmateurs, ils ont fondé* C.A.F.E., initiales pour « *Coordination de l'architecture, du fonctionnement et des équipements* », ce qui définit assez bien leur métier. Ils vous remettent une petite carte de visite blanche et bleue qui montre suffisamment qu'ils ont travaillé outre-Atlantique.

Ils sont deux, l'un en face de l'autre, dans une grande « boutique » près des Invalides, un appartement en rez-de-chaussée, revisité, propre et désordonné, avec des tableaux qu'on peut estimer d'avant-garde, plein de papiers, plein de dossiers, plein de crayons-feutre. Ils étaient un peu plus nombreux mais leur équipe s'est rétrécie, s'est adaptée aux fluctuations du métier et aux difficultés du temps : « *De toute façon, une équipe de programmation, c'est très peu de gens. Le programmateur ne peut pas tout traiter lui-même, il fait appel à des spécialistes, il coordonne.* »

Entre les Médicis et Michel-Ange, entre maître d'ouvrage et *maître d'œuvre, ils se sont donc* installés, préservant, ici, les caisses du Saint-Siège, mais assurés, là, que le « *programme n'empêche pas le coup de génie de l'artiste* ». C'est dire que leur préoccupation est double : éviter au maître d'ouvrage les surprises financières trop fréquentes dans l'univers de la construction et donner aux architectes le memorandum, l'ensemble des éléments d'information et des conditions à remplir qui leur permettront de répondre rigoureusement à la demande et aux besoins réels, clairement formullés, des futurs utilisateurs.

Garants du budget

« *A vrai dire, de la programmation il y en a toujours eu. Simplement on en faisait sans le savoir.* » C'était l'architecte qui établissait son programme, trop souvent selon ses propres convenances et selon la tolérance, la confiance, voire l'aveuglement de son commanditaire. On demandait d'abord un bâtiment, on demande aujourd'hui d'abord un programme. C'est une garantie pour le client : l'étude de programmation, menée avant l'intervention des architectes, peut conduire à juger impossible la construction d'un bâtiment, pour des raisons financières ou techniques. Une hypothèse que l'architecte peut avoir intérêt à oublier. « *La programmation,* disent-ils, *est un renforcement de la maîtrise d'ouvrage. Ce qui peut choquer, si on ne comprend pas qu'elle est aussi dans l'intérêt du maître d'œuvre. L'un et l'autre savent mieux à quoi ils s'engagent.* »

Napoléon Ier serait peut-être, selon O'Byrne et Pecquet, le créateur du genre, sinon du mot, pour avoir demandé un jour une programmation avant d'entreprendre la construction d'un théâtre. En tout cas, la méthode est aujourd'hui définie, avec ses règles, un ordre à suivre.

Méthode, technique et affaire d'argent, la programmation ne se laisse, à vrai dire, pas aisément cerner. L'intérêt financier est évident : la programmation doit permettre d'éviter les dépassements. Pour cela il faut des études techniques précises. Quant à la définition des objectifs et des fonctions à respecter, confiée au programmateur, elle est encore affaire de finances, puisqu'elle assure que le bâtiment servira correctement à ce pourquoi il a été construit et ne deviendra pas caduc à peine né, que l'investissement engagé portera les fruits attendus. Quand l'architecte remet ses plans, le programmateur est encore là, auprès du maître d'ouvrage, l'aidant à vérifier l'adéquation du projet au programme. Pour se faire mieux comprendre, O'Byrn et Pecquet sont tentés d'évoquer les abattoirs de La Villette. Réalisée à partir d'objectifs mal définis, l'opération coûte très cher puisque les bâtiments ne remplissent pas leur fonction. On va y installer un musée. En réalité, il s'agit plus d'une erreur de planification que de programmation, politique donc. « *Les programmateurs ne sont pas décideurs, même s'ils sont censés définir des objectifs. L'ambiguïté peut être méditée.* »

Ils donnent volontiers deux autres exemples d'aberration, bien clairement cette fois en matière de programmation : le musée Guggenheim à New-York et la Maison de la Radio à Paris.

« *Constructions idées* » sans établissement d'un programme préalable tel qu'ils l'entendent, elles se révèlent inappropriées à leur fonction, inconfortables. L'architecte a proposé un « *geste architectural* », adopté sans critique par le maître d'ouvrage faute d'une confrontation avec un programme adapté et précis. Guggenheim, « musée Dahu » pour certains, précipite ses visiteurs sur une pente en spirale qui, dit-on parfois méchamment, favorise un renouvellement rapide du public. Quant à la Maison de la Radio, le Parisien pourra faire l'expérience de son labyrinthe avec profit pour la compréhension du propos.

C'est parce qu'il y a eu, et qu'il y a toujours trop de mauvaises *programmations que l'Etat,* voulant pour sa part s'en protéger, a créé les contrats d'« *ingénierie* » qui reposent obligatoirement sur une programmation antérieure au choix de l'architecte et précisent les engagements pris de part et d'autre. L'idée de programmation s'en est trouvée renforcée, et c'est alors que le troisième homme a pris en France sa nouvelle dimension. Un intermédiaire obligé dans toute opération de construction engagée par l'Etat.

Patrick O'Byrne revenait du Canada, où d'architecte il s'était fait programmateur. Il pensait en fait participer au concours d'architecture du futur Centre Georges-Pompidou. On le charge de l'élaboration du programme architectural du Centre ; il rencontre Claude Pecquet, responsable pour sa part du programme de fonctionnement. Comme à beaucoup d'autres, Beaubourg leur a servi de test. Ils ont été ensuite chargés de la programmation de plusieurs musées français, à Troyes, à Lille, à Paris. Etudes d'importance variable, qui pouvaient porter sur le simple fonctionnement comme, de manière plus vaste, sur la conception d'ensemble, pc-. une création de toutes pièces ou pour la réadaptation d'un bâtiment existant. Pour le futur Musée du vingtième siècle, réadaptation de l'ancienne gare d'Orsay, c'était la conception d'ensemble : un énorme dossier remis aux architectes choisis pour le concours. Désormais, la culture, les musées sont d‹v nus un peu leur affaire, leur spécialité.

Un musée n'est plus seulement une collection. La rampe pour les infirmes est leur souci autant que la qualité des réserves, la circulation autant que l'accrochage, la sécurité, l'éclairage, etc. Les œuvres doivent être montrées dans les meilleures conditions possibles, mais l'accueil du public, l'animation ne doivent pas nuire à la conservation. Ils doivent penser à tout avant l'architecte, sans céder à la tentation d'anticiper sur son travail.

L'ascèse est difficile. On comprend volontiers l'inquiétude des architectes qui redoutent de voir ces nouveaux venus empiéter sur leur territoire, et il faut en effet aux programmateurs une large maîtrise de leur profession, le sens de ses limites, si fluctuantes soient-elles, un sens du « sérieux » et une grande souplesse, pour ne pas vouloir mordre sur les prérogatives du maître d'œuvre. Patrick O'Byrne s'est vite consolé de ne pas faire lui-même d'architecture. « *Ce n'est pas un problème !* », dit-il, avec un geste qui montre assez que ce n'en est effectivement pas un. Quant à Claude Pecquet, muséologue, sans être conservateur, il se voit mal « *quarante ans dans un même musée avec les mêmes objets* ». Pour eux l'intérêt de la programmation est de découvrir sans cesse de nouveaux problèmes, et d'en trouver la solution, de proposer des idées, de débloquer des situations.

Ils écoutent, ils traduisent

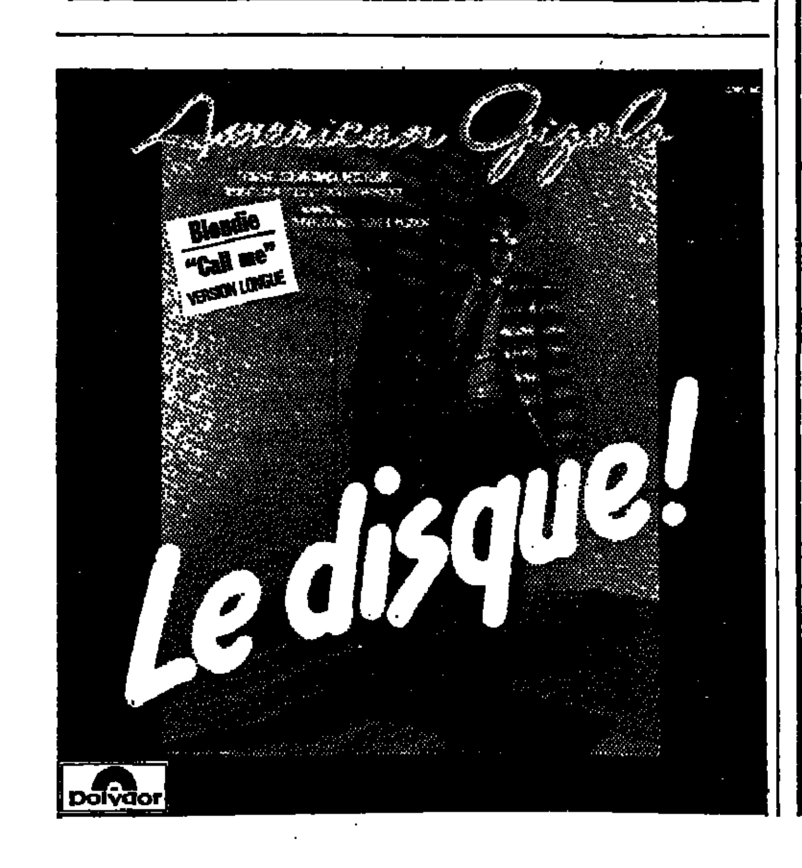
Ils aiment les rapports humains autant que les objets. Ils font, comme ils disent, le pont entre le client, qui a son langage, et le maître d'œuvre qui a le sien, assez ésotérique souvent. Ils écoutent, ils traduisent : leur programme consiste en une masse de documents écrits, détaillés, qui ont été élaborés progressivement avec les utilisateurs : « *Nous traduisons leurs besoins de telle manière que les architectes les comprennent. Puis, quand les architectes ont proposé leurs plans, nous aidons les conservateurs à les lire, à les interpréter. Nous créons, en fait, un langage nouveau pour le client et l'architecte. Il faut de la précision, le goût de la formulation et de la communication. Nous avons un rôle pédagogique à jouer.* »

Le troisième homme s'adresse à l'architecte, il représente le *maître d'ouvrage. Mais il y a* aussi le public — l'usager — qu'il faut distinguer (précision, là encore !) de l'utilisateur — le conservateur dans le cas des musées. Le public, la grande affaire, les programmateurs sont là pour y penser. O'Byrne et Pecquet ne s'intéresseraient pas tant à leur métier s'il n'y avait pas le public, les publics, en province autant qu'à Paris : les relais culturels, les petites maisons de la culture, comme les musées parisiens.

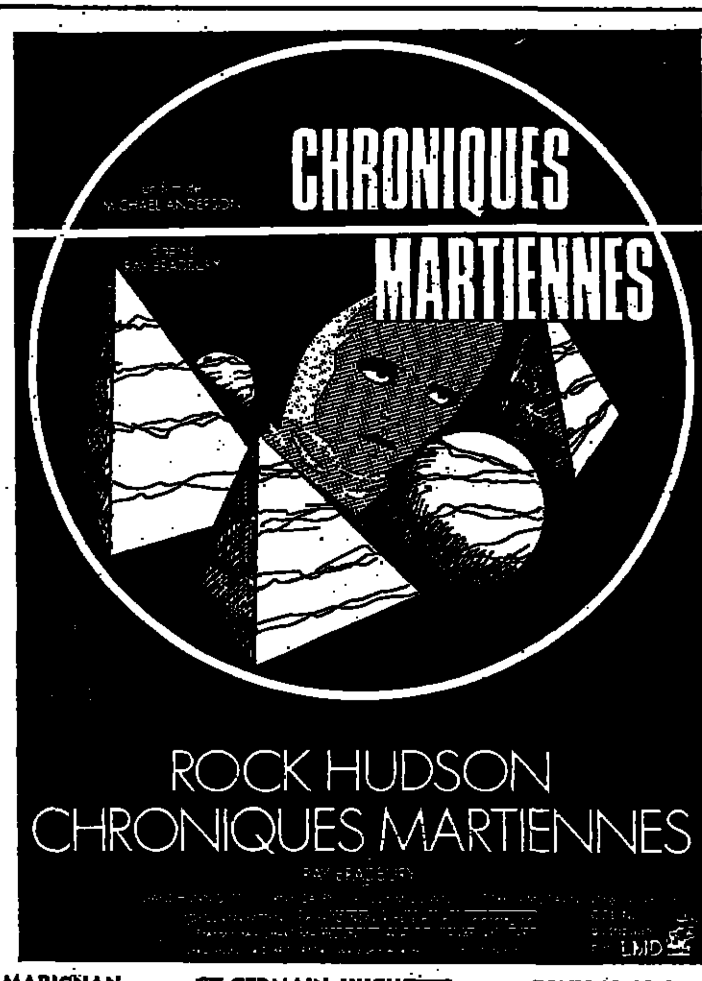
Autant de publics différents, de problèmes nouveaux, de choix finalement politiques, autant de solutions différentes. On revient *toujours à l'exemple* de Beaubourg, où la fréquentation a largement dépassé les prévisions, mettant en danger l'édifice sinon les visiteurs. Les enquêtes nécessaires aux prévisions trahissent trop souvent pour eux la réalité dudit public, elles prennent difficilement en compte l'individu. Le public est une inconnue, une des plus excitantes et des plus redoutables pour un programmateur.

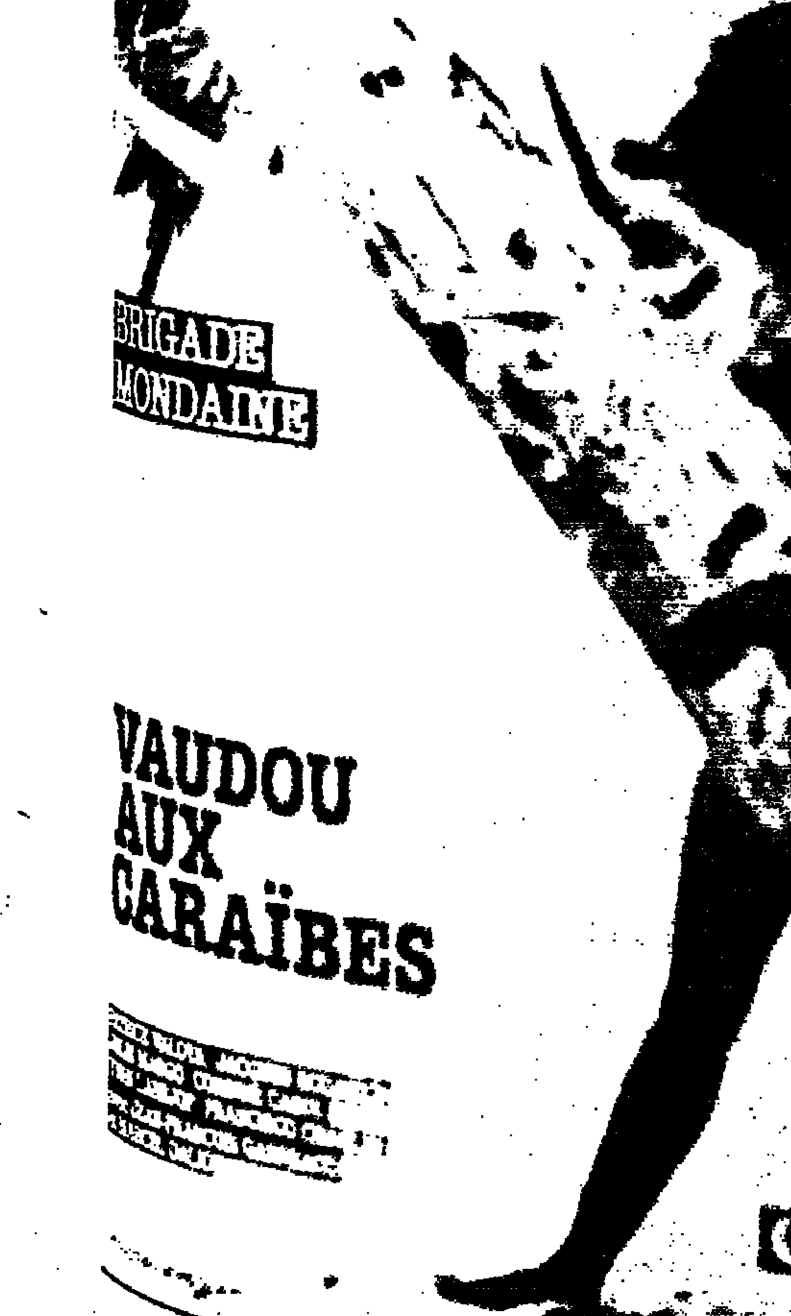
Finalement, ils ne se veulent pas des techniciens, pas seulement des techniciens. Ils ne sont pas des administratifs et ils tiennent par-dessus tout à leur indépendance : ils ne veulent pas devenir des fonctionnaires. Ils n'ont pas le prestige de l'architecte, l'image traditionnelle et gratifiante du maître d'œuvre. Mais ils peuvent toujours changer de casquette et redevenir, sur telle ou telle opération, concepteurs-réalisateurs, architectes. La nécessité pour eux d'une vision globale signifie l'introduction d'une dimension culturelle dans l'approche économique de la construction. Leur situation leur permet d'y prétendre : ils se tiennent sur les frontières, aux points de jonction.

JEAN-FRANÇOIS CHEVRIER
et FRÉDÉRIC EDELMANN.















La Comédie de Caen à Avignon

Lenz entre le drame et l'ironie

IL y aura cette année, à Avignon, côté théâtre, trois « vagues » successives de créations. La fin du Festival — située dans les premières semaines d'août — ne sera plus comme d'ordinaire exclusivement consacrée à la danse. Le public des amateurs et professionnels de théâtre restera-t-il, ou reviendra-t-il ? C'est encore la question.

En tout cas, la « première vague » est terminée. La deuxième — jusqu'à la fin de juillet — roulera à nouveau des productions de la Comédie de Caen, différentes des deux qui ont été données du 16 au 21 juillet (*le Nouveau Menoza* et *Pratiques d'acteurs*). Ainsi, le Centre dramatique national de Normandie aura assuré vingt-cinq représentations. En montrant à Avignon cinq spectacles différents, l'équipe dirigée par Michel Dubois « essuie les plâtres » d'un projet formé il y a deux ans déjà avec Paul Puaux : présenter en raccourci une sorte de bilan du travail effectué dans un endroit spécifique : le panorama d'une pratique. Hors de l'idée de faire avec un seul spectacle « une démonstration sans risque » : « *On tirera ensuite les enseignements de l'expérience* », dit Michel Dubois. « *On ne saura qu'après en quoi elle est intéressante pour nous et ce qu'elle peut apporter au public du Festival.* »

Avec cette confrontation, l'équipe de Caen effectue également une sorte de retour sur sept années d'évolution : *Ella*, la pièce de l'Allemand Herbert Achternbusch, a été mise en scène par Claude Yersin cette année en Normandie, et va être donnée à la chapelle des Pénitents Blancs dans le même temps qu'une des toutes premières réalisations de la Comédie de Caen, *Concert à la carte*, de Franz-Xaver Kroetz. Car c'est à Caen, en 1974, qu'une œuvre de cet auteur fut pour la première fois créée en France. C'est là également qu'on découvrirait le théâtre de Rainer Werner Fassbinder. On commençait à peine à parler du théâtre du quotidien, puis Caen accueillerait, après Michel Vinaver, un auteur appelé Jean-Paul Wenzel (le Wenzel du temps de *Loin d'Hagondange*).

L'itinéraire d'un poète

« *La dramaturgie allemande a été notre point de départ, et se trouve être, en quelque sorte, notre point d'arrivée* », affirme Michel Dubois pour expliquer ce choix de monter spécialement pour Avignon une pièce de Jacob Lenz, *le Nouveau Menoza*, réputée injouable. Logique, en effet, si l'on a vu, en 1977, la mise en scène que proposa le même Michel Dubois d'une pièce de l'Anglais Mike Stott, adaptée de la nouvelle de Buchner, *Lenz* (*le Monde* du 29 novembre 1977), où étaient contées la trajectoire désespérée et la fin prématurée de cet écrivain qui sombra dans la démence après avoir été l'ami et le protégé de Goethe. Cet itinéraire d'un poète né en 1751, dont la correspondance et les écrits sont pour la plupart posthumes, fut repris en 1978 à Chaillot (*le Monde* du 7 novembre 1978). Le spectacle, loin d'être réussi, ouvrait des portes, un nombre impressionnant de portes, et surtout donnait envie de connaître Jacob Lenz, Jacob Lenz dont les œuvres pour la plupart restèrent inachevées.

Depuis, à Strasbourg, les germanistes du Théâtre national se sont également penchés sur la destinée de ce fils de pasteur, qui étudia à Königsberg et vécut quatre ans à Strasbourg avant d'errer de ville en ville à travers l'Allemagne, puis la Russie. C'est probablement en Alsace qu'il écrivit *le Nouveau Menoza*, pièce mi-comique, mi-tragique, inspirée d'un roman danois.

« *Menoza est un prince asiatique qui a parcouru le monde à la recherche de chrétiens, mais n'en a pas trouvé beaucoup* », précisait Lenz, qui rebaptisa le héros Prince Tandi. De cette pièce qu'il a traduite, René Girard a écrit entre autres choses, qu'elle pose « *le problème du bonheur possible dans la société telle qu'elle est, et dans l'existence quotidienne qui est notre lot commun* ». Il ajoute : « *La quête du bonheur tend à se substituer au problème du salut.* »

L'Ancien Régime est en train de mourir... Girard, en philosophe aigu, analyse les complexités du texte, ô combien multiples ! Il rappelle la tradition religieuse et philosophique, mentionne les facettes littéraires empruntées à la tradition saxonne, « *elle-même héritière de Plaute dont Lenz fut un traducteur remarqué* ». Girard évoque le côté bucolique et rococo, il fait référence à une « technique épique » apparentée à celle de Fielding, ou de Sterne, il n'oublie pas de faire allusion à l'influence du théâtre de marionnettes, puis il énumère toutes les résonances psychanalytiques du conte, en signalant bien quel psychopathe était Lenz. Il en déduit la modernité de Lenz. Pour lui, *le Nouveau Menoza* repose entièrement sur la contradiction des niveaux de langage et sur les ruptures de ton.

C'est probablement à cause de cette étude où Girard, admiratif, en conclut au « grotesque » de l'œuvre, que Michel Dubois, comme son dramaturge Daniel Besnehard, ont opté pour la parodie. Leur choix est devenu un parti pris et c'est peut-être dommage. Il y avait de quoi être dérouté par la suite de tableaux répartis en trois actes — qui ont été proposés au Théâtre municipal d'Avignon. Dérouté ne veut pas forcément dire déçu. Pourtant, voilà, on ne cessait pas, à regarder ce *Nouveau Menoza*, de songer à d'autres images, à des dialogues moins caricaturés. On oscillait entre le sentiment d'être gratifié d'un texte superbe qu'un Voltaire mâtiné de Marivaux eût inventé pour le désespoir ébloui de son public, et une impression d'agacement née de l'exagération inutile.

On était comme ces curieux qui, désirant connaître la fin d'une histoire, s'obligent à donner leur attention à des conteurs qui parlent tous à la fois, trop haut et trop abondamment. Conscients du pouvoir qu'ils ont sur un auditoire qui ne connaît pas les tenants et les aboutissants de l'aventure dont ils ont été les seuls témoins, ces conteurs-là font traîner, ils en profitent, ils pratiquent l'art de l'impasse et celui de l'allusion, ils reviennent en arrière pour vous pousser au comble de l'exaspération. L'aventure vous concerne — puisqu'elle intéresse toute une communauté — et vous vous faites posséder par des pipelets.

Il n'est pas très gentil de ramener ainsi tout un spectacle aux dimensions banales de la narration, par exemple, de tel accident, qui a fait du bruit dans une bourgade. Primo, parce que le texte de Lenz n'est à aucun moment bavard ni trompeur ; secundo, parce que la mise en scène de Dubois a le mérite d'étonner, et un autre mérite encore, celui de la générosité : elle est libre de toute restriction mentale.

Des exercices d'acteurs

C'était drôle de voir les héros, le Prince Tandi, tout d'abord, effrayé de découvrir que la jeune fille qu'il a épousée est sa sœur, puis celle-ci, ensuite, s'envoler suspendus à un carré de ciel tombé des cintres vers des exils suicidaires. C'était drôle ce jeu de cache-cache dans un jardin que le Douanier Rousseau ou telle artiste américaine réputée naïve aurait pu peindre : gazon vert et petit château au fond avec balustrades blanches comme dans un dessin d'enfant. Les balustrades étaient coulissantes, sans parler de tous les autres éléments du décor — arrivés par les côtés ou descendus d'en haut. Une pléthore d'effets : il y a même des clairs de lune qui vont et viennent, et des colonnes et une corde avec un pendu au bout qui se balance sans qu'on sache s'il sanglote ou hurle de rire. Ces décors, ces lumières, un peu outrés, parfois très crus, parfois très subtils, tout cela est plutôt délicieux. Ce qui gêne, en somme, c'est ce que certains acteurs rajoutent, à l'intérieur de ce carton, de ces accessoires et au milieu de ces éclairages. Trois seulement ou peut-être quatre d'entre eux en réchappaient et qui par chance tenaient plutôt les rôles principaux. Pierre Dios — le prince — jamais ridicule dans sa dégaine de huron amoureux et condamné à la solitude, Claude Evrard — le père, — Michel Chaigneau et surtout Denise Chalem, qui, dans ce parcours d'obstacles, a dispensé sa grâce et des brins d'humour sans commettre de fausses notes (excepté dans les minutes où elle chante).

Les autres en faisaient trop et trop. Pas leur faute si on leur avait demandé de hurler, de se jeter par terre les uns les autres ; pas leur faute, aux autres femmes, si on les avait accoutrées et emperruquées odieusement. Pauvres...

Reste qu'il faut voir ce premier essai d'une mise en scène du *Menoza* de Lenz. Pour Lenz et parce que, là, a été relevé un défi plus que sportif.

Avec la même modestie, la Comédie de Caen propose, dans un autre style de réussite, deux séries d'exercices d'acteurs. Nous avons vu, dans le Théâtre municipal aux sièges recouverts de housses blanches, deux comédiens présenter cinquante-cinq minutes d'un temps inspiré de Beckett, de choses que ce dernier a génialement devinées de la mort. Pour le plateau, tout blanc, un lit d'hôpital, quelques petits cailloux, une pendule — une pendule surtout. Deux hommes comptent les heures.

La prochaine série de *Pratique d'acteurs* aura trait au thème de la glace chez Pierre Loti. Trois comédiens l'imagineront. Ces spectacles ne sont pas « exploités » plus de trois ou quatre fois. Ils ne reposent pas forcément sur des textes. Ils constituent — pour chacun des acteurs de la Comédie de Caen — un espace libre, un terrain de loisir quasiment individuel, sa chambre à soi. Ils ont pour seule contrainte de ne pas travailler longtemps ce qu'ils proposent. On leur offre cette discipline comme on conseille aux nageurs de faire un 100 mètres (pour rien ?), un exercice : il y a de beaux 100 mètres.

MATHILDE LA BARDONNIE.

Renaud et le P.C.

Pour crime d'anarchisme



M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C., directeur de l'hebdomadaire « Révolution », devait tenir, ce mercredi 23 juillet, à Avignon, une conférence de presse consacrée à la politique culturelle de son parti. Cette manifestation fait partie de la « tournée » des responsables du P.C. dans les festivals de l'été, au moment où « Révolution » ouvre une « enquête » sur les rapports entre la création et son public. Sur ce thème, M. Lucien Marest, collaborateur du comité central, avait notamment suggéré aux organisateurs de fêtes communistes, dans un article de « Révolution » (daté 9-15 mai), de ne pas faire appel aux artistes qui combattent les idées du P.C. Cet article avait entraîné le départ de M. François Hincker, rédacteur en chef adjoint (« le Monde » des 20, 24, 26, 28 juin, et 6-7 juillet). Nommément mis en cause, le chanteur Renaud répond.

CHANTANT en argot, en verlan, avec gouaille et tendresse mêlées, des chroniques de paumés dans les banlieues et de faits divers, reprenant le flambeau d'une tradition de la chanson populaire qui semblait éteinte depuis Clément, Bruant et Montéhus, réaffirmant avec panache un vieux slogan des anarchistes libertaires (« *Société tu m'auras pas* »), racontant des chansons-histoires dans lesquelles vivent et parfois meurent des êtres de chair et de sang, les habitants d'une H.L.M. blême, le « loubard qui ne se fait pas d'illusion, deux jeunes gens qui agonisent sur l'asphalte à deux heures du matin rue Pierre-Charron après un braquage raté, Renaud a depuis deux ans conquis d'autant plus les lycéens nihilistes et les jeunes prolétaires qu'il ne dédaigne ni les coups de gueule ni l'humour et la parodie. Il ne fait cependant pas l'unanimité puisque deux organes du parti communiste, *Révolution* et *l'Avant-garde*, ont réagi violemment à l'une des dernières chansons du chanteur (*Où c'est qu' j'ai mis mon flingue ?*) où il est dit notamment :

« *C'est sûr'ment pas un disque d'or ou un Olympia pour moi tout seul qui me feront virer de bord, qui me feront fermer ma gueule (...) Moi j'crache dedans et j'crie bien haut qu'le bleu marine me fait gerber qu'j'aime pas l'travail, la justice et l'armée. C'est pas d'main qu'on m'verra marcher avec les connards qui vont aux urnes choisir c'lui qui les f'ra crever. Moi, ces jours-là, j'reste dans ma turne. Rien à foutre de la lutte des crasses, tous les systèmes sont dégueulasses ! (...) A Longwy comme à Saint-Lazare, plus de slogans face aux flicards, mais des fusils, des pavés, des grenades ! Gueuler contre la répression en défilant « Bastille-Nation » quand mes frangins crèvent en prison ça donne une bonne conscience aux cons, aux nez-d'bœux et aux pousse-mégots qui foutent ma révolte au tombeau (...)* »

« Les connards qui vont aux urnes »

Evoquant, dans *Révolution* du 12 juin dernier, les fêtes comme celle de *l'Humanité*, où sont habituellement invités les artistes populaires de la chanson, de Mireille Mathieu à Jean Ferrat, un collaborateur du comité central chargé des questions culturelles estimait nécessaire d'avoir une « *réflexion critique* » à l'égard de chanteurs « *comme Renaud qui, dans la vie comme dans ses textes, insulte les travailleurs, leurs luttes, leurs organisations, leurs responsables* ». *L'Avant-Garde* publiait un article où il était écrit : « *Adieu Renaud, nous n'étions pas du même camp.* » « *Malheureusement*, dit Renaud, *le journaliste prend dans la chanson des phrases tronquées et isolées du contexte pour essayer de me faire dire ce que je n'ai jamais voulu exprimer. Et effectivement, cela n'a plus le même sens quand on lit : « C'est pas » d'main qu'on m'verra marcher » avec les connards qui vont » aux urnes » sans la fin de la phrase qui dit : « Choisir c'lui » qui les f'ra crever. » Ou « gueuler contre la répres- » sion/en défilant « Bastille- » Nation »/ça donne une bonne » conscience aux cons » en omettant le troisième vers : « Quand mes frangins crèvent en » prison. » Evidemment après, le journaliste de* l'Avant-Garde *a beau jeu pour écrire : « Je te » rappelle que c'est grâce à des » millions de cons comme tu » nous appelles qu'on a réussi à » faire libérer Angela Davis, » militante communiste. »*

Renaud est né à la chanson au mois de mai 1968. Il était alors au lycée Montaigne. Sa première chanson (*Crève, salope*) écrite spontanément au milieu des événements est reprise par tous les lycéens qui ont une guitare. D'autres chansons suivent aussitôt : *C.A.L.* (comité action lycéen). Renaud compose beaucoup. Il a abandonné ses études, a travaillé comme vendeur dans une librairie du quartier Latin, puis comme plongeur et coursier. En 1974, paraît le premier album (*Hexagone*). Mais il lui faudra attendre quatre ans et le succès public de *Laisse béton* pour que de vraies salles s'ouvrent à lui et qu'il puisse s'entourer d'une équipe de musiciens.

Renaud est tout autre chose qu'une vulgaire étiquette de show-business. Personnage timide, tendre et plein d'humilité, étonnant amoureux d'un folklore parisien mis en chansons autrefois par Fréhel, Renaud, comme beaucoup des chanteurs de la nouvelle génération, n'a pas envie de faire une « carrière » dans la chanson, d'aller chanter pour la nième fois à Bobino, l'Olympia ou dans les salles de cinéma et de gymnase de province, de voir trop longtemps son image d'interprète exagérément amplifiée. Il sait aussi que tout passe très vite aujourd'hui, que le public est tellement abreuvé tous les jours de produits et de bruits qu'il se lasse rapidement. « *Je veux m'arrêter avant qu'on me le fasse sentir. J'aurai toujours envie, je crois, d'écrire des chansons mais pas celle de les défendre sur une scène ou à la télévision. Mais j'aimerais faire autre chose, écrire par exemple des scénarios ou des romans policiers...* »

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Texte des chansons de Renaud publié aux Éditions du Champ Libre sous le titre « Sans Zikmu ».

LIVRES



« LE THÉATRE » AUX ÉDITIONS BORDAS

Les éditions Bordas ouvrent une collection « Bordas-spectacles » avec *le Théâtre* dont l'ambition est de « pénétrer derrière le miroir », de dévoiler la réalité du monde secret de l'illusion. Comment se construit le théâtre, à partir de quels matériaux et comment il se vit des deux côtés de la rampe ? Daniel Couty et Alain Rey, qui ont dirigé la conception d'ensemble, définissent trois éléments de base : texte, scène, public, auxquels correspondent des chapitres — et des sous-chapitres — précédés par une étude historique et suivis par une question sans réponse : *« le théâtre, qu'est-ce que c'est ? »* Ainsi que par un répertoire détaillé, très clair, des auteurs comédiens, scénographes, metteurs en scène.

Naturellement, les divisions sont arbitraires. La vie du théâtre est une continuité, un mouvement incessant. Le produit théâtral mêle et confond les éléments qui le composent. Ils jouent les uns avec les autres, prennent une signification différente lorsqu'ils ne sont pas ensemble. L'exemple le plus flagrant est celui du texte, des multiples interprétations auxquelles donne lieu le passage des mots écrits aux paroles incarnées, mises *en images, en rythme. Les espaces* de silence, l'espace scénique, les lieux de représentation, au-dedans ou au-dehors des murs : les thèmes s'entrelacent, s'infiltrent à l'intérieur des questions posées par les analyses dramaturgiques, les mises en scène, par l'environnement social et historique, la mentalité des publics. Comptent également les conditions de travail et de production, les malaises, les angoisses, les espoirs des gens de théâtre.

Toutes ces questions, Daniel Couty et Alain Rey ont choisi de les faire traiter séparément. Les auteurs sont, pour la plupart, universitaires : Jean-Pierre Ryngaert, Jean-Pierre de Beaumarchais, Anne Ubersfeld, Richard Monod, Agnès Pieron, Bernard Dort, Robert Abirached, Jean Duvignaud, André Veinstein, Victor Coucosh.

Jean-Claude Penchenat, comédien-fondateur du Théâtre du Soleil, raconte la vie de la troupe, et l'on retrouve un climat, une sensibilité, l'importance d'un quotidien houleux, incertain. Son récit est doublé par un historique de la situation du théâtre en général et du Théâtre du Soleil en particulier. L'ouvrage s'adresse à des lecteurs qui n'ont pas le loisir d'aller souvent au spectacle, dans le but de les renseigner.

Renseigner ? Enseigner ? Entraîner ? Informer ? Notre collaborateur, Thomas Ferenczi, confronte les différentes positions de ceux qui ont la charge d'écrire et de parler : les critiques. Il démonte la fausse opposition entre critique d'humeur et de réflexion, montre comment elles se reflètent, dans la mesure où chacune rend compte d'un moment. Le théâtre ne meurt pas lorsque les spectateurs — qu'ils *soient ou non critiques professionnels* — s'en retournent chez eux. Il continue de vivre, il est un moteur de l'intelligence, de l'imagination, de la culture au sens le plus concret. Le théâtre est une perception immédiate et, simultanément, un travail de l'esprit, de la mémoire, de l'inconscient.

Daniel Couty et Alain Rey ont sans doute favorisé le côté « étude » ; l'ouvrage y gagne en cohérence. Faut-il leur reprocher sa densité ? Certains chapitres demandent un niveau d'instruction, tout au moins une familiarité avec le vocabulaire universitaire. Mais la mise en pages, intelligente, très raffinée, clarifie l'ensemble du propos. L'iconographie, précise et précieuse, donne, comme aucun mot *ne pourrait le faire, la beauté du* théâtre et pourquoi il est indispensable. — *C.G.*

★ Editions Bordas, aux environs de 200 F, 252 pages.

DISQUES



Jazz

ARCHIE SHEPP (*Attica Blues*) : un soir à Paris, au Palais des Glaces, en octobre 1979. Presque tout est bon en ce concert public où l'ensemble de Archie Shepp assuma tous les styles, celui de la bonne variété chantée (*Strollin'*), du spiritual (*A change has come over me*), de la new thing volcanique (*Moon Bees*), de l'afro-*cubanisme* (*Skippin*), *du rythm* and blues (*Attica*). Une musique volontairement diversifiée, servie par des musiciens remarquables, d'excellentes « vocalistes » et choristes, par le grand Shepp enfin, dans la tradition étourdissante et renouvelée du spectacle noir (Blue Marge 1001, distribution Free Bird).

HARRY EDISON-BUCK CLAYTON (*Edison Swings Clayton*) : Saisies par la photo en contre-plongée, les silhouettes de Clayon et Edison soufflant dans leur trompette se découpent sur un ciel parfaitement bleu : cette pochette ensoleillée donne, d'un coup, une idée de ce que sera, sous le saphir, le duel des deux hommes qui s'affrontent comme aux plus beaux *jours (Verve 2304 442, distribution* Polydor).

JEAN SCHWARZ (*Surroundings*) : carnet de notes sonores, bruits de l'Amérique et souvenirs musicaux, la bande réalisée par Jean Schwarz en 1978-1979 est ici offerte aux commentaires du saxophoniste Charles Austin et du percussionniste Joe Gullivan. Il en résulte un travail aussi intéressant que curieux sur la mémoire et la création instantanée (Célia Records, 54 bis, rue de la Monesse, 92310 Sèvres. Célia 8003).

CARMEN McRAE (*I'm coming home again*) : une grande dame de la chanson, comme on dit sur les pochettes de disques, une « légende vivante », moins connue en Europe que Sarah Vaughan ou Ella Fitzgerald : Carmen McRae, pour son dernier enregistrement, est entourée des plus célèbres musiciens de studio new-yorkais. L'art de la tradition et de la sensualité vocale (AZ International/Versatile, Discodis).

COUTURIER - CELEA : les jeunes musiciens saisis par la débauche de la mélodie. Un duo (piano et basse) construit sur la précision et le plaisir de la rencontre. Quand la musique retrouve (quitte parfois à s'y enfermer) le désir d'enchantement (J.M.S. 010).

JACQUES LOUSSIER (*Pulsion*) : vingt ans après le premier disque *Play-Bach*, Jacques Loussier propose des miniatures d'étonnante facture. Ces dialogues, tout en finesse, piano-percussion, ne déconcerteront que ceux qui s'étaient trop accoutumés aux nombreux concerts (1600) de celui qui voulait faire swinguer Jean-Sébastien. Ici, il joue à cache-cache avec le silence, et œuvre dans la simplicité de la pulsation (C.B.S. 84078).

Rock

PETER GABRIEL : le nouvel album d'un des grands artistes du rock, un de ceux qui travaillent vraiment sur le tissu sonore, découvrent *de nouveaux espaces*, produisent une musique dense, élaborée, précise. Avec une démarche parfois théâtrale et la voix toujours un peu rauque, Peter Gabriel offre une diversité de couleurs, un très bel album, *fin et sensible* (33 tours, Phonogram, 9103134).

ELTON JOHN (21 à 33) : album peut-être de transition d'un des plus brillants compositeurs de rock. La musique, toujours bien arrangée, bien orchestrée, un peu fabriquée, est sans surprise, même si l'on retrouve l'habituel éclectisme d'Elton John, sa subtilité et la puissance de son jeu. L'association avec le parolier Bernie Taupin se relâche apparemment (trois titres seulement sont écrits ici par Taupin) et Elton John a fait appel à Tom Robinson, Gary Osborne et Judie Tzuke (33 tours, Phonogram, 9103511).

ELVIS PRESLEY (*Rare Elvis*) : une *nouvelle compilation des titres* d'Elvis Presley enregistrés entre 1958 et 1977 et sortis pour l'occasion des tiroirs de R.C.A. A noter une version de *la Paloma* et les enregistrements d'interviews effectuées en 1958 et 1959, où le chanteur exprime notamment ses sentiments sur le rock'and roll (33 tours, R.C.A., 42935).

ERIC CLAPTON (*Just one night*) : l'enregistrement de la dernière tournée au Budokan de Tokyo d'Eric Clapton, accompagné par Albert Lee, Chris Staenton, Dave Markee, Henry Spinetti (double album, 33 tours, Polydor, 2658135).

JOHNNY WINTER STORY : sur quatre faces, une série de titres enregistrés entre 1969 et 1976 et *rassemblés ici en guise de rétrospective* d'une carrière prolifique. Pas de recherche formelle chez Johnny Winter, on le sait bien. Mais un jeu fluide à la guitare, une magnifique façon de jouer les blues, une musique ressentie avec une profonde excitation (double album, C.B.S., SKY 88457, CB 222).

Variétés

CUARTETO CEDRON (chansons traditionnelles d'Argentine) : après l'album consacré par Juan Cedron aux chants d'Edgardo Canton et Julio Cortázar, voici, admirablement offerts par le Cuarteto Cedron au grand complet, quelques-uns des plus beaux tangos traditionnels de Buenos-Aires, ceux des années 20 et 30 signés par Carlos Gardel, Alfredo Le Pera, Anibal Troilo et Homero Manzi (le grand classique « Sur »). Des tangos exemplaires par la qualité de la musique et des poèmes populaires, par l'interprétation du Cuarteto qui renouvelle ces trésors de la musique argentine qui sont comme la mémoire et l'âme d'un peuple (33 t. Polydor 2473110).

FRANCE GALL : France Gall poursuit avec la même fraîcheur, le même charme acidulé, la même élégance, sa deuxième aventure dans la chanson en *jouant avec un univers un peu* irréel, avec les mots et la musique de Michel Berger (33 t. Atlantic. Dist. WEA Filipacchi Music 50707).

RETOUR A...

« The Rose » et « All that Jazz »

Les pleurs des stars

Star : monstre sacré dévoré par son reflet. Hollywood, qui a créé la star, célèbre pour son rachat un cérémonial d'exorcisme en de grands spectacles morbides et clinquants. *The Rose :* les cinq derniers jours d'une chanteuse rock. *All that Jazz :* les cinq dernières minutes d'un metteur en scène de comédies musicales. En durée hollywodienne, deux heures chaque film, au moment de la mort le temps vole en éclats.

Au moment de la mort, chez cet homme et cette femme, le monstre et l'enfant, la frime et la peur au ventre luttent sans merci. La frime et la peur, elles sont dans la sexualité hystérique qui leur tient lieu d'énergie, dans la mégalomanie qui les tient debout face à l'exigence des fans et aux jalousies haineuses. Une mauvaise critique fait rechuter le metteur en scène cardiaque, la chanteuse craque quand elle se fait insulter et ne se reprend que dans un cabaret, entourée de travestis à son image qui chantent avec sa voix multipliée, cauchemar schizophrénique.

La frime et la peur, elle et lui en sont prisonniers. Ils sont enfermés dans le monde factice et parallèle du spectacle, ailleurs, accrochés. Ils boivent, avalent des pilules, elle se pique, mais ce n'est que manière de justifier l'autre drogue, la vraie, le tourbillon de vide vertigineux par lequel ils existent, monstres dévorés dont le reflet tremble.

Leur existence dérythmée obéit aux saccades de leurs rencontres avec les planches : ce sont des stage-stars. On voit le metteur en scène travailler au montage d'un film, mais ses passions, ses amours, ses élans créateurs flamboient entre les murs sans fenêtres, le théâtre tel qu'on le voit quand on y entre par la petite porte de derrière, celle des artistes. Son climat, c'est le plateau terne sous l'éclairage plein feux où toute la population de Broadway, jeunesse désirable, vient s'offrir à lui. Des centaines de corps émus jouent leur chance au jour de l'audition dans une excitation équivoque. Il sera leur Pygmalion, il en fera des idoles peintes chargées de ses désirs, chargées de répercuter ses désirs sur les foules.

Et pour l'instant, il est seul dans la salle sans public, encadré par le producteur et son sigisbée qui se mordent les poings face aux délires lascifs d'un ballet vénéneux et luxueux, et disent que *« c'est foutu pour la matinée familiale du dimanche »*.

Elle, la chanteuse, est seule. Les lois du show-business l'obligent à enchaîner des *« événements uniques » devant* des spectateurs qui à chaque fois se comptent par dizaine de milliers. Elle est seule. Son manager, ses musiciens, techniciens, amants, groupies, s'agglutinent en toile de fond indistincte derrière le paysage barbare de la sono qui accapare sa voix. Elle est seule, face à la danse des milliers de bras levés par-dessus la nuit.

Elle et lui se sont arrachés de leurs racines. Revenant dans sa petite ville natale, elle passe devant la maison de ses parents, les aperçoit sur le perron tellement *lointains, étrangers! Elle ordonne à son amant-chauffeur : « Accélère. »* Lui, le metteur en scène, ne sait même plus d'où il vient. Il est transplanté dans le harem étouffant du théâtre, parmi les créatures pulpeuses qui l'aguichent en rêvant à leur carrière ou à un lit pour deux. Son ex-femme et sa maîtresse en titre s'efforcent de le saisir à travers son amour pour sa fille, cette enfant qui colle à ses hanches ses jambes grêles en maillot de danse, et qu'il s'interdit de trop souvent approcher, car l'inceste est interdit *même en* pensée.

Il est lucide, elle ne l'est pas, cela n'y change rien. Leur pouvoir immense ne repose sur rien de stable, hier est toujours un passé mort. Ils ont tant d'argent que l'argent ne représente plus rien. Le monde leur échappe. Ils ne connaissent pas la lumière du jour ni la vie des rues. Il traverse la rue sans la voir pour aller et venir entre le théâtre, sa garçonnière, les studios de ses conquêtes — un même confort factice, l'hôpital lui-même ressemble à un décor. Elle traverse les Etats-Unis sans les voir, s'engouffre dans des voitures, des hélicoptères, dans l'avion qui porte son sigle et son nom, mais *« partout, les nuages sont les mêmes »*.

Ils ont été choisis par les dieux, ils sont aimés du public et de la mort, qui ne les laissera pas aller jusqu'au bout de leur existence. L'aliénation aux faux-semblants les a évidés. Sous les masques creux grouillent les microbes. La chanteuse et le metteur en scène sont malades. Comment, pourquoi, depuis quand, on ne sait pas. Il est « normal » qu'ils soient malades. Leur histoire est exemplaire dans sa banalité : elle est construite avec les angoisses des artistes, les mêmes depuis que le monde est monde. Tous peuvent s'y reconnaître. Tous ceux qui l'ont interprétée depuis que le monde est monde, y compris Bette Midler et Roy Scheider, sont remarquables, ils se jouent eux-mêmes dans leur vie et leur mythologie.

Leur histoire exemplaire entre dans les schémas d'une morale qui veut que tout se paie, en particulier la gloire. Et si les tragédies classiques racontent les pleurs des rois, celles de notre fin de siècle montrent les pleurs des stars.

COLETTE GODARD.

Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h. : entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée).

LE FUTURISME DANS LES COLLECTIONS DU MUSEUM OF MODERN ART DE NEW-YORK. — Jusqu'au 7 septembre.

MATISSE : « Les Marocains » et « la danse ». — Jusqu'au 15 septembre.

DONATION IOLAS. — Jusqu'au 22 septembre.

MARTIROS SARIAN. — Salle d'art graphique. Jusqu'au 1er septembre.

NIKI DE SAINT-PHALLE. Rétrospective. — Jusqu'au 1er septembre.

DIX PHOTOGRAPHES POUR LE PATRIMOINE. — Jusqu'au 29 septembre.

CARTES ET FIGURES DE LA TERRE. — Jusqu'au 17 novembre.

DES FONTAINES POUR PARIS. — Jusqu'au 8 septembre.

C.C.I.

DUBOUT ET LA VIE QUOTIDIENNE. — Jusqu'au 15 septembre.

LES DEUX GLOBES DE CORONELLI. — Jusqu'au 15 septembre.

CARTO-GRAPHISME OU LES DETOURS DE LA CARTE. — Entrée libre. Jusqu'au 29 septembre.

ERRANTS, NOMADES, VOYAGEURS. — Entrée libre. Jusqu'au 1er septembre.

B.P.I.

LA REPUBLIQUE EN FETE : les 14 juillet. — Jusqu'au 6 octobre.

LIVRES-GUIDES DE VOYAGE. — Jusqu'au 1er septembre.

LIRE UNE CARTE. — Jusqu'au 8 septembre.

Les musées

MAITRES DE L'EAU-FORTE DES XVIe ET XVIIe SIECLES. — Douzième exposition de la collection E. de Rothschild. — Jusqu'au 25 août.

RESTAURATION DES PEINTURES. Dossier n° 21 du département des peintures. — Jusqu'au 1er décembre. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 heures. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche).

FAIENCES FRANÇAISES DU XVIe AU XVIIIe SIECLE. — Grand Palais entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrées : 12 F ; le samedi, 9 F (gratuites le 25 juillet). Jusqu'au 25 août.

HIER POUR DEMAIN. — Arts, tradition et patrimoine. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée : 12 F ; le samedi 9 F (gratuite le 4 août). Jusqu'au 1er septembre.

L'exposition est complétée par des projections de films sur le thème : « Cinéma et monde rural », 16 h., salle 404.

LA BULGARIE MEDIEVALE. Art et civilisation. — Galeries nationales du Grand Palais, entrée avenue Georges-Clemenceau (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 août.

GRAZIANI. « Sahara ». Œuvres de 1977 à 1980. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 8 septembre.

ARCHITECTURE RURALE ET MOBILIER AU CAP SIZUN. — Exposition de l'inventaire général, Grand Palais, entrée avenue Franklin-Roosevelt (225-03-20). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 5 octobre.

LES FRERES LUMIERE ET LA COULEUR. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 17 août.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. Céramiques de l'Orient musulman : techniques et évolution, stèles funéraires provinciales : Grèce du Nord et Asie mineure. L'archéologie du Yémen ; sculptures médiévales en Champagne ; la Grisaille. — Musée d'art et d'essai, Palais de Tokyo 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 45. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F.

PRESENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 15 août.

HARTUNG. Œuvres de 1922 à 1939. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 septembre.

GROMAIRE. Rétrospective 1892-1971. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 28 septembre.

ECOUTER PAR LES YEUX. Objets et environnements sonores. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 24 août.

BHOULBHOULYAN. Un labyrinthe indien. — Musée des enfants, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars 1981.

L'AFFICHE EN BELGIQUE (1880-1980). — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 17 novembre.

PROJETS DU CONCOURS D'ARCHITECTURE, pour le Musée du dix-neuvième siècle. — Gare d'Orsay, 9, quai Anatole-France. *Sauf dim.*, de 10 h. à 17 h.

LA CAMPAGNE ROMAINE A PROPOS D'UN TABLEAU D'HEBERT : LA MAL'ARIA. — Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi (222-23-82). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 septembre.

CHAPEAU ! — Musée Bourdelle, 19, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'à fin septembre.

BENN A LA MONNAIE DE PARIS. — 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 11 octobre.

HOMMAGE AUX DONATEURS. Modes françaises du XVIIIe siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume. Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-23). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 31 décembre.

TROISIEME CENTENAIRE DE LA COMEDIE-FRANÇAISE. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 27 juillet.

PANORAMA DE LA GRAVURE SUEDOISE. — Bibliothèque Nationale (voir ci-dessus). Jusqu'au 31 juillet.

APELLES FENOSA. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 septembre.

ARCHITECTURE DE MANUFACTURES, tabacs et allumettes (1726-1939). — Galerie du Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). De 11 h. à 18 h., sauf dimanches et jours fériés. Jusqu'au 30 septembre.

LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET. — Jusqu'au 26 octobre. — IL Y A CINQUANTE ANS... JUILLET 1830. — *Jusqu'au 2 novembre.* — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h. à 17 h. 40.

VISIBLE-INVISIBLE. Aspects de la photographie scientifique. — Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt (359-16-65). Sauf le lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 septembre.

Centres culturels

KARSKAYA. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Jusqu'au 14 août.

CIRES ANATOMIQUES DU DIX-NEUVIEME SIECLE. Collection du docteur Spitzner. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 septembre.

LOUIS ARCHAMBAULT. Essai de renouvellement de quelques symboles mystiques. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine *(551-35-73). De 9 h. à 19 h.* Jusqu'au 14 septembre.

LE CHIEN ET LE CHAT DANS L'ART. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). Sauf dim. et lundi, de 11 h. à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 6 septembre.

TRESORS DES MUSEES DE LA VILLE DE PARIS. — Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, entrée rue Lobau (742-94-71). Tous les jours (sauf 15 août), de 10 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 17 septembre.

L'ART DU COSTUME DANS LES FILMS DE VISCONTI. — Trianon de Bagatelle, Bois le Boulogne. Sauf lundi, de 11 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 2 septembre.

CONSTITUTION D'UN PATRIMOINE. La Bibliothèque historique depuis l'incendie de 1871. — Hôtel de Lamoignon, 24, rue Pavée (272-10-18). Sauf dim., de 14 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 juillet.

ANTHOLOGIE D'UN PATRIMOINE PHOTOGRAPHIQUE. 1847-1926. — Caisse nationale des monuments historiques, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 12 h. 30 *à 18 h. 30. Jusqu'au 7 septembre.*

PAYSAGES DANOIS. Photographies de L. Boivinkel et G. Nielsen. — Maison du Danemark, 142, avenue des Champs-Elysées (723-54-20). Jusqu'au 30 août.

AU PAYS D'ALAIN-FOURNIER. — Institut national de recherche pédagogique, 29, rue d'Ulm (galerie Condorcet) (345-37-21, poste 49). Sauf sam., dim. et jours fériés, de 9 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 novembre.

IMAGES DU XXIe SIECLE : N. Phillips, holographe. — Musée français de l'holographie, 8, rue Brantôme (271-02-67). De 12 h. à 19 h. Entrée : 12 F. En permanence.

HUICHOLES, peintures - ARTISANAT MEXICAIN. — Centre culturel du Mexique, 47 bis, avenue Bosquet (555-79-15). Sauf dim., de 10 h. à 18 h. ; sam., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 31 juillet.

Dans la région parisienne

BIEVRES. Harry Meerson, du multiple à l'unité. — Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (077-92-50). Jusqu'au 7 septembre.

BRETIGNY. Anne Brown. — Centre culturel communal, rue H.-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 1er septembre.

FONTAINEBLEAU. Richesses d'art et architecture du Mantois. — Château. Jusqu'au 31 août.

MAGNY - LES - HAMEAUX. Port-Royal. — Musée national des Granges de Port-Royal (043-73-05). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 11 h. 30 et de 14 h. 30 à 17 h. 30 Entrée : 4 F ; dim. : 2 F. Jusqu'au 26 octobre.

NEMOURS. Fassianos. — Château-musée (428-27-42). Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. 30. Sam., dim. et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 15 septembre.

PONTOISE. Ferdinand Desnos. — Musée Tavet - Delacourt, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 28 septembre.

ST-ARNOULT-EN-YVELINES. — La défense médiévale dans la seigneurie de Montfort et son environnement, du dixième au dix-neuvième siècles. — Musée de l'artisanat (484-23-10). Jusqu'à fin août.

VAUX-LE-PENIL. — Musée du surréalisme. — Château. En permanence.

VERSAILLES. Les musiques du roi à Versailles, XVIIe et XVIIIe siècles. — Bibliothèque municipale (950-33-20). Jusqu'à fin juillet.

En province

AIX - EN - PROVENCE. Exotisme, tapisseries et textiles, du quinzième au début du dix-neuvième siècles. Musée des tapisseries, 13, rue de la Molle (21-05-78). Jusqu'au 15 octobre. — Jean Messagier. Parcours d'un peintre de 1949 à 1980. Musée Granet, palais de Malte (26-09-06). Jusqu'au 30 septembre. — Présence contemporaine : divers aspects de l'expression plastique de Picasso à nos jours. Cloître Saint - Louis, 60, boulevard Carnot (24-42-34). Jusqu'au 14 septembre. — Les jeunes créateurs des écoles des beaux-arts d'Aix-en-Provence, Avignon et Marseille. Ecole des beaux-arts, rue Tavan. Jusqu'au 14 septembre. — Le théâtre musical : quinze ans de création en France. Palais des Congrès. Jusqu'au 3 août. — La corderie et le chanvre et son dernier témoin à Aix. Musée du Vieil Aix, 17, rue Gaston-de-Saporta. Jusqu'au 30 septembre. — Art et énergie. Fondation Vasarely. Jusqu'à fin septembre.

AIRAINES. Georges Rouault : « Miserere » - Manessier : tapisseries - Friboulet : « la Bible », peintures et sculptures. — Centre d'art et de culture le Prieuré (25-05-06). Jusqu'au 28 septembre.

ALBI. Trésors impressionnistes du Musée de Chicago. — Musée Toulouse-Lautrec, *Palais de la Berbie* (54-14-09). Jusqu'au 31 août.

ANGERS. Peintures contemporaines du Musée de Liège. Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65). Jusqu'au 31 août. — Lurçat, d'un chant à l'autre. Musée Jean Lurçat, 4, boulevard Arago (88-64-65). Jusqu'en septembre. — Cinquième centenaire de la mort du roi René. Chapelle du château. Jusqu'au 15 novembre.

ANTIBES. Sonia Delaunay. Tapisseries, lithographies. — Musée du Bastion Saint-André. Sauf mardi et mercredi. Jusqu'au 30 août. — Peintres contemporains du Mexique. — Musée Picasso (33-67-67). Jusqu'au 21 septembre.

ARLES. Charles Nègre (1820-1880). Photographe. — Musée Réattu (96-37-68). Jusqu'au 17 août.

ARRAS. Rétrospective Jean Dubreuil. — Musée, ancienne abbaye Saint-Vaast (21 - 26 - 43). Jusqu'au 8 septembre.

BAYONNE. Dessins français du dix-neuvième siècle, de la collection du musée. Jusqu'à fin septembre. — Bernard Bazile, travail sur le bitume. *Jusqu'à la mi-août. Musée Bonnat,* 5, rue J.-Laffitte (59-08-52).

BEAULIEU - EN - ROUERGUE. Autour d'une collection 1945-1980. Donation Geneviève Bonnefoi et les Amis de Beaulieu. — Abbaye. Ginals (30-76-84). Eté.

BERCK. Femmes de pêcheurs. — Maison de la culture. Jusqu'au 5 octobre.

BORDEAUX. Les arts du théâtre, de Watteau à Fragonard. — Musée des Beaux-Arts (44-40-88). Jusqu'au 1er septembre. — L'art du métal en Aquitaine, des origines au septième siècle. — Restauration et conservation. Musée d'Aquitaine, 20, cours d'Albret (90-91-60). Jusqu'en septembre.

CAGNES - SUR - MER. Douzième Festival international de la peinture. — Château-musée (20-85-57). Eté.

CALLIAN (Var). Jeu : peintures, reliefs, objets de Boize, Clarini, Taillandier. — Galerie La Taupinière. Jusqu'au 7 septembre.

CARPENTRAS. Alexandre Galperine. — Chapelle des Pénitents-Blancs, place du Docteur-Cavaillon. Jusqu'au 12 août.

CASES-DE-PENE. Olivier Debré. — Château de Jau. Jusqu'au 15 septembre.

CAVAILLON. Cathelin. — Chapelle du Grand Couvent. Sauf mardi, de 10 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 septembre.

LA CELLE - SOUS - GOUZON (Creuse). Paul Gavarni, lithographe, illustrateur et caricaturiste. — Centre culturel Laforge (62-20-61). Juillet-août.

CHARTRES. Premier salon du vitrail : le vitrail au XXe siècle. — Grenier de Loëns. Jusqu'au 15 septembre.

CHATEAUROUX. Art déco 1980 : bois, métal, verre et plastique. — Couvent des Cordeliers. De 11 h. à 19 h. Jusqu'au 31 août.

CLUNY. Gilioli. — Ecuries Saint-Hughes (face à l'abbaye). Jusqu'au 14 septembre.

COLLIOURE. Art et artisanat catalans. — Château royal (82 - 06 - 43). Jusqu'au 30 septembre.

COMPIEGNE. Voyager sur des maquettes de rêve comme hier, aujourd'hui et demain. — Musée national *du château de Compiègne (440-02-02).* Jusqu'à fin juillet.

DIJON. La peinture italienne dans les musées de Dijon. Musée des beaux-arts, place de la Sainte-Chapelle (32-15-37). — Dessins italiens des musées de Dijon. Musée Magnin, 4, rue des Bons-Enfants. Jusqu'au 21 décembre.

EVIAN. Les enfants de ce monde. — Exposition mondiale de la photographie. Théâtre du Casino (75-10-69). Jusqu'au 15 septembre.

EVREUX. Photographie américaine. — Photographies de la farm security administration, 1935-1942. Musée (39-34-35). Juillet-août.

FELLETIN. Jacques Lagrange : tapisseries, peintures, objets. — Eglise du château. Eté.

FLAINE. Des habitants d'Araches, Châtillon, Magland, Saint - Sigismond (Haute-Savoie) nous ouvrent leurs portes. Photographies. — Centre d'art contemporain. Jusqu'au 10 septembre.

FONTENOY-EN-PUISAYE (Yonne). Paris, les années 50. — Centre régional d'art contemporain. Château du Tremblay. Jusqu'au 15 septembre.

GRASSE. Au temps de Flore, histoire de la parfumerie de l'Antiquité à nos jours. — Musée Fragonard (36-01-61). Jusqu'au 23 octobre.

GRENOBLE. Giovanni Anselmo, rétrospective - Valerio Adami, vingt peintures - Dessins hollandais des XVIIe et XVIIIe siècles, collections du musée. — Musée, place de Verdun (54-09-82). Jusqu'au 6 octobre.

HONFLEUR. Honfleur 1750-1950. Aspects de la ville. — Musée E.-Boudin, place E.-Satie (89-16-47). Jusqu'au 30 septembre.

LA CAVALERIE (Avéyron). Mostra del Larzac. — Les Infruts (R.N. 9, entre Millau et Lodève) (60-70-93). Eté.

LA CLAYETTE. Jacques Gautier. Œuvre-bijoux. — Château de Chevannes, Saint-Racho. Jusqu'au 31 août.

LACOUX (Ain). Peintres lyonnais du dix-neuvième siècle : Janmot, Ponthus-Cinier, Appian, Servan, etc. — Centre d'art contemporain (52-26-55). Jusqu'au 1er septembre.

LA VERNE (Var). Ornements liturgiques anciens - La Chartreuse de La Verne vue par B. Leprince-Ringuet, photographe. — Chartreuse de La Verne, à Collobrière. Eté.

LAVILLEDIEU (Ardèche). Fernand Duplan, tailleur de pierre ardéchois, 1899-1976. Sculptures. — Petit Musée du bizarre (37-83-28). Eté.

LE HAVRE. Des bateaux et des hommes. — Musée des beaux-arts, André-Malraux, J.-F. Kennedy. Jusqu'au 15 septembre.

LE TOUQUET. Hilaire. Aquarelles et dessins. — Galerie du Verger, 5, avenue du Verger (05-19-70). Jusqu'au 30 juillet. — Biennale art et papier. Palais de l'Europe (05-27-55). *Jusqu'au 5 août.*

LILLE. La peinture française des XVIIe et XVIIIe SIECLES. Trésors des musées du Nord. — Musée des beaux-arts, place de la République (54-17-84). Jusqu'au 29 septembre.

LIMOGES. Francis Chigot, maître verrier (1879-1960). — Hôtel Meleden. Jusqu'au 4 octobre.

LISIEUX. Lisieux, deux mille ans de vie urbaine. — Eglise Saint-Jacques, rue Saint-Jacques (62-07-70). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 octobre.

LOUVIERS. Paysages normands, collection du musée et de la bibliothèque de la ville. — Musée (40-22-80). Eté.

LYON. Soufflot et son temps (1713-1780). Musée des beaux-arts, 20, place des Terreaux (28-07-66). Jusqu'au 31 août. — Lyon à l'époque des philosophes et de Soufflot. Musée historique Gadagne, 10, rue Gadagne (42-03-61). Jusqu'en novembre. — Aspects de la vie lyonnaise au temps de Soufflot. Bibliothèque de la Part-Dieu (62-85-20). Jusqu'au 27 septembre. — Europe 80 : Flanagan, *Burgin, Tremblett, Leisgen, Rincke.* ELAC, Centre d'échanges Lyon-Perrache (842-27-39). Jusqu'au 10 septembre.

MACON. Eglises, statuaires et peintures murales du Moyen Age en Saône-et-Loire. — Centre d'action culturelle (38-79-11). Jusqu'au dimanche 31 août.

MARSEILLE. Cantini 1980, acquisitions récentes des musées de Marseille. — Musée Cantini (54-77-75) et galerie de la Charité. Jusqu'au 26 octobre. — Pierre de Maria, peintures. — Centre méditerranéen d'art contemporain, 293, rue de Paradis (3-83-23). Jusqu'au 9 août.

MAULEON. Salon international d'Aquitaine : peintures, sculptures, tapisseries. — Collège « Argia ». Jusqu'au 31 août.

MONTAUBAN. Ingres et sa prospérité, jusqu'à Matisse et Picasso. — Musée Ingres, 19, rue de l'Hôtel-de-Ville (63-18-04). Jusqu'au 7 septembre.

NANCY. Autour d'une acquisition, cent dessins de Claude Gelée, dit le Lorrain. — Musée des beaux-arts *(35-55-53). Jusqu'au 31 juillet.*

NARBONNE. Visages narbonnais. Du pastel à la photo et du seizième siècle à nos jours. — Musée des beaux arts (32-31-60). Jusqu'au 30 septembre.

NICE. Costumes populaires des Alpes-Maritimes en 1860. — Musée Masséna, 65, rue de France (88-11-34). Eté-automne. — Pattern : Kushner, Mac Connel, Ripps, Zakanitch (Nouvelle peinture américaine). Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (85-82-34). Eté. — Jean-Baptiste Carpeaux (1827 - 1875). Sculptures, peintures, dessins. — Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (85-82-23). Jusqu'au 5 octobre. Objets d'art et d'architecture dans les Alpes-Maritimes. — Palais Lascaris, 15, rue Droite (80-38-16). Eté. — *Vivre et travailler en Chine sur* le Grand Canal. Cinquante photographies inédites (1935). Musée des beaux-arts Jules Chéret, 33, avenue des Beaumettes (88-53-18). Jusqu'à fin décembre. — Esprits et dieux d'Afrique. Musée national message biblique Marc Chagall, avenue du Docteur-Ménard (81-75-75). Jusqu'au 3 novembre.

QUIMPER. L'habitation romaine dans le Finistère. — Musée des beaux-arts (95 - 45 - 20). Jusqu'au 31 octobre.

RAMATUELLE. Masques Perlés du Cameroun - Art précolombien du Pérou. — Galerie Bernard, quartier de la Planète (79-21-59). Jusqu'au 30 septembre.

LES SABLES D'OLONNE. Antonin Artaud, dessins - Donation Charles Sorlier, lithographies. — Musée de l'abbaye Sainte-Croix, rue de Verdun (32-01-16). Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-AMAND-LES-EAUX. Céramiques amandinoises du dix-huitième siècle. — Musée municipal Grand-Place (48-67-09). Jusqu'au 30 septembre.

SAINT-ETIENNE. Jean-Paul Riopene. — Musée d'art et d'industrie (33-04-85). Jusqu'au 15 septembre.

SAINT - GENGOUX (Saône - et - Loire). Et si l'on parlait du pays... Aspect de la création en Bourgogne. — Foyer rural. Sauf mardi, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 10 août.

SAINT - MAXIMIN - LA SAINTE - BAUME. Les représentations de Marie-Madeleine. Dix siècles de peinture et d'imagerie populaire - Rétrospective Jean Villeri, peintures et travaux sur papier. — Collège d'échanges contemporains, ancien couvent royal (78-01-93). Jusqu'au 7 septembre.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Braque, rétrospective. — Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 30 septembre.

ST-REMY-DE-PROVENCE. Mario Prassinos, œuvres récentes. — Galerie N. Gest, 5, rue de la Commune (92-00-73). Jusqu'au 17 août.

SAINT - RIQUIER. Michel Degand, tapisseries. — Abbaye (28-81-53). Eté.

SAINT - SAVIN - SUR - GARTEMPE. *(Vienne). Encres à deux* pinceaux : Alechinsky et Appel - Boomerang : quarante artistes contemporains. — Abbaye romane (734-75-07, à Paris). Jusqu'au 17 août.

SAINT-TROPEZ. Ziem en marge. — Musée de l'Annonciade (97-04-01). Jusqu'au 15 septembre.

SAINTES. Saintes, cité bi-millénaire. Dix années de recherches archéologiques. — Musée archéologique, esplanade A.-Malraux. Jusqu'au 1er novembre.

STRASBOURG. Gand, trésors d'une ville flamande. — Musée historique, pont du Corbeau (35-47-27). Jusqu'au 31 août. — Images détourées, images détournées. — Musée d'art moderne, ancienne douane (35-29-06). Jusqu'au 31 août.

THANN (Haut-Rhin). Ergon. — Musée (42-65-29). Jusqu'au 30 juillet.

TOULON. Le paysage dans les collections du musée de Toulon. — Musée, 20, boulevard Leclerc (93-15-54). Jusqu'en mai 1981.

TOURNEMIRE. Les Neuf Preux au Moyen Age et à la Renaissance. — Château d'Anjony (47-61-67). Jusqu'au 31 juillet.

VALENCE. Collectionneurs d'art. — Musée, 4, place des Ormeaux. Jusqu'au 30 juillet.

VALREAS (Vaucluse). Charles Lapicque. — Château de Simiane. Jusqu'au 7 septembre.

VANNES. Le golfe et la mer. — La Cohue. Jusqu'au 30 septembre - Mathurin Meheut, peintre de la mer. — Palais des Arts. Jusqu'au 27 septembre.

VARENNES-EN-ARGONNE. Louis XVI, esquisse d'un portrait. — Musée d'Argonne. Jusqu'à fin octobre.

VENCE. Raoul Dufy à Vence. — Fondation E. Hugues, château des Villeneuve, place du Frêne. Jusqu'au 24 août. — Ribemont - Dessaignes. Cryptogrammes. — Galerie A. Chave, 13, rue Isnard (58-03-45). Jusqu'au 8 août.

VENDOME. Louis Leygue, sculptures et dessins. — Musée de la Trinité (77-26-13). Jusqu'au 31 août.

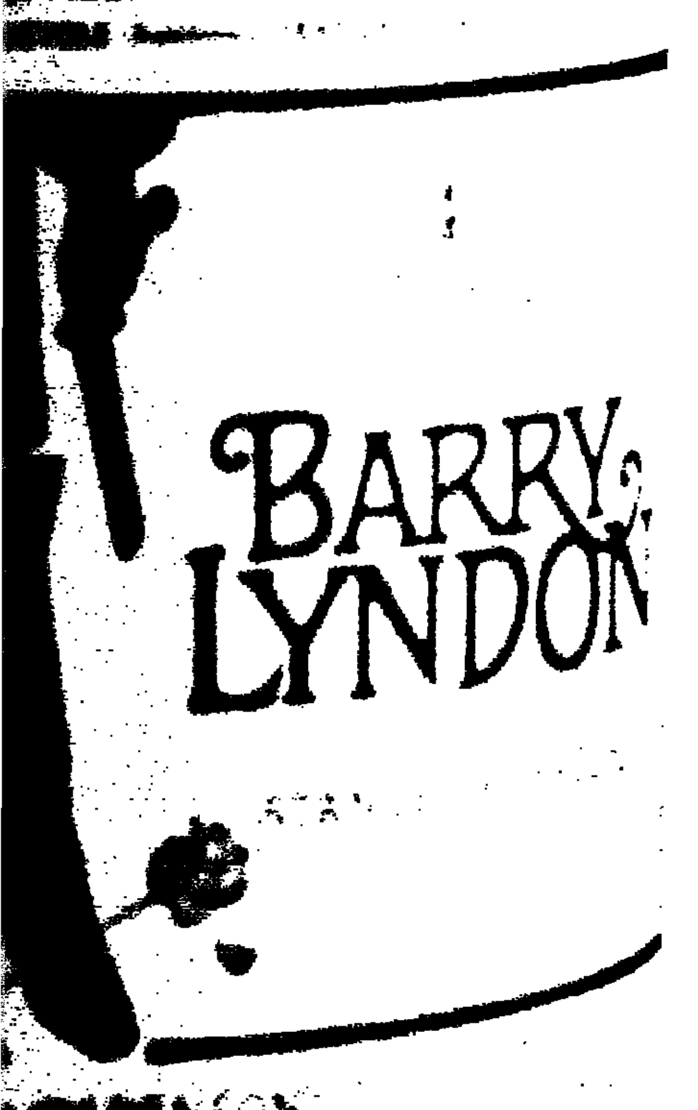
VEZELAY. Vézelay, mémoire d'un bourg, 1750-1950. — Porte Neuve. De 10 h à 12 h. et de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 23 août.

VILLANDRY. Les peintres russes à Villandry. — Château. Jusqu'à mi-octobre.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)



Festivals

AQUITAINE

SAINT-EMILION

Cloître des Cordeliers, le 29 à 21 h. 30 : E. Le Collen et D. Gousil, guitare, luth, chant ancien, folk. D. Ardiller : veillée flamenco, avec P. Gallo.

AUVERGNE

VOLLORE-VILLE

Eglise de Vollore, le 27 à 21 h. : Ensemble de musique ancienne Ars Antiqua (airs de cour et danseries du dix-septième siècle, Shakespeare et la musique élisabéthaine, troubadours et trouvères).

BOURGOGNE

FESTIVAL DES NUITS DE BOURGOGNE

Messigny

Château de Vantoux, le 23, à 21 h.: Quatuor bulgare et M. Portal (Mozart, Schubert, Beethoven).

DIJON

Estivade 80

Traditions populaires

Rue des Forges, 21 h., le 25 : Die Lustigen Bruder (musique bavaroise) ; le 28 : Les Enfants du Morvan.

Salle Devosge, 21 h., les 29, 30 : Le Nard Arroyo (musique et danse d'Israël).

Musique

Hôtels parlementaires des rues Jeannin et Vannerie, les 23, 24, 25, 26, à partir de 21 h., concert-promenade : Luna Musica (musique ancienne). Duo d'Aquila : A. Valente, V. Guglielmi, guitares, J.-P. Boutte, Ch. Adlov, harpe, hautbois.

Temple, le 28, à 21 h. : A. Ghedin, orgue (musique italienne du dix-septième à nos jours).

Théâtre

Palais Ducal, les 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, à 21 h. 30 : Don Juan ou la Mort qui fait le trottoir.

RATILLY

Château, le 25, à 21 h. : F. Pannetier, piano, J.-C. Velin, violon alto (Brahms, Schumann, Debussy).

CENTRE

LE NOYER (Cher)

XIVe Festival de Boucard

Grande Grange de Boucard, le 26, à 21 h. 15 : M. Carey, baryton, G. Cure, piano (Mozart, Schubert, Schumann).

TOURS

Semaines musicales

Théâtre de l'Université, le 29, à 20 h. 30 : N. Chakhovskaya, violoncelle, accompagnée au piano par A. Amintaeva (Brahms, Prokofiev, Stravinsky, Debussy).

Le 31 à 20 h. 30 : Récital S. Snitkovski, violon, E. Iossiovitch, piano (Schumann, Szymanowski, Bach, Tchaïkovsky, Vladigerov).

CORSE

Xe Festival international des Milelli (Corse)

Domaine des Milelli, le 25, à 21 h. 15 : E. H. Szeryng, violon (Bach, Brahms, Ponce, Milhaud, Chajes, Szymanowski).

Aléria in Allegria, Forum romain, le 23 à 21 h. 15 : Récital A. Ciccolini, piano.

FRANCHE-COMTÉ

JOUGNE

Eglise, le 25, à 21 h. : C. Lassalle, hautbois, C. Faget, hautbois.

LA CLUSE-ET-MIJOUX

Le 27, à 18 h. : Quatuor à cordes de Besançon, C. Peignier (Mozart, Ravel).

MALBUISSON

Eglise, le 31, à 21 h. : M. Delfosse, clavecin (Bach, Purcell, Byrd, Rameau, Cimarosa).

LANGUEDOC - ROUSSILLON

CARCASSONNE

Grand Théâtre, le 23 à 22 h. : le drame de Fukuryu-Maru. Le 26 à 22 h. : Mireille (Gounod). Le 27 à 22 h. : Bread and Puppet (l'Histoire du pain). Le 29 à 22 h. : Marti, Mans de Breish, P. Ibanez.

Cour du Midi, 22 h. Les 28, 30, 31 : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée ; Un caprice.

Théâtre Municipal, 21 h. Le 24 : Communautés juives de Jérusalem. Le 31 : H. Foures, L. Ferrari.

Halles, 22 h. Les 23, 24, 25, 26, 27 : Théâtre de feu (Ircadon).

Salle des fêtes, 22 h. Les 23, 24 : Pedro Bianna (les Chemins de l'exil). Les 27, 28 : Théâtre du Triangle (Merci Prévert).

Chapelle Saint-François-Xavier, 22 h. Les 23, 24, 25, 26, 27 : Sub-Théâtre (Revoir la mer).

Eglise Saint-Michel, le 31 à 22 h. : Ensemble populaire de Chypre.

Chapiteau, le 23 à 22 h. : Compagnie foraine.

Ecole de la Cité, les 23, 24, 25, 26 à 22 h. : Théâtre F.M.R. (Ce soir je sors).

Cour amicale laïque, les 23, 24, 25 : Atelier Théât'elles (Femme flamme).

PEZENAS

XIVe Mirondela dels Arts

Collégiale Saint-Jean, le 23, à 21 h. 30 : Trio Baroque de Paris, D. Roussel, trompette, C. Roussel, violon, B. Saison, orgue.

Le 28, à 21 h. 30 : Récital P. Caire, orgue.

SAINT-GUILHEM-LE-DESERT

Eglise romane, le 24, à 21 h. : Collegium Musicum de Heidelberg, dir. G. Morche Haendel : le Messie).

ANIANE

Eglise Saint-Sauveur, le 27, à 18 h. : C. Strohl, violon, M. J. Bremond, piano ; le 29, à 21 h. : Jugendchor de Hanovre (Madrigaux français et anglais de la Renaissance, negro-spirituals, chansons romantiques).

SETE

Théâtre de la Mer, 21 h. 30, le 25 : Sluk, ballet national de Tchécoslovaquie ; le 29 : Centre dramatique des pays de la Loire (Marie Tudor).

UZÈS

Cour de l'Evêché, le 24, à 21 h. 30 : les Frères Jacques.

Place aux Herbes, le 26, à 21 h. 30 : Orchestre de Montpellier, dir. L. Bertholon (Mozart, Beethoven).

LE VIGAN

Eglise Saint-Pierre, le 28, à 21 h. 30 : J. C. Benoit, baryton. Orchestre de chambre de Rouen, dir. J. C. Bernede (Corelli, Vivaldi, Pergolèse, Cimarosa).

LIMOUSIN

TULLE

Cathédrale Notre-Dame, le 25, à 21 h. 25 : B. Kruysen, baryton, N. Lee, piano (Ravel, Fauré, Poulenc, Schubert, Moussorgski).

MIDI - PYRÉNÉES

ALBI

VIIe Festival de Musique

Palais de la Berbie, 21 h. 30, le 23 : Claude Bolling et le Show Biz Band; le 24 : G. Tacchino (Mozart, Schumann, Beethoven) ; le 25 : Arto Noras, J.-P. Brosse (Bach : Intégrale des Sonates pour violoncelle et clavecin) ; le 26 : M. Pena, soprano, A. D'Arco, piano (airs d'opéra) ; le 27 : J.-P. Rampal, R. Veyron-Lacroix (Couperin, Vivaldi, Bach, Corelli, Schumann, Donizetti, Poulenc). Le 28 : Ensemble instrumental de France ; le 29 : A. Lagoya (Scarlatti, Weiss, Giuliani, Sor, Rodrigo, Tarrega, Albeniz).

CORDES

Eglise Saint-Michel, le 30, à 21 h. 30 : Libre parcours, musique française (Wallez, Noras, Rouillier, Chambon, Deplus, Laroque, Bourgue, Becquet, A. D'Arco, S. Risler) ; Maison Gaugiran, 21 h. 30, le 24 : Stars of Faith of Black Nativity (Negro Spirituals) ; le 30 : J.-P. Wallez, Deplus, Adamopoulos, Calvayrac, Stiltz, A. D'Arco (Concert C. Saint-Saëns).

XXIXe Festival de Prades

Abbaye Saint-Michel de Cuxa, le 28, à 21 h. : Trio Krivine, Pludarmacher, Maisky (Beethoven, Mendelssohn, Brahms) ; le 29, à 21 h. : Bartholdy Quartet (Mendelssohn, Schubert, Beethoven).

Festival du Comminges

Saint-Bertrand-de-Comminges, le 25, à 21 h : M. Chapuis, orgue (Chaconnes et Passacailles).

SYLVANES

Abbaye de Sylvanes, le 27, à 21 h.: J.-C. Mara et J. Dahais (flûte de pan et orgue) ; le 29 : C. Bardon, violon ; M Bardon, violoncelle ; M. Thozet, piano (Brahms, Leclair, Martinu, Kodaly).

TOULOUSE

Musique d'été

Cloître des Jacobins, le 24, à 21 h. : J.-P. Brosse, clavecin ; C. Limousse, flûte à bec (Bach, Hotteterre, Van Eyck, Haendel, Couperin, Jacob).

NORD - PAS-DE-CALAIS

Festival de la Côte d'Opale

STELLA

Eglise, le 27, à 21 h. : Agrupacion Musica, dir. E. Gieco (musique religieuse latino-américaine).

CALAIS

Théâtre, le 24, à 21 h. : Don Cherry.

BOULOGNE

Théâtre, le 25, à 21 h. : Stan Getz.

HARDELOT

Country Club, le 26, à 21 h. 30 : Claude Bolling et le Show Biz Band.

BASSE-NORMANDIE

MONT-SAINT-MICHEL

Les Heures musicales du Mont-Saint-Michel

Eglise de Saint-Pair, le 25, à 21 h. : Antiqua Musica de Paris, direct. J. Roussel (Rameau, Vivaldi, Haydn, J. Charpentier, J.-J. Mouret).

Le 27, à 21 h. : Ensemble vocal Cantus, Firmus et Quintette de Saint-Maur, dir. P. Doury (De La Lande, Mozart).

LESSAY

Abbaye, le 26, à 21 h. : Orchestre symphonique de la garde républicaine (Bizet, Boutry, Beethoven).

MÊLE-SUR-SARTHE

Le 26 : Comédiens de l'Orne « Roméo et Jeannette », de J. Anouilh).

ECHAUFFOUR

Le 27 : Fête traditionnelle, « la Noce normande ».

MANTILLY

Les 26, 27 : Fête du poiré : Tri Yann, V. Vivier, Le Trou normand, Jolie Brise (musique, chants, danses...).

Huitième Festival des Soirées de Normandie

Eglise de Touques, le 26, à 21 h. : M. Chauveau, piano (Fauré, Debussy, Messiaen, Brahms).

Château d'O.-Mortrée, le 27, à 18 h. : Duo Christian Lardé, flûte, M.-C. Jamet, harpe (Bach, Parish-Alvars, Fauré, J. Françaix, Debussy, Doppler).

PAYS DE LA LOIRE

FONTEVRAUD

Abbaye, le 29, à 19 h. 30 : Concert grégorien ; le 30, à 19 h.: Groupe de musique liturgique juive.

IIe Festival des Pays de Loire

PRE-EN-PAIL

Le 25 : Centre dramatique des Pays de Loire, mise en scène J. Gosasguen « George Dandin », de Molière).

SABLE

Le 26, même représentation que le 25 à Pré-en-Pail.

POITOU - CHARENTES

SAINT-CYBARDEAUX

Théâtre gallo-romain des Bouchauds, le 23, à 21 h. : Compagnie de l'Elan « l'Au Mil »).

BASSAC

Abbaye, le 25, à 21 h. : G. Poulet et ses Stagiaires.

PROVENCE - ALPES COTE D'AZUR

AIX-EN-PROVENCE

Théâtre de l'Archevêché, les 23, 26, 31, à 21 h. : Semiramis (avec M. Caballé, M. Horne).

Les 24, 28, 30, à 21 h.: Scottish Chamber Orchestra, Chœur du Festival d'Aix-en-Provence, direction C. Mackerras (Mozart : Cosi fan tutte).

Le 29, à 21 h. 30: M. Caballé (Haëndel, Vivaldi, mélodies espagnoles).

Cour de l'Hôtel de Valbelle, le 25, à 21 h. 30 : P. Gottlieb ; A.-M. Blanzat ; M. Etcheverry, dir. Y. Prin (les Liaisons dangereuses).

Cathédrale Saint-Sauveur, le 27, à 17 h. : Scottish Chamber Orchestra, dir. : J Pritchard, Scottish Philharmonic Singers, Y. Kenny, R. Davies, R. Lloyd (Haydn : les Saisons).

ANTIBES - JUAN-LES-PINS

Jazz à Juan

Le 24 : Boulou + E. Ferre, R. Utreger 5, J.-L. Chautemps, J.-F. Jenny Clark, A. Romano, J. Griffin 4, Art Blakey 10.

Le 25 : J. Turner, 1 000 Years of jazz.

Le 26 : M. Portal 5 J.-F. Jenny Clark, D. Humair, F. Jeanneau, B Lubat, H. Texier, G. Adams, Don Pullen, Don Cherry Magic Show

ARLES

Théâtre Antique, 21 h. 45, le 23 : Mario Maya Ballet Gitan ; les 26, 28 : Ballet international de Caracas ; le 30 : Ballet Théâtre Rusillo (Orphée) ; le 31 : Lucinda Childs.

Cour de l'Archevêché, 21 h. 45, 25 : J. Guizerix, W. Piollet (création sur des poèmes de Mistral, musique originale des musiciens de Provence). Les 27, 29 : Jeunes chorégraphes et jeunes compagnies : Kaleidanse, Plateau Bascule, Karmen Larumbe.

AVIGNON

Cour d'Honneur du Palais des Papes, les 23, 25, à 22 h. : la Malédiction ; les 24, 26, à 22 h. : le Conte d'hiver ; les 28, 30, 31, à 22 h. : Jennifer Muller.

Théâtre Municipal, les 23, 24, 25, 26, 27, à 21 h. 30 : Flowers ; les 30, 31, à 21 h. 30 : la Donna Serpente.

Cloître des Carmes, les 24, 25, 26, 27, 28, 29, à 22 h. : la Double Inconstance.

Cloître des Célestins, les 24, 25, 27, 28, à 22 h. : Ecouter-Mourir ; les 30, 31, à 22 h. : Willem Breuker Kollektief.

Salle Benoit XII, les 23, 28, 29, à 21 h. 30 : Commedia dell-arte ; les 25, 26, 27, à 21 h. 30 : la Noce.

Chapelle des Pénitents Blancs, les 23, 24, 25, 26, 28, 30, à 21 h. 30 : Ella ; les 23, 24, 25, 26, à 23 h. 30 ; les 27, 29 à 21 h. 30 : Concert à la carte ; les 27, 28, 29, 30, à 18 h. : Pratiques d'acteurs.

Cour de l'Oratoire, les 24, 26, 27, à 22 h. : la Muette; les 23, 25, à 22 h. : Attitudes (Théâtre musical) ; les 30, 31, à 24 h. : Camarawoman.

Condition des Soies, les 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, à 17 h. : la Noce chez les petits-bourgeois ; à 21 h. 30 : Henri VI.

Métropole des Doms, les 23, 30, à 18 h. : L. Antonini, orgue ; le 24, à 18 h. : Messe byzantine de Ch. Halaris ; le 27, à 10 h. : Messe de D. Meier.

MANOSQUE

Le 27, à 21 h. : S. Innocenti, orgue.

CANNES

Les Nuits de Leirins

Ile Sainte-Marguerite, les 24, 25 à 21 h. 30 : Ballet international de Caracas.

CHATEAUNEUF-DU-PAPE

Château, le 27, à 21 h. 30 : Orchestre Pro Arte de Munich, dir. K. Redel, sol. A. Challan, harpe, K. Redel, flûte (Mozart). Le 28, à 21 h. 30 : Orchestre Pro Arte de Munich, dir. K. Redel, sol. L. Battaglia, guitare (Giuliani, Vivaldi). Le 30, à 21 h. 30 : Orchestre Pro Arte de Munich, dir. K. Redel, sol. E. Groschel, hammerklavier (Mozart). Le 31, à 21 h. 30 : A. Perret, soprano, R. de Zayas, luth, théorbe, guitare... (musique de cour).

Roquemaure, église, le 29, à 21 h. 30 : Orchestre Pro Arte de Munich, dir. K. Redel, sol. P. Bardon, orgue (Bach, Vivaldi).

CHATEAUVALLON

Théâtre d'hiver, le 23, à 20 h. : D. Agesilas, E. Senen. Le 24, à 20 h. : Groupe Dunes. Les 24 et 25, à 22 h. : Bella Lewitsky Dance Company Les 25 et 26, à 20 h. : A. Glegolsky, R. Bryana. Le 26, à 22 h. : Mille ans de jazz (claquettes).

FREJUS

Forum des arts et de la musique

Cour Evêché, le 25 à 21 h. 30 : R. Heidsieck, piano (Beethoven, Fauré, Chopin, Liszt).

Théâtre Romain, le 26 à 21 h. 30 : Centre national de danse contemporaine d'Angers ; le 27 à 21 h. 30 : Orchestre philharmonique de Nice, dir. : P. Dervaux (Beethoven).

NICE-CIMIEZ

Festival chorégraphique

Arènes Romaines, le 26 à 21 h. : G. Thesmar, M. Denard, le ballet de l'Opéra de Nice ; O. Pardina (Gisèle, deux actes, Grieg, suite).

ORANGE

Chorégies

Théâtre Antique, le 26 à 22 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : M. Tilson-Thomas, Chœurs des Opéras de Francfort et de Wiesbaden, T. Stewart, M. Schenk, E. Marton, W. Ochman, C. Zaharia, D. Grima (le Vaisseau fantôme, de Wagner).

Le 27 à 22 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : L. Hager, B. Hendricks, C. Zaharia, C. Ciesinski, F. Vassard, Chœurs des Opéras de Francfort et Wiesbaden (Mozart : Grande Messe en ut mineur).

ST-JULIEN-DE-SALINELLES

Chapelle, le 26, à 18 h. . Ensemble vocal d'Avignon (musique italienne de la Renaissance et baroque) ; le 27, à 18 h. : C. Roustan, mezzo-soprano, L Boulay, clavecin (œuvres des 16, 17 et 18e siècles).

SAINT-MAXIMIN

Fête de sainte Marie-Madeleine

Basilique, le 23, à 21 h. : Concert des musiciens de Provence.

Place Martin-Bidouré, le 24, à 21 h. :A. Chiron, D. Daumas (soirée occitane) ; le 25, à 21 h. : Jan Nove E Catarino et Beltrame (soirée occitane).

SAINT-REMY

Ve Rencontres musicales

Collégiale Saint-Martin, le 26, à 21 h. 30 : A. Lagoya, guitare (Scarlatti, Giuliani, Sor, Tarrega, Albeniz)

Dimanches musicaux

Auditorium Henri-Rolland, le 27, à 18 h. : F. Aguessy, piano (Liszt, Scarlatti, Schubert, Tchaïkovsky).

Musiques multiples

Hôtel de Lubières, le 28 : Cossi Anatz, Tania Maria (piano, chants brésiliens).

Le 29 : F. Couturier, J.-P. Celea, Humair, Texier, Jeanneau.

Le 30 : J. Bocalto, L. Sclavis, Portal, Humair, Lubat.

Le 31 : H. Texier, J.-Ch. Capon, Ph. Deschepper, Oriental Wind, M. Portal.

SALON

Nuits de l'Emperi

XIe Festival de jazz

Le 25, à 21 h. 30 : Fats Domino et Cour Renaissance, le 24, à 21 h. 30 : J. Williams, B. Alumni.

SAUSSET-LES-PINS

Semaine musicale de la côte Bleue

Salle des Arts et de la Culture, le 23, à 21 h. 30 : Orchestre de chambre d'Heidelberg (Telemann, Vivaldi, Mozart) ; le 26, à 21 h. 30 : Recital Manitas de Plata ; le 28, à 21 h. 30 : Recital Y. Boukoff, piano (Bach, Schumann, Beethoven) ; le 30, à 21 h. 30 : le Trio Brahms (Mozart, Brahms, Tchaïkovsky).

SISTERON

XXVe Nuits de la Citadelle

Cloître Saint-Dominique, le 24, à 21 h. 30 : Ensemble baroque de Paris.

Cathédrale, le 26, à 21 h. : Orchestre et chœurs de Paul Kuentz.

Théâtre de la Citadelle, le 27, à 21 h. 30 : Ballet Royal de Wallonie, N. Pontois, C. Atanassoff (la Belle au Bois Dormant).

Sophia Antipolis

Amphithéâtre de plein air, 21 h. 30, le 23 : Orchestre Pro Arte de Munich, dir. K. Redel (Vivaldi, Bartok, Quantz, Beethoven, Mendelssohn) ; le 26 : M. Zeltser, piano (Schubert, Liszt, Chopin, Prokofiev) ; le 28 : Bella Lewitzky Dance Company ; le 30 : Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, dir. C. Gibault, M. Maisky, violoncelle (Weber, Dvorak, Brahms).

CARPENTRAS

Théâtre de Plein Air, 21 h. 30, les 23 et 28 : La Périchole, Orchestre philharmonique de Nice-Côte-d'Azur, dir. P. Dervaux ; les 25 et 26, Ballet royal de Wallonie, N. Pontois, C. Atanassoff (La Belle au bois dormant) ; le 30 : Concert Chorales « A Cœur joie » ; le 31 : Ballet national du Sénégal.

Cour de la Charité, 21 h. 30, le 24 : Théâtre de recherche de Marseille (le Songe d'une nuit d'été) ; le 26 : J.B Floyd, piano (Debussy, Beethoven, Chopin, Albeniz, Prokofieff).

Cathédrale Saint-Siffrein, 21 h. 30, le 24 : D Erlih, violon, Mme Davenet-Vaur, orgue (Corelli, Bach, Vivaldi).

Stade de la Roseraie, 21 h. 30, le 29 : Jazz, W. Jackson, D. Everly.

VAISON-LA-ROMAINE

Théâtre antique, 21 h. 30, le 23 : C. Aznavour ; les 28, 30 et 31 : La Nuit des rois ; le 29 : C. Nougaro.

Théâtre des Fouilles, 21 h. 30, le 24 : Concert Una Ramos ; le 26 : J. et P. Préboist (« Le Rire fraternel ») ; le 27 : Guy Bonnet chante la Provence d'aujourd'hui.

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON

Eglise, 19 h., le 23 : Musiques liturgiques des communautés de Jérusalem ; le 26 : Ensemble chypriote (chants populaires de l'époque des Croisées) (Abbaye de Senanque, le 25, 19 h.) ; 14 h. 30, le 25 : Répétitions publiques de J. Muller.

Tinel, 19 h., le 24 : Concert de musique électro-acoustique ; le 27 : G. Garcin (flûtes perverses) ; 17 h. 30, le 23 : Comédie-Française (« Des travaux et des jours ») ; les 25, 26 : Comédie-Française (« le Cante Jondo », de Lorca) ; 22 h. : les 23, 25, 27 : M. de Mauine (« Apollinaire le mal aimé ») ; les 24, 26 : Dominique Houdart (« l'Illusion comique - formes animées) ; les 24, 26, 28 : Y. Marc, C. Heggen (mimes).

Cloître du Cimetière, 22 h. : les 24, 25 : Bread and Puppet (« le Pain ») ; le 26 : Représentation de la fin du stage de Jennifer Muller.

Collégiale, 22 h. : les 23, 28 : Compagnie des marionnettes de Nantes.

Boulangerie, 16 h. : les 23, 25, 27 : les Aventures de l'archer Yi - Ombres chinoises ; les 24, 26, 28 : Théâtre en ciel (« le Jeu du feu »).

Festival méditerranéen des jeunes interprètes

SAINTES-MARIES-DE-LA-MER

Le 25 : Paco de Lucia (guitare flamenca).

AMELIE-LES-BAINS, PALALDA

Le 26 : Ensemble baroque français (Telemann, Bach, Hay n, Vivaldi).

LA GRANDE-MOTTE

Le 27 : Ensemble baroque français (Bach, Mozart, Boismortier, Vivaldi) ; Théâtre de Verdure, 21 h., le 23 : Monty Alexander Quartet, G. Adams, Don Pullen Quartet, Dizzy Gillespie Quartet ; le 24 : Didier Lockwood groupe, Gismonti, Stan Getz.

Festival de Provence

SIX-FOURS

Maison des arts et de la culture, le 25, à 21 h. 15 : Musique et peinture, F. Landowski (Debussy, Messiaen, Schumann).

SANARY-SUR-MER

Salle de la Cité de la jeunesse, le 31, à 21 h. 15 : E. Lesage, piano (Scarlatti, Beethoven, Fauré, Chopin, Messiaen).

RHONE - ALPES

CHIRENS

Prieuré, le 25, à 21 h. 15 : Ensemble Secolo Barocco, sol. : M. Debost (Vivaldi, Teleman, Mozart). ; le 26 : Quatuor bulgare Dimov (Schubert, Beethoven, Borodine).

GANNAT

Folklore mondial

Le 24, à 21 h. : Rosna-Kitka (Sofia), Khartoum (Soudan).

Le 26, à 21 h.: Bjerre Herreds Folke Danseere de Horsens (Danemark), Ranitasa de Grodno (Russie).

Le 28, à 21 h. : Les Jolivettes de Reims, Khartoum (Soudan). Ensemble des Enfants de Papa (Hongrie).

Le 29, à 14 h. 30 : Panorama (France, Hongrie, Danemark, Malaisie, Portugal, Bulgarie, U.R.S.S., Soudan...) ; à 21 h. : bal international.

Festival de musique en Bourbonnais

HERISSON-CHATELOY

Le 27, à 16 h. 30 : Quatuor bulgare (Beethoven, Dvorak, Borodine).

ROMANS

Semaines de musique contemporaine

Foyer du Théâtre, le 24, à 21 h. 30 : G. Garcin, flûte. Trio vocal G. Reibel (Reibel, Cugniot, Berio).

Crest, le 25, à 21 h. 30 : Le Grand Orchestre de Jazz de la Drôme, dir. A. Brunet, sol. G. Badini, saxo. Quartet M. Solal. L. Konitz.

SAINT-DONAT

Collégiale, 21 h., le 24 : Récital d'orgue, clôture de l'Académie d'été (Bach). Le 26 : M.-C. Alain, orgue (Bach). Le 28 : Orchestre de chambre d'Heidelberg, dir. K. Preis (Bach, Pachelbel, Telemann, Fischer). Le 29 : Orchestre de chambre d'Heidelberg, dir. K. Preis, M.-C. Alain, orgue (Bach, Haendel, Vivaldi).

SAINT-GERVAIS

Eglise de Saint-Gervais, le 27, à 21 h. : Récital J. Menuhin, piano (Schubert, Beethoven, Debussy).

SALLANCHES

Salle Léon Curral, 20 h. 45, le 23 : Trio Michel Graillier, J.-F. Jenny-Clarke, O. Johnson, Trio Arvanitas, Hal Singer ; le 24 : The Golden Gate Quartet.

VIENNE

Théâtre antique, le 24, à 21 h. 30 : Ballet royal de Wallonie, N. Pontois, C. Atanassof (la Belle au bois dormant) ; le 29, à 21 h. 30 : Ballet international de Caracas.

Cathédrale Saint-Maurice, le 25, à 21 h. 15 : Orchestre et chorale Paul Kuentz (M. A. Charpentier : Te Deum, Mozart : la Messe du couronnement).

XVe FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS

(325-37-67)

Eglise Saint-Germain-des-Prés, les 23 et 24, à 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : J. Eliot Gardiner. The Monteverdi Choir (Lulli, Haendel).

Conciergerie, le 24, à 18 h. 30 : Trio à cordes Roussel, C. Cheret, Y. Poucel (Haydn, Roussel, Françaix, Mozart).

Salle Auber-RER, le 25 à 16 h. 30 : Quintette de cuivre, G. Touvron (Holborn, Maurer, Bach, Horowitz, Petzel, Joplin...)

Grand Hôtel, le 25, à 18 h. 30 : Trio Delta (Beethoven, Lalo). Le 25, à 21 h. : R. Bollen, J. de Beenhouwer (C. et R. Schumann, Wolf, Mahler).

Hôtel Intercontinental, le 26, à 18 h. 30 : Universal Music Ensemble (Frescobaldi, Machaut, C.P.E. Bach, Landini).

Eglise Saint-Merri, le 28, à 20 h. 30 : Boston Museum Trio (Couperin, Leclair, Marin Marais).

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, le 29, à 18 h. 30, et 20 h. 30 : Ensemble A Sei Voci (C. de Morales).

Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), 20 h. 30, mat. dim. 14 h. 30 : Ruy Blas.

CARRE SILVIA MONFORT (531-28-34), les 23 et 30, à 15 h. 30 ; les 26 et 27, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (Dim., lun.), 20 h. 30 : Délire à deux. 22 h. : Prospectus. 23 h. : le Concile des fous.

ATELIER THEATRE DU XIXe (366-59-11) (Dim., lun.), 20 h. 30 : les Bonnes.

CARREAU DU TEMPLE (624-53-25) (Mar.), 21 h. : le Cirque de Molière.

CONCIERGERIE (724-14-16), à partir du 28, 21 h. : la Rose et le Fer.

COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (Dim. soir, lun.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : la Locandiera.

ESSAION (278-46-42) Dim., lun.), I. 20 h. 30 : Histoires vraies de Maupassant ; 22 h. : les Bonnes. — II, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone.

FONTAINE (874 - 74 - 40) (Dim.), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire.

GAITE - MONTPARNASSE (322-16-18) (Dim., lun.), 20 h. 15 : Rufus, 22 h. : Le Père Noël est une ordure.

GALERIE 55 (326-63-51) (Dim., lun.), 22 h. 15 : Tu causes, tu causes.

HOTEL DE FOURCY (241-41-45) (Dim.), 21 h. : Les exploits d'Arlequin.

HUCHETTE (326-38-99) (Dim.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

LA BRUYERE (874-76-99) (Dim., lun), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.

LUCERNAIRE (544-57-34) (Dim.), I. : 18 h. 30 : En compagnie d'Appolinaire. 20 h. 30 : Haute surveillance. 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky ;
II : 18 h. 15 : Idée fixe. 20 h. 30 : les Quatre Jumelles. 22 h. 15 After Liverpool ;
III : Parlons français. 22 h. 30 : Notre-Dame de l'informatique.

MARIGNY (225-20-74) (Dim. soir, lun.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Kean, désordre et génie (dern. le 27), salle Gabriel (Dim. soir, lun) 21 h., mat. dim., 15 h. et 16 h. 30 : Albert (dern. le 27). A partir du 29, à 21 h. : les Deux Suisses. 22 h.30 : Areuh=MC 2.

MICHEL (265-35-02) (Lun.), 21 h. 15 : Duos sur canapé.

MONTPARNASSE (320 - 89 - 90) (lun.), 20 h. 30 ; mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles. II : Vend., sam. 22 h. 30 : Jugement, 20 h. 30 : Rosencrantz et Guildenstein sont morts (dern. le 26).

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (Dim.), 20 h. 30 : le Farré sifflera trois fois.

PRESENT (203-02-55) (Dim. soir., lun.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Yerma.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (Dim. soir., lun.), 20 h.30, mat. dim., 15 h. : l'Aide-mémoire.

TAI-THEATRE D'ESSAI (247-11-51) le 23, à 20 h. 30 : les Bonnes.

THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (Dim.) 20 h. 45 : En plein dans le mille.

THEATRE EN ROND (387-88-14) (Dim., lun.), 20 h. 30 : Huis-clos.

THEATRE DE L'UNION (770-90-94), 21 h., jours pairs : le Tartuffe. Jours impairs : l'Avare.

THEATRE 18 (226-47-47) (Dim. soir., lun.), 21 h., mat. dim., 16 h. : la Mère coupable, 1 792.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), 21 h., (dern. le 27), 15 h. : Un Tramway nommé Désir.

VARIETES (233-09-92) (Dim. soir., lun.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 15 : Je veux voir voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 21 h. 15 : la Collection ; 22 h. 30 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : A. Rivage.

BISTROT BEAUBOURG (271-33-17) (Mar.), 20 h. 15 : Deux pour le prix d'un ; 21 h. 30 : Naphtaline ou la Faim des mythes

BLANCS - MANTEAUX (887 - 15 - 70) (D.), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier (D., L.) ; 22 h. 30 : les Belges.

CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I. 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 22 h. : Couple-moi le souffle. — II. 22 h. 30 : Popeck.

CAFESSAION (278-46-42) (D.), 22 h. : Jacques Charby.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 30 : R. Gotainer, Coluche ; 22 h. : C Couture.

LE CLOWN (355-00-44), 22 h. 30 : Caf'conc'.

LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 21 h. 30 : Dans la rue ; 22 h. 30 : Carnival.

COUPE - CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; J., V., S., 21 h. 30 : J.-P. Rambal.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 · N. Pereira; 21 h. 30 : la Matiouette ; (D., L.), 22 h. : Essayez donc nos pédalos.

LE CROQ-DIAMANTS (272-20-06) (D., L.), 20 h. 30 : Ça boum ; 21 h. 45 : Chiens de pique ; 23 h. : M. Andrieu.

L'ECHAUDOIR (240-58-27) (D.), 21 h. 30 : M. Boubin.

L'ECUME (542-71-16) (D.), 20 h. 30 : A. Nizet (dernière le 26) ; 22 h. : J.-P. Réginal ; les 24, 25 à 23 h. 45 : Soirées jazz.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : L'une mange, l'autre boit.

LA MIRANDIERE (229-11-13), 22 h. 15 : S. Wofay.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), I. 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II. 21 h. : Si la concierge savait ; 21 h. 45, Dim. à 22 h. : Suzanne, ouvre-moi.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 21 h. 45 : Jean-Marie Cornille.

SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 21 h., Sam. à 20 h. 30 et 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.

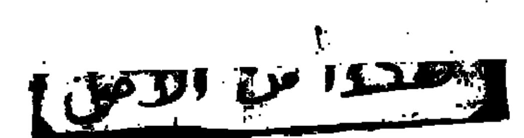
THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : Cocagne et Delaunay ; 22 h. 30 : Otto Wessely.

THEATRE DU MARAIS (278-50-27) (D.), 21 h. : Phèdre à repasser.

THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Patpapa ; 21. h. 30 : La baleine blanche rit jaune ; 22 h. 30 : D. Kaminka.

Danse

HOTEL CARNAVALET (278 - 60 - 56), jeudi, ven., sam. dim., 21 h. : Les ballets historiques du Marais.



Cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 23 JUILLET

15 h. et 19 h. : Le patrimoine cinématographique français (15 h. : J'accuse, d'A. Gance ; 19 h. : la Femme de nulle part, de L. Delluc) ; 21 h. : Station terminus, de V. de Sica.

JEUDI 24 JUILLET

15 h. : le Quarante et Unième, de G. Tchoukraï ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : Fièvre, de L. Delluc ; le Chemin d'Ernoa, de L. Delluc ; 21 h. : Première victoire, d'O. Preminger.

VENDREDI 25 JUILLET

15 h. : The Crimson kimono, de S. Fuller ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : l'Homme du large, de M. L'Herbier ; 21 h. : les Quatre Fils de Katie Elder, d'H. Hathaway.

SAMEDI 26 JUILLET

15 h. : Et l'acier fut trempé, de M. Donskoï ; 17 h. et 19 h. Le patrimoine cinématographique français : Tih Minh, de L. Feuillade ; 21 h. : Un second souffle, de G. Blain.

DIMANCHE 27 JUILLET

15 h. : Laurel et Hardy ; 17 h. et 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : Tih Minh, de L. Feuillade ; 21 h. : Cousin, cousine, de J.-C. Tachella.

LUNDI 28 JUILLET

Relâche.

MARDI 29 JUILLET

15 h. : Nicolas et Alexandra, de F.-J. Schaffner ; 19 h. : Le patrimoine cinématographique français : Faits divers, de C. Autant-Lara ; Villa destin, de M. L'Herbier ; la Souriante Mme Beudet, de G. Dulac ; 21 h. : Sweet Charity, de B. Fosse.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 23 JUILLET

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : Eldorado, de M. L'Herbier ; 17 h. : L'Etudiant de Prague, de S. Rye ; 19 h. : les Hauts de Hurlevent, de L. Bunuel.

JEUDI 24 JUILLET

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : L'Atlantide, de J. Feyder ; 19 h. : El Pisito, de M. Ferreri.

VENDREDI 25 JUILLET

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : Crainquebille, de J. Feyder : 17 h. : Enthousiasme ou la symphonie du Donbass, de D. Vertov ; 19 h. : le Vent, de V. Sjostrom.

SAMEDI 26 JUILLET

15 h. et 17 h. : Le patrimoine cinématographique français : Judex, de L. Feuillade ; 19 h. : la Passagère, d'A. Munk ; 21 h. : le Signe du lion, d'E. Rohmer.

DIMANCHE 27 JUILLET

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : Judex ; 17 h. : la Terre, d'A. Dovjenko ; 19 h. : la Mère, de Poudovkine ; 21 h. : les Damnés de l'océan, de J. von Sternberg.

LUNDI 28 JUILLET

15 h. : Le patrimoine cinématographique français : Don Juan et Faust, de M. L'Herbier ; 17 h. : Ingeborg Holm, de V. Sjostrom ; 19 h. : Zvenigora, d'A. Dovjenko.

MARDI 29 JUILLET

Relâche.

Les exclusivités

L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
ALIEN (A., v.o.) (**) (70 mm) : Broadway, 16e (527-41-16).
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; v.f. : Cin'Ac, 2e (296-80-27) ; Calypso, 17e (380-30-11).
LE BATEAU DE LA MORT (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
BIENVENUE Mr. CHANCE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
CALIGULA (It., v. angl.) (**) : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé 18e (522-46-01).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées - Point - Show, 8e (225-67-29).
LE CHAINON MANQUANT (Fr.-Belg., v. angl.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).
CHARLIE BRAVO (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
5 % DE RISQUE (Fr.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LE COLLEGE EN FOLIE (A., v.f.) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Tourelles, 20e (364-51-98).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52).
ENQUETE SUR UNE PASSION (A., v.o.) (**) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
L'ETOILE NOIRE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; (v.f.) : Secrétan, 19e (206-71-33).
LE FAISEUR DE SUISSES (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE GANG DES FRERES JAMES (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES HERITIERES (Hong., v.o.) : Saint - André - des - Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Ternes, 17e (380-10-41) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'IMMORALE (Fr.) (**) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LADY MACBETH SIBERIENNE (Pol., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES LOUPS DE HAUTE MER (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LULU (Fr.-All., v.o.) (**) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Passy, 16e (288-62-34).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (534-07-76).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 13e (343-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES MONSTRESSES (It., v.f.) : Paramount - Marivaux, 2e (296-80-40).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE PRE (It., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LE PRISONNIER DE LA RUE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE (Fr.-It., v. it.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). — V.f. : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE SHERIF ET LES EXTRA-TERRESTRES (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT EXPRESS (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
TESS (Fr.-An., v. an.) : Templiers, (272-94-56).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). 14 Juillet - Beaugrenelle, 11e (575-79 79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (Fr.) : Gaumont - les - Halles, 1er (297-(357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, (575-79-79) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis - Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE DE BRIAN (An., v.o.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES FILMS NOUVEAUX

CHRONIQUES MARTIENNES, film américain de Michael Anderson. — V.o. : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Parnassien, 14e (329-83-11), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

BRIGADE MONDAINE ; VAUDOU AUX CARAIBES, film français de P. Monier (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33), Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Normandie, 8e (359-41-18), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

CACTUS JACK, film américain de Hall Needham. — V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

Les séances spéciales

L'AMOUR A LA VILLE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
CARRIE (A., v.o.) (**) : Calypso, 17e (380-30-11), V., S., 24 h. 30.
LE CIRQUE DE MOSCOU (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80), 16 h.
LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Broadway, 16e (527-41-16), 14 h.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h. ; Balzac, 8e (561-10-60), t.l.j.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**) : Studio de l'Etoile, 1e (380-19-93), S., 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HORROR SHOW (A., v.o.) (**) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34), 22 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf D.).
L'INNOCENT (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE LOCATAIRE (A, v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 21 h. 45 (sf L.).
MAHLER (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 14 h. 25.
MARATHON MAN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
MELODIE POUR UN TUEUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), Mer., 21 h. 30, S., 19 h. 30.
LA NUIT DU CHASSEUR (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23), 12 h. et 24 h.
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
PARIS VU PAR... (Fr.) (C.-Mét.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34), 14 h.
RHAPSODIE HONGROISE (Hong., v.f.) : Les Tourelles, 20e (364-51-98), J. soir, 21 h.
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), 13 h. 30 et 15 h. 20.
SEX O'CLOCK USA (A., v.o.) (**) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), S., D., 18 h. 30.
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.
THEATRE DE SANG (A., v.o.) (**) : Acacias, 17e (764-97-83), V., S., 0 h. 15.
LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 22 h.

Les grandes reprises

A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
L'ANGE EXTERMINATEUR (Esp., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
AMERICAN GRAFFITI, La Suite (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Le Paris, 8e (359-53-99) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LE BLUES ENTRE LES DENTS (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
BORSALINO (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CADAVRES EXQUIS (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) Forum-Cinéma 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CHINATOWN (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42). — V.F. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-37-43).
LA DERNIERE FEMME (It., v.o.) : Palace-Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DRACULA, PRINCE DES TENEBRES (Ang., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; (v.f.) : Mistral, 14e (539-52-43).
DUMBO (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Gaumont - les - Halles, 1er (297-49-70).
FELLINI ROMA (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
FRANKENSTEIN Jr (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; (v.f.) : Les Tourelles, 20e (364-51.98), mar., 21 h.
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE GUEPARD (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont - les - Halles, 1er (297-49-70), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
HISTOIRE D'O (Fr.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It., v.o.) : Elysées-Pt-Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : Fauvette, 13e (331-60-74), Capri, 2e (508-11-69), Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
IRMA LA DOUCE (Fr.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
JAMES BOND CONTRE Dr NO (A., v.o.) : 103 Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) Capri, 2e (508-11-69).
MOLIERE (Fr.), Calypso, 17e (380-30-11) H. Sp.
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (A., vo.o) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LA NUIT DES MORTS - VIVANTS (A.) (**) (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70), ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (634-13-26).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Balzac, 8e (381-10-60) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Espace Gaîté, 14 (320-99-34).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66). Lucernaire, 6e (544-57-34).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
PSYCHOSE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE REGNE DE NAPLES (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR (A.) (**) (v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; (v.f.) : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LA SOURIS QUI RUGISSAIT (A., v.f.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) J. S. L.
LA SOURIS SUR LA LUNE (A., v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) Mer., V., D., Mar.
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Action La Fayette, 9e (808-80-50).
LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

Les festivals

PREVERT, Studio 43, 9e (770-63-40). En alternance : l'Affaire est dans le sac ; Voyage surprise ; Drôle de drame ; le Jour se lève.
WESTERN ET FILM D'AVENTURES AMERICAIN (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86). Mer : Fort invincible ; Jeu. : Rio Bravo ; Ven. : les Cavaliers ; Sam. : Bronco Apache (v.f.) ; Dim. : la Rivière rouge ; Lun. : les Aventures de Robin des Bois ; Mar. : les Aventures du capitaine Wyatt (v.f.).
FRANÇOIS TRUFFAUT, 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). Dim. : Baisers volés ; Ven., lun. : Domicile conjugal ; Mar. : les Deux anglaises et le continent ; Mer., sam. : les 400 coups.
NIKITA MIKHALKOV (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80). 18 h : Partition inachevée pour piano mécanique. 20 h : cinq soirées. 22 h : l'Esclave de l'amour.
INGMAR BERGMAN, (v.o.) Studio des Ursulines, 5e (354-39-19). Mer. : A travers le miroir. Jeu. : le Visage. Ven. : Sourires d'une nuit d'été. Sam. : le Silence (*). Dim. : le 7e Sceau. Lun. : la Source (*). Mar. : l'Attente des femmes.
CINE - POLAR, (v.o.), Espace - Gaîté, 14e (320-99-34). Mer. : la Mort frappe trois fois. Jeu. : Terreur aveugle. Vend. : Panique dans la rue. Sam., dim. : le Pays de la violence. Lun. : l'Inquiétante Dame en noir. Mar. : le Piège.
JAMES CAGNEY, (v.o.), Grands Augustins, 6e (633-22-13). Mer., jeu. : Un, deux, trois. Ven., sam. : les Fantastiques Années vingt. Dim., lun. : les Anges aux figures sales. Mar. : l'Ennemi public.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81). Mer. : Chantons sous la pluie. Jeu. : le Pirate. Ven. : Melinda. Sam. : un Américain à Paris. Dim. : Beau fixe sur New-York. Lun. : le Chant du Missouri. Mar. : le Bal des sirènes.
STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71) (v.o.), 12 h. : Amarcord. 14 h. 10 : Portier de nuit. 16 h. 10 : Bonnie and Clyde. 18 h. 10 : Délivrance (**). 20 h. 10 : Salo (**). 22 h. 10 et 24 h. : The Rocky hooror Picture show.
JACQUES TATI, Grand Pavois, 15e (554-46-85) : Jour de Fête. Les vacances de Monsieur Hulot. Mon oncle. Playtime.
FRITZ LANG (v.o.), Action République, 11e (805-51-33) ; Marais, 4e (278-47-86) : mer., ven., dim., mar. : le Tigre du Bengale ; jeu., sam., lun. : le Tombeau hindou. — Olympic, 14e (542-67-42) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) : mer., ven., dim., mar. : le Tigre du Bengale ; jeu., sam., lun. : le Tombeau hindou.
FRISSON (v.o.), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), mer. : les Décimales du futur ; jeu. : le Baiser du vampire ; ven. : Damien : la Malédiction 2 ; sam. : l'Enfer des zombies ; dim. : le Cercle infernal ; dim. : le Cercle infernal ; lun. : la Maison de l'exorcisme ; mar. : la Fille de Frankenstein. — Haussmann, 9e (770-47-55), mer : Flesh Gordon ; jeu. : le Jardin des supplices ; ven. : les Décimales du futur ; sam. : le Baiser du vampire ; dim. : Damien, la Malédiction 2 ; lun. : l'Enfer des zombies ; mar. : le Cercle infernal.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50). mer. : la Main gauche du Seigneur ; jeu. : Across the Pacific ; ven. : Une femme dangereuse ; sam. : l'Odyssée de l'African Queen ; dim. : le Trésor de la sierra Madre ; lun. : le Faucon maltais ; mar. : Passage to Marseille.
DUSTIN HOFFMAN, Al Pacino (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) ; mer., jeu. : Serpico ; ven. : l'Epouvantail ; sam. : Panique à Needle Park ; dim. : Un après-midi de chien ; lun. : le Récidiviste ; mar. : Bobby Deerfield.
L'ANTIQUITE PASOLINIENNE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer., ven., dim., mar. : Medee ; jeu., sam., lun. : Œdipe-Roi.
JACQUES DOILLON, Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) : ven., 18 h. : l'An 01 ; mar., 18 h. : les Doigts dans la tête.

Concerts

MERCREDI 23 JUILLET

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. J.-F. Gonzales (Mozart, Vivaldi, Tchaïkovski, Dvorak).
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Audubon High School Concert Choir.
HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : Escure (Bach).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : P. Pattie, R. Haroutunian (Chansons des troubadours de tradition arménienne).

JEUDI 24 JUILLET

HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 23.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 24.

VENDREDI 25 JUILLET

HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 23.
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 23.
EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, 21 h. : Orchestre de chambre B. Thomas (Bach, Vivaldi, Haendel, Rosini).
NOTRE-DAME DE PARIS, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. J.-E. Gordiner (Haendel, Lulli).

SAMEDI 26 JUILLET

HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 23.
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 23.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 23.

DIMANCHE 27 JUILLET

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : voir le 23.
EGLISE SAINT-MERRI, 16 heures : M. Guyard, C. Villevieille, I. Gascuel (répertoire baroque et contemporain).
CHAPELLE DE LA SALPETRIERE, 16 h. 30 : F. Carres - Olivier (Bruhns, Couperin, Schumann, Langlais).
HOTEL DE FOURCY, 15 h. et 21 h. : Cathédrale des Andes.
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : Tamminga (Pierné, Franck, Isoir).
EGLISE AMERICAINE, 18 h. : B. Geary (Beethoven, Gottschalk, Debussy, Emmanuel, Ravel).

LUNDI 28 JUILLET

EGLISE REFORMEE DU XIe, 18 h. : Ensemble de cordes des participants du cours Robert Soëtens (Bach).

MARDI 29 JUILLET

HOTEL HEROUET, 20 h. 15 : voir le 23.
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre P. Kuentz, sol. H. Dreyfus, G. Trouvron, M. Giboureau (Bach).

Dans la région parisienne

ROYAUMONT, abbaye (035-30-16), le 27, à 17 h. 30 : Ensemble de chanteurs et musiciens de l'université hébraïque de Jérusalem et de la radio israélienne.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, salle M.-Denis (973-92-92), le 29, à 20 h. : Concerts des participants au Juillet musical 1980.

SCEAUX, XIIe Festival, Orangerie (660-0-76), le 25, à 21 h. : T. Paraskivesco (Beethoven, Schubert, Brahms), le 26, à 17 h. 30 : Ensemble Terpsichore (musique italienne de la fin du XIVe siècle au début du XVIIe siècle), le 27, à 17 h. 30 : Quatuor de France (Schubert, Fauré, Brahms).

LE MONDE DES SPECTACLES

Variétés

Les comédies musicales

ANTOINE (208-77-71 (D. soir, L.). 20 h. 30 : dimanche, 15 h. : Ta bouche (dern. le 27).
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h.; dim., 15 h. : Phi-Phi.
RENAISSANCE (208-18-50), v., sam., 20 h. 45; mat. sam., 14 h. 30 : Un de la Canebière.

Le music-hall

DAUNOU (261-69-14) (Mar., D. soir). 21 h.; mat. dim., 15 h. 30 : Pepe Cordoba et fiesta flamenca.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 22 h. 45 : Luc Berthommier.
FORUM DES HALLES (297-53-47) (D. L.), 20 h. 30 : Procédé *Guimard*-Delaunay.
PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D., L.), 21 h. : le grand orchestre du Splendid (dern., le 26).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45); 21 h. : mat. dim., 15 h. 30 : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Jazz, pop, rock, folk

BATACLAN (700-30-12), le 25, à 20 h. : Azuquita Y Su Melao.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : X. Chambon Quartet, M. Silva; les 27, 28; Roger Guerin Big Band. A partir du 29 : J.-P. Sasson Quintet.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : J. Lee Wilson, B. Saxton, P. Browler, H. Picken, A. Lewis; 22 h. 45 : Los Salseros.
DREHER (233-48-44), le 23, à 22 h. : Chico Hamilton Sextet. Du 24 au 27 : Ray Briant Trio. A partir du 28 : Art Farmer Quartet.
DUNOIS (584-72-00), le 23, à 20 h. 30 : Fusion Jazz Quartet; les 24, 25, à 20 h. 30 : Bobby Few Quartet; le 26, à 20 h. 30 : Edja Kungali; le 27, à 20 h. 30 : Groupe Dou; les 28, 29, à 20 h. 30 : G. Marais Quartet.
CLUB SAINT-GERMAIN-DES-PRES (222-51-09), 22 h. : C. Guilhot, R. Urtreger, A. Cullaz, P. Combelle.
OLYMPIA (742-25-49), le 23, à 21 h. : Gato Barbieri, Mongo Santa Maria; le 24, à 21 h. : Fats Domino.
PALACE (246-10-87), le 23, à 20 h. : Don Cherry et Magic Show.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h. 30, le 23 : Metropolitan Jazz Band; le 24 : Swing At Six; le 25 : New Farmers; le 26, Swing Combo.
RIVERBOP (325-93-71) (D., L.), 22 h. 30 : Allen Quartet et Christian Vander (jusqu'au 26).
SLOW-CLUB (233-84-30), 21 h. 30 : G. Colliers London Allstars (dern., le 26).



CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur de la République populaire de Pologne en France et Mme Tadeusz Olechowski ont offert une réception le mardi 22 juillet.

Naissances

— Mawéna et Paul-Sébastien ont la joie d'annoncer la naissance de leur frère,

Nicolas

à la clinique Marignan.
Paris, le 23 juillet 1980.
De la part du docteur et Mme P. CARTERET-NOAH.
B.P. 2260, Lomé (Togo).

— Jean LESIEUR et Carolyn WHITE ont la joie d'annoncer la naissance de

Jonathan.

Meudon, le 27 juin 1980.

— Heitor O'DWYER DE MACEDO, Leslie KAPLAN et Marion ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et sœur

Naruna,

le 20 juillet 1980.

— M. et Mme Bernard PEYRAT laissent à Marie-Bénédicte la joie d'annoncer la naissance de

Jean-Maxime,

Paris, le 10 juillet 1980.

Décès

CLAUDE DORMOY

Nous apprenons la mort, survenue le 11 juillet, du baryton français **Claude DORMOY** à la suite d'une longue et douloureuse maladie. Il était âgé de trente-neuf ans.

[La carrière de Claude Dormoy donnait de grands espoirs depuis qu'il avait interprété à Turin le rôle de Pelléas avec tant de talent que Serge Baudo l'avait choisi pour chanter ce même personnage dans l'enregistrement du chef-d'œuvre de Debussy, aux côtés de Michèle Command et Gabriel Bacquier. Son *nom* restera associé ainsi au jeune héros fauché par une mort injuste.]

— Marie-José et James Roy, David, Elizabeth et Jean-Pierre Coqueblin, Marianne et Sarah,
Bernard Axelrad et Emmanuel,
Fabienne et Pierre Axelrad,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme AXELRAD,
née Madeleine Schacher,
directrice honoraire de lycée.

Ils rappellent le souvenir de son époux, le
professeur A. José AXELRAD (1915-1969).
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, le 23 juillet 1980.
La Renardière,
Nesle-Hodeng,
76270 Neufchâtel-en-Bray.

— Mme Félix Borel,
Les familles Borel, Fabre, Lombard, Sarmiento, Millet, Couston, Bout, Massard, Pradal, Malmezet, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Félix BOREL,
ancien hôtelier,

à l'âge de soixante-quinze ans, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques ont eu lieu le mercredi 16 juillet, à 10 heures, à l'église Saint-Agricol, à Avignon.

— Mme Sandys Bureau et ses enfants ont la douleur de faire part du décès de leur époux et père,

Gérard BUREAU,
architecte D.P.L.G.,

survenu le 20 juillet 1980, en son domicile.
Le service religieux sera célébré le jeudi 24 juillet 1980, à 8 h. 30, en l'église réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris (6e).
4, rue Michelet, 75006 Paris.

— Jean-Claude Bernard,
André-Yves Dupuis,
Wladimir Mitrofanoff,
ses collaborateurs et ses amis,
ont le regret de faire part du décès de

Gérard BUREAU,
architecte D.P.L.G.,
administrateur d'Arc Architecture,

survenu le 20 juillet 1980.
La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 24 juillet 1980, à 8 h. 30, 58, rue Madame, Paris (6e).
3, boulevard Richard-Lenoir, Paris (11e).

— Paul et Madeleine Clément, ses enfants, ont la très grande douleur de faire part de la mort, le 13 juillet 1980, à Angoulême, dans sa cent deuxième année, de

Mme Anne-Marie Charlotte CLÉMENT,
ancienne directrice
du lycée français Jeanne-d'Arc de Kitchinau, ancien professeur à l'Alliance française,
officier d'Académie,
officier de l'Instruction publique,
grande médaille
de l'Alliance française.

La cérémonie a eu lieu le 16 juillet dans l'intimité.

— Mme René Dalisson,
M. et Mme Michel Dalisson et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Dalisson et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. René DALISSON,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918 et 1939-1940.

La messe sera célébrée jeudi 24 juillet, en l'église Saint-Louis de Fontainebleau.
Ni fleurs ni couronnes.

— M. et Mme Michel Flame,
M. Bernard Flame,
Mme veuve Emile Goldenberg,
Eric et Valérie Flame,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Olivier FLAME,

leur fils, petit-fils, frère, neveu, décédé le 21 juillet 1980, dans sa vingt-quatrième année, à Garches (Hauts-de-Seine).
Les obsèques auront lieu le jeudi 24 juillet.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, avenue Foch, 92380 Garches.

— Le professeur et Mme Jacques Ghestin et Sylvie,
M. et Mme J. Ghestin,
Mme J. Bachelet,
Et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Karim,

survenu accidentellement, le 21 juillet 1980, à vingt ans.
4, cité Vaneau, 75007 Paris.

— Mme Pascale Honegger, ses enfants, sa famille, ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Arthur HONEGGER,
née Andrée Vaurabourg,

survenu le 18 juillet.
Selon sa volonté, l'inhumation a eu lieu à Paris, au cimetière Saint-Vincent, dans la plus stricte intimité. Au cours de l'automne, ses amis seront conviés à se réunir en sa mémoire.

— Mme James Piani,
M. et Mme Richard Piani,
Xavier, Olivier et Philippe,
M. et Mme Jean Bluzet,
Dominique, Frédérique, Pascale et Guillaume,
Mme Christiane Perema,
M. et Mme Maurice Buchet,
ont la douleur de faire part du décès, le 18 juillet 1980, dans sa quatre-vingt-cinquième année, de

M. James PIANI,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918, 1939-1945,

leur époux, père, grand-père, frère et beau-frère.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Robert Salman,
M. et Mme Christian Salman,
ont le regret de faire part du décès subit de

M. Robert SALMAN,
directeur général
de Publications-Elysées,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
médaille d'argent de la Ville de Paris,

survenu le 19 juillet 1980.
Les obsèques auront lieu le vendredi 25 juillet 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, Paris (15e).
22, avenue de Suffren, 75015 Paris.

— Le président, le conseil d'administration, les cadres, les collaborateurs de Publications-Elysées, ont le regret de faire part du décès subit de leur directeur général,

M. Robert SALMAN,
croix de guerre 1939-1945,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
médaille d'argent de la Ville de Paris,

survenu le 19 juillet 1980.
Les obsèques auront lieu le vendredi 25 juillet 1980, à 10 h. 30, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal-Amette, Paris (15e).
Publications-Elysées,
91, avenue des Champs-Elysées,
75008 Paris.

— Le 18 juillet 1980 est décédé, à Chalon-sur-Saône, après une cruelle maladie, le

Gilbert TROLLIET,
fondateur et directeur des revues « Raison d'être », « Présence », et « Revue de Suisse ».

La cérémonie religieuse œcuménique suivie de l'inhumation a eu lieu dans l'intimité en l'église de Saint-Micaud.
De la part de :
Mme Gilbert Trolliet,
M. Jean Trolliet,
M. et Mme Maurice Novarina,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Trolliet, Ciottu, Pauli et alliées,
dans l'affliction.
71460 Saint-Micaud.
Genève Chevreus 1247.
52, rue Raynouard, 75016 Paris.

« Tout ce qui fut demeure
et tout ce qui s'achève/Est
le gage en secret, le germe
du printemps... »
Ode à la France, 40-44.

Remerciements

— Les familles Bauchau, Lemineur, Gintzburger, Lassalle et Paulet, profondément touchées des marques de sympathie qui leur ont été prodiguées lors du décès de

Mme Annie BAUCHAU,
née Lemineur,

remercient bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.
3, rue J.-B. Dumas, Paris (17e).
19, rue Cavendish, Paris (19e).

— Dans l'impossibilité de répondre individuellement à toutes les marques d'affection et de sympathie qu'elle a reçues, la famille de

G.A. MONNIOT

prie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine de trouver ici l'expression de ses plus sincères remerciements.

Anniversaires

— Le 19 juillet 1973, disparaissait **M. Ladislas FISCHER.**
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Nous rappelons au souvenir de ceux qui les ont connus et aimés

Octave MERLIER,
helléniste,
directeur à l'Institut français d'Athènes,
professeur de grec moderne
à l'université d'Aix-Marseille,
membre correspondant
de l'Académie d'Athènes,
ancien combattant
de la première guerre mondiale,
médaille militaire,
croix de guerre avec palmes,
résistant de la seconde guerre mondiale,
représentant secret
du général de Gaulle en Grèce,
« Laurent » dans la résistance
du Cantal,

et notre sœur cadette,

Augustine MERLIER,
docteur en médecine,
externe des hôpitaux de Paris,
sociétaire des Artistes indépendants,
disparue le 26 avril dernier.

Mlle Octavie Merlier, professeur,
4, rue Corvisart, 75013 Paris.

— Il y a cinq ans, disparaissait tragiquement, à Charenton,

l'inspecteur Jacques POTTIER.

Que ceux qui l'ont connu et apprécié aient une pensée pour lui.

— Tous ceux qui ont aimé **Marie SABOURET,** sociétaire de la Comédie-Française, auront une pensée pour elle ce mercredi 23 juillet, vingtième anniversaire du jour où elle nous a quittés.

PRESSE

VERS DE NOUVEAUX LICENCIEMENTS A « L'AURORE »

Le prochain comité d'entreprise de *l'Aurore*, prévu pour le 6 août, devrait être saisi d'une demande par la direction de nouveaux licenciements touchant une dizaine de journalistes, apprend-on de source syndicale.

Rappelons que, sur les cent trente journalistes travaillant à la rédaction de *l'Aurore* au moment du rachat de ce quotidien par le groupe Hersant, en juillet 1978, vingt-deux seulement sont encore en fonction, les autres ayant démissionné ou été licenciés. Du côté syndical, on redoute la disparition complète de *l'Aurore* dans les deux mois à venir. Le départ de M. Pierre Janrot de la présidence de la société éditrice de *l'Aurore*, le 30 juin dernier, puis le passage à des pages identiques à celles du *Figaro*, y compris très récemment les « unes », sont autant d'indices de l'évolution vers la liquidation de *l'Aurore* dénoncée par les syndicats.

ÉDITION

Le Cercle de la librairie menace de réduire ses activités et son personnel

Le Cercle de la librairie, fondé en 1847, connaît la crise la plus grave de son histoire. Son nouveau directeur, M. Frédet, qui dirigeait déjà le syndicat national de l'édition, et qui a pris ses fonctions il y a trois semaines, a décidé des mesures draconiennes : « Il vaut mieux se couper le bras que mourir tout entier », dit-il.

Le Cercle de la librairie, véritable « maison du livre », mène de front trois types d'activités : dans son immeuble du boulevard Saint-Germain, il loue des locaux aux organismes syndicaux et culturels représentant tous les métiers du livre (éditeurs, libraires, imprimeurs, etc.); il gère des services d'intérêt général (service de documentation, bibliothèques techniques); il édite enfin périodiques et ouvrages répertoires destinés aux spécialistes du livre, aux étudiants, aux chercheurs.

Les difficultés financières que connaît le Cercle de la librairie sont évidemment liées à la crise générale dont souffre l'édition française. La libéralisation du prix de vente des livres a obligé le Cercle de la librairie à donner parfois trois éditions d'un même répertoire, le premier ne citant aucun prix, le second faisant état du prix de cession du livre par l'éditeur, le troisième donnant le prix du livre à l'exportation. Cette triple édition entraîne des frais énormes et déçoit l'usager, qui attend de ces répertoires d'un prix élevé une information pratique et précise. En outre, le Cercle de la librairie a fait appel depuis deux ans à des services extérieurs pour informatiser sa comptabilité, et cette informatisation a perturbé la facturation.

Pour toutes ces raisons, la nouvelle direction a informé le personnel qu'une réorganisation devait avoir lieu : dès le 11 juillet, un *projet de licenciement collectif au Cercle de la librairie* était mis au point. Il s'agit de supprimer plusieurs services essentiels : la publication des *Livres de l'année-biblio*, qui rendait d'incomparables services aux étudiants, bibliothécaires et chercheurs, est interrompue. La bibliothèque technique disparaît, ainsi que le service de renseignements bibliographiques, dont le fichier était tenu à jour depuis 1926. Parmi les suppressions les plus lourdes de conséquences, il faut citer celle du service de l'emploi, qui centralisait offres et demandes d'emploi au profit des professions de l'édition et de la librairie.

Sur un effectif de cent trente personnes, trente-six sont menacées de licenciement parmi lesquelles trois délégués du personnel et représentants syndicaux (C.F.D.T et C.G.C.). Lundi 21 juillet, une première concertation réunira la direction et le comité d'entreprise, lequel est menacé de disparaître à la suite de cette compression de personnel. Mais la période de consultation sera brève car une décision définitive devrait intervenir dans quinze jours.

JOSANE DURANTEAU.

Le Monde

jours d'été

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Australes : un pasteur à Rurutu (II)

Rurutu (archipel des Australes). — Brutalement, j'émerge à 6 heures du matin d'un rêve montagneux habité par des dieux maoris et des prêtres anthropophages. Tere Moana, chemise repassée, m'attend pour le premier office de la journée. Il a plu dans la nuit sur Rurutu, et l'odeur un peu fade des *îles d'Océanie* rampe près du perron. Elle évoque on ne sait quelle pourrissante mélancolie. Une idée de fibres molles et d'alanguissements qui partout dans le Pacifique paraît menacer les êtres et les choses d'une imperceptible corruption. Il faudra dire bientôt et plus longuement le principe de mort qui flotte *aussi* sur ces terres océanes comme si les bonheurs trop faciles de l'atoll et du lagon y abritaient en permanence leurs propres punitions. Pourquoi voit-on de chez nous ce continent comme un club Méditerranée géant quand c'est le plus métaphysique qui soit ? Celui où tout vous renvoie sans cesse vers l'intérieur des choses. Ventre très vite, on trottine vers le temple sur les traces du pasteur. Des dames très corpulentes y convergent déjà, habillées de blanc et coiffées de solennels canotiers en paille vernie. Approchant du portail, traînant les pieds, vaguement déhanchées, je jurerais qu'elles dansent d'instinct et pour protester un peu... La nef est déjà tiède avec des bancs laqués de bleu et un balcon sculpté. Voilà qu'on chante à tue-tête !

∴

La veille au dîner — nous étions samedi — Tere a dit sans sourciller : « *L'important, le dimanche, c'est d'occuper les gens, tu comprends, sinon ils pourraient s'en aller. Alors on fait deux offices, plusieurs prières et les repas en commun.* » Vive le dimanche ! C'est le jour privilégié pour tâcher de comprendre ce qui m'intéresse à Rurutu. Quelle religion vivent vraiment ces Maoris méditatifs et si brusquement arrachés à leurs dieux de bois ; à quelles transactions secrètes ont dû consentir les pasteurs pour conquérir l'âme polynisienne au point de l'incarner maintenant tout à fait. Une remarque étonnée revient souvent en filigrane des conversations que l'on a en Océanie, dans les livres qu'on vous prête : comment les insulaires du Pacifique, Maoris ou Mélanésiens, ont-ils accepté si facilement — derrière leurs rois, *premiers convertis — ce Dieu blanc arrivé* par la mer ? Pourquoi, en revanche, cette acceptation de l'Evangile s'est-elle accompagnée de révoltes sourdes contre la raide morale des missionnaires ? Au Gambier, des gens — par centaines — se laissèrent mourir de faim ; à Wallis, les *fola-hau* (départs fous) jetaient hors du lagon les rebelles pressés de fuir la théocratie catholique sur de fragiles pirogues qui sombraient en haute mer. La contradiction intrigue : acquiescement spontané à l'Evangile et refus de sa morale subséquente. Et s'il y avait là une leçon ? Pour l'Eglise, s'entends.

Tachons de partager plusieurs jours la vie quotidienne d'un pasteur tahitien avec une modeste hypothèse en tête : le sentiment religieux — et l'esprit d'enfance, ce qui est souvent la même chose — est fortement présent dans toute l'Océanie, mais il y coexiste avec une *formidable énergie de plaisir.* Le missionnaire a donc fort à faire pour la contenir. Il n'a guère à lutter, en revanche, contre un adversaire autrement redoutable, celui qui, dans Bernanos, désespère les curés de campagne en Artois : l'indifférence au religieux. C'est peut-être ce qui sépare Tere Moana, pasteur roublard, du jeune curé d'Ambricourt, douloureux et livide, descendant un soir de pluie la gorge serrée vers sa paroisse (1).

Après une heure de cantiques stridents, toujours un peu proches du tamouré, nous sortons tous du temple pour le premier repas en commun. C'est la pause, la parenthèse joyeuse dans un marathon liturgique qui doit durer jusqu'à la nuit. Un des groupes de la paroisse, levé avant l'aube, dans un grand affairement de casseroles et de fumées, a préparé le *ma'a* (repas) pour tous ces *feti'i* (parents) venus à Rurutu. Quel petit déjeuner ! Poissons grillés, coco râpé, *popoi* bourratif, mangues et bananes... On s'attable dans les criailleries, éclats de rire et plansanteries, lestes. Un vieux Polynésien à l'œil allumé, qui rentre de longues années d'émigration à Nouméa, déchaîne des exclamations réjouies en racontant ses aventures calédoniennes. Des femmes bien en chair émergent de la cuisine et poussent des plats vers moi : « *Mange, mange...* » La politesse, ici, implique un stupéfiant appétit. Tere Moana, en tout cas, paraît à son aise, tapotant la nuque des enfants, surveillant du coin de l'œil sa petite communauté subitement agrandie par la « collecte de mai ».

∴

C'est d'abord cette existence collective, ce lien communautaire préservé, qui fascine les jeunes indépendantistes de Papeete, pour qui Rurutu ou Rapa — perdue vers l'extrême sud des Australes — symbolise une Polynésie idéale, échappant à l'égoïsme consommateur de Tahiti. C'est vrai qu'on y travaille en commun. Les ateliers de femmes — paniers, nattes tressées, *ti fai fai* (patchwork) multicolores — y sont encore bien vivants, et les hommes se prêter ! régulièrement la main dans les tarodières. C'est même l'habileté des missionnaires protestants que d'avoir su habiter et animer ces vieilles structures collectives en les christianisant. Au Jour de l'an, c'est sous l'égide du pasteur que se déroule la « visite des maisons ». Un comité de trois femmes circule, de famille en famille, pour noter scrupuleusement tout ce qui a été fabriqué par les épouses, filles ou grand-mères durant l'année : couvre-lit, fauteuil, rideau, etc... Un peu plus tard, un « comité d'hommes » fera la même tournée pour enregistrer les améliorations domestiques relevant du travail masculin : w.-c.-popaa, agrandissement de la maison, réparation du toit. Tout sera ensuite additionné et fièrement proclamé comme un bilan d'enrichissement collectif de la paroisse. Survivance directe des premières entreprises missionnaires de « modernisation » des îles et d'amélioration de l'ordinaire par le canal subtil du « qu'en dira-t-on »...

S'il règne placidement sur cette « convivialité », Tere Moana, en revanche, n'en finit pas de lutter sur un autre front : celui de l'hérésie et du « péché ». Au point de confesser parfois une impuissance qu'il cherche habilement à présenter comme une concession calculée. « *Les jeunes font la fête et s'amusent,* dit-il, *les vieux ont le temple et les prières. C'est bien comme cela.* » Point besoin d'une grande perspicacité, c'est vrai, pour deviner qu'en cette île pieuse et très chrétienne le règne de la morale s'affaiblit quotidiennement quand le jour baisse. Disons que les « choses de la nuit » échappent au pasteur et qu'il se fait une raison des cavalcades furtives, retrouvailles et plaisirs au pied des maisons. Que j'en juge au regard des filles !

Tere Moana n'a pas beaucoup plus de chance avec son ennemi privilégié qui s'appelle *pia hamani*. Hâtivement traduit, cela veut dire « bière fermentée », et cette boisson locale, depuis des siècles, incendie les archipels d'ivresses récidivantes... Hier encore on la fabriquait en faisant cuire des bananes dans le four tahitien. Aujourd'hui, un peu d'eau, de la levure et du sucre suffisent à « perdre la tête ». Vers 18 heures, tous les soirs, on voit rentrer au village des groupes d'hommes à la démarche incertaine, qui profitent de l'ombre pour retrouver leur maison. Ils ont tenu dans les « champs » des colloques clandestins, se passant de main en main un verre de *pia hamani*. Seule la « honte » les empêchent de chanter bruyamment leur ivresse. Dix fois pendant mon séjour chez lui, Tere reviendra sur ce problème funeste de la « bière fermentée » qui encourage la paresse et l'adultère. Les vieux de Moeraï ne l'ont guère suivi dans sa campagne contre l'alcool, et il s'en désespère. Dans sa hâte à me prendre pour témoin de son mérite moralisateur, il ne va pas jusqu'à m'avouer tout de suite ses stratagèmes. Certains d'entre eux procèdent d'une interprétation très élastique de la catéchèse. Ils en appellent carrément aux superstitions d'avant les missionnaires, celles qui peuplent encore les îles *tupa pau* (fantômes), grandes frayeurs et petits secrets.

∴

Ainsi, pour arrêter de boire (ou de jouer de l'argent), il faut « jurer sur la croix bleue » en définissant, devant témoins, les limites de son engagement. On jure pour quinze jours, trois mois ou la moitié d'un an, selon son courage ou la force de renoncement que l'on devine en soi. Que le serment ne soit jamais trahi avant l'heure ! On s'exposerait alors à d'épouvantables représailles du destin et des *tupa pau*. Or, c'est devant le pasteur dûment convoqué qu'un ivrogne cédant aux suppliques de sa vahiné doit « jurer sur la croix bleue ». J'ai questionné Tere Moana en usant d'une voie oblique. Dans le village d'Avera, sur l'autre rive de Rurutu, un ancien danseur de ballet tahitien vient de jurer... à perpétuité devant le pasteur local. Tere Moana secoue la tête, il juge déraisonnable cet intégrisme. « *Moi, je n'accepte jamais plus de six mois.* » Il avoue donc... Les superstitions, mauvais génies et grands sorciers n'ont pas cédé la totalité du terrain. Ils partagent seulement avec l'Eglise leur empire sur les âmes. On ne saurait dire vers où penchent, principalement, celles-ci.

∴

Il en va de même pour les *tahua* (guérisseurs), dont l'emprise sur la quotidienneté de Rurutu est autrement plus forte que celle des gendarmes, fonctionnaires ou médecins popaa. On assure qu'ils connaissent le mystère des plantes et la science des massages. Peut-être bien... Mais, trois jours avant mon *arrivée*, on dut évacuer d'urgence vers Tahiti un garçon dont le *tahua* avait entrepris de masser... la clavicule brisée. La chronique de l'île est toute remplie d'histoires de guérisseurs. Elles témoignent d'une forte présence de l'irrationnel. Sous la placidité du paysage, derrière le calme assoupi de ces villages sans sonnailles ni événements, des forces obscures sont manifestement en conflit. A Auti, sur l'extrême pointe de l'île, un guérisseur — jetteur de sorts — avait été enterré au cimetière après sa mort. Mal rassuré, mais téméraire, un habitant de son ancienne clientèle est allé exhumer le cadavre pour le brûler en cachette. Arrêté par le gendarme, il a nié un moment. On l'a enfermé une nuit entière dans la prison avec la dépouille carbonisée du sorcier. An petit matin, effaré, cheveux dressés et claquant des dents, il avouait en toute hâte. Comme on aimerait lire le rapport réglementaire de ce gendarme-là !

Un peu par hasard, nous n'avons pas débattu aussitôt avec le pasteur de cette question des guérisseurs trop influents. Heureusement... Entre deux offices du dimanche, Tere Moana dit soudain, en désignant Hatara, sa femme qu'une migraine accable : « *Viens avec nous. On va l'emmener à Avera.* » Depuis deux jours pourtant, en pensionnaire courtois, je me suis soucié des migraines d'Hatara au point de lui céder peu à peu toutes mes réserves d'aspirine, Glifanan et Salgydal, qu'elle avalait sans broncher. C'est dire si m'intéresse ce départ en urgence par la route traversière au milieu des feuillages croulants et des champs de taros. *Arrivé au village, qui est face au vent* et somnole dans les odeurs de sel, Tere Moana file vers la maison du guérisseur, sans un regard pour le dispensaire de la République qui lui fait face. Nous attendons une bonne heure, accroupis sur la pelouse, avant qu'Hatara ne réapparaisse enfin sur le seuil, souriante et « guérie ». Voilà un point que, d'un commun accord, nous laisserons dans le flou.

∴

Vite, retrouver un parfum d'Evangile ! C'est ce que paraît exprimer dans la soirée le visage de Tere Moana, quand nous avons pourtant franchi deux offices, deux repas paroissiens et pas mal de prières depuis le matin. Il s'agit bien de ne pas laisser le moindre « blanc » entre les liturgies. A 18 heures, l'obscurité gagne déjà Rurutu ; nous rejoignons la salle des fêtes, où s'entassent femmes, hommes et enfants, assis en tailleur sur un tapis. Comme chaque dimanche soir, les paroissiens sont invités à commenter l'un après l'autre un verset de la Bible choisi la veille par l'un d'eux. Incroyable soirée ! Il fait chaud et lourd dans la salle. Les enfants courent parfois entre les travées. Des visages se pressent aux fenêtres. Cette exégèse de l'Evangile est l'occasion d'une émulation sévère entre les fidèles, qui, à tour de rôle, se lèvent et font assaut d'éloquence, de gestes et de mimiques. Les commentaires durent chacun dix bonnes minutes, et la réunion se prolongera jusqu'à 3 heures du matin. Après trois ou quatre interventions pourtant, avec une régularité calculée, on s'interrompt pour chanter tous ensemble. Avec quelle joie ! Il faut entendre ces refrains déchaînés, voir ces « mamas » en robes fleuries qui, irrésistiblement, amorcent de discrets trémoussements. Les paroles sont peut-être celles d'un cantique, on ne parierait pas que l'intention le soit toujours. Ces pauses régulières et ces fanfares de gorges paraissent plutôt des concessions bien dosées au plaisir, des échappées païennes qu'une voix anonyme relance de loin en loin quand elles allaient s'arrêter. Puis, essoufflé, on reprend l'examen du verset...

Tere Moana lui-même ferme souvent les yeux, dodeline de la tête, remue la cheville en cadence. Préfère-t-il la pieuse récitation du saint texte ou le joyeux tonnerre des entractes ? J'ai mon idée. Elle illustre la passionnante contradiction des âmes qu'il fait profession d'assumer à Rurutu. Mais comme on le sent puissant et fragile à la fois le pouvoir spirituel qu'il incarne dans cette île minuscule ! D'autant plus fragile en vérité qu'un nouveau péril le menace, plus redoutable celui-là que le paganisme, avec lequel il sut si subtilement composer. Il s'agit du *siècle* lui-même, qui vient à peine de débarquer avec ses facilités et ses verroteries. « *La pollution du progrès* », soupire Tere Moana.

Bizarrement, quand il parle de l'histoire « rurutaise », il cite trois grandes dates en oubliant l'avant-dernière, pourtant essentielle. En 1821, « l'Evangile est arrivé dans l'île » ; en 1970, le cyclone Emma a dévasté les Australes et les trois villages du Rurutu ; en 1976, on a fêté solennellement le jubilé. Tere Moana oublie — le fait-il exprès ? — qu'en 1975 fut Iauguré l'aéroport, qui, deux cent six années après sa découverte par James Cook, reliait définitivement Rurutu au vingtième siècle. Tout le reste a suivi. L'arrivée des subventions et des salaires de fonctionnaires, le goudronnage de la route traversière et la multiplication des Toyota, le rachat par la commune du groupe électrogène géré jusqu'alors par la paroisse, la construction d'une mairie modèle et d'un bureau de poste, les projets de C.E.S. et de télévision, l'extension des clubs sportifs, qui détournent un peu plus le jeunes gens du temple. Descendant direct du roi Teuru Arii, le maire de Moerai rêve désormais d'expansion commerciale et d'hôtels-marinas...

Rurutu, depuis deux siècles, avait trouvé les moyens, sans se renier tout à fait, de survivre aux pirates et baleiniers, aux petites véroles venues d'Occident et aux missionnaires protestants. La nouvelle marée qui monte cette fois sur l'île ne sera-t-elle pas plus dévastatrice que les autres ? C'est celle de l'argent. Tere Moana n'en mène pas large.

(1) Georges Bernanos, *le Journal d'un curé de campagne*.

Jeudi :

TAHITI :
LA POLITIQUE DES VAHINÉS

VIE ASSOCIATIVE

LA JEUNE CHAMBRE ÉCONOMIQUE PROPOSE POUR LES ASSOCIATIONS UN STATUT D'UTILITÉ SOCIALE

« *La vie associative est pour le citoyen un moyen privilégié d'engagement civique et de contribution à l'amélioration de la qualité de la vie. Il faut mettre les associations devant leurs responsabilités mais leur donner en même temps les moyens de travailler.* »

Dans un document intitulé « Propositions pour des relations nouvelles entre le pouvoir local et les associations », la Jeune Chambre économique française (1), formule une série de suggestions concrètes destinées à améliorer le fonctionnement des associations « *dont l'utilité n'est plus contestée* ».

● Pour établir le dialogue un comité local réunissant tous les responsables locaux et les représentants des associations « *même les plus contestataires* » tiendrait séance obligatoirement une fois l'an mais de manière informelle ;

● La formation des responsables d'association serait assurée grâce aux crédits de formation (1 %) non utilisés par les entreprises. Cette formation serait donc gratuite mais aurait lieu en dehors des heures de travail ;

● Institution d'un système d'épargne-crédit permettant aux associations ayant réalisé une épargne préalable, soit en capital, soit en travail, de bénéficier de prêts bonifiés ;

● Création d'un « statut d'utilité sociale ». Les associations justifiant d'une vie démocratique, de buts communautaires, d'une certaine pérennité et proposant un programme d'action et de réflexions auraient le droit de signer un contrat avec les pouvoirs locaux (région, département, municipalités), ceux-ci mettant à leur disposition des moyens (locaux, personnel, crédits).

Cette dernière suggestion fait l'objet de la part de la Jeune Chambre économique d'une proposition de loi en bonne et due forme annexée au document qui vient d'être diffusé.

(1) J.C.E.F., 10, rue de Louvois, 75002 Paris.

● *Point de retraite.* — La valeur du point de retraite AGIRC est fixé à 1,22 F à partir du 1er juillet 1980. Cette nouvelle valeur correspond à une augmentation de 11,52 % par rapport au 1er juillet 1979 et de 5,54 % par rapport au 1er janvier 1980.

MOTS CROISÉS

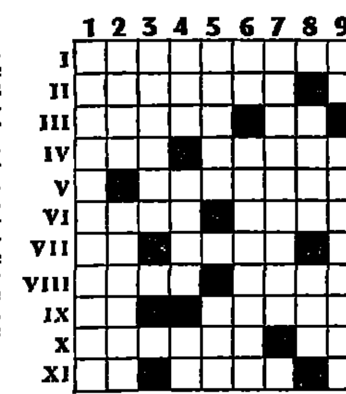
PROBLEME N° 2 719

HORIZONTALEMENT

I. Démonte des jouets. — II. Corne ou trompette. — III. Ne vit jamais longtemps dans les serres ; Adverbe. — IV. Département ; Sont facilement joués par des comédiens consommés. — V. Accidentée avec des bosses. — VI. Le mouton le transmet au poulet; Chose très mince. — VII. Pronom ; Accouple des chiens. — VIII. Volait en faisant les commissions ; Préfixe. — IX. Sa pluie calme une grande soif ; Point de départ ou conclusion. — X. Evite de pencher ; Symbole chimique. — XI. Abréviation ; Est lâché avant l'arrivée.

VERTICALEMENT

1. On en exécute encore sur le gril. — 2. Est souvent gagné en courant; Reçoivent parfois des tomates au cours d'une tournée. — 3. Utilisation des lardons. — 4. Pronom ; Où il n'y a rien à louer; Symbole chimique. — 5. Ses bouchons accompagnent des embouteillages ; Forme ancienne de la rage. — 6. Conjonction ; Espèces de gueulardes. — 7. Scies à raser. — 8. Dirigeait des concerts de vents ; Change la peau d'un mocassin. — 9. Pronom; Sont pris à la gorge par des contrebandiers.



Solution du problème n° 2 718

Horizontalement

I. Abattement ; Rare. — II. Logeur ; Mois ; Lis. — III. Guérisseur ; Eté. — IV. Et ; Lettres ; Ino. — V. Berge ; Ruches. — VI. Rieuse; Miroir. — VII. Eloi; Goût; Ré; St. — VIII. Ludion; Ure; Béa. — IX. Rêve ; Are ; Hall. — X. Otite ; Vol. — XI. Marat ; Hammam. — XII. Ortie ; Père ; Mère. — XIII. Ululer ; Nérée ; En. — XIV. Léré ; Actéon ; Ont. — XV. Ase ; Etiers ; Pré.

Verticalement

1. Algèbre; Remoula. — 2. Bouteille ; Arles. — 3. Age ; Réouverture. — 4. Ter ; Guide ; Aile. — 5. Tulles ; Otée. — 6. Erse ; Egout; Rat. — 7. STO; On; Ci. — 8. Emet ; Mu ; Attente. — 9. Nourriture ; Réer. — 10. Tireur ; Ré ; Héros. — 11. Score ; Va ; En. — 12. Hie ; Homme. — 13. Altier; Blâme ; Or. — 14. Riens ; Sel ; Arène. — 15. Es; Etalement.

GUY BROUTY.

JEUX

L'« écran nacré » ou l'anagramme au cinéma

Solution du problème n° 10

1. *La Roue* (Abel Gance, franç., 1922, sur un sujet de Xavier de Montépin, l'immortel auteur de *la Porteuse de pain* et d'innombrables autres romans-feuilletons ; interprète principal : Séverin Mars). — 2. *Le Genou de Claire* (Eric Rohmer, franç., 1970). — 3. *Le Tambour* (Volker Schlöndorff, allem., 1979 ; d'après le roman de Günter Grass). — 4. *A l'est d'Eden* (Elia Kazan, améric., 1955 ; avec James Dean et d'après le roman de John Steinbeck). — 5. *Baisers volés* (François Truffaut, franç., 1968). — 6. *Le Désert rouge* (Michelangelo Antonioni, ital., 1964 ; avec Monica Vitti ; film aux extraordinaires couleurs). — 7. *Le Pré* (Paolo de Vittorio Taviani, ital., 1979 ; avec Isabella Rossellini, fille d'Ingrid Bergman et de Roberto Rossellini). — 8. *Les Diables* (Ken Russell, angl., 1970 ; avec Vanessa Redgrave). — 9. *La Ruée vers l'or* (Charlie Chaplin, améric., 1925 ; un des chefs-d'œuvre de « Charlot », où l'on retient, entre autres, la merveilleuse scène de la « danse des petits pains » exécutée au moyen de deux fourchettes). — 10. *Le Trou* (Jacques Becker, franç., 1960 ; récit d'une évasion d'après un roman de José Giovanni). — 11. *Porte des Lilas* (René Clair, franç., 1957 ; avec Pierre Brasseur et Georges Brassens). — 12. *Angèle* (Marcel Pagnol, franç., 1934 ; avec Orane Demazis, Delmont, Fernandel). — 13. *Lumière d'été* (Jean Grémillon, franç., 1942 ; avec Madeleine Robinson et Georges Marchal). — 14. *Le Corbeau* (Henri-Georges Clouzot, franç., 1943 ; un des chefs-d'œuvre du cinéma français, avec Ginette Leclerc, Pierre Fresnay, Antoine Balpétré, Pierre Larquey...). — 15. *Les Insurgés* (John Huston, améric., 1949 ; titre original : *We are strangers ;* avec Jennifer Jones et John Garfield). — 16. *La Ronde* (Max Ophüls, franç. [d'origine allem.], 1950 ; d'après Arthur Schnitzler, avec Simone Signoret, Anton Walbrook, Serge Reggiani, Gérard Philipe). — 17. *Les Amants* (Louis Malle, franç., 1958). — 18. *Le Privé* (Robert Altman, améric., 1973 ; titre original : *The Long Goodbye*, avec Elliott Gould). — 19. *Le Roi et l'Oiseau* (Paul Grimault, franç., 1979 ; dessin animé de long métrage). — 20. *Alien* (Ridley Scott, améric., 1979 ; film de science-fiction).

JEAN-PIERRE COLLIGNON.

INFORMATIONS « SERVICES »

AUTOMOBILE

Voitures volées : quelles démarches ?

Environ deux cent mille voitures disparaissent chaque année en France. Si l'on est dans ce cas, voici les conseils que donne le Centre de documentation et d'information de l'assurance (C.D.I.A.).

Porter plainte immédiatement, et au plus tard dans les vingt-quatre heures qui suivent la constatation du vol, auprès de la police locale ou de la gendarmerie. Cette démarche ne constitue pas une preuve du vol, mais permet de déclencher des recherches. Ce sera aussi un moyen de dégager la responsabilité du propriétaire si le voleur provoque un accident.

Déclarer le vol à la société d'assurance par lettre recommandée, avec demande d'avis de réception, ou à l'agent d'assurance contre reçu. Le délai est également de vingt-quatre heures.

Que peut-il se passer ensuite ?

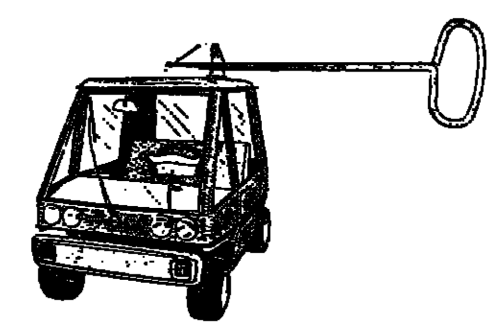
La voiture n'est pas retrouvée. — Le propriétaire recevra l'équivalent de la valeur de la voiture définitivement perdue. La perte est généralement considérée comme définitive trente jours après le vol (voir quel délai figure sur le contrat). L'indemnité sera égale à la valeur vénale (valeur sur le marché de l'occasion) de la voiture, à moins que le contrat ne précise une autre valeur.

En ce qui concerne les accessoires, l'assureur rembourse ceux qui sont décrits par le catalogue du constructeur. Si la voiture en comporte d'autres, il faut les faire mentionner aux conditions particulières du contrat, afin d'être indemnisé après un vol. Quant aux objets transportés, ils seront remboursés jusqu'à un certain plafond si la police le prévoit.

La voiture est retrouvée endommagée. — Le propriétaire est indemnisé des dommages subis par la voiture à concurrence de sa valeur. L'assureur rembourse également les frais engagés, avec son accord, pour récupérer la voiture.

L'indemnité a été perçue, puis la voiture est retrouvée. — On a alors le choix entre deux solutions : soit conserver l'indemnité, soit rendre l'indemnité et récupérer la voiture. Si celle-ci est endommagée, l'assureur indemnise à concurrence de la valeur du véhicule.

Une Ligier de poche



Qui peut le plus peut le moins. C'est ce que s'est dit le constructeur de formule 1, Guy Ligier, qui présente ce mercredi 23 juillet, à Paris, la plus petite et la moins puissante voiture que l'on puisse trouver sur le marché. Mue par un moteur Motobécane de 49 cm3 deux temps, la nouvelle Ligier JS4 est une deux places aux lignes cubiques résolument modernes, de 2 mètres de long, 1,24 m de large, 1,43 m de haut, d'un poids de 190 kilos, conçus pour recevoir confortablement des gabarits moyens.

Compte tenu de sa cylindrée, la JS4 relève de la législation concernant les vélomoteurs et échappe donc à la carte grise et au permis de conduire. C'est avec sa faible consommation, environ 4 litres aux 100 kilomètres, le principal atout de la voiturette Ligier qui sera commercialisée au mois de septembre au prix coquet de 16 500 francs. Chacune des petites roues est équipée de freins à tambours, la boîte de vitesses comporte une marche arrière et marche avant, le type de suspension est à flexibilité variable, la tarnsmission se fait par les roues arrière. L'autonomie de la JS4, avec son réservoir d'une capacité de 10 litres, est de l'ordre de 250 kilomètres.

La mini-Ligier, pour être en conformité avec la législation, ne peut théoriquement dépasser les 45 kilomètres à l'heure. De toute évidence, Guy Ligier a voulu construire un engin économique adapté à la circulation urbaine. C'est en fait la réplique lilliputienne d'une voiture normale avec cependant l'essentiel des organes habituels.

Dans un an, le constructeur a le projet de donner une « grande sœur » à la JS4 et de l'équiper d'un moteur un peu plus puissant, un 125 cm3 quatre temps, qui sera développé à Vichy dans les usines de Guy Ligier. La cadence de fabrication prévue de la JS4 est de vingt voitures par jour.

FRANÇOIS JANIN.

« LA COTE PROFESSIONNELLE V.O. ». — Cet ouvrage donne tous les cours (achat et vente) des véhicules d'occasion circulant en France. Le guide n° 8 publie la cotation des véhicules modèle 1980 en même temps que la sortie des modèles millésime 1981.

CIRCULATION

AMENDES PLUS CHÈRES POUR LES CONTREVENANTS

Les automobilistes paieront leurs contraventions plus cher à partir de ce mercredi 23 juillet. Le *Journal officiel* vient de publier, en effet, le nouveau montant des amendes applicables aux contraventions de police (*le Monde* du 19 juillet).

Dans l'ensemble, précise le ministère de la justice, l'augmentation des amendes est « *très inférieure à l'évolution des prix depuis cinq ans* ». Cependant, les mauvais payeurs devront acquitter une amende pour non-paiement de leurs contraventions bien plus lourde que celle qu'ils payaient jusqu'à présent. Le montant des amendes forfaitaires applicables en matière de stationnement irrégulier est soit maintenu à son niveau actuel — 50 francs pour le dépassement de la durée de stationnement ou pour le stationnement irrégulier non gênant, — soit augmenté de 120 à 150 francs pour le stationnement gênant. L'amende sanctionnant la circulation dans les couloirs réservés aux autobus est portée de 120 à 150 francs. Le stationnement dans ces couloirs est plus sévèrement réprimé (600 francs).

Conformément à une recommandation de la Cour des comptes, le taux de l'amende pénale fixe, c'est-à-dire celui de l'amende applicable aux contrevenants qui ne se sont pas acquittés de l'amende forfaitaire, a subi une augmentation importante. Il est porté, pour le stationnement, de 70 à 120 francs et de 150 à 250 francs.

MULHOUSE-BEAUNE PAR AUTOROUTE. — L'autoroute Mulhouse-Beaune (A 36), longue de 225 kilomètres, construite par la société d'autoroutes Paris-Rhin-Rhône, sera entièrement ouverte au trafic à la fin de juillet, après l'inauguration, avec plusieurs semaines d'avance, de la dernière section Gendrey-Beaune, longue de 68 kilomètres.

SIX CENT CINQUANTE SIGLES POUR L'ENVIRONNEMENT

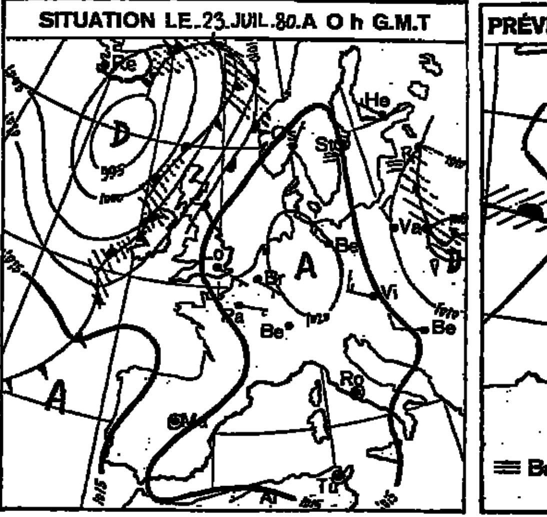
Connaissez-vous le service des BAP ? Savez-vous ce qu'est un CUS ? Avez-vous eu affaire au GURDUA ou à RAMOGE ? Les sigles — cette terreur des lecteurs — ont envahi eux aussi les textes concernant l'environnement. Et ils sont d'autant plus redoutables qu'ils sont nouveaux.

Pour en avoir raison, l'agence Presse-Environnement (1) vient de publier dans son numéro du 11 avril un répertoire explicitant six cent cinquante sigles utilisés par les familiers de l'environnement, donnant leur définition et, quand il s'agit d'une institution, son adresse. Ce travail de bénédictin servira de fil d'Ariane à ceux qui s'égarent dans le labyrinthe des organismes s'intéressant à leur cadre de vie.

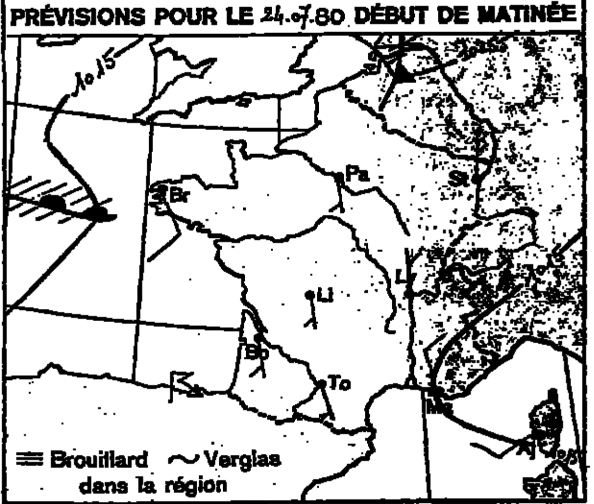
(1) Presse-Environnement, 86, rue de Monceau, 75008 Paris, téléph. 293-69-14.

MÉTÉOROLOGIE

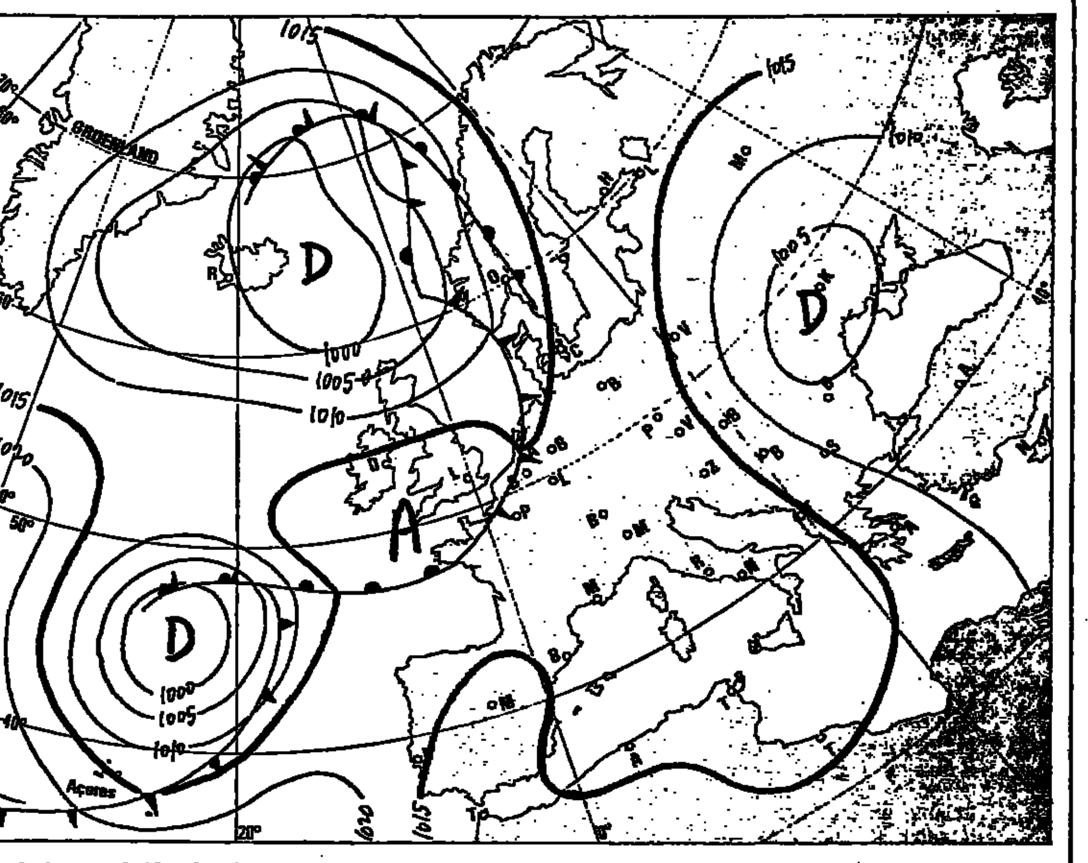
SITUATION LE 23.JUIL.80.A O h G.M.T



PRÉVISIONS POUR LE 24.07.80 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 24 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 23 juillet à 0 heure et le jeudi 24 juillet à 24 heures :

Les hautes pressions persisteront sur la France et l'Europe centrale, mais elles s'affaibliront un peu dans l'Ouest, ce qui favorisera une évolution orageuse. Quant aux perturbations venant de l'Atlantique, elles se dirigeront vers les îles Britanniques sans toucher notre pays.

Jeudi 24 juillet il fera chaud en France et le temps sera généralement bien ensoleillé. Des nuages d'instabilité se développeront toutefois et ils donneront quelques orages, en particulier dans l'Ouest et le Sud-Ouest. Les vents seront faibles, sauf sous les orages.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 23 et 13 degrés ; Biarritz, 31 et 18 ; Bordeaux, 29 et 16 ; Bourges, 23 et 10 ; Brest, 22 et 13 ; Caen, 23 et 10 ; Cherbourg, 21 et 11 ; Clermont-Ferrand, 25 et 10 ; Dijon, 23 et 10 ; Grenoble, 24 et 10 ; Lille, 21 et 9 ; Lyon, 23 et 8 ; Marseille, 29 et 14 ; Nancy, 19 et 7 ; Nantes, 25 et 14 ; Nice, 25 et 16 ; Paris-Le Bourget, 22 et 8 ; Pau, 31 et 18 ; Perpignan, 26 et 16 ; Rennes, 24 et 13 ; Strasbourg, 19 et 7 ; Tours, 24 et 11 ; Toulouse, 32 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 27.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 14 degrés ; Amsterdam, 21 et 9 ; Athènes, 32 et 24 ; Berlin, 20 et 10 ; Bonn, 20 et 9 ; Bruxelles, 21 et 11 ; Le Caire, 36 et 21 ; îles Canaries, 26 et 16 ; Copenhague, 20 et 8 ; Genève, 21 et 8 ; Lisbonne, 32 et 14 ; Londres, 22 et 12 ; Madrid, 37 et 17 ; Moscou, 24 et 18 ; New-York, 30 et 23 ; Palma-de-Majorque, 27 et 14 ; Rome, 27 et 14 ; Stockholm, 22 et 11 ; Téhéran, 35 et 27.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer, à Paris, le 23 juillet, à 8 heures : 1 014,9 millibars, soit 761,2 millimètres de mercure

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

LE JOURNAL « AUTREMENT »

La revue « Autrement » publie un nouveau mensuel depuis deux mois, qui vient s'ajouter à une série de guides régionaux et à une collection de livres. Ses responsables le présentent comme suit :

« Destiné aux « actifs », individus et collectivités qui veulent lancer des projets, des initiatives à l'échelon local et suivre ce qui bouge dans plusieurs domaines, ce journal « de poche » se veut accessible et pratique, trente-deux pages bourrées d'informations, de microreportages, d'adresses. Une sorte d'agence de presse de la France créative. »

« Autrement journal » est vendu exclusivement par abonnement. Un an (dix numéros) : 80 F (ou commande directe au numéro : 9 F), 73, rue de Turbigo, 75003 Paris, tél. : 271-23-40.

PARIS EN VISITES

JEUDI 24 JUILLET

« Le château de Pierrefonds », 13 heures, place de la Concorde, Mme Legrégeois.

« Marly et Louis XIV », 15 h., gare de Marly-le-Roi, Mme Bouquet des Chaux (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition la Comédie-Française », 15 h., métro Palais-Royal (l'Art pour tous).

« Montagne Sainte-Geneviève », 15 heures, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Marais », 15 h., 62, rue Saint-Antoine (Mme Fleuriot).

« Cimetière des poètes à Montparnasse », 15 h., 3, boulevard Edgar-Quinet (Mme Haulier).

« Hôtel de Brinvilliers », 15 h., 12, rue Charles-V (Histoire et Archéologie).

« Eglise Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., façade (M. de La Roche).

« Marais », 21 h., métro Saint-Paul (Lutèce Visites).

« Hôtels de l'Ile Saint-Louis », 15 heures, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

MODE

TED LAPIDUS : la France a perdu le monopole de la création.

A la veille des présentations des collections de haute couture, Ted Lapidus lance cet avertissement : « *Nous empruntons actuellement nos jean's et notre pseudo-sportswear à ceux qui, pourtant, viennent nous découvrir. Je parle spécialement des Américains. La haute couture française peut si elle le veut redonner aux étrangers le goût de s'habiller français.* » Ted Lapidus estime que les couturiers français ont peu à peu perdu le monopole de la création en couture et qu'ils sont les seuls à ne pas s'apercevoir de la concurrence efficace des Italiens, des Chinois et des Anglais notamment.

Ted Lapidus annonce en outre, pour la rentrée, la création d'une école de coupe et de couture qui portera son nom et qu'il fonde avec l'architecte Paul Maymont, le groupe Willot auquel il est associé, et une marque internationale de machines à coudre. « *Cette école* », précise-t-il, « *est destinée à former les cadres de l'industrie textile afin de fabriquer des vêtements portables et exportables en appliquant une réelle pédagogie de la couture et de la mode et, partant, sauver l'artisanat français* ».

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 juillet 1980 :

DES DÉCRETS

● Relatif aux peines applicables en matière de contraventions de police.

● Modifiant le décret du 10 mars 1964 relatifs aux maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat.

UN ARRETE

● Modifiant certaines dispositions du règlement intérieur modèle des caisses primaires d'assurance-maladie.

BREF

ÉDUCATION

LES ÉTUDES EUROPÉENNES A L'UNIVERSITÉ DE PARIS-I : Centre universitaire d'études des Communautés européennes ; maîtrise de droit européen ; diplôme de droit et d'économie de l'agriculture ; D.E.A. droit des Communautés européennes ; D.E.S.S. droit du Marché commun et des Communautés européennes.

★ Pour tous renseignements : C.U.E.C.E., Université de Paris-I, 75231 Paris Cedex 05, tél. 329-21-40, poste 426.

CENTRE VARENNE. — Le Centre d'études et de recherches, 18, rue de Varenne, 75007 Paris, offre un lieu de rencontres et d'échanges à tous ceux qui souhaitent éclairer leur action et réfléchir sur leurs responsabilités dans l'évolution de la société, en particulier du monde économique et social.

L'ENFANT ET L'ACQUISITION DU LANGAGE. — L'université de Paris-III organise la préparation en quatre ans d'un diplôme de linguistique appliquée aux problèmes de l'acquisition du langage.

★ U.E.R. d'études linguistiques et phonétiques, 19, rue des Bernardins, Paris-5e, tél. 354-16-88.

ENTRAIDE

ANCIENS DES CHANTIERS DE JEUNESSE. — Le bureau de l'Amicale nationale d'entraide des anciens des chantiers de la jeunesse française informe les anciens de ces chantiers ou leur veuve, victimes du S.T.O., ou réfractaires à ce même S.T.O. qu'il est en mesure de les aider dans la constitution des dossiers qui leur permettront de faire valoir leurs droits.

★ Pour tout renseignement, s'adresser à M. Pierre Faucanie, président de l'Amicale nationale d'entraide C.F.J., 6, rue du Var, 31300 Toulouse. Tél. 40-36-65.

VIVRE A PARIS

COMMERÇANTS OUVERTS L'ÉTÉ. — La préfecture de Paris met à la disposition des Parisiens des listes établies par arrondissement des commerçants et artisans ouverts durant l'été. Ces listes peuvent être consultées dans les bureaux d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli, et 17, boulevard Morland, dans les mairies annexes, dans les commissariats de police, ainsi qu'à l'Union régionale des organisations de consommateurs de la région d'Ile-de-France, 18, rue de Tocqueville (17e). On peut aussi obtenir des renseignements en téléphonant à Artisans-Service : 720-91-91.

DOCUMENTATION

AU SOMMAIRE DES REVUES

Yves Florenne donne régulièrement dans cette page un sommaire des principales revues publiées en France.

● LITTÉRATURE.

La Nouvelle Revue des Deux Mondes donne la primeur des **Mémoires du vent**, de J. de Bourbon Busset, à paraître. Et P. de Boisdeffre y poursuit son essai sur Sartre. « La Revue » étant la seule aujourd'hui qui demeure, depuis 1830, une vue sur toute chose, dans ses textes, et une revue de toutes choses dans ses rubriques critiques, nous aurons à la retrouver ci-dessous.

Europe apporte une belle contribution au bicentenaire de Nodier : vue complète, souvent neuve, sur l'auteur de **la Fée aux miettes**. (Juin-juillet, 250 p., 32 F, 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 10e.)

Critique : « Fabrique de la figue », de J.-P. Richard (sur la « figue de paroles », de F. Ponge). D'autre part, D. Hollier traverse — en auto — « quelques carrefours sartriens ». (Juin-juillet, Editions de Minuit, 29 F.)

Les Langues néo-latines, revue de la société du même nom, consacre un numéro à Ungaretti pour le dixième anniversaire de sa mort. Etudes et inédits (certains en français). (Deuxième trimestre, 40 F, 27, rue de la Chapelle, 18e.)

● ART.

Menestral, revue du patrimoine occitan. La réouverture du Musée des Augustins, à Toulouse. (Eté, 10 F, illustré, B.P. 79, 31013 Toulouse.)

Caim, revue récente d'une « coopérative d'artistes » : actualité, théorie, méthodes, communication. La littérature y a sa part. (Deuxième trimestre, 8 F, illustré, 151, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 11e.)

● RELIGION, PHILOSOPHIE, SCIENCES DE L'HOMME.

Dans les **Etudes** : questions et mises au point sur les nouvelles lectures (psychanalytiques, etc.) des Evangiles (J. Delorme, faculté catholique de Lyon). Une analyse (B. Sesboué) des derniers travaux du groupe œcuménique des Dombes. (Juillet, 14 F, 15, rue Monsieur, 7e.)

Les Cahiers Metanoïa et leur groupe de recherche ont principalement pour objet le commentaire de l'Evangile de Thomas (cette fois, le logion 31), dont l'authenticité est article de foi pour les uns, où d'autres voient un apocryphe important ou, plus rarement, négligeable. (Deuxième trimestre, Marsanne, Montélimar.)

Homo, annales de l'université de Toulouse. « Images du corps » : physiologie, sociologie, imaginaire. (Deuxième trimestre, 28 F, 56, rue du Taur, Toulouse.)

La Revue internationale de philosophie (bilingue, français-anglais, Bruxelles) traite ici de la philosophie de la science et des « questions contemporaines » qu'elle a à se poser. Ainsi, sur l'invention scientifique : Ilya Prigogine, prix Nobel, et Isabelle Stengers. (N° 131-132, ce numéro double 680 FB, France, Vrin, 6, place de la Sorbonne.)

● POLITIQUE, SOCIÉTÉ.

Dans la **Revue des Deux Mondes**, l'actualité immédiate avec Jean-Paul II et « la fille aînée de l'Eglise », par Mgr Poupard et le R.-P. Riquet. M. Debré traite de la démographie française comme d'un problème politique et moral à résonance mystique : « Que la France soit ! ». De J. Moch : « Jaurès-Marshall », couple inattendu, portraits contrastés, mais qui ont en commun armée et armement, et l'émotion du souvenir. (Juillet, le numéro 17 F.)

Les Nouvelles littéraires, devenues largement politiques : après le **Quotidien de Paris** en 1977, elles ont demandé à des journalistes ce qu'ils auraient écrit le 15 juillet 1789. On a repris le texte de Pierre Viansson-Ponté. (17 juillet, 5 F.)

L'Europe en formation : droits de l'homme ; politique agricole ; l'éditorial stigmatise « l'Europe des marchandages ». (Juillet-août, 30 F, 4, boulevard Carabancel, Nice.)

La Graphologie, revue de la Société française de graphologie, publie les résultats d'une enquête conduite en Europe, aux fins de déceler dans les écritures d'échantillons d'adolescents leurs capacités ou difficultés à communiquer. (Juillet, 25 F, 5 rue Las-Cases, 7e.)

Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

Les propositions pour le VIIIe Plan

AGRICULTEURS ÉCOLOGISTES

Le rapport de l'intergroupe Environnement chargé de formuler des propositions pour le VIIIe Plan (1980-1985) a été présenté le 22 juillet par M. Robert Toulemon. Il contient au moins une idée séduisante : inciter les agriculteurs à devenir des gestionnaires conscients du patrimoine naturel.

Le document de cent soixante-cinq feuillets remis à la presse et qui sera prochainement publié par la Documentation française (1) ne brille, pourtant dans son ensemble, ni par son originalité ni par ses ambitions. M. Toulemon, président de l'intergroupe, l'a lui-même qualifié de « modeste ».

Certes, il affirme que la politique en faveur d'un meilleur environnement doit rester une priorité nationale, parce qu'elle correspond à la fois aux nécessités du moment (la qualité remplacera la quantité) et au vœu des Français. Mais le rapport est très loin de constituer ce plan de « croissance douce » fixant des objectifs précis et répertoriant les moyens de les atteindre qu'on pouvait espérer. Pourquoi d'ailleurs les membres du groupe de travail auraient-ils accompli un tel effort, puisque de toute manière le Plan n'est plus qu'un catalogue d'intentions sans obligation ?

Le rapport énumère donc une série de propositions somme toute assez banales : donner la priorité au recyclage et à la récupération, mieux gérer les ressources en eau, développer les énergies renouvelables, privilégier la prévention des pollutions plutôt que leur traitement, lutter contre le bruit, favoriser les transports et les loisirs économes en énergie, stabiliser la croissance des métropoles, réduire la population de Paris, réhabiliter les banlieues, étaler le tourisme dans le temps et dans l'espace, stopper le remembrement destructeur, créer de nouveaux postes pour contrôler les usines polluantes, pour assurer une meilleure sécurité nucléaire et pour gérer plus efficacement la forêt, donner davantage de moyens aux associations... tout cela paraît tiré d'un manifeste écologiste des années 70.

Deux suggestions émergent pourtant de ce répertoire des idées ambiantes. La première a trait à l'injustice engendrée par les documents d'urbanisme. Selon qu'un lopin de terre est classé comme constructible ou non dans les plans d'occupation des sols, il apporte ou non la fortune à son propriétaire. Le rapport le reconnaît et suggère que les pouvoirs publics encouragent au lieu de les décourager, comme ils l'ont fait jusqu'ici, les audacieux qui tentent de prévoir dans leur POS un système de compensation entre les propriétaires.

La seconde proposition de l'intergroupe va plus loin. Elle part d'une constatation : les agriculteurs ne sont pas seulement des producteurs, ils sont aussi les gestionnaires d'un espace rural qui est à la fois patrimoine naturel et capital touristique. Le détruire au nom de la rentabilité immédiate est un véritable « désinvestissement ». Or, jusqu'à présent, la politique agricole a systématiquement encouragé les formes d'exploitation les plus productives et les plus agressives : remembrement, mécanisation à outrance, traitement chimique des sols, etc. Comment revenir à des pratiques plus raisonnables sans priver les cultivateurs d'une partie de leur revenu ? Le rapport suggère de moduler les aides attribuées aux agriculteurs en fonction de leur comportement plus ou moins écologique. « Certaines contreparties en matière d'environnement, de qualité des produits, de développement de produits énergétiques et de recyclage des déchets, pourraient être demandées aux agriculteurs qui bénéficient le plus des interventions sur le marché », *écrit le rapporteur du groupe.*

Des contrats de protection

Concrètement, les agriculteurs passeraient des contrats avec les collectivités locales dans lesquels, en échange d'avantages financiers, ils s'engageraient à pratiquer un certain genre de culture et d'élevage, à protéger le gibier et le poisson, à entretenir les haies, les étangs, les cours d'eau, les chemins ruraux (sans lesquels les citadins — et les autres — ne peuvent plus profiter de la campagne) et même les bâtiments ruraux.

Voilà qui va sans doute agiter les esprits lorsque s'engageront, à Bruxelles, les négociations pour une nouvelle politique agricole commune ; mais les Français oseront-ils soutenir ces propositions ? M. Toulemon a fait observer avec mélancolie que la commission agriculture du VIIIe Plan les avait approuvées, mais ne les avaient pas incluses dans son propre rapport. Mauvais début. L'écologie a fini par contaminer toutes les structures de la société française, il lui reste à séduire le monde agricole.

MARC AMBROISE-RENDU.

La nouvelle tarification du R.E.R. parisien

Un imbroglio irritant et injuste

La simplicité de la tarification du RER est inversement proportionnelle au progrès de la technique. C'est-à-dire que plus le RER tisse sa toile dans la région parisienne, plus le calcul du prix du billet se complique.

Ainsi de la ligne C du R.E.R., mise en service en septembre 1979 et reliant Versailles à Etampes et Dourdan via Paris. Ce trajet peut être parcouru grâce à la jonction de deux lignes S.N.C.F. entre les gares d'Orsay et des Invalides. Une partie de la ligne C, celle qui est située dans Paris, entre le boulevard Masséna et le boulevard Victor, entre les stations situées entre « Champ-de-Mars » et « Austerlitz », est donc assimilée au métro.

Depuis le 1er juillet le voyageur de la banlieue, empruntant cette ligne, achète un billet dont le coût correspond au prix du ticket de train auquel s'ajoute celui du ticket de métro.

« *La carte hebdomadaire Viroflay - Pont-de-l'Alma, dont le coût était de 13,50 F, est remplacée par une carte dont le prix s'élève à 34 francs, soit une hausse de 252 %, alors que la hausse déjà conséquente des tarifs à compter du 1er juillet était censée être de l'ordre de 15 %* », nous écrit un voyageur de la ligne C qui ajoute : « *La justification de cette hausse se trouverait dans le fait qu'il s'agit d'un nouveau titre de transport combiné S.N.C.F./R.A.T.P. Le trajet Viroflay - Pont-de-l'Alma comportant une partie banlieue (S.N.C.F.) jusqu'à « Champ-de-Mars » puis une section urbaine (R.A.T.P.) au-delà.* » Et cet usager de demander : « *Qu'advient-il des voyageurs qui, comme moi, n'utilisent pour se rendre sur leur lieu de travail que le seul réseau S.N.C.F., sans avoir à emprunter le métro ?* »

La S.N.C.F. répond que « *l'intégration tarifaire du tronçon de métro a été rendu nécessaire pour harmoniser la ligne C avec les tarifs pratiqués sur les lignes A (Saint-Germain-en-Laye - Boissy-Saint-Léger) et B (Saint-Rémy-lès-Chevreuse - Châtelet) du R.E.R. qui comportent aussi un trajet parisien* ».

Mais que dire de la situation du voyageur de la ligne C qui s'arrête, par exemple, à une station qui n'est pas en correspondance avec le réseau métropolitain ? Il doit donc acheter un nouveau ticket de métro pour pouvoir circuler, alors qu'il l'a déjà payé au départ de son voyage en gare de banlieue. Bref, il acquitte deux fois son ticket.

Mais il existe d'autres exemples. Tout se complique, en effet, avec les différents bénéficiaires de cartes ouvrant droit à des tarifs réduits, autres que les carte de famille nombreuse, car chacune des deux entreprises (la S.N.C.F. et la R.A.T.P.) a les siens. Ainsi, les enfants âgés de quatre à dix ans ont droit au demi-tarif sur la S.N.C.F., mais pas sur la R.A.T.P. : il leur faut donc acquérir deux billets distincts ou perdre leurs droits sur le trajet de la S.N.C.F. En revanche, les aveugles civils paient demi-tarif sur les réseaux de la R.A.T.P., mais plein tarif à la S.N.C.F., et les cartes Emeraude n'ont pas cours sur les lignes du chemin de fer. Enfin, chaque réseau conserve ses propres cartes hebdomadaires. La carte de métro actuelle à douze voyages n'est donc pas valable sur la section urbaine de la ligne C. Ces renseignements sont fournis, en partie, par le journal de la R.A.T.P., *Entre les lignes*, qui conclut son étude en affirmant : « *Espérons que les voyageurs s'y retrouveront, des dépliants d'information les y aideront, mais les réglementations tarifaires sont toujours un peu compliquées...* » C'est le moins qu'on puisse dire, et l'on n'aperçoit pas clairement les raisons qui empêchent de mettre de l'ordre dans ce fouillis kafkaïen, irritant et injuste.

● *Airbus d'Air Inter : un oiseau dans le moteur.* — C'est un oiseau qui a provoqué la défaillance d'un réacteur de l'Airbus d'Air Inter, le 8 juillet dernier, à l'aéroport de Lyon-Satolas, indique Airbus Industrie. Quelques minutes après le décollage pour Paris avec deux cent quarante-huit passagers à son bord, l'avion d'Air Inter avait fait demi-tour et s'était posé sans incident, après un début d'incendie dans un réacteur. Les pales du réacteur ont été heurtées par un oiseau au moment du décollage.

TRANSPORTS

Après le putsch

DE NOMBREUX ARMATEURS ABANDONNENT LE PAVILLON DU LIBÉRIA

Londres (*A.F.P.*). — Le pavillon de complaisance du Libéria a perdu beaucoup de son attrait pour les armateurs depuis le putsch militaire d'avril dernier, souligne *Lloyd List*, le journal de l'organisation maritime Lloyds.

Lloyds précise que les propriétaires de vingt-sept navires ont renoncé au mois de mai au pavillon de Monrovia, préférant notamment celui du Panama, grand rival du Libéria dans ce domaine. En outre, le nombre des nouveaux navires adoptant la nationalité libérienne a diminué pendant le même mois de... 400 %. M. Jesse Montgomery, *sous-directeur des affaires maritimes du Libéria*, a qualifié la situation d'« *alarmante* », bien que deux mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf navires restent immatriculés dans ce pays.

Le pavillon de complaisance est l'une des principales sources de devises du Libéria. L'an dernier, les immatriculations lui ont rapporté 13,6 millions de dollars en impôts et droits.

[Selon le rapport du comité central des armateurs de France pour 1979, le Libéria avait, au 30 juin 1979, une flotte de 160 millions de tonnes, se plaçant ainsi au premier rang mondial devant le Japon (66,3 millions de tonnes). Mais, si l'on prend en compte les navires appartenant à des armateurs grecs et battant pavillon libérien, c'est la flotte grecque qui est la plus importante du monde.]

TRÈS FAIBLE AUGMENTATION DU TRAFIC ROUTIER EN 1979

Les camions de 3 tonnes et plus de charge utile immatriculés en France ont transporté au total 1,368 milliard de tonnes de marchandises l'an dernier sur les routes de l'Hexagone, indique une étude publiée par le ministère des transports. Le tonnage de marchandises transportées sur route a augmenté de 1,4 % par rapport à 1978.

Cette enquête sur l'utilisation des véhicules de transports routiers de marchandises en 1979 montre que le parc français de ces véhicules (3 tonnes et plus de charge utile) représentait au total 419 000 unités à la fin de 1979 (dont 283 000 de 6,6 tonnes et plus) au lieu de 413 000 fin 1978 (275 000).

Le parc des véhicules appartenant à des sociétés de transports spécialisées est resté stable l'an dernier, tandis que le nombre de poids lourds utilisés par des entreprises *non spécialisées, pour leurs besoins* propres, a augmenté : 293 000 véhicules à la fin de 1979, au lieu de 287 000 en 1978.

● *Port de Nice : pas de reprise des travaux.* — M. Joël Le Theule, ministre des transports, ne prendra pas, avant la fin de l'année en cours, de décision définitive sur la reprise ou non des travaux du nouveau port de Nice, arrêtés le 16 octobre 1979 après un sinistre qui avait causé la mort de huit personnes.

M. Le Theule souhaite qu'auparavant « *soient appréciées* » les conclusions du troisième rapport de la mission d'inspection qui viennent d'être rendues publiques. Ce rapport a confirmé la bonne stabilité générale de la plate-forme aéroportuaire remblayée sur la mer, sauf à ses extrémités ouest et est.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

● *Les langues minoritaires en Europe.* — Le premier colloque européen des langues minoritaires *a été organisé du 11 au 16 juillet*, à Aubenas en Ardèche, sur l'initiative de l'université occitane d'été, en présence d'une centaine de délégués venus de toute l'Europe.

Ces délégués (alsaciens, lorrains, basques, bretons, catalans, corses, écossais, flamands, frisons, frioulans, galicines, gallois, occitans et sardes) considèrent comme fondamentaux parmi les droits des peuples « *l'usage privilégié de leur langue et la promotion de leur culture, la réappropriation de leur sol et de leurs ressources et la prise en charge de leurs droits* ».

PÊCHE

Tandis que Londres assouplit sa position

Les Neuf rejettent les propositions de la Commission sur la répartition des quotas de captures

De notre correspondant

Luxembourg (Communautés européennes). — Les ministres responsables de la pêche de la C.E.E. se sont séparés, le lundi 21 juillet à Luxembourg, sans engager véritablement les négociations sur la mise en place d'une politique commune dans ce secteur. Ils doivent se rencontrer le 29 septembre prochain pour reprendre le dossier relatif aux conditions techniques de l'exercice de la pêche (notamment le maillage des filets et l'équipement des bateaux danois qui pêchent du poisson pour le transformer en farine).

Les discussions sur les points fondamentaux de la négociation — la répartition entre Etats membres des ressources disponibles et l'accès aux eaux britanniques — ne reprendront qu'à la fin du mois d'octobre. D'ici là, les pourparlers vont continuer sur un plan bilatéral entre les capitales européennes qui sont le plus concernées par la pêche.

« *Une sorte d'impuissance technico-politique nous empêche de prendre des décisions de quelque nature que ce soit* », commentait lundi à Luxembourg M. Joël Le Theule. Pourtant, le ministre français des transports ne donnait pas l'impression d'être trop déçu par la façon dont se sont déroulés les débats. Comme si les Neuf s'étaient entendus pour retarder le moment où il faudra dire à leurs pêcheurs qu'ils devront réduire sensiblement leur activité future.

Cette fois, les principaux reproches ont été adressés à la Commission dont les propositions, a ajouté M. Le Theule, « *sont incompréhensibles, artificielles et ne font pas la différence entre les pêches destinées à la consommation humaine et celles utilisées pour l'alimentation animale* ». Tout s'est passé comme si l'on avait choisi la Commission pour cible afin d'éluder une fois de plus les vrais problèmes. Cette tactique a permis à la délégation britannique de prendre position sur les dossiers-clés de la négociation.

Quelle est maintenant la position des Britanniques ? La seule indication qui ressort des propos du ministre de l'agriculture, M. Peter Walker, concerne la zone réservée à ses propres pêcheurs au large des côtes du Royaume-Uni. A ce propos, M. Walker n'a plus évoqué la volonté de son pays d'établir une bande côtière de 50 milles, mais a parlé d'une zone exclusive de 12 milles, ce qui apparaît déjà comme un infléchissement de la position anglaise par rapport aux discours tenus jusqu'à présent ; M. Walker n'a pas abordé la question des conditions d'accès des autres pêcheurs de la Communauté à l'intérieur de cette zone.

MARCEL SCOTTO.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

intel delivers the future

PRODUCT MARKETING ENGINEERS

Intel is a leading manufacturer of micro computer and semi conductor products.

As part of our European expansion we wish to develop our European Systems Marketing Group and are looking for the following product marketing engineers:

MEMORY SYSTEMS

DEVELOPMENT SYSTEMS

Responsibilities include the development and expansion of products in the European market place by providing marketing and technical support to the local sales offices aimed at improving our marketing share.

Ideal candidates should have 2/3 years design experience combined with direct experience of selling and backed by a professional qualification in electronics or an associated field.

Please send a detailed c.v. to Brian Young, Intel International, Parc Seny, Rue du Moulin a Papier 51, Boite 1, B-1160, Brussels, Belgium.

intel

---

intel delivers the future

SYSTEMS SALES ENGINEERS

(Micro Computer Based Systems Products)

Intel is a leading manufacturer of micro computer and semi conductor products.

As part of our expansion in Europe we are now looking for professional sales engineers to sell our range of single board computers – iSBC – which have a wide variety of applications in the OEM and end users markets.

Candidates should be 25–35, have had at least 3 years experience in selling either high technology LSI semi conductors or mini computer products in an aggressive sales environment.

Candidates should also have a good understanding of software backed by a professional qualification in an electronics or associated field.

Please send detailed c.v. to Brian Young, Intel International, Parc Seny, Rue du Moulin a Papier 51, Boite 1, B-1160, Brussels, Belgium.

intel

IMPORTANTE ENTREPRISE
DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS
fortement implantée à l'étranger
recherche

UN DIRECTEUR D'AGENCE

pour une de ses filiales située en

Amérique du Nord

Le candidat devra avoir 8 à 10 ans d'expérience dans la profession.

Il est souhaitable qu'il ait exercé pendant 5 ans des responsabilités de chef d'agence ou similaire.

Une bonne connaissance en anglais est nécessaire.

Larges perspectives d'avenir dans le groupe pour le candidat de valeur.

Adresser C.V., photo et prétentions s No66838 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 q.tr.

MOYEN-ORIENT

INGÉNIEURS

INSTRUMENTATION
MÉCA-TUYAUTERIE
GESTION-INFORMATIQUE

EXPERIENCE PETROLE
ANGLAIS INDISPENSABLE
Ecrire avec C.V. et prétent. à nº 58.464 RUSH Publicité, 84, rue d'Hauteville, 75010 Paris qui transmettra.

Ingénieur construction métallique et charpente ayant connaissances béton armé, recherché pour Afrique noire, côte ouest. Ecrire avec C.V. Havas 06011 NICE cedex, référence 0840.

MOYEN-ORIENT

SUPERVISEURS

INSTRUMENTATION
ÉLECTRICITÉ
MECANIQUE

expérience pétrole off shore
Anglais indispensable.
Ecrire, avec C.V. et prétent. à nº 58.486, RUSH Publ., 84, r. d'Hauteville 75010 Paris, qui transmettra.

ROHM AND HAAS COMPANY
recherche

Un INGENIEUR-CHIMISTE
ou
Un INGENIEUR-MECANICIEN

ou formation équivalente

- EXPERIENCE :
  - 2-3 ans dans le domaine des additifs lubrifiants ou dans celui de la lubrification ou de l'industrie automobile
- FONCTION :
  - visite de la clientèle des Groupes Pétroliers des Pays Méditerranéens, pour promouvoir les produits de notre Société et développer leurs applications

Déplacements : 50 % du temps

- LIEU TRAVAIL : MILAN-ITALIE

Italien indispensable
Anglais apprécié

Adresser C.V. au Directeur du Personnel
ROHM AND HAAS FRANCE S.A.
La Tour de Lyon - 185 rue de Bercy
75579 PARIS CEDEX 12

Publicités Réunies

DIRECTEUR D'USINE

Notre groupe a une large expérience de l'implantation et du développement d'unités de production en Afrique (plus de dix). La nouvelle création au NIGERIA concerne la fabrication industrielle de produits de consommation. Nous recherchons son Directeur. Vous êtes ingénieur, diplômé d'une grande école de formation générale : Centrale, A.M., E.N.S.I.... ; Vous parlez anglais couramment, vous avez 5 à 10 ans d'expérience et de commandement dans la production de grandes séries. Nous vous offrons l'opportunité d'un développement accéléré de carrière dans un contexte international avec les garanties sociales du régime français et les avantages des expatriés.

Ecrivez avec C.V. explicite sous réf. SI/PN à

CETAGEP

30, Av. Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI

IMPORTANTE ENTREPRISE FRANCAISE
DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS
fortement implantée à l'Etranger
recherche

UN INGENIEUR

EXPERIMENTE

pour diriger une de ses filiale en **AFRIQUE**

Le candidat devra avoir 10 ans d'expérience dans la profession.

Il est souhaitable qu'il ait exercé pendant 5 ans des responsabilités de Chef d'Agence en France. ou à l'Etranger.

La pratique courante de l'anglais est indispensable.

Adresser C.V. photo et prétentions à No 66842
CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra



emplois régionaux



Cii Honeywell Bull

Établissement d'Angers : 2800 personnes

Pour assurer la mise en route puis l'exploitation d'une unité automatisée de stockage et d'expédition des produits de la Compagnie, la Division Regroupement et Expédition des Commandes recherche un cadre de :

GESTION DE STOCKS PRODUITS FINIS
(Formation Ingénieur)

Celui-ci sera un opérationnel confirmé. Il participera à l'exécution de tests de fonctionnement et au chargement de l'unité de stockage. Il aura à planifier le fonctionnement de l'installation en fonction des ordres journaliers (constitution des commandes emballage, génération des documents d'expédition...) et aura la responsabilité d'exécution.

Cette fonction nécessite une expérience en automatismes industriels, en ordonnancement d'atelier et en encadrement de personnel.

La connaissance de l'anglais est indispensable et celle en trafic international export souhaitable.

Le candidat souhaité est âgé de 35 ans minimum.

La lettre de candidature accompagnée d'une photo et d'un C.V. détaillé est à adresser à F. FERNEX, Cii Honeywell Bull, 331, avenue Patton 49005 Angers Cedex.

HAVAS CONTACT

---

offres d'emploi

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Importante
Société Aéronautique
banlieue Sud de Paris
recherche pour son service études
et mise au point de systèmes embarqués :

2 ingénieurs

Diplômés grandes écoles (débutants ou quelques années d'expérience) ayant une solide formation en électronique et des connaissances en informatique.

La mission de chacun consistera à diriger une équipe de techniciens, chargés de conduire, au sol, les essais d'intégration et la mise au point d'équipements de bord.

Ils travailleront en collaboration avec les bureaux d'études, les fabricants d'équipements et les équipes d'essais en vol.

Ces postes impliquent le goût des responsabilités, des contacts et du travail en équipe.

Envoyer curriculum vitae à No 66.971, CONTESSE Publicité 20, Av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Filiale Française d'un Groupe Allemand
de réputation mondiale
recherche pour son siège
Proche Banlieue Sud Paris

INGENIEUR

formation I.U.T. ou équivalent.

ayant quelques années d'expérience dans la mécanique automobile ou fournitures pour mécanique automobile.

Poste technico-commercial à prépondérance technique.

Obligatoirement bilingue français-allemand ou pouvant le devenir rapidement.

Salaire annuel brut : 110.000F environ + Voiture.

Adresser CV détaillé, photo, références et date de disponibilité sous nº 9893 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 qui transmettra

---

FILIALE IMPORTANTE SOCIETE AMERICAINE
USINE EN FRANCE

COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Diplômés Grande Ecole ingénieurs électroniciens, connaissant l'anglais.

Envoyer C.V., photo, prétentions, sous réf. 6.931 à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE COMMERCIALE
PARIS-XVIe
recherche

COMPTABLE

Titulaire DECS
Connaissant fiscalité des Sociétés.
Expérience dans cabinet expert comptable souhaitée.
Horaire mobile
40 heures par semaine.
Restaurant d'entreprise.
13e mois + primes.

Adr. C.V. et prét. à nº 66.926 CONTESSE PUBLCITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Sté de Service (25 personnes), quartier Champs-Elysées cherche :

COMPTABLE 2e Echelon

3 ans expérience minimum, disponible rapidement. Adresser C.V. et photo à PRINCIP, 20, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 PARIS

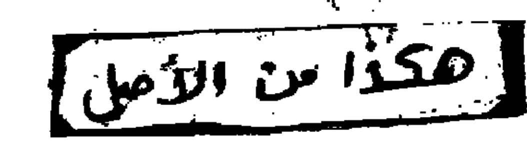
BONGRAIN GERARD
dans le cadre de son expansion
recherche

chef de groupe produits

- Son rôle sera de coordonner l'action de son équipe Chefs de Produits afin de rentabiliser de façon optimale la gamme "pâtes molles" dont il est responsable. Dans cet esprit, il doit œuvrer en étroite collaboration avec tous les autres services de la Société notamment Production et Commercial.
- Il doit se considérer comme le gestionnaire de ses produits, avoir une expérience confirmée et réussie dans une fonction de Chef Produits dans les biens de grande consommation, alimentaires de préférence.
- De formation supérieure avec la pratique courante de langues étrangères, particulièrement l'Anglais, il doit avoir 33 ans minimum.
- Il répond de son action au Directeur Marketing.

Ecrire avec C.V. détaillé et rémunération actuelle sous réf. 773-M à GUILLON Sélection (réponse et discrétion assurées) CSNCR CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

guillon sélection
93, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS



هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

NOUS SOMMES UNE SOCIÉTÉ FRANCAISE
solidement implantée en
EUROPE ET AUX U.S.A.

Leader dans son secteur d'activité

Notre C.A. de 100 MF
progresse constamment depuis 15 ans

Pour faire face à l'expansion rapide de notre Division ÉLECTRONIQUE, nous souhaitons nous adjoindre :

PLUSIEURS INGÉNIEURS

débutants à 5 ans d'expérience motivés par l'étude et la réalisation d'ensembles de simulation.

Les postes à pourvoir (Paris-Ouest) sont les suivants :

1) INGÉNIEUR LOGICIEL
(E.N.S.A.E., E.S.E., E.C.P., E.N.S.T.A. ou équivalent)
ayant des connaissances en aérodynamique et mécanique du vol, pour le développement de programmes de modélisation du vol.

2) INGÉNIEURS LOGICIEL
d'application pour la simulation d'équipements et de systèmes.

3) INGÉNIEUR LOGICIEL DE BASE
(connaissances micro-processeurs ou/et calculateurs S.E.L.-32 appréciées).

4) INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
(E.S.E., E.N.S.T., I.S.E.P. ou équivalent)
pour développement d'électronique digitale et couplage d'équipements aéronautiques.

5) INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
ayant l'expérience de l'industrialisation et du test d'équipements électroniques complexes.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions en précisant le poste souhaité sous référence n° 51.037 S/Enveloppe à :
J.R.P., 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS, qui transmettra.

Cabinet International d'Audit
Paris 16ème
recherche

DIRECTEUR FISCALISTE

- Candidat de haut niveau ayant le sens de l'organisation et des affaires,
- solide expérience en cabinet ou dans l'Administration,
- excellentes facultés de communication orale et écrite en anglais,
- habitude des relations avec clientèle financière internationale.

COLLABORATEUR FISCALISTE

- Formation licence, D.E.S. en Droit, Ecole Nationale des Impôts,
- orientation vers la fiscalité internationale des sociétés et des individus,
- expérience d'environ 2 ans en cabinet comptable ou fiscal appréciée,
- attiré par travail en groupe.

Env. C.V. et prétentions sous réf. 4230 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

SOCIETE DE SERVICES EN FORTE EXPANSION recherche
CHEF COMPTABLE
Niveau minimum DECS + 2 ans d'expérience poste équivalent.
Il sera responsable de :
- la comptabilité générale
- l'établissement des bilans
- la gestion de la trésorerie.

Envoyer C.V, photo et prétentions sous réf. 9764/JT A.M.P. 40, rue Olivier-de-Serres 75015 PARIS (qui transmettra).

Pour Société banlieue Paris-Ouest
JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
Même débutants pour laboratoire d'études
Salaire de début élevé.
Adresser curriculum vitae à CERME, B.P. 29, 92370 CHAVILLE.

E. C. L.
recherche pour début Octobre
1 INGÉNIEUR
2 ans d'expérience sur mini-calculateur SOLAR 16/65 Langage PL
Adresser C.V. détaillé ou téléphoner à E.C.L. PARIS 55, rue Hermel 75018. Tél. : 259-10-40.

Laboratoire d'études et de Réalisations Techniques (L.E.R.T.) recherche
INGÉNIEURS INFORMATICIENS projets mise en route.
INGÉNIEURS ELECTRONICIENS Formation étranger.
INGÉNIEURS SUP AERO ; INSA Toulouse.
ACHETEURS ELECTRONIQUE
TECHNICIENS ELECTRONICIENS A.T. 2 - A.T. 3
Tél. : 770-15-10 pour rendez-vous ou écr. 7 ter, Cours des Petites-Écuries, Paris-10e.

Notre développement
Notre notoriété
et la qualité de nos rapports av. une clientèle haut de gamme
nous font rechercher
UN VRAI COLLABORATEUR DE DIRECTION
rompu aux techniques grande et petite agence
Ce chef de publicité
ENCORE CREATIF,
parle anglais, il est capable de rédiger et d'encadrer.
Ecr. avec C.V. manuscrit, photo à S.C.I.P., 160, boulevard de la République, 92210 SAINT-CLOUD chargée de ce recrutement.

Société d'ENQUETES en pleine expansion recherche
1 TECHNICIEN
Niveau BTS ou DUT
Débutant ou quelques années d'expérience pour organiser et encadrer des enquêtes.
Travail varié et situation d'avenir si candidat dynamique, rigoureux et ayant un certain ascendant.
(Voiture exigée).
Envoyer C.V., photo et prétentions à Société SEAD, 30, rue des Saules - 75018 PARIS.

IMPORTAT. INSTRUMENTS de MUSIQUE rech. pour VITRY
DÉPANNEUR
électronique B.F. et claviers même débutant.
TEL. : 680-86-62.

secrétaires

Société ELECTRONIQUE rech. pour service après-vente
UNE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
Bonne connaissance allemand
Envoyer C.V. et prétentions à ROHDE et SCHWARZ France 45/46, place de la Loire Silic 190 94563 Rungis Cedex.

demandes d'emploi

DIAGNOSTIC
expert gestion et organisation, tr. sér. référ. France-Etranger accepte mission temps plein ou partiel. Urgent. Tél. 345-07-25.

JEUNE STYLISTE
FEMME-ENFANT, lib. de suite recherche emploi.
POSSIBILITE DESSIN TISSUS.
TEL. : 236-06-57.

DROIT-HISTOIRE
Etudes supérieures (agrégatif histoire), libéré O.M., cherche formation en vue poste responsabilité. Facilités contact goût langue, intéressé par l'informat.
TEL. : 590-59-11.
Ecr. n° 6.964 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Fme 48 a., suite licenciement, formation profess. comptable niveau 1er échelon, ch. emploi en rapport pour le 1er septem. Ecr. n° T 21.289 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

INGÉNIEUR CONSERVAT. NATIONAL ARTS et MÉTIERS
+ formation ou organis. gestion psychologie, sociologie, communication. Ayant une expérience industr., une pratique de la gestion, organisation négociat. cherche poste
CONSULTANT ou RESPONSABLE FORMAT.
TEL. : 334-22-62 ou écr. n° T 21.291 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune homme 23 ans, nationalité algérienne, électromécanicien, ayant expérience pour les machines Olivetti, Japy, photocopieur Omega, rech. emploi. Ecr. à M. Dahmane Benabbes, 10, r. Marc.-Renault, 75017 Paris

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

URGT (cause double emploi) part vd RENAULT FUEGO GTL 5 vit., peint. métall. 4.000 km. Garantie 11 mois. PRIX DEMANDE 43.000 F. (Px réel avec options 50.000 F). Téléphoner le soir
866-39-75

R5 GTL 1977, Première main, 78.800 km. Prix sous argus. Visible MELUN. URGENT tél. Pierre BRUNET. - 439-37-08.

8 à 11 C.V.

DECAPOTABLE SUNBEAM ALPINE rouge (peinture neuve), avec hard-top. Etat méc. excell. ou rem. à nf. Téléph. 467-10-90, sauf mardi.

12 à 16 C.V.

604 TI fin 78, OPT. 48.000 km Argus — 15 %. Tél. : 327-98-31.

capitaux ou proposit. comm.

KNOW-HOW ET LICENCE A CÉDER
par Entreprise Ouest-Allemande
pour produit exclusif unique en son genre qui offre possibilité de bénéfice annuel allant dans les millions.
Capital nécessaire suivant l'affectif de population des pays en question : entre DM 50.000 et DM 500.000.
Adressez vos demandes avec justification de capital sous chiffre n° 1.130 à ANZEIGEN OPPERMANN. Postfach 20 18 28, D-8000 München 2.

STOCKAGE - GESTION
Z.I. Dijon, sortie autoroute. Dépôt 200 m2. Quai déchargement. Cour 400 m2.
Ecr. HAVAS 21000 DIJON 6416.

travail à domicile

Demande

Frappe tous documents : thèses, mémoires, circulaires, tracts, lecture et corrections, travail soigné. — Téléphone 528-54-90.

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

ILE-SAINT-LOUIS APPART. DE CARACTERE (XVIIe) 2 Chbres LES BELLES DEMEURES DE FRANCE. Tél. : 387-01-77.

PONT-MARIE DOUBLE LIVING + 1 CHBRE bains, w.-c., cuisine, cave. Rénové. 545.000 F - 325-75-42.

ILE SAINT-LOUIS duplex 5 p. gd luxe, asc., balc., vue sur la Seine. T. 354-42-78.

5e arrdt.

(5e) ATELIER ARTISTE
Censier, 5e sans asc., 75 m2, excellent état, lumineux, calme. Prix : 685.000 F. T. : 331-89-46.

JARDIN DES PLANTES DUPLEX INSOLITE
2 chbres, 2 s. de b., atelier style, salon, jdin, s/cour, cave, park., ag. s'abstenir. 723-64-82 h. b., 355-04-52 soir et week-end.

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place 11 h. à 19 h. 550-21-26.

11-13 AV. DUQUESNE
SOCIETE PROPRIETAIRE vend studio 25 m2, 3 pièces 50 m2. Occupés loi 1948. Sur place le JEUDI de 14 h. 30 à 17 heures.

ECOLE MILITAIRE magnifique studio de 32 m2, cuisine, bains, Téléph. : 567-22-88.

EXCEPTIONNEL
INVALIDES - TOURVILLE
Gd standing dans ancien hôtel partic., 4 p., cuis., salle de bns, 160 m2 + chambre service. 1.600.000 F. — Tél. : 265-64-00.

A SAISIR
COGNACQ-JAY
P. de T., standing, 2e ét., 5 pces, cuis. s. de b., w.-c., ch. centr., asc., princ. et service, 130 m2 + 2 chambres serv. 1.350.000 F. Téléphone : 265-64-00.

MAISON 280 M2
Champ-de-Mars. Sur 2 niveaux.
1.900.000 F + GARAGE 550-34-00.

8e arrdt.

MIROMESNIL
Luxueux 5-6 pièces moderne, 6e étage, grand confort, s/parc, état impeccable, parking. MICHEL et REYL : 265-90-05.

QUARTIER EUROPE
Bel imm. p. de t., pptaire vend 2 p. 40 m2, r.-de-ch., entrée, cuisine, s. de b., w.-c., cave, chauf. centr. ind. Tél., bien aménagé, conf., calme. 330.000 F à déb. S/place jeudi 24, de 14 à 19 h. 17, RUE CLAPEYRON.

MONCEAU 150 m2 BALCON
Parking. Service. Bel immeub. Poss. 90 m2 supplém., occupé même niveau. 563-30-40, ou jeudi 14 à 18 h. : 97, bd Malesherbes.

9e arrdt.

9e centre, studio, tout confort, poutres appar., 3e ét., sur rue. Bas prix vu urgence : 526-00-35.

10e arrdt.

10e HAUTEVILLE grand studio étage élevé 36 m2 + terrasse 15 m2 SUD. Téléph. : 242-84-67.

12e arrdt.

Près BASTILLE directement très bel imm. rénové, studio en duplex tout confort, actuellement loué. Téléphone 555-92-72.

DAUMESNIL. Bel ancien 2 p. tt confort. SUR RUE. OCCUPÉ. Px : 275.000 F. T. : 346-11-76.

PARIS-12e, 18, R. BECCARIA. Propriétaire vend libre dans un immeuble rénové 2 p., 2e étage. Prix : 90.000 F à débattre. TEL. : 557-70-08.

14e arrdt.

Près MAIRIE je vends pour placement d'avenir : studio occupé (personne âgée) tt cft. LE PROPRIETAIRE 555-92-72.

GAITE-MONTPARNASSE restaurés charme et caractère, studios et duplex équipés, très gd cft, matériaux 1er choix. Placement ou habit. de qualité. EUROVIM propriétaire 555-92-72.

Près av. GAL-LECLERC direct dans immeuble rénové vendons en bloc ou séparément studios et 2 p. tt cft, balc., ét. élevé loués, bon rapport pour investisseur avisé. Tél. : 555-92-72.

RASPAIL 130 m2, immeuble en pierre de taille, séj., 3 chbres, bains, 2 chambres de service. GARBI : 567-22-88.

ALESIA STUDIO 100.000 F.
Ecr. Sté Piter, 2, Grande-Rue, 91310 Montlhéry ou téléph. : (16-6) 901-84-50, 901-80-67 ou 901-88-05.

PARC MONTSOURIS En duplex, 3 pièces, confort. Prix : 550.000 F. Tél. : 327-55-04.

15e arrdt.

PIED METRO VAUGIRARD RECENT 78 — STANDING 2 p., 6e étage, balcon, soleil, 51 m2, 510 000 F — 532-66-10.

FRONT DE SEINE
VUE IMPREN. SUR LA SEINE Moderne 3 pièces 75 m2, 10e ét. MICHEL et REYL : 265-90-05.

PASTEUR dans immeuble RECENT
plein Sud, double-living, 3 chambres, balcons. CALME. Prix 850.000 F — 734-36-17.

16e arrdt.

Mo RANELAGH ds imm. 1900 s/voie privée.
130 M2 5 P. au 2e ét. S/place demain 11 h. à 17 h. 5 VILLA FLORE.

PLACE BARCELONE
RECENT, STANDING
splendide réception + chmbre, 96 m2, 4e étage, vue, calme. Px : 1.000.000 F. Tél. 532-66-10.

MARCEAU-GALILEE studio tout confort. Bas prix vu urgence : 526-00-35.

17e arrdt.

VILLIERS 2e ÉT. 2 PIÈCES
Prix : 210.000 F. Tél. : 266-19-00.

18e arrdt.

Prox. Mairie XVIIIe, propriétaire vd ds bel imm. 2 p. cft, refait neuf, clair, 230.000 F. Sur place les 23 et 24 juillet de 14 à 18 heures. 13, r. des Cloys, 75018 Paris ou téléphoner au 257-03-03.

ATELIER DUPLEX
au pied du SACRE-CŒUR séjour avec poutres, 2 chambres, 2 bns, w.-c., à neuf. Téléph. : 766-87-81.

19e arrdt.

Près PARC BUTTES-CHAUMONT (300 m), b. studio tout cft, pied-à-terre ou très bonne rentabilité. Tél. 555-92-72.

20e arrdt.

ANGLE AV. GAMBETTA
SACRIFIE Bourgeois 395.000 F
3 P. Asc. Rénové. - 325-72-42.

78 - Yvelines

Part. à Part.
VIROFLAY Rive droite. Soleil.
Beau 4 P. 2 chbres. 80 m2. Garage. Parf état. Px 550.000 F. 024-75-01 - 637-14-56.

LE VESINET CENTRE
ds imm. stand, dernier étage, BEAU STUDIO 27 m2, bains, cuisine, conf., bon placement. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET, 976-05-90.

VILLE-D'AVRAY 8e et 9e ét. sup. appt dble séj. av. bureau duplex 3 chambres cuis. équip., 3 bains, 2 terrasses aménagées. Décorat. except. 3 gar. EXCLUSIVITE EUROPA - 705-24-10.

PORT-MARLY
1 km gare, dans belle résid., APPT 4-5 p. 100 m2 + 16 m2 terrasse, b. séj. 34 m2, bains, douches, w.-c., cuis. 580 000 F. AG. 958-92-72 — 962-94-97.

92 Hauts-de-Seine

BOIS-COLOMBES
Gare (7 min. SAINT-LAZARE) Résidence « les Bellevues »
4 Pces grand confort. Jamais habité. 8.000 F le m2.
Parking en sous-sol en sus. SERRA - 526-08-50.

BOULOGNE
métro Pont-de-Sèvres, nf, stdg, living double + 3 ch., 2 bains, tout confort, parkg. T. 634-13-18.

A saisir à ASNIERES GARE,
2 P. 37 m2, cuis., dches, w.-c. rapport 14.400 F/an.
Spécial investisseur - 150.000 F. Administ. 281-33-35/34, 10/20 h.

94 Val-de-Marne

SAINT-MAUR (94) prox. R.E.R. propriétaire vend beau 4 pces, bel immeuble tout confort, 3e étage + possibilité garage. Téléphone 045-29-09.

VITRY. Grand F 2 situé près du Palais des Sports, 140.000 F. Ecrire Sté Piter, 2, Grande-Rue, 91310 MONTLHERY ou téléphoner : (16-6) 901-84-50, 901-80-67 ou 901-88-05.

Province

HAUTE-SAVOIE
Le Praz-de-Lys (1.500 m). Station été-hiver près des GETS, studios à partir de 150.000 F avec 30.000 cpt + crédit, 2 et 3 pièces.
Location par société spécialisée.
ERIGE-VENTE
B. P. 18,
84, route de Genève,
74240 GAILLARD.
Téléphone : (50) 38-52-89.

PAYS BASQUE
BIARRITZ
Appt. 100 m2 habit., avec vue sur mer, imm. grand standing av. piscine, situé près du Phare et du Golfe. 320.000 F + 280.000 F (crédit sur 10 ans).
Ecr. Sté PITER, 2, Grande-Rue, 91310 MONTLHERY,
ou téléph. : 901-84-50 - 901-80-67 ou 901-88-05.
Biarritz. tél. : (16-59) 24-83-02.

SABLES-D'OLONNE, magnifiq. appt aspectant mer (remblais) condit. except. 200.000 F, solde non indexé. SAINT-MALO beau T 4 intra muros. Celtique, 2, r. Cadenniers Nantes. T. 71-80-18.

appartem. achat

URGENT RECHERCHE 5-7 p., tt confort 8e, 16e, 17e. Rive gauche, Neuilly. MICHEL et REYL, 265-90-05.

PAIE CPT CHEZ NOTAIRE ACHETE 2 à 4 pces PARIS, BON QUARTIER, av. ou ss cft. Mme LEULIER — 261-68-81. OU LE SOIR — 900-56-51.

RECH. appts, 1 à 2 pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou ss travx, paiem. COMPTANT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Piquet, 15e, 566-00-75, rech. Paris 15e et 7e pour bons clients appt toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

constructions neuves

NEUILLY
BOULEVARD VICTOR-HUGO
4 appts (83 à 96 m2 + balcon, terrasse ou jardin), prestation au choix, livraison début 81. Renseignements : BOURY, 553-28-49, matin.

locations non meublées Offre

Paris

Métro SEGUR 5e étage. Vue. Verdure.
3 Pces conf., balcon. 2.500 + ch. 29, Avenue LOWENDAL - 15e. Jeudi de 13 h. à 15 h. 336-17-36.

PARC MONCEAU IMPECCAB.
5 P. 150 m2 + chbre service 5.700 F. ch. comp. S/pl. Jeudi 24 (14 à 15 h.) 5e étage, 56, RUE DE LISBONNE.

MAUBERT pr. Seine, anc. rénové, 2 p., cuis. éq. 2.100 F c.c. Sur place jeudi 24 à 16 heures. 5, rue des GRANDS-DEGRES.

Région parisienne

PARIS - EST
93 BAGNOLET
SANS COMMISSION
3 Pces 67 m2. Loyer de 1.336 F à 1.394 F. Charges 598 F.
4 Pces 78 m2. Loyer : 1.611F. Charges 696 F.
5 Pces 96 m2. Loyer de 1.623 F à 1.731 F. Charges 857 F.
Parking sous immeuble inclus. S'adresser de 9 h. à 12 h., au bureau de gérance, du lundi au vendredi.
LES PARCS DE LA NOUE, 1 à 13, rue de la Noue, BAGNOLET. Tél. : 858-02-31. Métro GALLIENI. Bus 78 et 101 N.

MONTFORT-L'AMAURY (près) belle maison, 10 pièces, style, 2.500 m2, jardin d'agrément, 5.000 F ch. comp. T. 577-29-29.

locations non meublées Demande

Paris

ETUDIANTS cherch. chambres ou logements : APLI, 33, place Maubert, Paris Ve. - 326-77-51.

Emploi journal « le Monde » ch. à louer PARIS 2 ou 3 p. cft. TEL. : 341-17-93.

Part. cherche à louer de partic. 2 p., cuis., s. de bns, Tél., étage élevé, vide sur avenue des Champs-Elysées. Ecrire : Mokhtari, 35, avenue des TERNES, 75017 PARIS.

BIOLOGISTE recherche appart. 130 m2 tt cft PARIS CENTRE, 6.000 F max. Tél. : 280-22-33.

Région parisienne

PROPRIETAIRES LOUEZ SANS FRAIS
SOUS 48 HEURES
VOS APPARTEMENTS. 261-53-88

Ch. à louer pavillon, rég. Paris, préf. Nord (Val-d'Oise), 2 chambres, salle à manger, salon. Ecr. n° 6.246 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced 09.

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. Tél. 283-57-02.

locations meublées Demande

Région parisienne

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés à Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par stés ou ambassades. Tél. : 285-11-08.

Boutiques

AIX-EN-PROVENCE
Murs de boutiques
Centre Ville
Prix 380.000 F.
Loyer obtenu 4.800 F mens. net
15 % brut
ROBERT TOMAS
2, place des Prêcheurs
13100 AIX-EN-PROVENCE
(42) 27-43-18 et 27-55-01 et 27-60-26

bureaux

QUAI AUX FLEURS
Propriétaire vend directement bureaux libres en toute propriété 9 PIECES 280 m2 SITUATION EXCEPTIONNELLE. Vue sur Seine. Tél. : 887-08-21.

A LOUER
PL. PALAIS-BOURBON
Immeuble de prestige à usage burx. Superficie 750 m2 dispon. AGENT EXCLUSIF VALORIMMO S.A., 140, bou. Houssmann-8e. Tél. : 562-11-15.

Votre SIÈGE SOCIAL
BURX MEUBLES - TELEX PARIS 8e, 9e, 15e
CONSTITUTION SOCIÉTÉS
Prix compétit., délais rapides.
ASPAC 281-18-18 +

LOCAL BUREAU
80 m2, clair, état neuf, PLATEAU BEAUBOURG imm. rénové, 4 lignes P.T.T. Loyer annuel 60.000 F. Libre le 1er octobre 1980. T. : 278-12-33 heures de bureau.

Voire SIEGE SOCIAL
av. SECRETARIAT TELEPHON.
CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS
ACTE S.A. PARIS 261-80-88. MARSEILLE (91) 93-11-13.

fonds de commerce

A vendre
PAS-DE-PORTE
à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée)
TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines + 1 appt au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, W.-C.
Tél. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

ORLEANS VENDS AGENCE MATRIMONIALE EXCELLENT EMPLACEMENT Tél. : 16 (99) 30-47-87.

CEDE BAIL MAGASIN CHAUSSURE et P.-A-PORTER. Centre rue d'Antibes à Cannes. Ecrire M. CARLETTI, 116, bd de l'Observatoire, 06300 NICE.

locaux commerciaux

PONT SEVRES, proximité N 10 et autoroute F 18, 690 m2 dont 593 couverts au sol, ateliers, bureaux, R + 1, pont roulant 5 t., location ou vente.

OUEST 30 km Paris N 12, 4.000 m2 terrain, 1.300 m2 couv. au sol. Usine 200 kWa, pont roulant 5 t. + 350 m2 bureaux, location ou vente.

Z. I. SAINT-OUEN-L'AUMONE, autoroute A 14, USINE 3.000 m2 dont 1.000 m2 couverts au sol, pont roulant, 300 kWa, 200 m2 bureaux, locaux modernes, impeccable. Bail neuf.

LAGRANGE, 266-16-65, poste 8.

INVESTISSEMENT
PARIS-14e, prox. pte d'Orléans, 750 m2, R + 2, immeub. industr. indépend., rénové. Locataire de premier ordre. LAGRANGE, 266-16-65, poste 8.

locaux indust.

ENTREPOTS - STOCKAGE près porte de la Chapelle. Téléphone 820-93-95.

terrains

BRETAGNE 20 km Atlantique vends terrain constructible 4.000 m2, pré, bois (97) 26-18-21.

15e PORTE VANVES, faites construire votre pavillon 5-6 P. sur petit terrain. 633-38-94 matin.

94 VITRY terrain de 900 m2. Possibilité de diviser 460.000 F. Ecr. Sté Piter, 2, Grande-Rue, [illegible] ou téléphoner (16-6) 901-84-50, 901-80-67 ou 901-88-05.

91 MARCOUSSIS terr. 1.300 m2 16 mètres de façade, 250.000 F. ITTEVILLE, terrain de 535 m2, 12 mètres de façade, 180.000 F. Ecr. Sté Piter, 2, Grande-Rue, 91310 MONTLHERY ou téléphoner (16-6) 901-84-50, 901-80-67 ou 901-88-05.

PAYS BASQUE
ESPELETTE
TERRAIN A BATIR
2 ha situé dans cadre verdoyant pour réalisation de 12 lots viabilité : eau, égout, électricité. Arrêté de lotissement à déposer. Prix : 450.000 F.
TERRAINS CONSTRUCTIBLES
Surface : 2.500 m2, 130.000 F.
Surface : 10.000 m2, 200.000 F.
OPERATION TERRAIN + CONSTRUCTION (5 pièces : 400.000 F.).
Ecrire Sté Piter, 2 Grande-Rue, 91310 MONTLHERY ou (16-6) 901-84-50, 80-67, 88-05. Biarritz Tél. : (16-59) 24-83-02.

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

Le Monde

économie

ÉTRANGER

Aux États-Unis

LE PRÉSIDENT DE LA FED JUGE INDISPENSABLE LE MAINTIEN D'UNE POLITIQUE MONÉTAIRE STRICTE

M. Paul Volcker, président du Federal Reserve Board, et M. William Miller, secrétaire au Trésor, ont réaffirmé le 22 juillet que la récession ne devait pas faire oublier la persistance de l'inflation et la nécessité de lutter contre elle. Il n'est donc pas question à court terme de retomber dans un laxisme de la politique monétaire et de procéder à des réductions d'impôts. M. Volcker, qui était entendu par la commission bancaire du Sénat, a annoncé que le Comité de l'open market, l'organisme qui détermine la politique du crédit, avait décidé de maintenir pour le reste de l'année en cours les objectifs d'expansion de la masse monétaire définis avant que la sévérité de la récession n'ait été pleinement ressentie. Cette décision ne manquera pas de lui être reprochée par ceux qui considèrent que la récession a été aggravée par la trop grande rigueur de la politique de crédit. — *(AGEFI.)*

LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE EXTÉRIEURE DE LA TURQUIE SERAIT REPORTÉ DE CINQ ANS

La Turquie et ses principaux créanciers devraient signer ce mercredi 23 juillet, à Paris, un accord sur l'étalement sur dix ans de la dette extérieure de ce pays. La Turquie aurait normalement dû s'acquitter du remboursement de quelques 3 milliards de dollars avant le mois de juillet 1983.

Ce report, précise-t-on de bonne source, devrait s'accompagner d'une période de grâce de cinq ans qui permettrait à la Turquie de ne commencer ses remboursements qu'en 1985. L'échelonnement sur une plus longue période de la dette extérieure turque fait partie, avec l'aide des 1,16 milliard de dollars qui lui a été consentie en avril dernier, de l'effort des pays occidentaux pour redresser la situation économique du pays le plus pauvre de l'alliance atlantique.

Etant donné la situation au Moyent-Orient et l'intervention soviétique en Afghanistan, les Etats-Unis et la R.F.A. — qui a coordonné l'action des pays occidentaux — se sont montrés particulièrement soucieux de renforcer le flanc sud de l'OTAN. — *(A.F.P.)*

La France rejette les propositions de la Commission européenne sur les importations de mouton et de beurre néo-zélandais

Où l'on reparle du mouton et du beurre... Les ministres de l'agriculture des Neuf, qui se sont réunis, les 21 et 23 juillet à Luxembourg, n'ont pu se mettre d'accord sur le dossier du mouton. Le 30 mai dernier pourtant, ils étaient parvenus à un règlement après de longs mois de négociations. Mais, pour que ce règlement puisse être appliqué, les Neuf devaient encore conclure des accords d'autolimitation avec la Nouvelle-Zélande, notamment. M. Méhaignerie s'est opposé aux propositions ramenées de Wellington par M. Gundelach, le commissaire chargé de l'agriculture. Elles prévoyaient la limitation des exportations de viande ovine vers la C.E.E. à 249 500 tonnes, Grèce inclue, la réduction des droits de douane de 20 à 10 %, ainsi que la diminution des restitutions pour les exportations européennes sur les pays tiers. Pour le ministre français, soutenu par l'Irlande, la réduction des droits de douane ne doit pas excéder 5 %, la C.E.E. doit conserver ses facilités pour ses exportations.

Du côté britannique, le ton était à la fâcherie. M. Peter Walker a accusé la France de retarder les accords avec les pays tiers, afin de retarder également l'application de l'accord du 30 mai sur l'organisation commune de marché. Accusation qui n'est pas tout à fait sans fondement, puisque, du côté de l'administration française, on commence à se rendre compte que l'accord européen sur le mouton n'est peut-être pas aussi satisfaisant qu'on aurait pu le penser.

Les Neuf devraient encore discuter des importations de beurre en provenance de Nouvelle-Zélande. La Commission avait proposé un contingentement de 115 000 tonnes en 1980, 97 500 tonnes en 1981, 95 000 tonnes en 1982 et 92 500 tonnes en 1983, puis de 90 000 tonnes pour les années suivantes. Pour M. Méhaignerie, il est impensable que les Neuf s'engagent pour ces importations sur un longue période, alors que la C.E.E. est en train de procéder à un débat de fond sur sa politique agricole, ses impératifs budgétaires, et qu'elle a, à l'heure actuelle, des excédents. Les Neuf sont donc convenus que, en 1980, la Nouvelle-Zélande ne leur vendra que 95 000 tonnes, mais avec un prix plus élevé. A la demande de l'Allemagne, ils ont encore refusé de s'engager sur un programme de dépenses concernant des mesures structurelles pour diverses régions défavorisées de la C.E.E., ainsi que pour les départements français d'outre-mer.

ÉNERGIE

CONSÉQUENCE DES DIFFICILES NÉGOCIATIONS AVEC L'ALGÉRIE

La part du gaz dans le bilan énergétique pourrait diminuer

Le ministre de l'industrie, M. André Giraud, devait faire au conseil des ministres du 23 juillet une communication sur l'approvisionnement de la France en gaz. En raison de la difficile négociation dans laquelle Gaz de France est engagé avec l'un de ses principaux fournisseurs, l'Algérie, cette communication ne sera pas rendue publique.

L'avenir du gaz en France a été singulièrement obéré par la crise iranienne d'abord, par les restrictions apportées par Alger à ses livraisons dans le courant de 1980 ensuite.

A court terme, Gaz de France n'a guère d'inquiétudes sur l'accomplissement de sa mission. D'abord, l'Algérie a repris progressivement ses envois. Au mois de juillet, neuf navires étaient ou sont attendus dans les ports français (sept venant de Skikda et deux d'Arzew), soit « *un niveau proche de certaines périodes considérées comme normales* », affirme-t-on, dans la mesure ou la Sonatrach — pour partie en raison des difficultés de l'usine de liquéfaction de Skikda — n'a pratiquement jamais été à même de fournir l'intégralité des quantités contractuelles.

De plus, les stockages souterrains sont particulièrement abondants. Alors qu'à l'entrée de l'hiver 1979-1980 ils représentaient 42 milliards de kilowatts-heures pour la même période de 1980-1981 ils se monteront à 49 milliards de kWh (+ 17 %).

Ce renforcement des stocks a été rendu possible par la marge de manœuvre que constituent les clients dits « interruptibles ». Ces gros clients — le plus souvent des industriels, — équipés pour brûler indifféremment du fuel ou du gaz, utilisent environ 15 % du gaz vendu en France (par G.d.F., ses filiales, et la S.N.E.A.P.). Ils ont été totalement coupés à la fin du mois de mars et reçoivent aujourd'hui 30 % de leurs besoins normaux. Quand bien même l'Algérie réduirait-elle à nouveau ses livraisons, l'entreprise nationale passerait donc l'hiver sans difficultés majeures.

De cette crise, cependant, le gouvernement tirera sans doute les conséquences. Non pour 1985 : à condition que la Sonatrach respecte sa signature, les jeux sont déjà faits. Les 34 millions de Tep retenus comme objectif — soit 16 % des besoins énergétiques nationaux — seront fournis par Lacq (15 %), les Pays-Bas (27 %), l'Algérie (25 %), la Norvège (10 %), l'U.R.S.S. (11 %), le Nigéria (6 %) et divers (6 %) (ces divers pouvant représenter un peu plus de gaz de la mer du Nord, du Nigéria et le petit contrat de revente récemment signé avec la Distrigaz belge).

Mais les effets des difficultés de l'Algérie se feront sentir à plus long terme. Déjà les pouvoirs publics estiment que pour 1990 la part du gaz dans le bilan énergétique « *sera fixée en fonction des ressources disponibles, compte tenu de la réduction de la production nationale et des importations de gaz néerlandais, et des nouveaux contrats d'importation qui pourraient être conclus dans les cinq à six prochaines années* ».

Des contrats sont actuellement en négociation avec l'U.R.S.S., qui a commencé à prendre contact avec les acheteurs européens et qui aurait pour objectif de vendre 40 milliards de mètres cubes supplémentaires par an (dont une partie à l'Europe occidentale). La Norvège, le Canada, le Nigéria — si les Américains n'enlèvent pas leur part de G.N.L. —, le Cameroun qui vient de décider la construction d'une unité de liquéfaction de gaz et de choisir ses assistants techniques (Mobil et C.F.P.) pourraient compléter nos approvisionnements.

Il est vraisemblable, en revanche, qu'un nouveau contrat — encore envisagé il y a huit mois — soit signé avec la Sonatrach. Pour des « raisons de sécurité », il semble peu souhaitable aux pouvoirs publics qu'un pays fournisse plus de 20 % de notre gaz.

De plus, le gouvernement devrait décider de maintenir, voire d'accroître les stokages souterrains et « le portefeuille de fournitures interruptibles ». Ce qui pourrait, d'ailleurs, entrer en contradiction avec la politique qui vise à faire pénétrer le charbon dans l'industrie, car c'est le même type de client qui est susceptible d'être « interruptible » et de se reconvertir au charbon.

Reste l'épineuse question des prix. En 1979, les dépenses d'achat de gaz ont augmenté de 1 147 millions de francs dont 847 du fait de la hausse du prix unitaire d'achat.

En vertu du seul mécanisme dse contrats d'achat de gaz, selon Gaz de France, l'augmentation sera de 60 % en 1980. Cela sans tenir compte des renégociations de prix actuellement en cours avec l'Algérie et les Pays-Bas bientôt, vraisemblablement avec l'U.R.S.S. il semble que le minimum auquel il faille s'attendre soit un prix équivalent au prix du gaz CAF (1) accepté par l'administration américaine soit de l'ordre de 4,40 dollars par million de B.T.U., ce qui correspondrait pratiquement à un doublement en un an. Et les tensions sur les prix seront d'autant plus vives que la plupart des pays industrialisés — à défaut de nucléaire — comptent sur le gaz pour réduire leur dépendance à l'égard du pétrole.

Il est donc vraisemblable que les pouvoirs publics mettront rapidement en place — à l'image de ce qui est fait pour le pétrole — un mécanisme qui permettra de répercuter automatiquement sur les tarifs de vente les augmentations des prix de revient. Autant dire que dans les mois qui viennent les factures de Gaz de France devraient singulièrement augmenter.

BRUNO DETHOMAS.

(1) CAF : y compris les coûts du fret et des assurances.

CONJONCTURE

Installation de la Caisse française des matières premières

Le conseil d'administration de la Caisse française des matières premières (C.F.M.P.), créée par un décret du 24 juin, a tenu sa première réunion le mardi 22 juillet, sous la présidence du directeur général de l'énergie et des matières premières au ministère de l'industrie, M. de Wissocq, et en présence de M. Giraud, ministre de l'industrie. Cette caisse, on le sait, a pour tâche de constituer un stock national de matières premières qui devrait, d'ici 1985, couvrir deux mois d'approvisionnement de la France, à un coût d'environ 5 milliards de francs.

En 1975, une dotation budgétaire initiale de 250 millions de francs avait permis d'effectuer une première tranche d'achats, le stock correspondant, d'une valeur actuelle de 500 millions de francs, devant être repris par la Caisse, dont ce sera la dotation initiale.

Un programme d'achats portera sur 1,6 milliard de francs en 1980-1981, une première tranche de 450 millions de francs ayant déjà été engagée au moyen de prêts bancaires, qui seront consolidés par la suite au moyen d'emprunts lancés sur le marché financier par le canal de la Caisse nationale de l'énergie, qui servira de support financier.

Le support technique chargé d'exécuter les opérations d'achat et de vente de matières premières est le Groupement d'importation des métaux (GIRM), organisme professionnel qui fonctionne depuis la guerre ; il gérera également les stocks abrités dans des entrepôts loués ou dans des bases militaires.

Enfin, un observatoire des matières premières, associant les professionnels et l'administration, étudiera en permanence la situation des marchés et des approvisionnements afin de conseiller les pouvoirs publics.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép -		Rep + ou Dép -		Rep + ou Dép -	
$ E.-U.	4,0390	4,0420	+ 110	+ 140	+ 205	+ 240	+ 465	+ 535
$ can.	3,5050	3,5090	+ 15	+ 55	+ 60	+ 105	+ 145	+ 225
Yen (100)	1,8100	1,8130	— 20	— 10	— 20	— 15	+ 30	+ 80
DM	2,3210	2,3250	+ 40	+ 75	+ 100	+ 135	+ 345	+ 410
Florin	2,1205	2,1235	+ 15	+ 45	+ 55	+ 90	+ 175	+ 230
F.B. (100)	14,5070	14,5200	— 195	— 155	— 270	— 240	— 705	— 630
F.S.	2,5240	2,5280	+ 140	+ 170	+ 285	+ 320	+ 810	+ 885
L. (1 000)	4,8840	4,8840	— 355	— 250	— 745	— 580	—2520	—2220
£	9,6440	9,6530	— 450	— 335	— 695	— 555	—1210	—1000

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	9 1/8	9 3/8	9	9 1/8	8 7/8	9	8 7/16	8 9/16
$ E.-U.	24 1/2	24 3/4	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 13/16	9 1/4	9 3/8
Florin	10 1/8	10 3/8	10	10 3/16	9 15/16	10 1/8	9 3/4	9 15/16
F.B. (100)	N. C.		13 3/4	14	13 3/8	13 5/8	13 1/8	13 3/8
F.S.	1 3/4	2 1/4	4 3/4	5	4 13/16	5	5	5 1/4
L. (1 000)	18	20	19 3/8	21	21 1/8	21 3/8	21 3/8	22 3/8
£	17	17 1/2	16 11/16	16 15/16	15 7/8	16 1/8	14 3/8	14 5/8
Fr. franç	11 3/4	12	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4	11 3/4	12 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



EXAMINÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE MANUFRANCE

Le plan de redressement de M. Tapie prévoit l'éclatement de l'entreprise la vente des magasins et un effort financier de la MACIF

Le conseil d'administration de la Société nouvelle Manufrance (S.N.M.) se réunit à Saint-Etienne, ce mercredi 23 juillet, à 15 heures, en présence de M. Bernard Tapie, il doit examiner le plan de redressement présenté par l'homme d'affaires parisien.

Le plan comporte un volet industriel et un volet financier. En premier lieu, estime M. Tapie, il faut modifier les structures. Il propose en conséquence que la Société nouvelle Manufrance ne conserve que trois types d'activités : l'armurerie, les machines à coudre et *le Chasseur français*, un apport en capital de 10 millions de francs étant fait à la S.N.M. par des industriels (un imprimeur, un relieur.

Parallèlement, deux sociétés prenant en compte la vente par correspondance et le cycle seraient créées avec des entreprises exerçant leurs activités dans ces secteurs, la S.N.M. conservant dans ces filiales une participation de 34 % lui assurant la minorité de blocage.

Les magasins, enfin, qui emploient trois cent cinquante personnes, seraient vendus. Voilà pour l'aspect industriel. Reste l'aspect financier qui n'est pas le moins important dans cette affaire. Pour permettre à l'entreprise de redémarrer et de vivre, M. Tapie se fait fort d'obtenir d'une filiale du Crédit Lyonnais 10 millions d'escompte, qu'il cautionnerait. A ces 10 millions viendraient s'ajouter les 10 millions de francs apportés au capital de la S.N.M., et 15 millions de francs provenant d'un décalage de remboursement. Mais c'est à la MACIF, qui détient 30 % du capital de la S.N.M., qu'est demandé l'effort le plus important puisqu'il est exigé d'elle, outre un apport supplémentaire de 20 millions de francs, sa caution pour un prêt de 40 millions de francs, qui pourrait être effectué par le syndic.

Ce plan a-t-il quelque chance d'être accepté ? M. Tapie — qui, par parenthèse, espère dans cette histoire de faire imprimer *le Chasseur français* par l'imprimerie Victor Michel, à laquelle il s'intéresse — l'a présenté mardi aux syndicats qui, s'abstenant de tout commentaire, ont observé une prudente réserve. Reste la MACIF. Le 3 juillet, M. Juvin, son président, avait clairement et publiquement indiqué qu'il n'entendait pas engager financièrement plus avant cette mutuelle dans l'aventure Manufrance.

La municipalité stéphanoise, pour sa part, ne cache pas sa méfiance à l'égard des projets de M. Tapie et de M. Tapie lui-même, qualifié par un adjoint au maire de *« PANTIN dont on ignore qui tire les ficelles »*.

Elle continue de penser qu'une aide de l'Etat doit être apportée à Manufrance et l'on a appris que le maire (P.C.) de Saint-Etienne, M. Sanguedolce, sera déçu, le jeudi 24 juillet, par M. Mossert, chef de cabinet du président de la République.

Portrait d'un brasseur d'affaires aventureux

A l'âge de trente-six ans, M. Bernard Tapie apprécie le luxe un rien criard de sa Rolls Royce. Il goûte le *confort des fauteuils profonds de son* bureau vaste comme deux studios, kitchenettes comprises. Ce jeune brasseur d'affaires, qui se dope à la vitamine C, l'œil en perpétuel mouvement, n'a rien d'un patron style Michel Maury-Laribière ou François Michelin. A l'opposé de ces dirigeants d'entreprises, nés et grandis dans le creuset de la France profonde, M. Tapie est un homme résolument et outrageusement dans le coup. Moderne, « cool », dit-il. C'est un charmeur intelligent, un licencié ès psychologie et, à coup sûr, un génie de la publicité. *« On vous a caché trop de choses,* lance-t-il à la presse, *je vous dirai tout.* » Tout quoi ?

D'abord les origines. M. Tapie est le fils d'un ouvrier ajusteur de La Courneuve. Suivez-bien cette biographie aux allures de mémento à l'usage des jeunes gens aspirant à la fonction patronale. M. Tapie est parti de rien, d'une « enfance dure ». Fils de « prolo », on lui a *« appris à aimer les choses vraies » :* le goût du combat sans doute, de la lutte, du mouvement, car depuis l'adolescence les années se suivent et ne ne ressemblent pas. Dès son B.E.P.C. en poche, il suit les cours de l'Ecole d'électricité industrielle de Paris, abandonne ses études pour le service militaire, entre chez Panhard au bureau d'études (trois mois), passe au service commercial (six mois), devient coureur automobile mais finit par abandonner le volant pour la mélodie chez R.C.A.

La gloire ? déjà ? Simplement un zeste. Nous sommes en 1962, M. Tapie a un contrat avec cette firme. Il sort notamment un disque, la ballade des bérets verts, qui s'intitulera en France, *Passeport pour le soleil*, puis un autre, *Je ne crois plus les filles*. Mais la chanson le lasse, l'irrite, l'indispose. Ce n'est pas sa voie. Et c'est ainsi qu'il se *« lance dans les affaires »*, en 1967, avec Cercle n° 1, une association de défense des consommateurs. Il a vingt-quatre ans et sa véritable carrière commence, sans grand bagage culturel, sans fortune. En moins de dix ans, M. Tapie saura tailler sa place dans la jungle des affaires.

Dix ans ? Durant cette période, il travaille surtout pour les autres. *« La diffusion des produits de Maurice Mességué, c'est moi,* dit-il, *même si Mességué l'a oublié. » « Le ski professionnel,* assure-t-il, *je l'ai inventé. »* Il réalise une opération pour la banque corporative du bâtiment et des travaux publics, *idem* avec le Crédit agricole. Et puis, M. Tapie se lance pour lui-même : il achète le casino de Luc-sur-Mer (Calvados) et le revend, acquiert les laboraoitres pharmaceutiques Alpha Oméga et les cède. La valse commence. Il a trouvé sa voie. Il est, dit-il, l'une des deux ou trois personnes capables, en France, de *« reprendre des affaires en difficulté, quelles que soit leur taille »*.

Sans argent ou presque, M. Tapie a dû innover. Il a vite appris à lire et à *« savoir utiliser »* un bilan. A le croire, il a presque toujours acheté ses entreprises 1 franc, le franc symbolique. Il s'exprime sans fard : *« Quand j'arrive, les actionnaires n'existent plus, les actions sont sur la table, ça, on ne paye pas. »* La question des actions réglée, M. Tapie entend trouver dans la masse des actifs de la société de quoi rembourser le passif sur une longue période. Il reste à ce hussard des entreprises ergotantes à les revigorer et à les « redresser ».

Dans sa défense et illustration du sauvetage des entreprises en difficulté, il précise deux choses : d'abord qu'il s'agit, en cette période de crise, d'un *« marché porteur »* et qu'il est *« infiniment plus difficile de créer une entreprise que de remonter une affaire »*, ensuite qu'il n'a *« jamais demandé d'argent à un banquier »*. Cela ne l'empêche pas de travailler avec des banques dont, notamment, la Société de banque et de crédit, filiale du Crédit lyonnais, la Banque nationale de Paris et la Banque commerciale pour l'Europe du Nord (Eurobank). Aujourd'hui, son principal banquier estime que, après avoir *« démarré petit à petit »*,

Boulimie

Bref, après dix ans d'estocade, ce fils d'ouvrier dispose d'un petit trésor de guerre. En termes professionnels, il jouit d'une « certaine surface financière ». Il préside un groupe qui porte son nom, Tapie : patronyme gravé dans un marbre vissé dans la pierre de taille du 24, avenue de Friedland, Paris-8e. Mais sans doute ne faut-il rien exagérer ! Le groupe Bernard Tapie reste encore de dimensions modestes. Il se caractérise essentiellement par la « mobilité » des entreprises qui le composent. Ce groupe, en fait, s'apparente plus à une couveuse ou à un centre de réanimation qu'à une banale holding. A peine des entreprises sont-elles entre les mains de M. Tapie que les plus anciennes en sortent, non sans avoir fait don de leur plus-value à leur sauveur. C'est dire s'il est malaisé d'évaluer combien de salariés dépendent du groupe. Tout fluctue, tout le temps. M. Tapie reconnaît cependant plus de quinze cents salariés et moins de deux mille. Il annonce un chiffre d'affaires de 320 millions de francs consolidés pour 1979.

En l'état, le groupe comprend les sociétés Diguet-Deny (reliure), la Vie claire (aliments naturels) et CEVIC (usine de fabrication de jus de fruits). Au cours de l'année, il s'est défait des sociétés Négoce Charonne (transformation de papier), Brochage Express, Papeteries Duverger (négoce et transformation) et Sapap (négoce de papier). Exceptée la société Sapap, achetée, selon lui, 60 000 francs, M. Tapie assure avoir acheté ces trois dernières entreprises 1 franc. Elles lui ont, depuis 1977, affirme-t-il après un rapide calcul, rapporté 18 millions net. La palme revient aux Papeteries Duverger, *achetées en novembre 1977.* Selon M. Tapie, le chiffre d'affaires de la société, de 10 millions à cette date, est passé à *55,7 millions* en 1979. Joli coup ! D'autant qu'il reconnaît les avoir *« achetées avec l'argent qu'il y avait dedans »*.

Et déjà, M. Tapie songe à reprendre Omniviandes, à Lyon, Limvosges, Victor Michel (imprimerie) et Aux produits d'Alsace... *Il lui arrive* même parfois, pris par sa boulimie, de se croire propriétaire de sociétés qu'il ne possède pas. Péché de jeunesse? M. Tapie a claironné avoir pris la tête de l'imprimerie Draeger et dirigé cette entreprise qui fabrique, entre autres, des billets de francs C.F.A. pour les pays d'Afrique francophone. Les tractations en vue d'une reprise ont, certes, été longues — un an et demi — et bien près d'aboutir, mais Draeger n'a jamais fait partie du groupe Tapie. Dans ce cas, M. Tapie a simplement anticipé sur la réalité, à tort.

En 1978, sa carrière a connu une mauvaise passe comme en connaissent d'autres jeunes patrons. Avant de s'être définitivement lancé dans le sauvetage *d'entreprises en difficultés*, M. Tapie avait en effet pris les commandes d'une organisation privée de secours aux cardiaques, Cœur-Assistance et Cœur-Assistance distribution. Les deux sociétés anonymes, créées en février 1975, devaient finir par déposer leur bilan, en 1977, en raison d'un manque d'appuis financiers. Depuis de très longs mois, Cœur-Assistance faisait parler d'elle, les médecins lui reprochant notamment d'être équipée de manière insatisfaisante.

C'est ainsi qu'en juin 1978, au terme d'une enquête, M. Bernard Tapie, *considéré comme le dirigeant* de fait de Cœur-Assistance et Cœur-Assistance distribution est inculpé avec une dizaine de personnes de publicité mensongère et d'infraction *à la législation sur les sociétés* par M. Bernard Peyrat, juge d'instruction au tribunal de Paris. Dans ce dossier, le conseil départemental de l'ordre des médecins de la Ville de Paris se porte partie civile pour ce qui concerne le premier chef d'inculpation et le docteur Antoine Nabhan, ancien directeur médical et fondateur de Cœur-Assistance, partie civile pour le second (1). A ce jour, l'instruction est terminée et le ministère public prend ses réquisitions. Le procès aura lieu prochainement. Cet accroc, autant dire que M. Tapie ne l'a pas digéré. Il persiste et signe : *« C'est l'affaire dont je suis le plus fier. »* Le dénouement ? Il y voit la toute-puissance de la faculté.

Sans doute M. Tapie a-t-il perdu, avec Cœur-Assistance, une partie de son image de marque. Sans doute. Mais un observateur neutre, bien au fait des activités de M. Tapie, souligne qu'il a toujours remboursé les victimes, quand il y en avait. Depuis, ce brasseur d'affaires a complètement abandonné la direction d'entreprises qui cherchent à démarrer. Il se cantonne dans sa spécialité : les canards boiteux à l'agonie.

Le « coup » Bokassa

A ce portrait, qu'il construit peu à peu de lui-même, M. Tapie a voulu, fin 1979, apporter une touche d'originalité et de fougue. A Abidjan (Côte-d'Ivoire), le 22 octobre, il achetait à Jean-Bedel Bokassa, anciennement souverain de l'Empire Centrafricain, ses biens immobiliers situés en France. But de l'opération : faire un *« coup »*, *« piquer au monstre Bokassa »* ses châteaux, et donner dans l'humanitaire en cédant les bénéfices de la revente à l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance). La transaction put se faire grâce aux bonnes relations de M. Tapie avec le président de la Côte-d'Ivoire, M. Félix Houphouët-Boigny. Alors que Bokassa était placé en quasi résidence surveillée *à Abidjan — précautionneusement* entourée par des membres des services secrets français, — M. Tapie arrivait ainsi chez lui à bord de la Mercredes présidentielle. En trois rencontres — les 4, 6 et 9 octobre — et dix heures de négociations, M. Tapie enlevait le marché pour 12 millions 540 000 francs (2).

Le « coup » était beau, la publicité fut bonne, mais les ennuis allaient commencer. Sitôt signé, Bokassa dénonçait, en effet, l'acte de vente et il s'ensuit encore un débat judiciaire, tantôt à Abidjan, tantôt à Paris. Le tribunal d'Abidjan a rendu le dernier jugement en date, le 22 mai, signifié à M. Tapie le 18 juin. Il annule l'acte de vente pour violence morale et dol (3) et condamne solidairement M. Tapie et sa société à verser 5 millions de francs C.F.A. à Bokassa, qui en demandait 50. Bien entendu, M. Tapie, par l'intermédiaire de Me Luc Gramblat, va faire appel. Ce n'est qu'au vu de ce jugement définitif d'Abidjan (arrêt) que le tribunal de Paris, présidé par Mme Simone Rozès, se prononcera à son tour.

Est-il besoin de dire que tous les retournements sont possibles ? En attendant, M. Tapie rappelle que si « violence morale » il y a, elle a lieu alors que Jean-Bedel Bokassa était placé sous haute surveillance. Et le dol ? M. Tapie note que deux notaires, un directeur financier et plusieurs hautes personnalités de la Côte-d'Ivoire en seraient complices...

Aux embarras judiciaires s'en sont ajoutés d'autres, plus diffus mais plus tenaces. M. Tapie n'a-t-il pas parlé, durant dix heures, avec Bokassa ? Des secrets d'Etat auraient-ils été échangés ? A-t-il été question de diamants ? Cela a suffi. Les renseignements généraux, notamment, sont intrigués par ce jeune patron. Qui est-il ? Que veut-il ? Le fait qu'il ait avoué des ambitions politiques au cours d'une conférence de presse, tenue à New-York au mois d'octobre, n'a fait que renforcer ces interrogations inquiètes. Aujourd'hui pourtant, M. Tapie se déclare sans attache. Certes, *« l'Huma faisait partie de ma culture matinale »*, dit-il. Mais c'était lors de son adolescence, à La Courneuve. On le situe proche du R.P.R., avec un soupçon d'idéologie de gauche : il dément.

M. Tapie, en fait, est un homme d'affaires qui est le pur produit de la crise économique. *« Un homme particulier pour des situations particulières. »* Il intrigue, soit. Il dérange, assurément. C'est que ce fils d'ajusteur n'appartient plus à aucun groupe social. Il ne fait partie d'aucune union patronale, d'aucun clan. Il est *« hors des normes »*. Dangereux ? Faisant allusion aux contrôles fiscaux, dont il ferait l'objet en permanence, il déclare : *« Je suis le mec le plus contrôlé de France. »*

LAURENT GREILSAMER.

(1) *Le Monde* du 23 juin 1978.
(2) *Le Monde* du 1er novembre 1979 et du 1er février.
(3) Manœuvres frauduleuses destinées à tromper quelqu'un pour l'amener à passer un acte juridique (Petit Robert).

La COB n'infirme ni ne confirme l'ouverture d'une enquête sur l'affaire Rhône-Poulenc

« Le collège de la Commission des opérations de Bourse, qui se réunit deux fois par mois, décide parfois des investigations de routine. Elle ne les rend pas publiques. » Telle est la réponse officielle de la COB à la question de savoir si une enquête est ouverte ou non sur les transactions réalisées en actions Rhône-Poulenc du 1er au 9 juillet à la Bourse de Paris.

Pour justifier cette « non-réponse », la COB rappelle que sur les vingt-trois enquêtes instruites par elle en 1979, *« aucune n'a donné lieu, à leur ouverture, à un communiqué. Seuls les résultats sont publiés »*.

Cette affirmation appelle plusieurs remarques :

D'abord, aucun texte n'autorise ni n'interdit expressément à la COB de rendre publiques ses investigations. Il s'agit d'une coutume qui, comme toutes les coutumes, souffre parfois des exceptions.

Ainsi, personne n'avait, par exemple, obligé *« les incorruptibles de la tour Mirabeau »*, comme on les appelle parfois, à donner de la publicité à l'ouverture de leur judicieuse enquête sur les comptes du groupe Agache-Willot... Mais, dira-t-on, l'affaire n'est pas comparable car il s'agissait de décortiquer un bilan et des procédés comptables, non des transactions boursières. Pour trouver un cas identique à « l'affaire Rhône-Poulenc », il faut remonter au 20 septembre 1978. Le conseil des ministres du même jour avait annoncé un plan de réorganisation de la sidérurgie française, dont certaines personnes avaient pu avoir connaissance. Des transactions boursières suspectes ayant eu lieu au cours des séances précédentes de Bourse sur les marchés des titres concernés (Denain, Usinor, Chiers, etc.), la COB avait reçu des plaintes et annoncé très officiellement, le 21 septembre, — le lendemain, — qu'elle ouvrait une enquête (1).

La différence essentielle avec l'affaire d'aujourd'hui semble tenir aux plaintes qui en l'occurrence, n'ont pas été déposées. Mais, outre que n'importe quel épargnant peut se sentir autorisé à une seule démarche, s'il juge que ses intérêts ont été lésés par des opérateurs *« initiés »*, le dépôt d'une plainte n'entraîne pas, non plus, la publicité automatique des investigations. La COB dispose dans ce domaine d'une totale liberté. Celle-ci est d'ailleurs compréhensible, et personne ne songerait à la lui dénier si des noms, illustres ou pas, n'avaient pas été cités et si les rumeurs mettant en cause d'autres personnalités n'avaient tendance à se multiplier à la Bourse et ailleurs. *Le Canard enchaîné* revient sur cette affaire, dans son édition du 23 juillet, et fait allusion à d'autres opérations de bourse qu'il prête à Mme Valéry Giscard d'Estaing.

L'ouverture officielle d'une enquête, qui eût peut-être été rendue publique, si la COB disposait d'un président (2), n'eût disculpé personne. Mais eu égard à la réputation de ses limiers, elle eût peut-être permis de calmer les esprits, et de les orienter vers le fond de l'affaire, à savoir :

1) la latitude qui est laissée aux dirigeants de ce pays de réaliser des opérations boursières ;

2) l'autorisation accordée à des banques d'affaires *« marieuses »* d'entreprises industrielles de procéder, aussi, à la gestion de comptes particuliers de valeurs mobilières. — P.C.

(1) Close le 20 novembre, celle-ci avait abouti à une « observation » de la COB a l'adresse du président du groupe Denain N.E.L.
(2) M. Jean Donnedieu de Vabres, ancien président, a été nommé le 18 juin à la tête de la commission de la *concurrence*.

I.T.T. CONCENTRE AUTOUR DE SA FILIALE ALLEMANDE SA PRODUCTION DE T.V. COULEUR.

Le groupe International Telephone and Telegraph (I.T.T.) va concentrer sa production européenne d'appareils de télévision en couleurs dans les usines de Bochum-Altena (Rhénanie-Westphalie) de sa filiale ouest-allemande Standard Elektrik Lorenz (S.E.L.). Les capacités de production des usines de Bochum vont être doublées pour atteindre, en 1981, un million d'appareils. I.T.T. va investir, pour ce faire, 45 millions de DM (103 millions de francs).

I.T.T. hésitait ces dernières années sur la conduite à tenir dans le secteur de la T.V. couleurs. Face à l'offensive japonaise et aux regroupements intervenus en Europe autour de Philips et de Thomson, le groupe avait songé à se retirer progressivement du marché. Des conversations avaient même été engagées avec Thomson.

L'usine de Bochum fabriquera également, pour le compte des autres filiales européennes d'I.T.T., les sous-ensembles et les tubes de postes T.V. couleur. Rappelons que, en France, la firme a récemment conclu un accord avec le groupe suédois Electrolux, aux termes duquel elle lui céderait Océanie.

SOCIAL

La situation des travailleurs étrangers

La C.G.T. dénonce à nouveau la « mystification » des régularisations de la condition de certains immigrés

Cinq mois après la « découverte » des ateliers clandestins du quartier du Sentier à Paris — où, depuis plus d'une dizaine d'années, certains patrons de la confection parisienne exploitaient une main-d'œuvre étrangère non déclarée, — qu'en est-il des mesures de régularisation annoncées au printemps dernier par M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail et de la participation.

La C.G.T. a dénoncé une fois de plus, le 22 juillet, *« la mystification de ces pseudo-procédures de régularisation, cautionnées par la C.F.D.T. »*.

Après M. Marius Apostolo, membre de la commission exécutive de la C.G.T. (*le Monde* du 18 juin), MM. Jean-Claude Dupont et Okan Gunalp, de l'Union des syndicats C.G.T. de Paris, et Jean-Marie Koutchinski, de la Fédération nationale de l'habillement et de la chapellerie, ont estimé que les critères de régularisation imposés par M. Stoléru n'ont permis de régler la situation que d'un petit nombre de travailleurs. *« Tous les autres, et ils sont la grande masse*, a déclaré M. Dupont, *risquent à présent l'expulsion, soit parce qu'ils n'avaient pas été informés avant le 1er juin, date limite fixée arbitrairement pour le dépôt des dossiers, soit parce qu'ils se trouvent sans emploi en cette période.*

« Beaucoup ont reçu une lettre de la direction départementale du travail, qui notifie, sans autres précisions, le refus de régularisation et qui accorde aux intéressés la possibilité de trouver un autre employeur « jusqu'au 30 septembre 1980. » Mais, au 4 juin dernier, ont ajouté les syndicalistes, seulement quatre mille cent cinquante-quatre demandes de régularisation ont été déposées sur dix mille dossiers retirés. Autrement dit, la moitié de ces immigrés n'ont pu trouver un employeur et risquent, à terme, l'expulsion.

Toujours selon la C.G.T., un quart, voire un tiers des demandes de régularisation auraient été refusées.

LA « CIRCULAIRE STOLÉRU »
Une lettre du secrétaire d'État

En réponse à notre article annonçant la publication, au Journal officiel *du 19 juillet, d'une circulaire relative aux conditions de séjour des travailleurs étrangers, M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail et de la participation, nous écrit :*

« Dans son article du 20 juillet, *le Monde* croit pouvoir écrire que cette circulaire *« réintroduit la notion de quota d'étrangers sur le marché de l'emploi, projet qui avait échoué devant le Parlement »*.

» Cette information est totalement fausse : le mot de quota ne figure pas une seule fois dans la circulaire et la notion de quota n'y est à aucun moment introduite.

» La circulaire a pour seul objet de clarifier les droits et devoirs des travailleurs immigrés dans le code du travail tel qu'il est actuellement, c'est-à-dire en tenant compte de la situation de l'emploi pour la délivrance des cartes de travail, ce qui est le bon sens même en période de crise.

» Je rappelle que, pour tous les travailleurs qui sont déjà dans notre pays, la France pratique la politique la plus libérale d'Europe.

» En particulier, contrairement à l'article du *Monde*, la France reconnaît explicitement le droit au renouvellement automatique pour les Espagnols, Portugais et Grecs installés en France.

» Il serait temps qu'une information objective soit donnée sur les conditions de vie des travailleurs étrangers en France. »

[La circulaire du 10 juin 1980, publiée au « Journal officiel » du 19 juillet, s'appuie en effet sur le code du travail. Que pourrait-elle faire d'autre ? Mais elle en souligne particulièrement le sens restrictif :

1° en insistant sur les possibilités qu'offre l'article R 341-4 d'opposer la situation de l'emploi dans la profession et dans la région concernées à une demande de délivrance ou de renouvellement d'un titre de travail ;

2° en demandant de faire désormais « largement usage de la possibilité de délivrer, lors du renouvellement d'une carte de travail, une nouvelle carte ayant la même durée de validité que la carte arrivée à expiration », faculté qui « pourra être utilisée plusieurs fois pour un même étranger », ce qui freine pour le moins la progressivité des procédures et des avantages qui en découlent.

En ajoutant qu'il y a lieu d'exercer une « vigilance accrue pour la délivrance de la carte C » (la seule qui donne à son titulaire « le droit d'exercer sur l'ensemble du territoire de la France métropolitaine toute activité professionnelle salariée de son choix dans le cadre de la législation applicable à l'exercice de cette profession »), le secrétaire d'État ne peut nier que les travailleurs immigrés de régime général, venant de pays non encore membres de la C.E.E. (notamment l'Espagne, le Portugal et la Grèce), voient leurs droits atténués.]

PAUVRE FORMATION PROFESSIONNELLE...

Stupeur dans les milieux de la formation professionnelle : le projet de budget 1981 prévoit que les crédits affectés à la rémunération des stagiaires (3,3 milliards de francs) seront purement et simplement reconduits en francs courants. Soit une baisse de 12,5 % selon l'estimation officielle de l'inflation.

Comme les handicapés, les stagiaires de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afpa) et du Fonds national pour l'emploi ne seront pas touchés par cette mesure, la coupe claire sera de 40 % pour les autres. Des organismes de formation se sont d'ores et déjà déclarés en faillite, et la C.F.D.T., qui vient de dénoncer cette situation, fait état, à l'heure actuelle, de près de six mille licenciements parmi le personnel administratif et enseignant.

Avec les commerçants et les services sociaux, c'est le monde rural qui sera le plus affecté, et, dans une lettre adressée à M. Raymond Barre, M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, s'en est ému, tout comme certains préfets. L'enseignement agricole sera ainsi privé de 100 millions de francs (40 % de 250 millions de francs), et M. Méhaignerie a demandé l'arbitrage du premier ministre.

Une fois de plus, le pouvoir tient un double langage. Le 1er février dernier, M. Giscard d'Estaing avait, dans un discours prononcé au lycée d'enseignement professionnel de Baume-les-Dames (Doubs), mis l'accent sur l'importance de la formation permanente. Le 23 juin, M. Raymond Barre a estimé, lors du colloque organisé à l'UNESCO par M. Jacques Legendre, secrétaire d'État chargé de la formation professionnelle, qu'il fallait donner « un nouveau souffle » *à la formation. Il a annoncé, à cette occasion, le lancement, à l'automne, d'un* « premier programme d'apprentissage industriel ».

Or voici qu'aujourd'hui tout paraît remis en cause par la volonté du premier ministre et du ministre du budget. Comme le fait remarquer la C.F.D.T., « ces restrictions financières contredisent tous les discours officiels ». *Lors de l'examen du projet de budget, le Parlement sera saisi de cette affaire, ainsi qu'à la rentrée de septembre le conseil national (paritaire) de la formation professionnelle, présidé par... M. Raymond Barre.*

M. C.

La lutte contre la pauvreté

M. OHEIX : faire jouer la solidarité plutôt que la charité.

Le président de la République, selon une méthode qui lui est coutumière, a chargé M. Oheix, conseiller d'État, d'établir pour la fin de l'année un rapport sur les actions destinées à *« résorber progressivement les îlots de pauvreté subsistant en France »*.

M. Giscard d'Estaing s'en étant entretenu le 21 juillet avec M. Oheix (*le Monde* du 23 juillet), l'Élysée a publié un communiqué dont il ressort que *« cette mission témoigne de la volonté de réaliser de la façon la plus complète possible la politique de réduction des inégalités menées par le gouvernement, en s'attachant à entreprendre l'intégration sociale des plus déshérités »*.

Pour l'ancien délégué général à l'emploi, qui va présider un groupe de travail interministériel, il s'agit de fournir au gouvernement *« les éléments d'appréciation sur des situations données et sur l'application des législations nombreuses existantes, de manière à rendre ces législations plus efficaces et plus souples et à les faire servir en priorité à ceux qui sont les plus défavorisés »*.

Des efforts ont été accomplis pour certains groupes sociaux, tel que celui des personnes âgées. *« Ceux dont il s'agit, cette fois, sont généralement les victimes de l'accumulation de handicaps sur un même individu, une famille, une région,* nous a déclaré M. Oheix. *Sur eux, le plus souvent se sont abattus à la fois le chômage, la maladie, les difficultés de logement, etc.*

» Certaines administrations chargées d'appliquer des législations très sophistiquées devraient sans doute balayer devant leur porte. Le souci du contrôle, la hantise de la fraude multiplient la paperasserie. Cela coûte cher, c'est compliqué et inefficace.

» Beaucoup de gens ignorent leurs droits ou n'osent les faire valoir et restent isolés. Pour les immigrés, le contact avec les services administratifs est le plus souvent empreint de la crainte qu'inspire la police. »

« Pour ma part, conclut-il, *je pense que c'est la solidarité qui doit jouer plutôt que l'esprit de « charité. »*

A la régie Renault

UNE PRIME A L'INNOVATION DE 140 000 FRANCS

(De notre correspondant.)

Lille. — *Economiser 2 kilos d'acier sur chaque R 14 fabriquée à l'usine Renault de Douai : telle a été l'innovation proposée par un ouvrier de l'atelier d'embobinage, M. Georges Barran, qui a imaginé un système permettant d'alléger certaines pièces pour le passage des roues. Après étude, cette suggestion a été retenue.*

Quand on sait que l'on fabrique actuellement huit cents R-14 chaque jour à Douai, M. Barran est donc à l'origine d'une économie quotidienne de plus d'une tonne et demie d'acier. Son idée lui a valu la plus forte prime à la suggestion attribuée à ce jour. Elle s'élève à 140 000 F.

Cette somme est fixée, nous dit-on, par un calcul des économies prévisibles dans les trois années à venir, affecté d'un certain coefficient déterminé par le service du personnel de Boulogne-Billancourt.

Avant les vacances, trente-deux primes de suggestion, d'un montant bien moindre, il est vrai, ont été attribuées à Douai. Elles récompensent des idées qui ne concernent pas seulement la rentabilité mais aussi la sécurité du personnel. — G. S.

« Il faut sortir du tout-automobile »
estime la C.F.D.T. des usines Peugeot

Belfort. — Le recours au chômage technique dans les principales usines du groupe Peugeot-Citroën-Talbot est-il le prélude à une véritable crise automobile comparable à celle qui frappe la sidérurgie ? C'est en tout cas l'analyse que font les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. des usines Peugeot. Mais l'analogie des analyses s'arrête là. Tandis que les cégétistes proposent de sévères mesures de protection du marché automobile (réduction de moitié de la T.V.A., blocage du prix de l'essence), les cédétistes affirment « qu'il faut sortir du tout-automobile » et prévoient des suppressions d'emplois chez Peugeot.

Cette réduction d'emplois ne se fera pas par les seuls départs volontaires des travailleurs étrangers. C'est ce qui ressort des chiffres communiqués au dernier comité central d'entreprise des automobiles Peugeot la semaine dernière. Seules deux cent soixante-dix-huit personnes à Sochaux et vingt à Mulhouse auraient demandé à bénéficier des primes de départ volontaires (25 000 F). Pour l'essentiel, il s'agirait de ressortissants de la Yougoslavie et de la Turquie... pays où le constructeur automobile doit installer des unités de production.

De notre correspondant

Considérant qu'il faut *« introduire des idées économiques dans la réflexion syndicale »* et que l'exemple de la sidérurgie lorraine prouve qu'il faut prendre conscience des difficultés économiques *« avant plutôt qu'après »*, la C.F.D.T. des usines Peugeot a mis sur pied, l'an passé, un groupe de travail de dix personnes chargé de réfléchir à l'avenir de l'industrie automobile. Près de six cents heures de travail ont été nécessaires pour réaliser un document de quelque cinquante pages dont la conclusion essentielle est « qu'il faut sortir du tout-automobile ».

Le travail des syndicalistes est basé sur une étude de l'INSEE, publiée en juillet 1978, et qui analysait les perspectives d'évolution du marché français de l'automobile jusqu'en 1985. Les cédétistes ont pris en compte plusieurs paramètres : évolution du pouvoir d'achat, pénétration de Peugeot sur les marchés français et étrangers, durée de vie des véhicules...

Emplois

Leurs calculs aboutissent, en cas de stagnation du pouvoir d'achat, à une récession sur le marché français entraînant une diminution des emplois de 1 000 personnes par an, jusqu'en 1985, pour l'ensemble du groupe, qui emploie, actuellement, 67 000 salariés. Un recul de Peugeot devant la concurrence étrangère entraînerait une diminution de 2 500 salariés par an (12 500 personnes en cinq ans). Le dernier cas de figure allie les deux facteurs négatifs, recul de Peugeot et perte de pouvoir d'achat de 1,5 point par an. On aboutit alors à 23 000 suppressions d'emplois jusqu'en 1985.

Abordant tour à tour la recherche et l'innovation, la politique sociale et les conditions de travail, la C.F.D.T. écrit : *« La politique répressive de Peugeot conduit à ceci : les gens se taisent sur le plan social, politique, et ils finissent par se taire sur le plan économique. A terme, on risque de tuer la dynamique de l'entreprise. »* Progressivement, selon elle, les centres de production de P.S.A. (Sochaux, Mulhouse, Poissy) deviendront de simples lieux de montage tandis que l'utilisation des installations performantes passera de dix-sept heures par jour à vingt-deux ou vingt-trois heures.

Persuadée que *« la situation peut devenir dramatique dans les prochains mois »*, la C.F.D.T. plaide le renoncement au tout-automobile et la diversification économique des régions de mono-industrie, comme le pays de Montbéliard (le centre de production Peugeot de Sochaux est la première concentration ouvrière française, avec 39 000 salariés).

La C.G.T. a vigoureusement réagi aux travaux de la C.F.D.T. L'accusant de faire de la surenchère sur la direction. Sur ses tracts, la C.G.T. déclare : *« Camarades de la C.F.D.T., nous vous appelons à vous ressaisir. Dans le passé, nous avons su agir côte à côte contre la direction et les syndicats à sa solde. Mais aujourd'hui, où allez-vous ? Camarades, il faut choisir votre camp. Celui des patrons ou celui des ouvriers. »*

PATRICE MALINA.

● *La C.G.T.* a appelé à un arrêt de travail de deux heures, pour le jeudi 24 juillet, dans les entreprises de la Seine-Saint-Denis, pour protester contre la mise en liquidation judiciaire de Dufour, fabrique de machines-outils qui emploie sept cents salariés à Montreuil.

PEUGEOT PROPOSE A SES SALARIÉS DE DÉMARCHER LES CLIENTS

« Une voiture Peugeot achetée, c'est un mois de travail assuré » : c'est le slogan qu'utilise le constructeur pour inciter son personnel à trouver des clients pour ses divers modèles. Un dépliant a été distribué aux salariés du groupe automobile. On y apprend comment reconnaître les acheteurs potentiels.

Ce démarchage commercial, pour le moins original (mais qui fonctionne déjà chez Citroën), est récompensé par des primes de 200 à 350 francs en cas d'affaire conclue.

La C. G. T. a, de son côté, lancé sa propre campagne « suggestions-vente » avec, pour slogan « 700 à 1 000 francs de plus sur chaque paie tous les mois pour que les voitures se vendent ». Ce qui fait dire à la C.F.D.T. que « l'augmentation du pouvoir d'achat des salariés ne fera pas porter nécessairement le choix des acheteurs d'automobiles sur les modèles Peugeot ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CAMPENON-BERNARD

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, qui s'est réunie sous la présidence de M. Raymond Guitonneau, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1979, qui se soldent, après ajustement des provisions constituées pour déprécier les titres de certaines filiales, par un bénéfice de 7 millions de francs.

L'assemblée a décidé de distribuer un dividende de 15 francs par action, y compris l'avoir fiscal de 5 francs. Ce dividende est mis en paiement à compter du 15 juillet 1980 contre remise du coupon n° 44.

Le bénéfice consolidé s'est élevé à 25,7 millions de francs, dont 24,7 millions de francs par la part du groupe ; outre les résultats bénéficiaires de Freyssinet International, de G.C.L. (anciennement Génie civil de Lens) et de Viafrance, ce bénéfice intègre à la fois les pertes supportées en Irak par Campenon-Bernard Cetra et les plus-values réalisées par l'ancienne société Oger à la suite de la vente de son activité « Arabie Saoudite ».

C'est en raison de cette vente que le chiffre d'affaires du groupe a diminué en 1979 par rapport à l'exercice précédent ; abstraction faite de l'activité cédée, le chiffre d'affaires (3 154,1 millions de francs) a en réalité légèrement progressé (+ 8 %).

A l'issue de l'assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé le projet de fusion de Campenon-Bernard avec cinq de ses filiales : C.B.C., Bateg, S.C.V.A., Viasphalte et Gectl, ainsi que la transformation de Campenon-Bernard en société à directoire et conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance, réuni à l'issue des assemblées, a nommé M. Raymond Guitonneau président de ce conseil et M. Pierre Combeau président du directoire.

DOCKS DE FRANCE

Le chiffre d'affaires consolidé provisoire, toutes taxes comprises, des Docks de France pour le premier semestre 1980 s'élève à 5 767 millions de francs.

Ce chiffre d'affaires inclut les ventes de Cofradel et de ses filiales, et de la Ruche picarde. Il marque une progression de 12,8 % sur celui réalisé au premier semestre 1979 par les sociétés composant le nouveau groupe, dont 11,2 % à surfaces constantes.

EUROPE 1

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 1979-1980 en cours (1er octobre 1979 au 30 juin 1980), le chiffre d'affaires hors taxes radio du groupe s'élève à 360 035 000 francs contre 287 980 000 francs pour la même période de l'exercice précédent, soit une progression de 25,02 %.

oOo

La progression des neuf premiers mois de l'exercice 1978-1979 par rapport à la même période de l'exercice précédant avait été de 14,16 %.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

22 JUILLET

Un peu plus résistant

La cote des actions françaises s'est montrée un peu plus résistante ce mardi au palais Brongniart. L'indicateur instantané, en progrès de 0,2 % à l'ouverture de la séance a terminé autour de + 0,4 %.

Le nombre de hausses a donc été un peu plus élevé que celui des baisses (90 contre 70 environ, à terme), mais l'activité est restée très léthargique. Cette séance était, il est vrai, consacrée à la réponse des primes engagées au cours des trois mois précédents, et, nombre d'entre elles ayant été abandonnées, elles n'ont pas donné lieu à beaucoup d'engagements fermes.

Les meilleures performances ont été réalisées, au hasard des compartiments, par Guyenne et Gascogne incontestable vedette du jour avec un gain de 7 %. Derrière, on trouvait pêle-mêle, la B.C.T.-Midland (+ 4 %), les Presses de la Cité (+ 3,5 %), le Printemps, SAT et Radiotechnique (+ 2,5 %).

Au chapitre des baisses, seules celles de la Redoute, U.C.B. (— 3 %), Saint-Louis et Simco (— 2 %) méritent d'être signalées.

Autour de la corbeille, très clairsemée, les professionnels estimaient que, somme toute, le mois boursier — qui s'achèvera mercredi 23 juillet avec la liquidation — n'avait pas été trop mauvais (+ 3,9 % selon l'indicateur instantané).

Sur le marché de l'or, le lingot a cédé 1 700 francs à 80 200 francs après un premier cours de 80 400 francs. Le napoléon a également perdu du terrain : 730,80 francs, puis 730,50 francs, contre 735,50 francs.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Air liquide, c. 69, bon .	1 p. 5	39 .
Arjomari-Prioux, c. 36 ..	1 p. 5	3 40
Monde I.A.R.D., c. 11 ..		. ..
Via Assur. I.A.R.D., c. 1.	3 p. 10	. ..

LONDRES

Le seul fait saillant est la forte reprise des mines sud-africaines en liaison avec la remontée de l'or sur des rumeurs de troubles en Iran. Sur le reste du marché, les affaires sont calmes. Etroites irrégularité des industrielles et des pétroles. Hausse des fonds d'Etat.

Or (ouverture) (dollars) 636 .. contre 613 ..

VALEURS	CLOTURE 22/7	COURS 23/7
Beecham	149 ..	162 ...
British Petroleum	346 ...	346 ...
Courtaulds	68 ...	62 ...
*De Beers	10 1/8	10 1/8
Imperial Chemical	374 ..	374 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	476 ..	478 ...
Shell	426 ...	428 ...
Vickers	142 ...	144 .
War Loan 3 1/2 %	33 5/8	33 7/8
*West Driefontein	85 ..	85 ...
*Western Holdings	73 1/4	73 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DOW CHEMICAL. — Les résultats du premier semestre atteignent des niveaux records avec un bénéfice net de 401,7 millions de dollars (+ 2,7 %) pour un chiffre d'affaires accru de 21,7 % à 5,33 milliards de dollars. Mais ils ne sauraient masquer les difficultés conjoncturelles. Selon le vice-président, les commandes ont brutalement chuté en avril dernier aux Etats-Unis, entraînant au cours du second trimestre une réduction des expéditions partout dans le monde, tandis que la hausse des coûts réduisait la marge bénéficiaire. Pour l'année entière, le numéro deux de Dow n'est pas très optimiste, affirmant : « Il apparaît maintenant que la récession sera plus grave et plus longue que prévu. En conséquence, nous ne pouvons espérer pour cette année un résultat égal à celui de 1979. » Il pense cependant que le groupe tirera mieux son épingle du jeu que les autres firmes chimiques nationales du fait que la moitié de ses affaires se traitent hors des Etats-Unis et grâce aussi à la « vigueur constante » de ses activités liées au pétrole et au gaz.

BANQUE HYPOTHECAIRE EUROPEENNE. — Lancement d'un emprunt de 300 millions de francs à 14,30 % sur dix ans.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/7	23/7
1 dollar (en yens)	228 15	223 15

NEW-YORK

Effritement

Les réductions d'impôts, espérées par les Américains, et notamment les milieux d'affaires, qui voyaient en elles un moyen de relancer la machine économique ont été renvoyées à l'année 1981. C'est M. Paul Volcker, président du Fed, qui l'a annoncé en rappelant que la lutte contre l'inflation restait prioritaire.

A Wall Street, où cette déclaration n'a été connue qu'en fin de séance, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a terminé en léger repli (— 1,37) à 927,30. Le volume des transactions a, par contre, augmenté, passant de 43,75 millions d'actions échangées lundi à 52,23 millions mardi.

Pour le « Big Board », ce mouvement s'apparente à une consolidation des hausses récentes.

Indices Dow Jones des transports : 312,55 (— 0,88), des services publics : 114,28 (+ 0,11).

VALEURS	COURS 21/7	COURS 22/7
Alcoa	68 3/4	66 7/8
A.T.T.	52 3/4	52 7/8
Boeing	40 3/4	48 ...
Chase Manhattan Bank	45 3/4	45 5/8
Du Pont de Nemours	45 1/8	44 1/2
Eastman Kodak	57 1/4	59 ..
Exxon	72 ...	71 7/8
Ford	28 3/8	28 1/8
General Electric	56 3/8	54 3/4
General Foods	30 7/8	30 5/8
General Motors	51 1/4	49 7/8
Goodyear	15 3/8	15 1/4
I.B.M.	66 ...	65 1/4
I.T.T.	30 1/8	30 1/8
Kennecott	30 1/8	30 5/8
Mobil Oil	77 7/8	76 7/8
Pfizer	42 ...	41 3/4
Schlumberger	125 1/2	125 ...
Texaco	37 3/4	38 ...
U.A.L. Inc.	19 7/8	19 7/8
Union Carbide	46 ...	46 7/8
U.S. Steel	22 1/2	22 1/4
Westinghouse	25 1/4	24 3/4
Xerox	59 4/8	57 7/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	21 juil.	22 juil.
Valeurs françaises ..	104,9	105,2
Valeurs étrangères ..	111,1	110,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	106,8	106,9

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 23/7 ... 12 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 22 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	30	2 426	S.P.E.G.	215	215	Locabail Immob.	354	351	Immobvest	161	149
5 %	41 70	2 363	U.A.P.	558	557	Loca-Expansion	136 10	149	Cie Lyon. Imm.	135	135
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]		

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2228	4,5 % 1973	2340	2331	2336	2340
3842	C.N.E. 3 %	3729	3739	3765	3755
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/7	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 034	4 033	3 920	4 130
Allemagne (100 DM)	232 29	232 160	224	236
Belgique (100 F)	14 514	14 528	13 9..	14 80
Pays-Bas (100 fl.)	212 200	212 120	205	216
Danemark (100 krd)	75 080	75 050	71 500	76 500
Norvège (100 k)	84 170	84 170	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 618	9 609	9 30	9 800
Italie (1 000 lires)	4 880	4 878	4 75	5 100
Suisse (100 fr.)	252 630	252 350	246	258
Suède (100 krs)	98 310	98 170	95 500	101
Autriche (100 sch.)	32 735	32 720	31 300	33 400
Espagne (100 pes.)	5 698	5 683	5 550	5 950
Portugal (100 esc.)	8 295	8 285	8 100	9
Canada ($ can 1)	3 507	3 499	3 420	3 650
Japon (100 yens)	1 839	1 83.	1 740	1 840

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/7
Or fin (kilo en barre)	81900	80200
Or fin (en lingot)	81900	80200
Pièce française (20 fr.)	735 50	730 50
Pièce française (10 fr.)	392	397
Pièce suisse (20 fr.)	600 10	6.2
Pièce latine (20 fr.)	596	600 80
Souverain	735 20	741
Pièce de 20 dollars	2900	2960 40
Pièce de 10 dollars	1465	1450
Pièce de 5 dollars	850	85.
Pièce de 50 pesos	3420	3385
Pièce de 10 florins	601	595

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

VIVE REMONTÉE DE L'OR

Les cours de l'once d'or (31,1 gr.) se sont nettement raffermis, mercredi 23 juillet, sur les marchés mondiaux, passant, à Londres, de 613 dollars à 634 dollars environ. Ce raffermissement s'était amorcé la veille aux Etats-Unis sur la nouvelle (fausse) d'une occupation de l'ambassade soviétique à Téhéran, confondue avec celle du siège du parti Toudeh. Selon certains experts, il serait dû, en réalité, aux rachats d'opérateurs qui spéculaient à la baisse sur le métal.

A B C D E F G I

En Grande-Bretagne

Le nombre des chômeurs représente 7,8 % de la population active

Le chômage a fortement augmenté en Grande-Bretagne au cours des quatre dernières semaines. Il affectait à la mi-juillet un million huit cent quatre-vingt-seize mille six cent trente-quatre personnes, représentant 7,8 % de la population active, soit le plus haut niveau jamais atteint depuis la grande dépression économique des années 30. Le leader de l'opposition, M. Callaghan, a annoncé que le parti travailliste déposerait une motion de censure afin de permettre un débat général sur la politique économique de Mme Thatcher.

De notre correspondant

Londres. — De l'aveu même du gouvernement, la situation de l'emploi s'est détériorée plus vite que prévu. A cela, une raison saisonnière et historique : l'arrivée massive sur le marché du travail de jeunes gens venant de quitter l'école et fruits du « *baby-boom* » des années 60. De la mi-juin à la mi-juillet, le nombre de jeunes sans emploi au terme de leurs études est passé de cent neuf mille à deux cent quatre-vingt-quinze mille. Et cette situation risque d'empirer dans l'immédiat avec l'arrivée d'autres écoliers sur le marché de l'emploi le mois prochain. En outre, les démographes estiment que les effets du « baby-boom » ne s'estomperont pas avant 1982.

Mais l'afflux de jeunes en quête d'emploi ne suffit pas à expliquer le niveau élevé des chiffres publiés le 22 juillet par le gouvernement, puisque l'augmentation totale du nombre des chômeurs pendant les trente derniers jours a été de 237 000. Le fait est que la Grande-Bretagne connaît également une accélération de la progression du chômage parmi la population adulte. Depuis septembre dernier, le nombre d'adultes sans emploi a augmenté de 27 %. Confrontées aux effets conjugués de la récession économique mondiale, de la bonne tenue de la livre (mardi à son plus haut niveau depuis cinq ans), des augmentations salariales et de la politique « monétariste » du gouvernement, nombre d'entreprises réduisent leurs activités et leur embauche — quand elles ne déposent pas tout bonnement leur bilan.

Comme l'ont rappelé, mardi, Mme Thatcher et Sir Geoffrey Howe, chancelier de l'Echiquier, le gouvernement n'a pas l'intention pour autant d'abandonner sa politique d'austérité, considérant que le chômage est dû non pas à la restriction du crédit et à la limitation des dépenses publiques, mais avant tout au niveau trop élevé des accords salariaux qui mine la compétitivité des entreprises britanniques. Pour étayer cette affirmation, le Trésor a publié le même jour des statistiques sur la question. Selon ses estimations, les hausses de salaires compteraient pour 15 % dans la perte de compétitivité des entreprises britanniques face à leurs rivales étrangères. Mais les calculs du Trésor indiquent également que la forte position de la livre sterling serait responsable à 50 % de ce phénomène. La manne pétrolière de la mer du Nord serait-elle en train de tuer l'industrie britannique ? Il se trouve de plus en plus d'observateurs pour l'affirmer dans les colonnes des journaux.

Un torrent de critiques

A la Chambre des communes, Mme Thatcher a affronté, avec calme, un torrent de critiques lancées par l'opposition. Les Whips avaient mobilisé leurs troupes, et l'on s'attendait à quelque chose comme une mêlée générale. Il n'en fut rien. Le débat fut, certes, houleux, mais pas suffisamment pour justifier la suspension de séance que tout le monde prévoyait. M. Callaghan, leader de l'opposition, a attendu que ses camarades travaillistes se soient franchement défoulés pour intervenir. D'une voix calme mais ferme, il a sommé le premier ministre d'abandonner sa politique économique. Devant le refus prévisible de Mme Thatcher, le leader de l'opposition a annoncé que son parti déposerait une motion de censure. Le but n'en est pas de renverser le gouvernement, qui jouit d'une majorité confortable aux Communes, mais de créer l'occasion d'un débat général sur sa politique économique.

Le véritable danger politique pour le cabinet conservateur est peut-être que les députés de l'opposition ne sont plus seuls à considérer le chômage comme le problème majeur de la Grande-Bretagne. Si l'on en croit un sondage publié jeudi dernier par le *Daily Telegraph*, 49 % des Britanniques partageraient cet avis contre seulement 29 % en juin et 23 % en mai. Mme Thatcher a eu l'occasion récemment de se rendre compte concrètement du mécontentement que provoque sa politique économique dans une partie de la population. Le 11 juillet dernier, elle était vivement prise à partie par des habitantes d'un quartier de l'est de Londres. Le même jour, Sir Keith Joseph, son gourou économique, se faisait huer dans le nord de l'Angleterre. Exactement une semaine plus tard, le premier ministre était conspué par des manifestants lors d'un voyage au Pays de Galles.

Ces incidents ont ceci en commun qu'ils se sont déroulés dans des régions particulièrement touchées par la crise économique. Et ce n'est pas le moindre intérêt des dernières statistiques du ministère de l'emploi que de montrer que le fossé se creuse entre les régions défavorisées du Royaume-Uni — Pays de Galles, Ecosse, Irlande du Nord et nord de l'Angleterre — et les régions traditionnellement mieux loties comme le sud-est de l'Angleterre. Le taux de chômage est ainsi de 11,6 % en Ulster, de 9,6 % dans le nord de l'Angleterre et de plus de 9 % en Ecosse et dans le Pays de Galles.

(Intérim.)

Le numéro du « Monde » daté 23 juillet 1980 a été tiré à 517 024 exemplaires.

Au Liban

LE PRÉSIDENT DU SYNDICAT DE LA PRESSE A ÉTÉ ASSASSINÉ

Beyrouth *(A.F.P., A.P., Reuter)* — Le président du Syndicat de la presse libanaise, M. Riad Taha, a été assassiné, mercredi matin 23 juillet, par balles, alors qu'il se trouvait à bord de sa voiture à Beyrouth-ouest. Son chauffeur a également été tué.

M. Taha se rendait chez le premier ministre, M. Selim El Hoss, quand deux hommes, circulant en voiture, ont ouvert le feu sur son propre véhicule. Son corps a été criblé de balles.

[Personnalité bien connue non seulement au Liban, mais dans l'ensemble du monde arabe, M. Riad Taha entretenait de bonnes relations avec les divers journaux de Beyrouth, de toutes tendances, et ceci malgré la guerre civile et les tensions qui ont marqué le Liban depuis 1975. M. Taha était âgé de cinquante-cinq ans.]

LE DIRECTEUR DE LA TÉLÉVISION DÉMISSIONNE APRÈS AVOIR ÉTÉ LIBÉRÉ PAR SES RAVISSEURS

Beyrouth *(A.F.P.)*. — Enlevé mardi matin 22 juillet à Beyrouth par des « *éléments armés non identifiés* » (*le Monde* du 23 juillet) et libéré quelques heures plus tard, M. Charles Rizk, directeur de la télévision libanaise depuis 1977, a présenté sa démission au chef de l'Etat, M. Elias Sarkis.

Il a expliqué que les circonstances actuelles ne lui permettent plus de mettre à exécution le programme de la Compagnie libanaise de télévision, société mixte dont l'Etat libanais et la SOFIRAD (France) sont les principaux actionnaires.

NOUVELLE ÉRUPTION DU MONT SAINT-HELENS

Vancouver (Etat de Washington) (A.F.P., U.P.I.). — Le volcan de la chaîne des Cascades, le mont Saint-Helens, a connu, le 22 juillet, une nouvelle phase d'activité. A trois reprises (en deux heures et dix minutes), le volcan a projeté d'énormes nuages de débris et de vapeur à une altitude supérieure à 12 000 mètres. Par mesure de précaution, cent vingt pompiers et les bûcherons travaillant dans les environs immédiats du mont Saint-Helens ainsi que les cinquante habitants de Cougar, petite localité située à 18 kilomètres au sud-ouest du volcan, ont été évacués.

En Bolivie

L'Organisation des États américains doit se réunir pour examiner la situation après le putsch militaire

De nombreuses patrouilles militaires circulaient encore à La Paz, le mardi 22 juillet, tandis que la population avait repris le travail après la grève générale, largement suivie, la veille. Les centres miniers situés à 200 kilomètres au sud-ouest de la capitale étaient totalement isolés, après les mouvements de troupes qui y ont eu lieu au lendemain du coup d'Etat militaire du 17 juillet. Cependant, une grande activité internationale se poursuit pour tenter d'isoler le nouveau régime de La Paz. Une réunion de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) doit avoir lieu le 24 juillet.

La Paz a retrouvé, le mardi 22 juillet, un aspect presque normal, hormis la présence de patrouilles militaires dans les rues. On estime que 90 % de la population de la capitale a repris le travail, alors que les transports fonctionnent à nouveau normalement, notamment entre le centre de La Paz et la zone d'El Alto, où se trouve l'aéroport du même nom, à 4 000 mètres d'altitude. Les banques et les petits commerces, tout comme les marchés, sont à nouveau ouverts, mais les portes ne sont qu'entrebâillées, et les clients entrent par petits groupes. Dans les rues, outre les patrouilles militaires, des camions découverts transportant des prisonniers passent à intervalles réguliers. Les prisonniers, environ deux cents, sont concentrés au stade de football Bolivar, à mi-chemin entre la ville et l'aéroport, après avoir été interrogés au quartier général de la police. Selon des témoins, les prisonniers ne sont pas maltraités et la nourriture est assez convenable.

Des coups de feu sporadiques sont encore entendus la nuit, notamment dans la banlieue ouvrière. Selon les militaires, il s'agit d'incidents qui ont lieu au cours d'opérations de « *nettoyage* » contre des « *extrémistes* », ainsi que d'actions de tireurs isolés.

La région minière des Andes reste isolée depuis l'arrivée, le week-end dernier, de troupes appuyées par des unités de blindés qui encerclent les principaux centres de production d'étain. Les ouvriers seraient prêts à dynamiter certaines installations.

Le comité bolivien pour la défense de la démocratie (Conade), formé par de nombreux hommes politiques et syndicalistes passés à la clandestinité depuis le coup d'Etat de jeudi, a lancé un appel au blocus économique de la Bolivie pour hâter la chute du régime militaire. Dans un communiqué transmis aux ambassades à La Paz, le comité accuse le régime du général Luis Garcia Meza d'exécutions sommaires, suivies d'inhumation dans des fosses communes. Selon le comité, le nouveau gouvernement est responsable de la disparition de plusieurs centaines d'hommes politiques et de syndicalistes.

Cependant, le nouveau régime est toujours isolé. Ni les Etats-Unis ni les pays latino-américains à gouvernement démocratique ne l'ont reconnu. Des pays membres du Pacte andin (Equateur, Pérou, Colombie et Venezuela) ont décidé de convoquer pour jeudi prochain une réunion d'urgence du Conseil permanent de l'Organisation des Etats américains (O.E.A.) pour examiner les répercussions, dans l'hémisphère, du coup d'Etat. Cette réunion, à laquelle les Etats-Unis ont donné leur approbation, devrait permettre la convocation ultérieure d'une réunion ministérielle interaméricaine, proposée par Panama.

De son côté, M. Kurt Waldheim a fait appel, le 22 juillet, aux nouvelles autorités boliviennes pour que cessent les exécutions sommaires dans le pays.
-èc,clarée

Cependant, la conférence syndicale des travailleurs andins, réunie à Bogota, a lancé, pour le 28 juillet, un appel à une grève générale d'une heure de tous les travailleurs du sous-continent. La Confédération internationale des syndicats libres, à Bruxelles, a introduit une plainte auprès de l'Organisation internationale du travail, à Genève, dénonçant les exécutions sommaires de dirigeants syndicaux.

Enfin, deux nouvelles ambassades boliviennes ont été occupées, le 22 juillet, celles de Madrid et de Mexico. Deux nouveaux ambassadeurs, M. Alonse Crispo, à Genève, ainsi que le représentant de La Paz en Belgique ont démissionné.

APRÈS L'ATTENTAT CONTRE M. BAKHTIAR

Un millier de policiers ont manifesté de Neuilly à Nanterre

A l'appel de la Fédération autonome des syndicats de police, plus d'un millier de policiers se sont réunis, ce mercredi 23 juillet, à 8 h. 30, devant le 101, boulevard Bineau à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine), pour déposer une gerbe à la mémoire de Jean-Michel Jamme, gardien de la paix tué au cours de l'attentat manqué commis, vendredi 18 juillet, contre M. Chapour Bakhtiar. Le dernier premier ministre du chah était présent à cette cérémonie.

Le cortège s'est ensuite rendu à la préfecture de Nanterre où devaient avoir lieu, en présence du ministre de l'intérieur, les obsèques officielles du gardien de la paix.

« Il doit s'en aller »

La gerbe de fleurs sur les carreaux de marbre du hall d'entrée recouvrait la trace invisible du corps d'un gardien de la paix qui avait vingt-trois ans. M. Bakhtiar garda la tête penchée durant la minute de silence. Puis il voulut dire quelques mots aux trois syndicalistes qui lui faisaient face par delà la gerbe dans un espace réduit et mal éclairé que surveillaient étroitement son garde du corps, des policiers en civil et des C.R.S. en gilet pare-balles et armés de mitraillettes.

Il voulut parler, expliquer les folies de l'Iran et la barbarie du terrorisme. A mots couverts les syndicalistes lui expliquèrent qu'il ne devait plus habiter un immeuble comme celui-ci où sa protection ne serait jamais tout à fait assurée. Il faisait courir des risques graves aux autres, les policiers, et surtout les habitants, ceux qui, comme Mme Stein, tuée vendredi, n'ont que faire des règlements de comptes iraniens.

« *Il doit s'en aller* ». Dans le jardin envahi par des C.R.S. qui fuyaient les journalistes, les colocataires disaient tout haut ce que les policiers avaient murmuré. « *Nous craignons pour nos enfants* » expliquait une femme élégante qui distribuait une « *lettre ouverte* » des habitants de cet immeuble « *désormais maudit* ». Tous voulaient révéler la gêne des contrôles systématiques et leurs inquiétudes dès qu'à Téhéran la presse reprenait ses menaces contre M. Bakhtiar. « *Après ce massacre, celui-ci est toujours dans les lieux. Notre immeuble est transformé en fortin* ».

« *Nous n'avons pas pris la Bastille pour être fouillés deux fois par jour sous prétexte qu'un Iranien protégé par le gouvernement habite à Paris* », expliquait un voisin qui se plaignait que « *ses compagnons de bridge* » aient, eux aussi, été soumis à la suspicion des policiers de faction. Les habitants de l'immeuble veulent demander le départ de M. Bakhtiar. L'un d'eux assure avoir obtenu une audience à l'Elysée.

« *Il doit s'en aller* », c'était aussi une évidence pour les centaines de policiers, membres du Syndicat national des policiers en tenue, du Syndicat national autonome des policiers en civil et du Syndicat des commissaires et des hauts fonctionnaires de la police que leurs collègues en fonction retenaient derrière les grilles. Ils regardaient sans un mot la place où se tenait vendredi leur collègue Jourdain, « *offert sans gilet pare-balles* » aux coups des terroristes.

Tous affirmaient que les personnalités étrangères, qu'elles soient ou non menacées, devaient « *habiter des lieux plus isolés où la protection serait plus efficace* ». Comme l'ayatollah Khomeiny qui s'était réfugié dans une villa de la banlieue.

« *Le seizième arrondissement est devenu une poudrière* », notait un responsable syndical. Les policiers défilaient alors sur les larges artères ombragées et flanquées d'immeubles cossus. Un seizième arrondissement qui, par la présence « *de diplomates et d'exilés du Proche-Orient* », deviendrait peu à peu un quartier en armes. Des policiers parlaient de ces hommes qu'on voit à la porte de certaines ambassades munis de pistolets et de mitraillettes. Des hommes dont on ne sait pas s'ils sont gardes du corps ou diplomates...

PHILIPPE BOGGIO.

M. BONNET : j'attends que la justice passe.

« *J'attends que la justice de notre pays passe, rapide, exemplaire et rigoureuse* », a déclaré M. Christian Bonnet en fin de matinée à Nanterre.

Le ministre a évoqué le « *lourd tribut* » payé par les fonctionnaires de police au « *fanatisme qui trouve hors de nos frontières et loin de chez nous la raison ou le prétexte de ces inadmissibles manifestations de violence.* »

LES PRIX WOLF ONT ÉTÉ DÉCERNÉS

Le mathématicien français Henri Cartan parmi les lauréats

D'un montant de 100 000 dollars chacun et provenant d'un legs anonyme à l'Etat d'Israël, les prix Wolf, créé en 1978, pour récompenser des travaux scientifiques dans cinq disciplines, viennent d'être décernés à Jérusalem. Ils seront remis aux lauréats, parmi lesquels le mathématicien français Henri Cartan, au cours d'une cérémonie qui aura lieu en septembre à la Knesseth.

Le professeur Maramorosh (Etats-Unis) a reçu le prix d'agriculture. Le prix de chimie va au professeur Henry Heyring (Etats-Unis). Le prix de mathématiques est partagé entre les professeurs Henri Cartan (France) et Andreï Kolmogorov (U.R.S.S.). Le prix de médecine revient au professeur Leo Sachs (Israël) et aux docteurs James Gowans et Cesar Milstein (Grande-Bretagne). Enfin, le prix de physique récompense trois Américains, les professeurs Michael Fisher, Leo Kadanoff et Kenneth Wilson.

[Né le 8 juillet 1904 à Nancy, fils du mathématicien Elie Cartan, M. Henri Cartan est ancien élève de l'Ecole normale supérieure ; docteur ès sciences en 1928, il a enseigné aux facultés des sciences de Lille et de Strasbourg avant d'être nommé en 1940 à celle de Paris. Il est aussi chargé, jusqu'en 1965, de l'enseignement des mathématiques à l'Ecole normale supérieure, ce qui lui vaudra de former la plupart des mathématiciens français. En 1969, il est nommé professeur à l'université de Paris-Sud, poste qu'il occupera jusqu'à son départ à la retraite en 1975.

Spécialiste de la théorie des fonctions, de l'analyse et de la topologie, M. Henri Cartan est membre de l'Académie des sciences.]